VOYAGE

FAIT EN 1787 ET 1788,

DANS LA CI-DEVANT

HAUTE ET BASSE AUVERGNE.

TOME PREMIER.

VOYAGE

FAIT EN 1787 ET 1788,

DANS LA CI-DEVANT

HAUTE ET BASSE AUVERGNE,

AUJOURD'HUI

DÉPARTEMENS DU PUY-DE-DOME, DU CANTAL

ET PARTIE

DE CELUI DE LA HAUTE-LOIRE,

Ouvrage où l'on traite ce qui regarde la nature du sol, les révolutions qu'il a éprouvées, ses productions, climat, météores, produits de volcanisation, mines, carrières, lacs, eaux minérales, mœurs des habitans, constitution physique, population, arts, commerce, manufactures, industrie, etc. etc.

PAR LE CIT. LEGRAND.

Mihi nec invidiâ nec odio cogniti.
TACITE.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez le directeur de l'Imprimerie des SCIENCES ET ARTS, rue Thérèse, près la rue Helvétius.

L'an III de la République française.

ERRATA
DU PREMIER VOLUME.

Page 4. principes, lisez principe.
7. et morte, lisez et que morte.
9. les places ou, *lisez* les lieux où.
33. avaient procurées, *lisez* avaient procuré.
103. appolinaire, *lisez* Apollinaire.
ibid. au voyageur, *lisez* aux voyageurs.
ibid. tel ce que, *lisez* tel que ce que nous.
115. arvenica, *lisez* arvernica.
118. qu'un capitale, *lisez* qu'une capitale.
146. le troisieme ouvrage, *lisez* le troisième, ouvrage.
147. se sont, *lisez* ce sont.
160. se sont constiuits, *lisez* se sont construit.
161. canal calcaire du canal, *lisez* canal calcaire de la source.
ibid. dans celles-ci, *lisez* dans celles-ci,
191. du Mont-Joli, *lisez* de Montjoli.
241. eût dépendue, *lisez* eût dépendu.
289. la plupart avait, *lisez* la plupart avaient.
292. les vies de ses dames, *lisez* ses vies des dames.
295. détreste, *lisez* détresse.
299. n'en eût faire, *lisez* n'en eût fait faire.
314. au moment de la distinction, *lisez* au moment de la révolution.
337. ces montagnes sont, *lisez* ses montagnes sont.
399. granite secondaire, coupés, *lisez* granite secondaire, coupé.
421. Traseignes, *lisez* Traseignies.
426. la St. Barthélémi à la ville, *lisez* à la St. Barthélémi la ville.
445. c'est Tiers, *lisez* c'est Thiers.

AVERTISSEMENT.

« Eh quoi ! toujours des voyages, » disais-je, il y a quelques années, à » un de mes amis, homme de lettres, » en parcourant chez-lui des livres » nouveaux ! Quoi ! toujours des » voyages, de Suisse, d'Angleterre, » d'Italie, de tous les états du monde » enfin ! et jamais des voyages de » France ! Nous recherchons, nous » lisons avec avidité tout ce qui con- » cerne les pays étrangers ; et le nôtre, » qui dans ses diverses provinces offre » des mœurs, des usages, des produc- » tions, des montagnes, etc., qu'il » serait pour nous si utile et si inté- » ressant de connaître ; le nôtre, dont » la description, bien faite, deviendrait

» un travail si sûr d'être accueilli par
» des Français, nous ne le connaissons
» pas ! »

Je ne prévoyais guère, en tenant ce discours, que moi-même, avant peu, je publierais un de ces ouvrages. Je me disposais alors à partir pour la ci-devant Auvergne. J'allais voir à Clermont un frère que j'aime tendrement, et qui en ce moment habitait passagèrement cette ville; et comme, dans un pareil voyage, je devais rencontrer plus d'un objet curieux, l'homme de lettres, dont je viens de parler, m'avait prié de lui donner quelques détails sur ceux qui me paraîtraient les plus piquans. Je le promis, sans savoir à quel point je m'engageais; mais j'étais bien éloigné de croire que de cette promesse résulterait un livre.

Cependant j'avoue qu'elle me fut utile, et que c'est à elle particulièrement que je dois de connaître la con-

trée dont je parle. Il faut en convenir ; de tous les objets que peut voir un voyageur, il n'est que ceux dont il se propose de rendre compte, qu'il observe avec une certaine attention. Si je n'eusse voyagé que pour mon seul amusement, j'aurais peut-être porté par-tout des regards superficiels : au moins, sur beaucoup de faits et de remarques, je m'en serais fié à ma mémoire ; et bientôt ma mémoire les eût oubliés. Engagé, au contraire, par une promesse, à instruire de mes observations mon ami, je me crus obligé d'y mettre plus de soin ; et, par-tout, je m'imposai la loi de noter, sur les lieux mêmes, ce que j'avais occasion d'y remarquer.

Ces notes se multiplièrent à un point qui me surprit moi-même. En cherchant à y mettre de l'ordre, je crus y apercevoir des faits nouveaux, et dignes d'être connus. Il me sembla que ce que

j'avais eu tant de plaisir à voir, d'autres peut-être auraient encore du plaisir à le lire; et c'est dans cet espoir, que de retour à Paris après cinq mois de courses, je redigeai mon travail, et le mis en état d'être publié. Primitivement, ce n'était qu'un compte rendu à mon ami. Je lui écrivais dans l'effusion de mon ame, et lui parlais autant de ce que j'avais senti, que de ce que j'avais vu. Il m'en eût couté trop de tems pour changer cette forme; je la conservai.

Cependant je n'avais parcouru qu'une partie de la contrée; et pour ne rien laisser à désirer sur ce qui la concerne, il m'en restait à connaître et à décrire une partie plus considérable encore. C'est ce que j'ai entrepris, l'année suivante 1788, dans un second voyage; et ce qui, selon toute apparence, devait me former un volume égal à celui du premier. Mais à peine eus-je commencé

de travailler à l'ouvrage, que j'y rencontrai des difficultés sans nombre. Beaucoup de cantons, parmi ceux que je venais de voir, ressemblant, soit par les mœurs de leurs habitans, soit par leur site, leurs productions naturelles, leurs matières volcaniques, etc., à ceux que j'avais déjà vus précédemment, je me trouvais dans la double alternative, ou d'impatienter mon lecteur, en le renvoyant sans cesse à la première partie du livre ; ou de l'ennuyer, en lui offrant, à chaque page de la seconde, des détails semblables et des descriptions répétées.

Pour parer à cet inconvénient, j'ai pris le parti de refondre en entier mes matériaux, de leur donner une autre forme, de réünir sous de mêmes cadres tous les objets de la Haute et de la Basse-Auvergne dont les rapports étaient communs ; en un mot de varier mes

tableaux, en même tems que je les agrandirais.

L'heureuse révolution qui a régénéré la France a détruit à la fois, et le nom d'Auvergne, et toutes ces dénominations antiques, souvent ridicules, qui en distinguaient les différens cantons. Sans doute j'eusse dû, en écrivant, me conformer à cette sage et nouvelle géographie; mais quoique j'applaudisse, plus que personne, aux motifs philosophiques qui l'ont dictée et à tous les avantages qu'elle a produits, je ne m'en suis pas moins cru obligé de conserver quelquefois l'ancienne, puisque sans elle je me serais vu réduit, tantôt à l'inconvénient des longues circonlocutions, tantôt même au risque de n'être point entendu.

Je ne m'excuserai point non plus sur les détails d'histoire naturelle, dans lesquels je suis entré; parce que c'est

spécialement par ces détails que l'Auvergne est intéressante. Cependant j'avouerai que ce n'était pas à moi, homme de lettres, de parler d'une science, dans laquelle je n'ai que les connaissances superficielles qu'on peut aquérir, quand, comme moi, on a seulement suivi quelques cours, lu quelques livres, et parcouru quelques cabinets. J'arrivais d'ailleurs dans une contrée qui m'était totalement inconnue; et lorsque mon frère, occupé de ce qui pouvait m'intéresser en m'amusant, me proposa de parcourir avec lui les montagnes qui sont dans le voisinage de Clermont, je sentis que pour tirer parti d'un projet, auquel nous ne manquerions pas de donner bientôt plus d'étendue, j'avais besoin des renseignemens et des lumières d'un homme instruit dans la connaissance locale du pays.

Heureusement pour moi, cet homme

(1) existait à Clermont. J'ai dit, dans la première édition de mon ouvrage, tout ce que je lui devais; et je l'ai cité souvent avec reconnaissance; ainsi que j'ai cité le citoyen Cortigier qui m'a fait connaître les antiquités de la ville; et le citoyen de Larbre qui, en me communiquant deux mémoires composés par lui, m'a fourni quelques faits sur le lac Pavin, sur le puy-de-Dôme, et le Mont-Dor.

Connu dans la contrée à mon second voyage, parce que le premier m'y avait annoncé, j'ai trouvé par-tout des secours plus étendus et plus nombreux. Médecins, négocians, ingénieurs, tout ce qui alors portait le nom de curé, de gentilhomme, d'homme de loi, de chanoine et de religieux, s'empressa

---

(1) Le citoyen Mossier, apothicaire, alors échevin de la ville.

de satisfaire à mes questions, de me donner les renseignemens dont j'avais besoin, et de me conduire même aux lieux qu'il croyait pouvoir être intéressans pour moi. Le citoyen Chazerat, alors intendant d'Auvergne, eut la complaisance de me faire ouvrir ses bureaux, et d'ordonner qu'on me communiquât tout ce qui s'y trouvait en dépôt. Je fus dirigé, dans les embarras de ce long travail, par l'intelligence et le zèle du citoyen Saint-Marts, alors premier secrétaire de l'intendance, qui, à ce service, joignit, lorsque je voulus parcourir la contrée, des lettres de recommandation pour tous les ci-devant subdélégués de la généralité. On sent aisément combien pouvaient m'être utiles dans mes recherches, ces officiers de l'ancienne administration, et quel prix, au milieu des abus que me présentait leur institution, je devais attacher à

des instructions aussi sûres que les leurs. L'un d'eux, homme de beaucoup de mérite, m'a même fourni, sur d'autres matières que son district (Brioude), des notes précieuses, dont je ferai usage.

Je dois distinguer également, entre les ci-devant ecclésiastiques dont j'ai reçu des secours, le citoyen Brès, alors curé d'Issoire; qui, pendant les quinze jours que j'ai passés dans cette ville, ou aux environs, m'a, par ses lumières, dirigé dans mes recherches, et souvent accompagné dans mes courses.

Sur cette liste de mes bienfaiteurs, je placerai les citoyens, Monet qui en 1788 a inséré dans le journal encyclopédique un *voyage minéralogique d'Auvergne*; Renaut Monlosier, auteur d'un *essai sur la théorie des volcans d'Auvergne*, publié en 1789, auteur qui depuis.... mais alors il n'était que naturaliste; Brieude, médecin, qui en 86 publia

sur la *topographie médicale de la Haute-Auvergne* un mémoire dont je profiterai avec d'autant plus d'assurance qu'il fut couronné par la société de médecine, et que, sur les objets dont il traite, j'ai presque toujours eu lieu de voir et de penser comme l'auteur. Enfin je citerai le volume de l'Auvergne, dans *la description des principaux lieux de la France*, par le citoyen Dulaure; quoique, par la nature de mon travail, ce volume qui n'est qu'une compilation de faits historiques, selon moi très-insipides, ait dû m'être fort peu utile.

J'ignore à qui je dois quatre autres mémoires, manuscrits, que je trouvai, à cette époque, dans les bureaux de l'intendance; l'un sur les papeteries de la contrée; l'autre sur ses haras; le troisième sur les maladies endémiques qui lui sont propres; le dernier enfin sur les eaux thermales de Chaudesaigues.

Je regrette de n'en pas connaître les auteurs, pour leur témoigner ici ma reconnaissance; mais je ferai usage de leur travail, parce qu'il m'a paru bien fait, et qu'en cette matière je puis dire, comme Molière le disait dans une autre, que tout ce qui est bon m'appartient.

VOYAGE

FAIT EN 1787 ET 1788 DANS LA CI-DEVANT HAUTE ET BASSE AUVERGNE.

LETTRE PREMIÈRE

AU CIT. LE B...

Vues générales sur l'Auvergne; Ce qu'elle fut sous les Romains; Nullité de son histoire; Observations sur la langue des habitans et sur un changement dans leur physique.

J'AI visité l'Auvergne, mon ami. Tu avais soupçonné, comme moi, que ce canton ignoré devait être intéressant; et aujourd'hui, que j'en suis revenu, tu me demandes ce que j'en pense. Le voici. De toutes les anciennes provinces de France, il n'en est point assurément qui soit

moins connue; et parmi toutes peut-être, il n'en est point, qui, pour le physicien et le naturaliste, pour le peintre et le voyageur, mérite de l'être davantage.

A ne la considérer qu'en géographe, aucune ne nous paraîtra, par sa situation, plus appelée à être heureuse. Placée au centre de la République, c'est-à-dire, à portée de tous les avantages et loin de tous les dangers; douée d'une température la plus favorable en apparence; environnée du Rouergue, de la Marche, du Limousin, des Cévennes, du Forez, etc. pays pauvres et stériles qu'elle paraît destinée à nourrir; au premier coup-d'œil, on la croiroit formée pour le bonheur de ses habitans et pour celui de ses voisins.

Cette félicité, il faut l'avouer, n'est qu'illusoire. Avec un grand nombre de ruisseaux qui descendent de ses montagnes, la nature ne lui a donné qu'une seule rivière navigable; à une petite partie près, elle l'a rendue âpre et montagneuse, l'a condamnée à des frimats presque continuels, l'a bouleversée par des volcans; et après l'avoir placée, en apparence, au premier rang des départemens de la République, elle semble,

par un retour d'humeur, l'avoir reléguée au loin dans la foule du dernier.

L'Auvergnat, laborieux et robuste, a néanmoins vaincu tous ces obstacles; et telle est sa véritable gloire. Ce pays, que la nature semblait avoir voulu rendre inhabitable, il a entrepris de le cultiver. A l'aide des eaux que produisaient ses montagnes, il a formé des pâturages, il a élevé des bestiaux, s'est nourri de laitages, a semé quelques grains; enfin, après avoir eu à combattre le ciel et la terre conjurés contre lui, il a créé, pour ainsi dire, le sol qu'il habite, et en est resté le maître.

Il n'y a que la crainte de l'esclavage et l'insatiable besoin de la liberté, qui primitivement ait pu conduire des hommes dans une contrée pareille. Aussi, les Auvergnats, si l'on en croit Lucain, prétendaient-ils tirer leur origine d'une colonie troyenne, qui échappée au fer des Grecs, était venue chercher dans les montagnes de la Gaule un asile assuré. A ce titre de Troyens, ils se disaient alliés par le sang aux Romains; lesquels, de leur côté, se croyaient une origine semblable: car c'est une faiblesse propre aux nations, ainsi qu'aux familles particulières, de vouloir une naissance illustre, et

de la chercher dans des fables, quand leur orgueil ne peut la trouver dans l'histoire.

Arverni que ausi Latio se dicere fratres,
Sanguine ab iliaco.

PHARS.

Les Druides gaulois ayant toujours eu pour principes de ne rien écrire, il n'est pas étonnant que nous ne sachions rien de certain sur les tems anciens de la Gaule, et parconséquent sur ceux de l'Auvergne. Ce n'est qu'à l'époque où il est mention de cette contrée dans les écrivains latins, que nous commençons à la connaître : encore, ce qu'en rapportent ceux-ci se réduit-il à nous apprendre qu'elle formait alors un royaume puissant, dont les souverains commandaient à plusieurs provinces voisines, et qui, vers le midi, avait étendu sa domination jusqu'au territoire de Marseille et aux Pyrénées. Mais rarement on voit une grande puissance sans de grands abus. Les Auvergnats s'étant attiré la haine d'un peuple voisin, et celui-ci ayant réclamé la protection de Rome, Fabius porte ses armes contre eux; il défait Bituitus leur roi, et abolit la royauté.

En peu d'années, Rome, à son tour, rend sa domination odieuse; et les courages s'aigris-

sent. Un jeune Auvergnat, d'une naissance illustre, brave, éloquent et hardi, entreprend d'animer et d'accroître ces étincelles de révolte. Chassé de Gergovia, capitale de sa patrie, il amasse quelques brigands ou aventuriers, rentre dans la ville en vainqueur; puis, après s'être fait nommer roi, et avoir soulevé une grande partie de la Gaule, il est choisi chef de la ligue; et à la tête d'une armée formidable, il marche contre les usurpateurs. C'était César qu'avait à combattre en ce moment le héros de l'Auvergne; et malgré tous ses talens et son courage, il lui était difficile de résister à l'ascendant d'un si grand capitaine. Il en vient à bout cependant. Assiégé par lui dans Gergovia, il le repousse, et le force à lever le siége. Mais bientôt l'armée gauloise est détruite; Vercingentorix est obligé de se rendre prisonnier; et l'Auvergne, après s'être vue libre un instant, retombe sous le joug pour n'en plus sortir.

Depuis ce moment, soumise aux Romains, puis aux Goths, puis aux rois Francs; gouvernée ensuite par des comtes, des ducs et des dauphins, sous la suzeraineté d'Aquitaine ou de France, enfin réunie, comme les autres provinces, à la couronne, l'histoire ne parle d'elle

que quand elle parle de ses maîtres. Pas un seul fait vraiment intéressant ; pas un événement qui marque ; à peine deux ou trois hommes célèbres.

De prétendus philosophes ont avancé, sur les nations montagnardes, et sur les nations insulaires, qui ne sont également que des montagnards placés au milieu des mers, une assertion à laquelle j'ose ne pas croire ; c'est que ces peuples ont, dans le caractère, plus d'énergie que les peuples des plaines ; c'est que naturellement audacieux et braves, ils sont plus impatiens du joug et plus jaloux de leur liberté.

Aux auteurs de cette belle observation, je dirai, voyez l'Auvergne, et cherchez sur la terre un peuple, qui depuis dix-huit siècles se soit montré aussi patient et aussi soumis.

Malgré cette stérilité d'événemens, il s'est trouvé néanmoins un homme qui a eu le courage de se faire l'historien de la contrée ; et cet historien, nommé Audigier, a même poussé l'intrépidité jusqu'à composer douze volumes *in*-4°., dans lesquels il n'y a peut-être pas douze pages à extraire.

Il est vrai que son incroyable compilation, sans goût, sans style et sans méthode, sans

philosophie et sans critique, sans la plus légère notion de chimie, de physique et d'histoire naturelle, n'a pas vu le jour; que remplie presque en entier par des généalogies, par des histoires de couvens, d'abbayes et de chapitres, par des vies de saints et d'évêques, tirées d'anciennes légendes ou d'anciennes chroniques, on a senti qu'elle serait inutile à l'Auvergne, dont elle ne parlait point; et morte avant de naître, on l'a déposée, en manuscrit, à la *bibliothèque nationale*, où elle gît en paix, placée à son rang dans le dépôt immense des morts qui reposent là pour toujours (1).

Audigier, malgré sa fin désastreuse, n'en a pas moins trouvé un successeur. On m'a du moins assuré à Clermont, qu'un ci-devant chanoine et académicien de la ville, travaillait, comme lui, à l'histoire de sa patrie. Sans doute il est des miracles qu'opère l'art d'un grand écrivain. Sa plume peut quelquefois, comme la baguette d'Armide, changer en jardins brillans et en palais somptueux les plus arides déserts;

(1) J'ai parcouru ce manuscrit, et je le citerai en quelques endroits.

mais sans cette baguette enchanteresse, dont je désire très-sincèrement que le nouvel auteur ait hérité, j'ai peine à concevoir comment nous intéressera l'historien des Auvergnats. S'il est vrai, comme l'a écrit un homme célèbre, qu'heureuse est la nation dont l'histoire n'a rien à raconter, jamais peuple ne fut plus heureux que celui-ci.

Peut-être au reste ce monotone et dégoûtant récit de guerres et de massacres, ces listes insipides de souverains imbécilles ou tyrans, n'est-il point ce que le philosophe trouvera de plus satisfesant dans l'étude d'une contrée. Ce qu'il voudra y connaître, ce qu'il y cherchera de préférence, ce sont les impressions profondes qu'a gravées insensiblement chez elle la main des siècles; ce sont les altérations et les révolutions diverses ou contraires qu'elle lui a fait successivement subir, soit dans son moral, soit dans son physique. L'Auvergne en a éprouvées de ce genre, et je veux t'en citer une, mon ami; ne fût-ce que pour t'en demander la cause, que moi jusqu'à ce moment je n'ai pu deviner encore.

Quand les auteurs latins nous parlent des

Gaulois, tous, unanimement, nous les représentent comme des hommes à haute stature, à peau blanche et à chevelure blonde. Pline nous apprend même que, pour rendre cette chevelure plus rouge et plus foncée, ils employaient une sorte de lessive ou de teinture; car les hommes n'attachant ordinairement l'idée de beauté qu'aux traits, aux formes, aux caractères distinctifs qu'ils ont reçus de la nature, l'art de la toilette ou de l'embellissement n'a jamais dû être, et n'a jamais en effet été pour eux que le talent d'augmenter ces agrémens prétendus.

Comme Gaulois, les Auvergnats étaient blonds sans doute. Aujourd'hui cependant leur couleur a changé, et leurs cheveux sont très-noirs. J'ai parcouru la contrée entière; par-tout où j'ai passé, je me suis fait un devoir de visiter les foires, les marchés, les églises, les places publiques, en un mot, les places ou je pouvais voir beaucoup de monde rassemblé; et par-tout je n'ai vu que des bruns. Je ne connais que deux ou trois cantons, et particulièrement celui de la Planèse, près de Saint-Flour, où se soit conservée la race blonde; encore ces blonds ne sont-ils, à proprement parler, que des châtains,

et par conséquent, quoique l'espèce s'y soit moins décolorée qu'ailleurs, on n'en doit pas moins assurer que par-tout elle s'est altérée.

A la vérité, je sais que le commerce et les conquêtes, en multipliant les alliances entre des peuples d'une couleur différente, peuvent affaiblir, et peut-être même changer en entier la teinte originelle de l'un d'eux; et c'est ce qui est arrivé insensiblement dans notre France. Mais l'Auvergne qui, aujourd'hui même encore, n'a presque ni chemin, ni commerce; l'Auvergne, qui, pendant six ou sept mois de l'année, n'offre guère que des montagnes couvertes de neige, et, pendant les autres mois, que des vallées ravagées par des orages ou par des torrens, comment a-t-elle pu attirer des étrangers ou mériter des colonies? Si c'est le climat qui a produit une pareille altération dans la constitution physique des habitans, je demande pourquoi le climat a changé, et pourquoi spécialement il a plus influé en Auvergne que dans les autres contrées de la République, où les blonds sont beaucoup plus communs.

Quant aux personnes qui, pour trancher la difficulté au lieu de la dénouer, traiteraient

ces changemens d'imaginaires, et prétendraient que les Auvergnats ne sont bruns aujourd'hui que parce qu'ils l'ont toujours été, elles ne détruiraient pas l'objection. Il leur resterait toujours à expliquer comment, au milieu de ces hommes à chevelure noire, se sont établies et se sont conservées des races à chevelure blonde, telles que celle de la Planèse.

Autre remarque, qui, également minutieuse en apparence, paraîtra néanmoins également embarrassante à des yeux observateurs. Les Auvergnats étaient Celtes ; ils faisaient partie de la Gaule celtique, et c'était la langue celtique qu'ils parlaient. Aujourd'hui, au contraire, plus de celtique dans leur langue ; celle qu'ils parlent n'est plus qu'un latin corrompu, dans lequel nous distinguons des vestiges nombreux du langage de leurs vainqueurs, et aucun de celui de leurs pères.

Ici tu m'objecteras vraisemblablement l'habile politique des Romains. Comme ce peuple s'était fait un art d'enchaîner, par tous les liens possibles, les nations qu'il avait conquises, et que, pour parvenir à ce but, il cherchait principalement à établir chez elles, soit par force,

soit par adresse, sa langue et ses lois, on ne doit point s'étonner, diras-tu, que cette langue, devenue celle des troupes, des tribunaux et de l'administration, ait fini à la longue par dévorer l'idiome des indigènes. C'est ce qu'elle a produit dans les diverses parties de la Gaule, où elle a formé des idiomes métis, dans lesquels on reconnaît encore les traits primitifs de leur mère; et c'est ce qu'elle a dû nécessairement produire aussi en Auvergne.

Le fait est incontestable, j'en conviens. Mais remarque, je t'en prie, qu'il n'en est pas de l'Auvergne comme de nos autres ci-devant provinces. Ouvertes de tous les côtés, accessibles et perméables dans toutes leurs parties, celles-ci n'offraient aucun obstacle physique aux progrès de l'usurpation des dominateurs, et aucun par conséquent aux invasions de leur langue. L'Auvergne, au contraire, est par-tout hérissée de remparts naturels, qui à chaque pas arrêtaient toute communication. Ses frimats et son peu de fécondité y repoussaient les relations de commerce. Enfin, rien n'y appelait les établissemens romains; et rien par conséquent n'y favorisait celui de leur langue. Le pays des Basques, défendu à peu près de même, ne l'a point laissée

pénétrer dans ses montagnes : il a conservé jusqu'à nos jours son idiome ancien, si cependant un idiome peut se conserver tant de siècles sans s'altérer. Les Bas-Bretons qui, dans leur péninsule, se trouvent en quelque sorte isolés du reste de la France, ont conservé également leur langage celtique. Pourquoi donc les Auvergnats, avec tout ce qui semblait devoir perpétuer le leur, l'ont-ils perdu ?

LETTRE II.

Monumens antiques ; Aqueduc ; Voie romaine ; Pierres milliaires.

COMME chaque contrée a ses productions qui la distinguent d'une autre, chacune aussi, tu le sais, mon ami, a des beautés qui lui sont propres. Qu'un voyageur, prêt à partir pour l'Italie, vienne te consulter sur son projet, tu lui promettras d'avance tout ce qu'un climat heureux peut offrir de plaisir à des yeux humains, et tout ce que les arts réunis ont pu inventer de chefs-d'œuvres pendant une longue suite de siècles. Porte-t-il ses pas en Hollande ? c'est un autre spectacle que tu lui annonceras : ce seront des villes florissantes par le commerce, des canaux nombreux, des marais desséchés, enfin, le tableau enchanteur de la nature, vaincue par la constance, par le travail et l'industrie.

Ne cherche rien de pareil en Auvergne, si tu y voyages ; ton attente serait trompée. Là, rien en architecture, en sculpture, etc., digne

de fixer tes regards ; pas une seule ville vraiment belle ; pas un seul monument moderne des arts ou de l'industrie humaine. On dirait que pour ce genre de talens, elle est à plusieurs siècles de nos autres départemens. Mais aimes-tu les beautés ravissantes et les horreurs sublimes de la nature sauvage ? cherches-tu des sites pittoresques, des mœurs étranges, des montagnes de toutes les formes, avec torrens, cascades et précipices sans nombre ? Trouverais-tu quelque attrait à un pays où tu ne pourrais voyager que pendant une partie de l'année ; qui consumé, il y a des milliers de siècles, par des volcans sans nombre, est aujourd'hui couvert presqu'en entier par les scories et les vitrifications de leurs produits ; qui, au sein de la France, t'offrira les plantes de Laponie ; un pays enfin tellement différent des autres, qu'à cent lieues de Paris, tu te croiras dans un autre monde ? Si, à tes yeux, ces beautés peuvent dédommager des beautés de l'art, alors je te dirai, viens en Auvergne.

Autrefois cependant cette contrée singulière eût quelques monumens ; et je crois devoir te les faire connaître, avant de passer aux tableaux modernes et aux détails topographiques du pays.

Clermont, au tems de la domination romaine, avait un aqueduc qui conduisait, dans cette capitale de la contrée, les eaux d'une montagne assez éloignée. Quoiqu'il n'en subsiste plus aujourd'hui que quelques parties, ce monument est si curieux par l'intelligence et le travail qu'il exigea, et la connoissance que j'en aquis à mon premier voyage, fut pour moi une découverte si agréable, que je ne puis me refuser au plaisir de t'en raconter certains détails.

Nous étions allés, mon frère et moi, visiter, près de Clermont, un reste d'ancienne voie romaine, dont je t'entretiendrai dans un instant. L'aqueduc traverse la voie; et il fut pour nous d'autant plus aisé à reconnaître, que le sol s'étant abaissé tout autour par les dégradations du tems et des eaux, il l'excède de plusieurs pouces. C'est une sorte de béton, un ciment mêlé de fragmens de lave volcanique; mais ce que je remarquai spécialement, c'est que ce ciment est d'une telle dureté, que, malgré sa protubérance qui depuis long-tems l'expose à l'action des pluies, au froissement des voitures, au marcher des piétons et des chevaux,

il

il a cependant résisté, comme l'eût fait la pierre la plus dure et la plus compacte.

La curiosité nous avait conduits là, et un fait pareil ne pouvait que l'aiguillonner encore davantage. Comme l'aqueduc, par sa direction, paraissait sortir d'une vigne voisine, j'entrai dans la vigne, et demandai la permission de le visiter. En effet, elle en avait contenu quelques toises. Mais le propriétaire, ne voyant dans ce monument qu'une bâtisse inutile qui lui prenait du terrain, venait tout récemment de le faire démolir; et il se plaignait beaucoup des frais de cette destruction, qui, malgré son peu d'étendue, lui avait coûté, par la peine et le tems qu'elle avait demandés, plus de 150 l. On n'avait pu en venir à bout qu'en cassant le tout par grandes pièces. Elles conservaient encore leur hauteur et leur épaisseur, et l'on y voyait même toute entière la couche de ciment rouge sur laquelle jadis coulait l'eau. Le démolisseur, peu sensible à leur vénérable antiquité et à leur inaltérable constitution, les avait, pour s'en débarrasser, rangées sur deux files, et il s'était fait ainsi deux petits murs qui lui formaient un bout d'allée.

En vain je le questionnai sur la direction

que suivait le canal, il ne put me l'apprendre. Faute d'instructions, je me vis donc obligé d'aller demander des renseignemens à trois ou quatre paysans épars que je voyais travailler sur les hauteurs du voisinage.

A dire le vrai, j'espérais peu de mes questions. Eh! qu'attendre en effet de gens grossiers, à qui de pareils objets, oubliés depuis long-tems par les personnes même les plus instruites, devaient être totalement étrangers. Mais quelle fut ma surprise, quand je les entendis prononcer le nom de César, et me demander, dans leur langage corrompu, si ce que je voulais voir était le *canar* qu'il avait fait bâtir! Ce nom de César, sorti de pareilles bouches, me stupéfia, je l'avoue. Je croyais rêver. Mon ami, quel homme c'était que ce Romain! et quelle renommée il dut laisser dans les Gaules, puisqu'après dix-huit siècles, il est connu encore parmi ces races de montagnards qui n'ont jamais su lire, et qui, pénétrés pour lui d'admiration, lui font honneur d'un monument, qui probablement n'est l'ouvrage que des Gaulois-Auvergnats, instruits par leurs vainqueurs dans la science de l'hydraulique et dans l'art des constructions romaines.

Chacun des paysans nous montra du doigt, dans les vignes ou sur les hauteurs, un endroit où nous pouvions retrouver quelque bout du *canar*. Enfin, il y en eut un qui nous apprit que ce *canar* commençait à Fontanat, et que c'était l'eau des sources de ce village qu'il amenait à la ville.

Cet avis était fait pour nous surprendre bien plus encore. Fontanat est presqu'à deux lieues de Clermont. Depuis là jusqu'à l'endroit où nous nous trouvions, on ne voit plus que monticules de granite entremêlés de courans de lave. C'était à travers ces laves et ces montagnes, qu'il avait fallu creuser aux eaux un canal; c'était un canal d'environ deux lieues, qu'il avoit fallu leur construire; et ce projet hardi, dont l'idée seule m'effrayait, parce que j'avais sous les yeux les obstacles sans nombre qu'on avait eus à vaincre, je pouvais le voir exécuté.

Mon frère, toujours attentif à ce qui pouvait me faire plaisir, toujours habile à le deviner, proposa de monter à Villarts, et là, de prendre un guide. Malgré un orage qui nous avait déjà mouillés, et qui nous menaçait encore; malgré un tonnerre assez fort qui nous

accompagna toute l'après-dînée, nous marchâmes vers Fontanat, faisant des vœux pour un tems passable, qu'en effet nous éprouvâmes, mais, en tout cas, résolus à tout braver.

Je connaissais déjà ce village, célèbre par les belles *Fontaines* qui lui ont donné son nom. Placé au-dessous et à peu de distance du Puy-de-Dôme, il en reçoit des eaux si abondantes, qu'en commençant à couler, elles font tourner plusieurs moulins. Réunies toutes au-dessous des moulins, elles forment un ruisseau, qui, dans son cours, recevant une source considérable, nommée la *Font-de-l'arbre*, court de vallée en vallée, et de gorge en gorge, arroser et enceindre Clermont. Mais sa pente est si rapide, ses sources sont si élevées au-dessus de la ville, qu'il ne présente presque par-tout que des cascades, ou des nappes blanches d'écume. C'est un spectacle charmant que celui qu'il offre, au moment où, devenu ruisseau, il se précipite dans la gorge profonde qu'il s'est creusée. Arrêté par les roches et les laves que renferme son lit, il gronde, il jaillit, et lance au loin une bruine légère, qui retombant en rosée de chaque côté du vallon, y nourrit une herbe d'un vert et d'une fraîcheur dont on ne

peut avoir l'idée que quand on a vu les vallons d'Auvergne. Des troupeaux répandus sur cette belle verdure, des groupes d'arbres semés çà et là, et qui tantôt cachant le ruisseau, tantôt le laissent entrevoir ou le montrent à découvert ; des points de vue piquans que les yeux aperçoivent en plongeant vers la plaine ; enfin, l'ensemble de ce site, à la fois sauvage et riant ; tout cela donne à ce joli tableau une sorte de vie, et sur-tout un air *d'étrangeté* qui enchante, quand, comme moi, on n'est accoutumé depuis long-tems qu'aux tristes et froides beautés des jardins de la capitale ou de ses environs.

C'est au-dessous du dernier moulin que commence l'aqueduc. Par une pente douce, on y avait conduit une branche du ruisseau, et depuis tant de siècles elle y coule encore comme autrefois. Mais le ruisseau ayant une pente trop rapide, le canal s'en éloignait, et il allait gagner le revers des montagnes que côtoyait l'autre. C'est, comme sur la voie romaine, un mortier entremêlé de fragmens de lave. On dirait une auge creusée et taillée carrément. Elle a vingt pouces de haut ; le couloir en a autant de large, et l'eau y coulait à découvert : le tout

n'est voûté que dans des endroits plus éloignés de la source.

La partie supérieure subsiste encore toute entière dans un espace de six cents pas ; et à quelques portions près qui se sont couvertes d'herbes, qui se sont affaissées ou ont perdu leur aplomb par la poussée des terres, elle est très-bien conservée, et l'on y voit par-tout ses deux bords et son canal. Plus loin, elle entre dans une prairie où on la perd. Là, les alluvions des eaux pluviales l'ont enfouie ; et jusqu'à Clermont, on ne la retrouve plus qu'en quelques endroits (1) ; mais, en disparaissant, elle devient encore utile, et ses eaux qui autrefois allaient au loin abreuver et embellir la capitale d'Auvergne, ont fait naître dans un des plus stériles et des plus horribles cantons de la répu-

---

(1) *L'aqueduc commence au revers de la montagne nommée* Autour; *il va passer sous les murs du ci-devant château de* Villars, *descend dans les bois au dessous de* Prudelle, *traverse la voie romaine, perce dans plusieurs vignobles, revient traverser la voie, et va au faubourg de Chamalière. La partie que j'ai vue dans le bois de* Prudelle *est voûtée, et la voûte est assez haute pour que notre guide ait pu y entrer en rampant.*

blique, une suite de belles prairies qu'elles arrosent. Peut-être même n'est-ce qu'à cet arrosement qu'est due la partie qui subsite encore de l'aqueduc. Sans l'intérêt qu'ont les propriétaires des prairies à tenir sans cesse son canal libre, il y a long-tems que les atterrissemens des pluies l'eussent enseveli et dérobé aux yeux, comme elles l'ont fait dans tout son cours.

L'aqueduc fut détruit par Thierri, roi d'Austrasie, et fils aîné de Clovis, quand, pour se venger des Clermontois, qui, sur le bruit de sa mort, avaient appelé et reconnu pour leur maître son frère Childebert, il vint ravager leur ville et ses environs. Les habitans, hors d'état, par le désastre où ils se trouvèrent réduits, de fournir aux dépenses qu'exigeait la réparation d'un pareil ouvrage, amenèrent dans leurs murs, par des conduites en bois, d'autres eaux plus voisines, dont j'aurai occasion de parler; et ce sont celles qu'on y boit encore aujourd'hui. Il n'est resté de l'aqueduc que quelques parties détachées, qui semblent n'avoir été épargnées par le vainqueur que pour éterniser sa vengeance; mais, en voyant les lieux par où l'on a été forcé de faire passer le canal, et la sorte d'inaltérabilité qu'il a conservée pendant tant

de siècles, on songe à ces constructions romaines, si différentes des nôtres ; et l'on est saisi de respect pour ce peuple qui, grand et magnifique jusques dans les plus petites choses, semblait vouloir assurer au moindre de ses monumens l'éternelle durée de son nom et de son empire.

Après tout, si jamais pays eut des matériaux capables de former une construction inaltérable, c'est sans contredit l'Auvergne. L'Italie se vante de trouver dans les environs du Vésuve, et sur-tout auprès de Pouzzol, ce sable volcanique et argilleux que du nom de cette ville elle a nommé *pouzzolane* ; elle se vante de posséder cette grenaille ou ce gravier de volcan auquel elle a donné le nom de *lapillo* ; et c'est avec l'une ou l'autre de ces deux substances qu'elle forme ce ciment si renommé, qui presqu'indestructible est inaltérable au milieu des eaux.

Ce que donne à l'Italie l'un de ses deux volcans, l'Auvergne peut le tirer de ses montagnes ; presque toutes ayant été volcanisées, presque toutes ont eu de la pouzzolane et du lapillo ; la plupart en offrent encore des masses incommensurables. De tout tems, les villes et même

les villages qui sont à portée de ces matières, les ont employées pour la confection du mortier de leurs bâtimens ; c'est avec elles qu'ont été construits l'acqueduc et la voie dont je viens de te parler, et on les reconnaît de toutes parts dans le ciment épais dont sont formés ces deux ouvrages.

La voie romaine se trouve, comme je te l'ai déjà dit, dans les environs de Clermont, et par-delà un bourg nommé Chamalière, si voisin de la ville qu'on peut le regarder comme un de ses faubourgs. Elle venait de Lyon, conduisait à Limoges en passant par Clermont, et formait même encore, il y a peu d'années, une partie de cette dernière route. Aujourd'hui, comme c'est un autre chemin qui mène dans le Limousin, la voie n'est plus que celui du hameau de Villars, et l'on a cessé de l'entretenir.

C'était probablement au bas du village de Cournon, et vis-à-vis celui du Grand-Pérignat, que la voie traversait l'Allier pour conduire à Lyon ; au moins il y avait jadis un pont en cet endroit. Au tems des basses eaux, on voit encore les vestiges d'une de ses piles ; et le bac qu'on lui a substitué, depuis qu'il n'existe plus,

prouve qu'anciennement une route y passait ; mais ce qui le prouve encore plus, c'est une de ces pierres que les Romains, pour la commodité des voyageurs, plantaient de mille en mille pas sur leurs grands chemins, et que, par cette raison, ils appelaient pierres milliaires.

Celle-ci a été trouvée au Grand-Pérignat. Un événement de bâtisse l'ayant déplacée du lieu où elle était, le seigneur du village la fit enlever et transporter dans sa cour où je l'ai vue ; elle porte, en l'honneur de Trajan, une inscription dont le tems a effacé ou altéré quelques lettres, et sur-tout celles qui commencent et qui finissent les lignes. Le citoyen Pérignat, pour en rendre les caracteres plus sensibles, les fit noircir avec une poudre de charbon mouillée. Je pourrais te la donner ici telle que je l'ai lue chez lui à la vue simple ; je préfère de la transcrire, comme la lui a fait lire son opération.

I. CAES DIVI TR:IANI :ARTHICI FL
DIVI N:RVAE NE :RAIANUS HADRI:::

C'est-à-dire,

IMPERATOR CÆSAR, DIVI TRAJANI PARTHICI FILIUS, DIVI NERVÆ NEPOS, TRAJANUS HADRIANUS.

Audigier parle d'une autre pierre milliaire qu'on voit au village de la Perche près Billon, et qui marque qu'il y avait 21,000 pas depuis ce lieu jusqu'à *Augusto-Nemetum* (Clermont). La voici :

T. CLAUD. DRUS. F. CÆS. AUG. GER. PONT. MAX. TRIB. POTEST. V. IMP XI. P. P. COS. III. DESIG. IV. AUG. M. P. XXI.

C'est-à-dire,

TIBERIUS CLAUDIUS, DRUSI FILIUS, CÆSAR AUGUSTUS, GERMANICUS, PONTIFEX MAXIMUS, TRIBUNITIA POTESTATE QUINQUIES, IMPERATOR UNDECIES, PATER PATRIÆ, CONSUL TERTIUM, CONSUL DESIGNATUS QUARTUM, AUGUSTO-NEMETO MILLIA PASSUUM VIGINTI ET UNUM.

LETTRE III.

Suite des anciens Monumens d'Auvergne. Médailles, Antiquités, Tombeaux, Sarcophages.

Quoiqu'on trouve assez fréquemment des médailles dans la Limagne, et qu'il soit prouvé par là que cette partie de l'Auvergne a été autrefois, comme elle l'est encore aujourd'hui, la plus riche et la plus peuplée, cependant je ne croirais point, mon ami, devoir te parler de ces monnaies, qu'on rencontre également dans tous nos départemens, et qui ne sont point particulières à celui-ci. Je remarquerai seulement qu'ici comme ailleurs, à peine trouvées elles sont détruites, parce que ce sont presque toujours des paysans qui les découvrent. Quant à celles de moyen bronze, l'usage de ces gens est d'en écraser les figures avec un marteau, et de les faire ensuite circuler dans le commerce pour des sous; sont-elles au contraire de métaux précieux? ils cherchent à s'en défaire auprès de quelque orfévre, et l'orfévre ignare qui ne voit là que de l'or ou de l'argent, les met aussitôt au creuset. Il y a peu d'années

qu'un changeur de Clermont, mort à présent, avouait que depuis qu'il exerçait sa profession, il en avait mis à la fonte pour plus de deux mille écus, valeur du métal. La personne à qui il fesait cette humble confession et qui me l'a répétée, n'est qu'un homme de lettres, et son cœur saignait encore en me la racontant. Qu'aurait-il dit, bon Dieu, s'il eût été antiquaire!

Cet autodafé d'ignorance m'en rappelle un autre de superstition et de bétise, arrivé, il y a une quarantaine d'années, dans les environs de Riom.

Riom avait un chapitre qui portait le titre de St.-Amable, et dont le principal revenu était dans un lieu voisin nommé Céreix. Le chanoine chargé des affaires du chapitre fesait travailler à Céreix et creuser quelques fondemens, quand tout-à-coup on trouva dans les fouilles une statue de femme. Alors grande rumeur chez les érudits de Riom, et tous de prétendre, d'après Grégoire de Tours, qu'avant l'introduction du christianisme dans l'Auvergne, Cérès avait un temple en ce lieu. Selon eux, c'était le culte de cette divinité qui avait fait donner au village son nom de Céreix, et ils ne doutaient pas que la statue trouvée ne fût celle

de la déesse des moissons. Hélas! leur joie ne dura guère; l'imbécille chanoine avait craint apparemment qu'un monument d'idolâtrie, jadis adoré, ne le fût encore, et sa main dévote l'avait mis en pièces.

Il n'est pas rare non plus de trouver dans ce canton de Limagne, et plus encore à Clermont et dans son voisinage, des fragmens et des vases d'une terre rouge fort fine et fort agréable à l'œil. Long-tems on avait ignoré d'où venait toute cette vaisselle si abondante et si jolie; on la croyait étrangère à l'Auvergne, et rien ne fesait soupçonner qu'elle y eût été fabriquée.

Le hasard en fournit la preuve, il y a douze à quinze ans, et la manufacture fut trouvée à six lieues de Clermont, par-delà l'Allier, dans la Limagne, près de Ligones. L'atelier était formé de 70 à 80 fourneaux, un peu plus grands que les plus forts fourneaux de chimie, et qui, à leur extrémité supérieure, avaient, pour cheminée, un tuyau rond et vertical, enfermé dans un autre de même forme, mais séparé du premier par une couche d'argile. On trouva là beaucoup de vases brisés, quelques-uns d'entiers, plusieurs moules de formes diverses, et

nombre de pains ronds d'argile préparés pour la roue du potier. Ces tourteaux avaient une marque à l'une de leurs surfaces : c'était celle de l'ouvrier ; et comme l'atelier, sans doute, avait plusieurs entrepreneurs, les marques aussi étaient différentes.

L'argile qu'on employait a un grain si fin, elle est si légère et s'égrène si facilement sous l'ongle, qu'on dirait du tripoli. La pâte des vases est d'un très-beau rouge, et ressemble à celle de certains vases étrusques qu'on voit dans les cabinets. Il en subsiste quelques-uns d'entiers ; mais, ce que je dois remarquer ici, c'est que ces vases ont une forme élégante ; c'est qu'ils sont ornés de reliefs charmans ; c'est que, malgré leur grande vétusté, ils offrent encore un vernis brillant qui étonne par sa fraîcheur (1). Ah ! si ces morceaux précieux avoient été trouvés dans quelque masure de Grèce ou d'Italie... Mais on les a découverts en Auvergne ; peuvent-

(1) La ci-devant académie de Clermont en possède un dont les reliefs représentent une bacchanale ; j'en ai vu, chez le citoyen Mossier, des fragmens qui offrent une priapée. Ce savant a aussi plusieurs pièces intéressantes de la manufacture ; un moule, des tourteaux, des lampes sépulchrales, etc.

ils avoir quelque mérite aux yeux d'un antiquaire?

Au nord de Céreix est un bourg nommé Artonne, célèbre aujourd'hui par ses fruits, et qui, situé à mi-côte, bâti en amphithéâtre et entouré de vergers, offre une des vues les plus riantes de l'Auvergne, si de la plaine tu regardes le bourg ; ou l'une des plus magnifiques, si du bourg tu considères la plaine. On assure dans le pays qu'au tems des Romains, ce joli village fut une ville florissante. Comme Céreix, il prétend à la gloire d'avoir jadis été payen ; et c'est, selon lui, d'après un autel célèbre, élevé dans son enceinte à Jupiter tonnant, que s'est formé, par corruption, son nom d'Artonne, *ara tonantis*.

En n'attachant à une pareille étymologie que la valeur qu'elle mérite, voici un fait qui prouve qu'Artonne peut se glorifier, en effet, d'une antiquité reculée ; si cependant c'est une gloire d'avoir existé long-tems, lorsqu'on a vécu sans éclat et vieilli sans honneur.

En 1782, le cit. Ogier, ordonnant et dirigeant quelques travaux dans un lieu nommé les Forges, trouva plusieurs cadavres, avec des médailles, des vases de cette terre fine et rouge mentionnée

mentionnée ci-dessus et plusieurs urnes, dont une d'un gris bleuâtre et parfaitement conservée. On découvrit aussi les fondemens de deux murs; ce qui semblerait annoncer qu'il y avait là, ou une maison de campagne, ou un petit temple, ou le tombeau de quelque famille illustre. Des fouilles plus considérables eussent pu occasionner des découvertes qui auraient instruit davantage; on ne les fit point. Les médailles, si elles étaient romaines, pouvaient indiquer le tems où le bâtiment avait existé. J'ai demandé au citoyen Ogier, quels empereurs elles représentaient; il les avait données, et n'a pu me satisfaire sur mes questions.

Deux ans auparavant, d'autres fouilles lui avaient procurées dans un de ses domaines, à l'ouest d'Artonne, une découverte d'un genre nouveau et bien autrement importante. Il faisait là étêter une roche qui pouvait avoir quatre pieds de haut. Quand les ouvriers en eurent abattu la crête, ils furent fort étonnés de voir un tombeau qui renfermait sept cadavres. En effet, on avait jadis creusé la roche pour cette destination; l'ouverture avait été fermée en-dessus par de grandes pierres plates; et le tems, en recouvrant le tout d'un peu de terre, y

avait fait croître quelques arbustes. Il ne restait des corps que les principaux ossemens et le crâne ; et tous avaient été déposés là enchaînés. On vit même, pendant quelque tems, la forme des chaînes ; mais elles étaient tellement rongées par la rouille, que bientôt l'action de l'air les fit tomber en poussière. La seule partie qui en subsista fut la menotte du poignet ; encore celle-ci, rouillée comme tout le reste, se trouvait-elle réduite à la grosseur d'un fil d'archal.

Or maintenant, à qui jadis appartinrent ces cadavres ? Furent-ils ceux de captifs sacrifiés à la vengeance d'un vainqueur ? Fût-ce des victimes immolées à quelque divinité du pays ; ou des esclaves qui, selon la coutume des Gaulois et d'autres peuples barbares, avaient été inhumés près de leurs maîtres morts, pour aller le servir dans ce qu'on appelait l'autre monde ?

Tout ce que je peux présumer d'après leurs chaînes, c'est qu'ils avaient été enfouis là vivans. Pour pouvoir hasarder sur ce monument d'horreur quelques conjectures vraisemblables, il faudrait avoir vu le tombeau à l'instant de son ouverture. L'homme qui veut rendre compte d'un objet qu'il croit intéressant, porte, à l'exami-

ner, toute l'attention dont il est capable, et toutes les lumières dont il jouit. Que peut-il dire, quand il ne lui est donné d'en parler qu'après plusieurs années, et d'après le témoignage de gens qui, n'ayant pas eu le même intérêt à tout voir, doivent nécessairement n'avoir pas tout vu (1)?

Après cette découverte, je ne sais si je dois te parler d'un cercueil en terre cuite, qui fut trouvé également en 1780, près de Vic-le Comte et au bord de l'Allier, sur un petit tertre que bêchaient deux paysans. Le citoyen Monnet, alors chanoine de la Ste.-Chapelle de Vic et frère du naturaliste de ce nom, m'a conté qu'ayant été instruit du fait, il courut aussi-tôt pour l'examiner; mais quand il arriva, les deux rustres avaient déjà tout brisé; il ne

(1) En 1782 et 1783, on a découvert près de Bort-Saint-Georges, dans le pays de Combrailles au nord-ouest d'Artonne, quelques restes de bâtimens antiques, dans lesquels étaient des vases, des statues, des médailles, des débris d'ossemens, deux squelettes et un massif en maçonnerie qui probablement était un autel, et qui, creusé dans le milieu, contenait encore des cendres, du charbon et des restes d'ossemens noircis et à demi-brûlés.

vit que des ossemens desséchés, et se contenta de mesurer cette étrange bière, laquelle avait, m'a-t-il dit, cinq pieds et demi de long sur deux pouces d'épais.

Comme rien n'indique en quel siècle elle fut déposée là; et comme, au tems des croisades, il exista sur le tertre un hôpital de Lépreux, on peut, avec vraisemblance, la supposer moderne, et croire qu'elle fut employée pour quelque personnage de distinction qui mourut lépreux, ou qui, bienfaiteur de la léproserie, demanda, par dévotion, à y être inhumé. L'épaisseur qu'on donna à sa bière, la matière dont on choisit de la former, annoncent, ce semble, combien on mettait d'intérêt à la conservation de ses dernières dépouilles.

Il est vraisemblable encore que ce n'était, ainsi que les sarcophages ordinaires, qu'un coffre oblong, dans lequel s'emboîtait un couvercle, et que si les paysans la cassèrent pour voir ce qu'elle renfermait, c'est qu'apparemment les jointures du couvercle se trouvant remplies de terre, elles n'étaient plus visibles. Autrement, et pour faire le cercüeil d'une seule pièce, il eût fallu, après y avoir déposé le corps, le luter d'argile nouvelle, puis le remettre au feu, pour

cuire celle-ci : ce qui présente une opération dont l'idée seule fait horreur.

Les anciens, quand ils ne voulaient pas consumer un mort sur le bûcher, employaient, pour sa sépulture, des bières semblables, mais en pierre ou en marbre ; et ils avaient donné à ces tombeaux le nom de sarcophages. Le tems qui quelquefois respecte dans un endroit ce qu'il détruit ailleurs, a conservé plusieurs de ces sarcophages dans nos différens départemens, où on les admire encore pour la beauté de leurs formes et la richesse de leurs ornemens. Tel est spécialement celui de Reims, tant vanté dans l'encyclopédie, et dans beaucoup d'autres ouvrages. Tel est celui de la ci-devant cathédrale de Clermont, qui n'est point connu, et dont, pour cette raison même, je vais te parler, parce qu'il mérite de l'être.

Celui-ci est un bloc de marbre, haut de deux pieds, large de trois et demi sur sa plus grande face, et de vingt pouces sur la plus petite. Au dehors, il est orné de bas-reliefs, assez bien conservés, qui, si l'on en juge par les habillemens, représentent des personnages romains, douze hommes, un enfant et deux femmes. A l'une des extrémités de la face antérieure,

et au bord de l'angle qu'elle forme, on remarque un temple, dans lequel est une Isis, enveloppée de bandelettes depuis le cou jusqu'aux pieds. L'une des femmes est prosternée aux pieds d'un des hommes, et elle a l'air de le supplier.

Si l'on en croit ces sortes de savans que rien n'embarrasse, qui ne doutent de rien et savent tout expliquer, cette femme est une vestale coupable, qui, condamnée à mort pour avoir laissé éteindre le feu sacré, demande sa grace; car, selon eux, Isis et Vesta n'étaient à Rome qu'une seule et même divinité.

Les objets que représentent les deux petites faces sont étrangers au sujet de celle-ci, et beaucoup plus grossièrement sculptés. C'est, d'un côté, une femme qui puise de l'eau dans un puits; et de l'autre, trois hommes, dont le premier tient son cheval par la bride, tandis que le second s'agenouille devant lui, et que le troisième le regarde, monté sur un arbre.

Quant à la quatrième face, on m'a certifié qu'elle a des bas reliefs, ainsi que les trois autres; mais, comme on l'a enchâssée dans le mur, et qu'elle y est cachée, on ne peut voir ce qu'ils représentent.

Parmi ces antiquaires dont le délire religieux adore tout ce que le tems nous a conservé des Grecs et des Romains, j'en connais qui frémiront de colère, en lisant ici l'outrage fait à un morceau qu'ils eussent voulu voir conserver avec le plus grand respect. Mais, à coup sûr, leur humeur cessera, quand je leur dirai que par une métamorphose bien singulière, ce monument payen qui représente probablement un mystère d'Isis, et qui jadis renferma le cadavre de quelque idolâtre auvergnat ou romain, devint, dans l'église cathédrale, un monument sacré, destiné au mystère réputé le plus saint de la religion romaine. Sans sa forme, on l'eût probablement détruit et mis en pièces, il y a longtems. Heureusement, il exista une circonstance où l'on eut besoin d'un autel. On trouva que le sarcophage pouvait en faire un, en l'élevant sur un socle. En conséquence, il fut placé dans la chapelle appelée du St.-Esprit; et quand je le vis, on y disait journellement la messe. De pareilles sottises excitent à la fois le rire et la pitié. Mais heureux auraient été les hommes, si leurs religions n'avaient produit que des sottises!

A cette notice des tombeaux antiques d'Auvergne, je dois ajouter la description de celui

qu'on trouva, il y a une trentaine d'années, à trois lieues nord-est de Clermont. Celui-ci n'avait de curieux que le corps qu'il renfermait : et néanmoins sa découverte fit, dans le tems, beaucoup d'éclat, parce que ce corps était une momie. L'objet exigeant quelqu'étendue dans les détails, j'en ferai la matière d'une autre lettre.

LETTRE IV.

Momie trouvée aux Martres.

Nous ignorons quelle étrange catastrophe ou quelle succession d'événemens insensibles, a, dans nos climats, enfoui ou caché sous la terre la plupart des monumens qu'autrefois on avait construits à sa surface; mais nous savons que quand le hasard nous en fait retrouver quelqu'un, c'est presque toujours au travail d'un laboureur ou aux fouilles d'un ouvrier, que cette découverte est due.

Le 4 février 1756, deux paysans du village des Martres-d'Artier (1), bêchaient une prairie. L'un d'eux ayant enfoncé sa bêche à la profondeur d'un pied, il sentit une pierre sous son instrument, et voulut l'arracher. Mon ami, à quoi tiennent quelquefois les découvertes les plus importantes! Dans tout autre endroit de l'Auvergne, un paysan qui eût rencontré une pierre, l'aurait laissée où elle était, parce qu'il

(1) Ce village est surnommé ainsi, à cause du ruisseau d'Artier, sur le bord duquel il est bâti.

n'en trouve que trop dont il est embarrassé. Autour des Martres, au contraire, elles sont rares ; et celui-ci essaya de l'avoir, pour l'employer un jour. Mais, quand il l'eût un peu déchaussée, et qu'au lieu d'une roche ordinaire, il découvrit une sorte de couvercle fait en toit et terminé par une tablette large de huit pouces, sa joie n'eut plus de bornes. Il crut alors avoir trouvé un trésor, et appelant son compagnon, tous deux, avec l'ardeur que tu peux imaginer, redoublèrent d'efforts.

Une partie de la nuit et les deux jours suivans furent employés sans relâche au travail. Enfin, après beaucoup de peines, le prétendu trésor fut dégagé en entier, et il leur offrit un tombeau, en forme de coffre, qui par sa grandeur et par sa forme même, ne fit qu'enflammer encore plus leurs espérances. Impatiens d'en jouir, et ne pouvant l'enlever à cause de son poids (1), ils le brisent, à coup de pic, par un de ses côtés, et y trouvent un cercueil en plomb, qu'ils croient le trésor, et qu'ils emportent furtivement chez eux pour l'ouvrir. Vingt-quatre

(1) Il avait sept pieds de long, cinq pieds trois pouces de haut, et trente-deux pouces de large.

heures après, ils le reportent, avec son mort, dans le tombeau ; et sans rien dire de ce double transport, ils annoncent leur trouvaille, qui bientôt attira, de plusieurs lieues à la ronde, une foule de curieux.

Le tombeau n'avait rien de remarquable. C'était une pierre grise et poreuse, fort grossièrement taillée, sans inscription, sans ornement ni figure. Le cercueil, ainsi que le tombeau, était composé de deux pièces qui s'emboîtaient l'une dans l'autre ; mais ce cercueil avait deux fentes dont on ne put deviner la destination. Elles étaient larges d'environ deux pouces, se trouvaient remplies d'une sorte de bourre, et répondaient, l'une à la bouche, l'autre à l'estomac du mort.

Ce mort était un enfant de dix à douze ans, embaumé avec art, mais si frais et si parfaitement conservé qu'on ne pouvait s'empêcher de l'admirer.

Dans tous les siècles et chez toutes les nations, l'homme, par un motif bien respectable de tendresse, s'est fait une étude, ainsi qu'un devoir, de conserver les derniers restes des personnes qui lui étaient chères. Quelques peuples y sont parvenus en partie, en les embaumant,

et tels ont été les Egyptiens, les Péruviens, les Guanches, et les Juifs instruits par les Egyptiens. Mais cet art de l'embaumement, à Memphis même, où il fut poussé le plus loin, était bien éloigné encore de sa perfection. Là, il consistait à dessécher, par un sel caustique, les liqueurs du cadavre, et à détruire ainsi en lui ce principe d'humidité, sans lequel il n'y a, dans le règne animal et végétal, ni pourriture, ni décomposition.

Pour opérer ce désséchement, les embaumeurs Egytiens enlevaient d'abord les viscères, par une incision au côté; et le cerveau, par une ouverture faite à la boîte osseuse du crâne, à travers les narines. Ils remplissaient ensuite le ventre, la tête et la poitrine, de matières balsamiques et bitumineuses; puis, après avoir lavé le corps, ils le salaient dans le natrum. Ce sel alkali ayant la propriété de s'unir aux graisses, aux huiles et aux liqueurs limphatiques, il les détruisait, en les absorbant et en se combinant avec elles, et faisait sur les chairs ce que fait la chaux sur un cuir qu'on veut tanner (1).

(1) Au *museum* de Londres est une momie dont les os sont noirs et ont été entièrement brûlés par l'ac-

Mais bientôt cette propriété d'absorption devenait nuisible, parce que le natrum ayant également celle d'attirer l'humidité extérieure de l'atmosphère, il eût, par là, reporté sur le corps le principe de corruption qu'il y avait détruit. Il fallait donc le détruire lui-même à son tour; et c'est ce qu'on opérait en lavant le mort, en le faisant sécher à l'air, et en appliquant sur lui des bandelettes, enduites de la matière embaumante, lesquelles l'enveloppaient tout entier, et le défendaient de l'action de l'atmosphère. On lui croisait ensuite les bras sur la poitrine, on rapprochait ses jambes, et on l'emmaillottait de nouveau avec des bandes plus larges qui lui formaient une seconde enveloppe.

Tels étaient les procédés égyptiens; mais d'après ces procédés, il est aisé de voir que dans cette contrée une momie n'était qu'un squelette, revêtu d'une peau noire et tannée; comme elle n'est pour nous aujourd'hui qu'un spectacle d'horreur, et l'image la plus hideuse qu'on puisse offrir de la mort.

---

tion trop vive de l'alkali; ce qui a fait dire à Grew que les Egyptiens fesaient cuire les corps dans une chaudière avec du pissaphalte.

Ce n'est qu'en Auvergne qu'on a su vraîment embaumer un corps. De toutes les momies connues, il n'y a peut-être eu que celle des Martres, qui toute entière et sans mutilation aucune, eût conservé néanmoins cette fraîcheur et cet air de vie, que le sommeil seul peut laisser, et que la mort enlève toujours.

On n'a pu me dire de quoi était composée la matière de son embaumement. Tout ce que j'ai appris, par le procès-verbal qui fut dressé alors, et qu'on inséra dans le *Mercure* (avril 1756), c'est que cette matière n'avait ni amertume ni âcreté; c'est qu'elle annonçait un mélange de différens aromates si parfaitement combinés qu'on ne pouvait en distinguer aucun; enfin, c'est qu'elle était si active et si pénétrante, que quand on l'avait touchée, les mains en gardaient l'odeur pendant quelques jours, même après avoir été lavées plusieurs fois avec de l'eau chaude ou du vinaigre; et qu'après un mois, le tombeau, quoiqu'en plein air, était encore très-odorant.

Les procédés employés pour la conservation de la momie auvergnate se rapprochaient, en quelques points, des préparations égyptiennes.

D'abord, c'était une couche de la matière de

l'embaumement, étendue sur toute la superficie du corps, et qui lui avait donné une petite teinte jaune; puis un lit d'étoupes fort mince; puis une toile très-fine qui enveloppait les étoupes; puis des bandelettes roulées pour contenir la toile. Les pieds et les mains étaient enfermés, à nud, dans des sachets pleins de l'aromate; et la tête, dans une coëffe qu'on crut être une peau préparée. En cet état, le jeune mort ressemblait à un enfant emmailloté, et il n'en paraissait que plus intéressant encore. Pour dernières enveloppes, il avait deux suaires; l'un intérieur, et d'une toile de la plus grande finesse; l'autre extérieur, d'une toile grossière et tissue en forme de natte. Mais tous les linges, ainsi que les bandelettes et les étoupes, étaient imprégnés de la substance aromatique; ce qui me ferait croire qu'on l'avait versée dans le cercueil, après y avoir enfermé le corps; et qu'on s'était servi, pour l'introduire, des deux ouvertures pratiquées à la partie supérieure de la bière, et dont je t'ai parlé ci-dessus.

Quant aux détails moins importans, je te dirai, si tu veux les connaître, que le jeune homme ne portait point le signe de la circoncision, et que par conséquent il n'était ni maho-

métan ni juif; qu'on l'avait inhumé, les pieds vers l'occident, et les mains étendues le long du corps; que sa tête était grosse, son front entièrement chauve, ses cheveux chatain-bruns et longs d'environ deux pouces; enfin, qu'au haut de la tête, on avait pratiqué une incision et soulevé la peau, comme pour introduire de l'aromate dans le crâne. Mais ce crâne n'ayant point été ouvert, on n'a point su si la matière y avait pénétré, et en quel état se trouvait le cerveau. Du reste, les dents, les oreilles, la langue et toutes les parties du visage n'avaient pas subi la moindre altération. Les lèvres étaient fraîches et vermeilles; les mains, blanches et potelées; les yeux enfin, chose plus étonnante encore! les yeux qu'on aurait cru devoir être éteints et oblitérés, conservaient le brillant et la vivacité qu'ils ont dans l'homme vivant.

Toutes les articulations étaient flexibles, et elles obéissaient au mouvement qu'on voulait leur imprimer. Les doigts avaient même assez de ressort pour se restituer dans leur position, lorsqu'on les pliait; il n'y avait de roide que l'articulation du pied. Cependant, les gens instruits en anatomie, remarquèrent avec surprise que les os des jambes et ceux de l'avant-bras,

étaient

étaient mous, et qu'on les courbait assez facilement ; quoique tous les autres os , et particulièrement le crâne, eussent gardé leur dureté. Un chirurgien ayant eu l'indiscrétion de donner un coup de bistouri dans la région de l'estomac ; puis ayant introduit le doigt par l'ouverture , pour s'assurer de l'état , tant du diaphragme que des viscères du bas-ventre, il sentit l'un tendu et souple , et les autres élastiques et entiers , comme dans un cadavre frais. Si, par cette ouverture, on soulevait le sternum , il se prêtait au mouvement, et s'abaissait ensuite , en fesant l'office de soufflet.

Cette élasticité si étonnante prouve , ainsi que je l'ai déjà dit, combien la préparation de la momie auvergnate était supérieure à celle des momies égyptiennes. Là, point de dessiccation par un alkali ; le corps avait été conservé avec toutes ses liqueurs, et par conséquent avec son principe de corruption. On n'en avait pas même enlevé les intestins, comme en Egypte ; ils subsistaient dans leur intégrité, et avec tout leur ressort ; en sorte que si l'on soufflait dans leur capacité, on les fesait gonfler à l'instant. Le procès-verbal assure qu'ils paraissaient enduits , au dedans et au dehors, d'une matière qui les

rendait transparens ; et que cette matière fut jugée différente de celle du corps, parce qu'elle était beaucoup plus claire. Il ajoute que, comme on n'aperçut aucune incision sur la peau, on soupçonna que la liqueur avait été injectée par l'anus. Mais probablement on ne porta point, à l'examen des ouvertures, assez d'attention ; car il semble impossible qu'on ait pu préserver de corruption les viscères, si l'on n'avoit introduit dans la capacité du tronc, une liqueur conservatrice ; et elle y fut introduite sans doute, puisque les intestins en étaient enduits au dehors.

Tant de phénomènes, véritablement extraordinaires, devaient paraître au peuple bien surnaturels ; et ils lui parurent tels en effet. Les paysans des Martres ne doutèrent pas qu'un corps conservé aussi miraculeusement ne fût celui d'un saint ; ils le transportèrent dans leur église, sonnèrent les cloches et firent toutes les folies que tu peux imaginer.

Encore, s'ils s'en fussent tenus à des folies ! mais dans leur superstition barbare, ils enlevèrent, comme relique, l'aromate de la momie ; ils déchirèrent ses bandelettes et ses enveloppes, lui coupèrent la peau du front, lui arrachèrent

les dents antérieures, et la défigurèrent presque autant que s'ils eussent résolus de la détruire.

Instruit de ces extravagances superstitieuses, l'évêque de Clermont se crut, par devoir, obligé de les arrêter. Ce prélat était le successeur de Massillon... Mais, avant de te dire ce qu'ordonna le successeur, permets que je te raconte l'aventure qu'occasionna dans la métropole de la République, il y a une vingtaine d'années, certaine autre momie qui venait du Caire.

Le voyageur à qui elle appartenait était de retour en France, et il la fesait venir à Paris, bien encaissée. Arrivée aux barrières, les commis fouillent la caisse; ils voient, avec grand scandale, un cadavre, et ne doutent pas que ce ne soit celui d'un homme assassiné, dont on a voulu se débarrasser, en l'envoyant ainsi au loin sous une fausse adresse. A l'instant, ils appellent un commissaire. Celui-ci arrive; il confirme l'homicide; et, à son tour, mande un chirurgien qui, aussi honteusement ignorant qu'eux, mais bien autrement inexcusable, dresse, sur l'état de ce cadavre noir, un procès-verbal. Le pis de l'aventure, c'est que pour découvrir par quel genre de mort on l'avait fait périr, il

ouvre, il dépèce la momie, et finit par la gâter entièrement.

Le prélat de Clermont n'avait pas à juger un prétendu assassinat, mais un prétendu saint. Il ordonna que le saint fût inhumé ; et en effet, on l'inhuma.

C'en était fait de ce reste unique d'un art précieux, si la sénéchaussée de Riom, dans le ressort de laquelle se trouvait le village des Martres, n'eût ordonné, à son tour, l'exhumation. La momie fut transportée à Riom, et déposée dans l'hôpital-général de cette ville ; où, pour la défendre de l'action de l'air, on lui construisit une boîte garnie de vitraux. Le dessein du tribunal était d'en faire un objet de curiosité, en l'exposant à l'admiration des étrangers ; et de procurer ainsi quelques aumônes à l'hôpital. Mais sur ces entrefaites, arriva de Versailles un ordre de l'envoyer à Paris au cabinet d'histoire naturelle : elle y est aujourd'hui ; mais noircie, desséchée, raccornie, et tellement altérée par tout ce qu'elle a souffert, que ceux qui l'ont vue dans le tems, ne peuvent plus la reconnaître. (1)

---

(1) Lorsqu'elle fut portée à Riom, elle était déjà raccourcie de trois pouces.

On n'a point su, et l'on ne saura jamais ce que contenait le cercueil au moment où les paysans l'ouvrirent. En vain, on leur offrit le quadruple de ce qu'ils avaient trouvé; l'appréhension d'être, ou dupes, ou punis, leur fit obstinément garder le silence; et ils persistèrent toujours à dire que n'ayant vu qu'un cadavre, ils l'avaient laissé en place.

Cependant il fut prouvé, par des témoins, que le corps, avec son cercueil, était resté chez eux pendant vingt-quatre heures. Il fut prouvé que la femme de l'un d'eux était allée secrètement chercher une marchande, pour lui vendre quelques effets; et que la marchande s'étant rendue chez elle, dans l'intention de les examiner, celle-ci ne put les lui montrer, pour l'instant, parce que son mari venait de sortir avec la clé du coffre où ils se trouvaient.

Je ne doute point que si l'on avait enfermé séparément et les deux paysans et la femme, on n'eût réussi, en les questionnant l'un après l'autre avec adresse, à les faire couper dans leurs réponses, et à tirer d'eux la vérité. Mais ce moyen si simple, on ne s'avisa point de l'employer. Peut-être, au reste, la prairie con-

tient-elle quelqu'autre tombeau; et quoique, dans le tems, personne n'ait tenté de s'en assurer, on le peut encore aujourd'hui; pourvu néanmoins qu'on prenne d'avance, contre le pillage, certaines précautions qu'on ne prit pas alors.

Ce qui étonne particulièrement dans cette aventure, est le lieu où se trouva ce monument. Rien d'apparent; rien qui l'annonçât. A vingt-quatre pas, vers le nord, un grand chemin; à vingt-six, vers le sud, le ruisseau de l'Artier. L'endroit était même si bas et si humide, que quand le tombeau fut enlevé, la place qu'il laissa se remplit d'eau; et ce fait, je le tiens de personnes très-dignes de foi, qui en furent témoins. Assurément il est impossible qu'on ait choisi un emplacement pareil, pour déposer un corps, à la conservation duquel on attachait tant d'importance. Sans doute, l'Artier alors en était fort éloigné. Avec le tems, le ruisseau aura changé de cours; il se sera rapproché du tombeau; et, tant par ses atterrissemens que par ceux des eaux qui venaient se mêler avec les siennes, il l'aura couvert et enfoui.

Mais d'un autre côté, quel prodige a pu conserver si long-tems et si bien, la momie, dans ce terrein humide, où un tombeau, qui avait sept pieds de hauteur, a fini par être ca-

ché en entier sous un pied de terre ? Que penser de ce suaire tissu en forme de natte ; de cette jeune tête qui n'avait de cheveux que par derrière ; de ces os flexibles ; enfin, de ces pieds et de ces mains, soignés d'une façon si particulière ? Le cadavre n'a point été apporté là d'un pays étranger ; quelle cause l'eût placé, de préférence, dans ce champ désert ? et d'ailleurs est-il sur la terre un peuple qui ait possédé, à ce point de perfection, l'art de l'embaumement ? Mais en même tems, si ce bel art fut une invention gauloise, comment donc s'est-il perdu ? Pourquoi jusqu'ici n'en a-t-on trouvé encore qu'un seul monument dans toute la France ? et pourquoi ce monument existait-il en Auvergne ?

Pour moi, je ne saurais trop applaudir au zèle éclairé du tribunal de Riom, qui nous l'a rendu ; mais aussi je regrette, puisqu'il faut l'avouer, qu'ayant pu en recouvrer d'autres peut-être ou dans la prairie ou dans les environs, le tribunal n'ait pas eu la sagesse d'ordonner des fouilles nouvelles. Je regrette surtout qu'ayant pu demander à quelque chimiste célèbre l'analyse de l'aromate, il ne se soit pas fait restituer ce qui en avait été volé. Rouelle

existait alors. Cinq ans auparavant, cet homme habile avait donné, sur l'embaumement des Egyptiens, un mémoire digne de son nom; et dans ce mémoire, il annonçait avoir analysé la matière embaumante de six momies. Avec quel plaisir il eût travaillé sur celle d'Auvergne, et fait ses efforts pour en deviner le secret!

En effet, quel art est plus digne de nos recherches que celui qui, préservant un corps de cette destruction à laquelle la nature le condamne, le maintiendrait, en quelque sorte, dans un sommeil éternel, et lui laisserait encore cette moitié de la vie, lorsqu'elle veut la lui ôter toute entière! Depuis long-tems, l'histoire naturelle et l'anatomie cherchent des procédés sûrs, pour conserver dans leurs cabinets ces morts et ces animaux, l'objet de leurs études et l'une de leurs richesses. Nous mêmes n'avons-nous pas l'orgueil de léguer à notre postérité les traits des grands-hommes qui ont été nos contemporains! Eh bien, retrouvons l'embaumement de la momie d'Auvergne; cherchons à le perfectionner encore; et alors nous rendrons ces hommes vraiment immortels. Ce ne sera plus du marbre ou du bronze que

nous transmettrons à nos neveux ; ce sera le héros lui-même tout entier ; ce sera la femme célèbre, avec le genre de beauté que lui laissa la mort ; l'homme de génie avec les principaux traits qui le distinguèrent. Ils seront pour nous ce qu'est une plante dans l'herbier du botaniste : à cette différence près, que l'embaumement les fixera pour jamais dans l'état où il les aura reçus, tandis que le naturaliste ne parvient à conserver son végétal qu'en le desséchant, en le dénaturant, en altérant sa couleur et ses formes.

Si l'aspect d'une statue, souvent infidèle, nous imprime un respect involontaire, quels transports eût donc excités en nous le muséum, qui sous le règne des rois nous aurait montré Duguesclin, Bayard, Dunois, Turenne, Vauban, Catinat, Fénélon, Sully, Corneille, Molière, Buffon, Vincent-de-Paule, etc., s'offrant eux mêmes et réellement à nos regards ; qui nous eût donné de voir et de contempler Diane de Poitiers, Agnès Sorel, Gabrielle d'Estrées, la Vallière, etc. ; qui aujourd'hui enfin présenterait à notre vénération Rousseau, Voltaire, Fabre, et tous ces hommes célèbres dont les écrits sublimes ou la mort héroïque ont si bien mérité de la reconnaissance des Français libres ;

Les dieux de l'antiquité étaient censés habiter l'Olimpe; mais sur la terre on leur avait construit des Panthéons, où ils étaient tous adorés à la fois. Notre Olimpe à nous, notre Panthéon, seraient cette belle galerie du Louvre, destinée en partie aux statues de nos grands-hommes; et qui désormais, au lieu de statues, n'offrirait plus que ces personnages eux-mêmes, rendus par notre art, éternels comme leurs noms.

Hélas! si, d'après ce qui est arrivé, on peut présumer ce qui arrivera encore, les vœux que je fais ici pour notre gloire nationale, ne seront guère, je le prévois, que le rêve d'un patriote. A Riom, l'on ne sut faire de la momie qu'un objet de curiosité; à Paris, elle n'a que la même destination. Placée à contre-jour dans le bas d'une armoire, ce n'est qu'en se couchant sur le parquet, qu'on peut l'entrevoir. En pareil cas, Lafontaine eût dit:

> Mettez une pierre à la place;
> Elle servira tout autant.

Moi, je dirai: reportez-la aux Martres; autant vaudrait qu'elle y fût encore.

LETTRE V.

Gergovia; Incertitude sur le lieu où exista cette ville; Opinion de Lancelot, de Pazumot, de Danville; Fouilles faites à ce sujet.

PARMI toutes les antiquités d'Auvergne, l'une des plus importantes à retrouver, si la découverte en était possible, serait son ancienne capitale; cette Gergovia, dont je t'ai déjà parlé, si célèbre dans les *commentaires* de César, et qui, devenue le foyer de la ligue gauloise contre les Romains, fût en vain assiégée par lui, et prouva la première qu'il n'était pas invincible.

Aux yeux du philosophe, rien de plus futile, en apparence, que l'emplacement d'une ville qui fut jadis, et qui n'est plus. Cependant celle-ci, dans les fouilles de ses ruines, pourrait offrir des choses si intéressantes; elle aquit dans les Gaules une telle renommée; et d'ailleurs ces noms de Romains et de César, auxquels elle tient, sont si imposans, que le voyageur

qui vient en Auvergne, ne peut se défendre de s'en occuper. Il voudrait retrouver cette fière cité, qui seule alors brava les armes romaines, et contre laquelle échoua l'habileté du plus fameux capitaine et d'un des plus grands hommes de l'antiquité.

Gergovia est le fait dont vous entretiennent, de préférence, et les académiciens de Clermont, et les Clermontois eux-mêmes. Fiers d'aïeux qui ont repoussé les attaques de Rome, ils ne parlent de leur antique capitale qu'avec complaisance; sorte d'amour-propre, qui ridicule en apparence, parce qu'il place notre mérite hors de nous, cependant est dans le cœur humain, et doit s'excuser chez les peuples qui, comme celui-ci, ayant autrefois joué dans l'histoire un grand rôle, aujourd'hui, comme lui, ne sont plus rien.

Toute cette gloire de Gergovia ne fut qu'un éclair; et la ville, malgré sa résistance brillante, n'en fut pas moins forcée d'ouvrir ses portes à César, quand la prise d'Aléxia entraîna la soumission de toutes les Gaules. On croit qu'alors elle fut détruite. Au moins, depuis ce moment, nul écrivain n'en parle comme d'une ville subsistante. Il n'en reste même aucun ves-

tige, quoiqu'en dise l'auteur du *Gallia christiana*, et beaucoup d'autres; et l'on ignore jusqu'au lieu où elle existait. Les Clermontois, jaloux de l'honneur d'un si bel héritage, la placent sur une des montagnes qui forment le bassin où est bâtie leur ville; et en effet, cette montagne porte, depuis long-tems, le nom de *Gergovia*. (1)

Lancelot a cru cet objet digne de ses recherches; (2) et il en a fait (en 1706) le sujet d'un mémoire, qui fait partie de ceux de l'académie des Belles-Lettres, dont il était membre. Mais ce mémoire se réduit à combattre les prétentions des Clermontois; et l'auteur, sans nous apprendre où était Gergovia, nous dit seulement où elle n'était point.

---

(1) Elle le portait au XIIme. siècle; comme le prouve un mémoire de l'abbé Lebœuf, dont il est mention dans l'*histoire de l'académie des Belles-Lettres*.

(2) Je ne parle pas de ce qu'avant Lancelot, avaient publié, sur la même matière, le fatrassier Syméoni, et ce clermontois, procureur au parlement de Paris, nommé Villevaut. Le premier ne mérite pas l'honneur d'une réfutation; le second n'a donné qu'un plat commentaire de la narration de César.

En 1765, il fut attaqué par un ingénieur-géographe, nommé Pazumot, qui dans une dissertation particulière, entreprit de prouver que l'ancienne capitale d'Auvergne exista réellement sur la montagne, à laquelle elle a donné son nom. Celui-ci, dans son écrit, fait attaquer cette montagne par le côté du sud; et il suit, pas à pas, les différentes opérations du siége, décrites par César.

En effet, la hauteur est non seulement assez vaste pour l'emplacement d'une grande ville; puisqu'en fesant le circuit de son plateau, j'ai compté 4000 pas: mais elle offre encore la plupart des caractères que le général romain attribue à l'ancienne Gergovia; et Lancelot lui-même en convient. Elle a, dans une grande partie de sa circonférence, plusieurs étages, où pouvait camper l'armée de défense, que commandait le général auvergnat: *Vercingentorix, castris prope oppidum in monte positis, separatim singularum civitatum copias collocaverat.* Ses abords sont difficiles; *omnes aditus difficiles habebat.* Sa cîme est plate; *dorsum jugi prope æquum.* Enfin César représente sa montagne comme très-haute (*altissimo monte*); comme ayant, en droite ligne, 1200 pas au-

dessus de la plaine, (*oppidi murus, ab planitie atque initio adscensûs, rectâ regione, si nullus anfractus intercederet, ducentos et mille passus aberat*) ; et Gergovia est élevé de 175 toises au-dessus de la Limagne.

Dix-huit ans après la dissertation de Pazumot, vint à Clermont un anglais, officier-général des armées britanniques. Il voyageait, et avait déjà parcouru une partie de l'Europe. Mais il avait formé un projet singulier ; et ce projet fesait un des principaux motifs de ses voyages : c'était de vérifier, sur les lieux mêmes, les narrations et les détails de tous ces campemens, marches, siéges et batailles qu'on trouve dans les auteurs anciens.

Curieux de savoir si César ne nous avait pas trompés, en nous parlant de son siége de Gergovia, il prit en main les *commentaires*, et la dissertation de Pazumot; alla demander quelques renseignemens au citoyen Cortigier, l'homme qui a le plus étudié les antiquités de Clermont ; et se rendit sur la montagne, pour tout voir et tout examiner par lui-même. Il revint très-satisfait ; avouant qu'il ne différait qu'en quelques points de l'avis de Pazumot : et ce témoignage, rendu par lui, je l'ai vu

dans une lettre de remercîment, qu'il écrivit au citoyen Cortigier.

J'ajouterai ici, en passant, que de tous les historiens anciens, il n'y en avait que deux, dont ce voyageur louât l'exactitude; parce que tous deux ne décrivaient que des lieux qu'ils avaient vus : c'étaient César et Polybe. Il vantait sur-tout César, dont les descriptions s'étaient toujours trouvées, à ses yeux, d'une vérité incroyable, et que jamais il n'avait pu prendre en défaut. Quant aux autres, il les traitait, sur ce point, avec assez de mépris; et particulièrement Tite-Live, auteur, selon lui, très-inexact, feseur de phrases, et qui n'étant pas sorti de son cabinet, parlait, à tort et à travers, d'opérations qu'il connaissait mal, et de lieux qu'il n'avait pas vus.

L'abbé Lebœuf a prononcé affirmativement aussi sur l'emplacement de Gergovia. Après avoir examiné la montagne, il a décidé en faveur de l'opinion des Clermontois; et son jugement est consigné dans les mémoires de l'académie des Belles-Lettres.

Audigier, dans son histoire manuscrite d'Auvergne, pense de même. Caylus, dans ses antiquités, appuye cette assertion. Enfin, si tu désirais

désirais, sur cette question, une autorité plus concluante encore; je te citerais celle de Danville.

Cet homme, dont le témoignage est d'un si grand poids en géographie, et sur-tout dans la géographie de la Gaule, paraît penser, comme les Clermontois, sur Gergovia : au moins, ce qu'il dit de cette ville dans l'article de sa *notice*, est-il employé tout entier à réfuter les objections de Lancelot, et à prouver qu'aucune d'elles n'est fondée. Il est vrai que Danville n'avait point vu la montagne, et qu'il ne parle en ceci que d'après la dissertation de Pazumot. Peut-être, s'il fût venu en Auvergne, eût-il hésité à prononcer.

En effet, si *Gergovia* a, comme je te l'ai dit, quelques-uns des caractères qu'a décrits César, il en est plusieurs aussi qu'on ne lui trouve pas; et telle est, entr'autres, cette colline, parfaitement isolée, voisine de la ville; et dont il raconte qu'il voulut s'emparer, parce qu'étant maître de ce poste, il coupait à l'armée ennemie la communication de l'eau et du fourrage : *erat e regione oppidi collis, sub ipsius radicibus montis, egregiè munitus, atque ex omni parte circumcisus; quem si tene-*

rent nostri, et aquæ magnâ parte et pabulatione liberâ prohibituri hostes videbantur.

A la vérité, on voit, au sud de *Gergovia*, deux monticules isolées (le Crest et Monthon), et un petit torrent, nommé Julias. Mais, outre que les monticules sont à une distance trop considérable pour avoir pu devenir utiles aux assiégeans, ils se trouvent encore beaucoup au-delà du ruisseau; et par conséquent n'étaient nullement propres à en interdire l'approche aux assiégés. La seule colline qui, selon l'expression de l'historien, soit au pied de la montagne, *sub radicibus montis*, et en-deçà du torrent, est celle de Jussat; mais Jussat n'est pas, à beaucoup près, isolé de tous les côtés, *omni ex parte circumcisus*. Il a, vers l'ouest, une pente fort douce; et je demanderai toujours aux Clermontois où est la colline dont parle César: ou, s'ils lui font assiéger la montagne par le côté du Nord, je demanderai où est le ruisseau.

D'ailleurs, si Gergovia existe réellement où ils le croient, ne dut-elle pas subsister encore très-long-tems après César, puisqu'il ne dit pas un mot qui prouve qu'elle ait été détruite. Mais, en supposant même qu'elle l'eût été, est-il vrai-

semblable que la position d'une cité aussi célèbre, et dont le nom devait être si cher, même après sa destruction, ait péri tout-à-coup avec elle ? que les villes voisines, qui durent conserver le souvenir de sa gloire et de ses malheurs, n'aient pas gardé celui de son tombeau ? enfin, que les écrivains auvergnats, des siècles suivans, se soient tus sur une tradition pareille ? Cependant Sidoine-Apollinaire qui fut évêque de Clermont, Grégoire-de-Tours qui naquit dans cette ville ou aux environs, ne disent pas un mot de cet emplacement; quoique l'un et l'autre aient cité beaucoup de lieux du voisinage, et que le premier parle même du siége fait par César.

A ces doutes, ajoute encore que *Gergovia* n'a pas une goutte d'eau ni un seul arbre (1), qu'il est sujet à des vents affreux; et que des hommes, qui avaient à leurs pieds la fertile Limagne, n'ont guère dû choisir, pour leur habitation, un séjour où ils auraient eu à se plaindre de tous les élémens.

(1) En 1788, on a défriché une partie de la montagne; et l'on y a planté quelques arbres, qui presque tous ont péri.

Des divers objets dont pouvait traiter l'académie littéraire de Clermont, celui-ci étant sans contredit et le plus flatteur pour elle et le plus brillant, il n'est point étonnant qu'elle s'en soit occupée. Quelques-uns de ses membres, échauffés par le mémoire de Pazumot, avaient même proposé des fouilles sur la montagne; et en effet, c'était le seul moyen de vérifier si autrefois il y avait eu là une ville. Mais il fallait trouver quelqu'un qui voulût prendre sur lui les frais des travaux; et l'académie renonçait à cet honneur. Enfin, un Latour-d'Auvergne, à qui l'on proposa l'entreprise, s'en étant généreusement chargé, en 1765 les fouilles commencèrent; et un académicien voulut bien les diriger.

Tu devines sans peine tout ce que dut produire dans Clermont un pareil événement. Que de conjectures! que de propos! quelle fermentation des esprits! Pour le coup, c'était la montagne de la fable; et celle-ci allait accoucher d'une ville. Or devine ce qu'on y trouva........ un cabinet, une cave et une citerne.

La tradition portait que, très-anciennement il y avait eu là un château. La plupart des

montagnes d'Auvergne, et sur-tout celles qui sont escarpées, en ont eus de pareils. On ne peut pas faire quatre lieues, sans en rencontrer quelqu'un; et tu avoueras qu'avant l'invention de l'artillerie, la situation la plus avantageuse pour un fort, était celle-ci.

Les bâtimens dont je viens de parler étaient ceux d'un manoir antique, de ce genre. Probablement même, il en avait eu de plus considérables, et avait appartenu à quelque personnage important; puisqu'on trouva, en même tems, des morceaux d'albâtre et de marbre, des débris d'ustensiles domestiques et d'armes, en fer et en cuivre, quelques médailles romaines; enfin des fragmens de cette vaisselle rouge dont je t'ai parlé ailleurs, et qui portaient des inscriptions latines, écrites en caractères romains.

Quelque prix que la manie des antiquailles puisse attacher à ces trouvailles pitoyables, qui toutes ensemble, peut-être, n'eussent pas suffi pour payer la journée d'un des ouvriers, il est certain au moins qu'elles ne peuvent avoir appartenu à Gergovia. Certainement une ville gauloise, détruite sous César, jusques-là ennemie des Romains, et qui parlait la langue

celtique, ne peut avoir eu des médailles romaines, des inscriptions en langue romaine et en lettres romaines.

La chronique scandaleuse du pays prétend que tout ce qu'on trouva ne fut pas connu; et qu'un orfévre, aussi mauvais patriote qu'artiste peu honnête, ayant gagné les ouvriers par quelques promesses, trouva le moyen d'avoir secrètement d'eux une partie des médailles d'or et d'argent qu'ils rencontrèrent. Lui-même, dit-on, eut la sotte impudence de s'en vanter; et l'on ajoute qu'ignare autant qu'avide, il les fesait fondre à mesure qu'on les lui apportait. On parle sur-tout d'un morceau précieux, qui lui coûta six francs, et qu'il vendit dix louis; c'était une bague en or, fort lourde et fort brute, mais qui, pour chaton, avait une émeraude supérieurement gravée, d'un travail parfait, et représentant le buste d'un chevalier romain.

L'inutilité de ces fouilles dans un lieu qu'on prétend avoir été l'emplacement d'une grande ville, était faite pour ébranler seule l'assertion de Pazumot. Le citoyen Cortigier, dans un mémoire qu'il a composé à ce sujet, a prétendu néanmoins la défendre. Pour expliquer le fait du défaut de monumens, il avance qu'au

siècle de César, Clermont, quoique sous un nom différent, existait déjà; que cette ville était alors la capitale d'Auvergne, comme elle l'est encore aujourd'hui; mais qu'en tems de guerre et au moment d'un siége, les habitans se retiraient sur la montagne, où ils se fortifiaient, et que quand le danger était passé, ils revenaient dans la plaine. La Gaule une fois subjuguée, obligés, comme les autres Gaulois, d'obéir aux lois de Rome, la forteresse leur sera devenue inutile, et on les aura forcés d'habiter la Limagne.

Cette hypothèse expliquerait, à la vérité, pourquoi, du moment où l'Auvergne fut soumise aux Romains, on ne retrouve plus, chez les auteurs du tems, le nom de son ancienne cité. Mais toute hypothèse est toujours une supposition gratuite, une conjecture hasardée. Pour la faire admettre, il faut, avant tout, prouver qu'elle est fondée: or voilà ce qui manque à celle-ci. La relation de César y paraît même absolument contraire. Ce général, qui devait se connaître en forteresses et en villes, ne parle point de Gergovia comme d'un lieu de refuge; il la représente, au contraire, comme une vraie *ville*, une ville *bâtie*;

(*perspecto urbis situ, quæ posita in altissimo monte*).

Au reste, j'aurai occasion de te citer, plus d'une fois, la montagne de *Gergovia*. En ce moment, c'est assez parler de l'Auvergne ancienne; il est tems que je t'entretienne de la moderne. Mais auparavant, je crois devoir te prévenir qu'ici tu ne pourras plus guère me suivre, sans avoir sous les yeux une carte de la contrée; et je te conseille de prendre celle de Dulaure, qui seule te suffira désormais.

LETTRE VI.

Etendue de l'Auvergne ; Division géographique de la ci-devant province ; Qualité du sol ; Rivières ; Commerce ; Population ; Emigrations ; Assemblées provinciales ; Anciens Etats provinciaux.

LES géographes donnaient à l'Auvergne dix-huit ou vingt lieues environ, dans sa largeur moyenne, de l'est à l'ouest ; et quarante en longueur, du nord au sud. Ils la divisaient en haute et basse ; mais ils ne s'accordaient pas sur les limites précises de cette division.

Dans le partage qu'en avaient fait les anciens états provinciaux, on regardait comme Basse-Auvergne toute la partie septentrionale, en deçà de Langheac, de Massiac et de Bort. Le reste, c'est-à-dire, toute la partie méridionale, formait la haute ; et cette dernière n'était guère que le tiers de la province.

Comme généralité, l'Auvergne était divisée

en sept élections ; Clermont, Riom, Issoire, Brioude, Aurillac, Saint-Flour, et Mauriac ; (celle-ci dépendait de celle de Saint-Flour). Clermont contenait 242 paroisses, Riom 143, Issoire 104, Brioude 139, Aurillac 93 ; Saint-Flour 113, et Mauriac 56.

Pour le spirituel, la province avait deux évêchés ; Clermont et Saint-Flour. Clermont, l'un des plus grands diocèses de France, avait 800 paroisses ; Saint-Flour n'en avait que la moitié. (1)

Enfin, pour le civil, on comptait en Auvergne cinq bailliages, deux sénéchaussées ; une chambre des aides établie à Clermont ; un bureau des finances et une juridiction des monnaies, à Riom.

Par la nouvelle division que l'assemblée nationale a donnée à la France, l'Auvergne se trouve partagée en deux départemens ; l'un nommé Puy-de-Dome ; l'autre, Cantal. Le premier est divisé en huit districts, dont les

(1) Dans le nombre des 800 paroisses du diocèse de Clermont, il y en avait plusieurs qui étaient du Forez et du Bourbonnais ; mais aussi, parmi celles qui fesaient partie de l'Auvergne, il y en avait plusieurs qui étaient du diocèse de Limoges.

chefs-lieux sont, Clermont, Riom, Ambert, Thiers, Issoire, Besse, Billom, Montaigu; le second l'est en quatre, et il a pour chefs-lieux, Saint-Flour, Aurillac, Mauriac, et Murat. Brioude, qui auparavant était d'Auvergne, n'appartient, par l'arrangement nouveau, à aucun des deux départemens; on l'a joint à celui de la Haute-Loire; il en fait partie, et forme un de ses districts.

Si nous en croyons Grégoire-de-Tours, Thierri, fils de Clovis, voulant engager ses soldats à le suivre dans une expédition contre l'Auvergne, leur promettait de les conduire dans un pays d'où ils rapporteraient autant d'or et d'argent qu'ils pourraient en désirer : *ad Arvernos sequimini ; ego vos inducam in patriam ubi aurum et argentum accipietis, quantum vestra potest desiderare cupiditas.* Assurément, si cette contrée était alors telle que la peignait Thierri, elle a bien changé depuis ce tems. Il est vrai que le prince, d'après le motif qui le fesait parler, devait se permettre quelque exagération. D'ailleurs, l'historien, qui était auvergnat, peut en être soupçonné lui-même, quand il s'agit de sa patrie.

L'Auvergne, telle qu'elle était avant sa

nouvelle division, contenoit 651 lieues quarrées. Mais dans ce terrein immense, non-seulement il n'y en a pas la moitié cultivable en grains; non-seulement les terres n'y produisent guère que tous les deux ou trois ans; mais leurs grains, si l'on en excepte la Limagne et quelques vallons bien exposés, n'y sont que de l'orge, du segle et de l'avoine.

Presque toute la contrée est en montagnes; et si les habitans n'avaient là, comme ailleurs, pour alimens, que les produits de leur culture, une grande partie, et sur-tout dans la Haute-Auvergne, serait inhabitée. Mais ils ont converti la plupart de leurs montagnes en pacages; et sur ces pacages ils élèvent d'immenses troupeaux, dont la vente leur procure un revenu, en même tems que les laitages leur fournissent une subsistance.

A ne considérer que sur la carte ce pays montueux; à le voir arrosé par vingt-neuf rivières, sans compter un nombre infini de petits ruisseaux, la première pensée est de le croire très-fertile. En effet, l'eau des sources forme une grande partie de la richesse annuelle, parce qu'on sait l'y employer à l'arrosement des herbages; mais aussi les rivières en font le malheur, parce que toutes sont des torrens, qui, à sec

pendant une partie de l'année, le ravagent pendant l'autre.

L'Auvergne d'ailleurs a si peu d'étendue, que ses eaux, avant d'avoir aquis un certain volume, ont déjà passé dans des départemens voisins; et que jamais par conséquent elles ne pourront lui donner une navigation. Celles qui ont leur cours à l'ouest ou au sud, sont, presque à l'instant même et par le site des montagnes d'où elles sortent, perdues pour elle. Les seules, dont il lui serait possible de tirer quelque avantage, si elles étaient plus considérables, sont la Sioule, l'Alagnon, etc., qui coulant au Nord, en parcourent une assez grande étendue.

Dans ce nombre, je mets l'Allier; quoique sa naissance soit étrangère à l'Auvergne. Mais il en traverse toute la partie orientale, qui est la plus riche et la plus fertile. D'ailleurs, comme il communique à la Seine par la Loire et par le canal de Briare; comme il est navigable au moins pendant quelques mois de l'année, il forme seul une grande partie du commerce extérieur de l'Auvergne.

Ce commerce de l'Allier se fait directement avec Paris, et consiste en fruits, vins, papier, quincaillerie et charbons de terre.

Je n'ai pas besoin de te dire combien peu est considérable le premier de ces objets. L'article des charbons ne formait annuellement, avant la révolution, qu'une consommation de huit à dix mille voies. Celui de la quincaillerie et du papier montait à une somme plus considérable ; et je t'en donnerai ailleurs les résultats. Quant aux vins, les renseignemens que j'ai pris sur cet objet à Paris, le fesaient monter, année commune, à cinq ou six cents mille francs. Il eût produit beaucoup davantage, sans des droits considérables qu'on était obligé de payer, en passant à Vichi, et qui, ajoutés aux frais d'un long transport, rendaient cette branche de commerce très-peu lucrative. Aujourd'hui les douanes sont supprimées ; et néanmoins elle ne rapportera jamais qu'un profit médiocre ; parce qu'il est peu de départemens où, à raison de la rareté du bois, la culture de la vigne soit aussi dispendieuse.

L'Auvergne n'envoie guère, hors de la République, que du papier et de la quincaillerie. Dans l'intérieur de l'état, son commerce le plus considérable est en fromages, toiles, chanvres, et sur-tout en bestiaux. Au reste, quoique par le peu d'industrie des habitans leurs

vins soient médiocres, leurs toiles grossières, leurs fromages de qualité inférieure; cependant quand on songe à la stérilité de leur sol, aux ravages de leurs torrens, aux désastres fréquens de leurs orages et de leurs grêles, on est étonné d'apprendre qu'ils avaient su se faire un commerce, et fâché de voir que tant de travail, de courage et de patience était anéanti sous les vexations du fisc.

Déjà l'Auvergne, au tems du *compte rendu au roi* par M. Necker, payait 12 millions 800,000 livres d'impositions annuelles; et qui sait tout ce que, depuis cette époque, certains ministères avaient ajouté à son énorme fardeau! Faut-il s'étonner après cela, si dans le procès-verbal de son assemblée provinciale, on lisait qu'elle contribuait *pour un quinzième dans la masse des impositions du royaume*, et que *de toutes les provinces c'était la plus chargée*.

L'argent, comme tu vois, sortant en fleuves de l'Auvergne, et n'y rentrant que par filets; l'exportation et les produits de la terre n'y suffisant pas pour aquitter l'excès des impôts; il avait fallu que les Auvergnats imaginassent un genre de lucre quelconque, et qu'ils allassent

ailleurs chercher un revenu, qui leur étant refusé par la Nature, était néanmoins exigé d'eux. Dénués d'industrie, d'activité, ou de moyens, pour établir des manufactures; mais doués, en récompense, de patience et de force, ils avaient pris le parti de s'expatrier; et ces émigrations, avant qu'on parvienne à en détruire la cause, dureront encore long-tems.

Tous les ans, au printems ou à l'automne, on voit ces malheureux quitter par milliers leurs habitations et porter dans des contrées étrangères leur lourde et grossière adresse. Des villages entiers sont déserts; il n'y reste que les vieillards, les femmes et les enfans: encore voit-on quelquefois des femmes même et des enfans s'expatrier. Tous partent; et ils se répandent, les uns dans la capitale, les aures dans nos différens départemens; ceux-ci en Suisse ou en Italie, ceux-là en Hollande, en Espagne, par-tout enfin où se trouve de l'argent à gagner. Moissonneurs, chauderonniers, paveurs, mâçons, porteurs-d'eau, scieurs de bois, commissionnaires, raccommodeurs de parasols et de vieux souliers, etc., ils ne rebutent aucun travail; tout leur convient, pourvu qu'on les paye. La vie la plus dure, l'économie

la

la plus stricte, voilà leur existence. Nation estimable, qui loin d'être, comme les autres, abattue et découragée par la misère, n'en est que plus aiguillonnée au travail !

Après une ou plusieurs années, ont-ils enfin amassé quelqu'argent ; on les voit, de nouveau, vers l'automne ou le printems, partir en troupes, revenir aquitter leurs impositions, et porter dans leur famille le fruit de leur opiniâtre labeur et de leur longue économie. L'amour de la patrie les ramène. Ils reviennent habiter les stériles et froides montagnes, d'où les avait chassés la misère, et où la misère les attend encore.

Malheureusement, il en est beaucoup qui rapportent dans leurs foyers les germes de maladies infames, qu'ils ont prises dans leurs caravannes ; et par eux sont infectées des épouses honnêtes, qui bientôt languissent, ou périssent, comme eux, des suites d'un mal qu'elles ignorent. Plusieurs parmi ceux qui étaient sortis garçons, renoncent à leur pays, et s'établissent où ils se trouvent mieux. Des maris même, et en assez grand nombre, adoptent également une patrie moins malheureuse,

et abandonnent pour jamais leurs femmes et leurs enfans. Enfin, il en est beaucoup qui par la nature de leurs travaux, périssent, soit d'accidens, soit de maladies aiguës; et c'est en cela que sont pernicieuses ces émigrations forcées, auxquelles les condamne le besoin de subsister. De toutes parts on apperçoit des maisons en ruines, ou abandonnées. J'ai vu des villages, où ces masures en décombres fesaient plus d'un tiers du lieu. Le même fardeau d'impositions subsistait néanmoins toujours. Réparti sur moins de têtes, il devenait plus lourd encore; le mal augmentait, et c'était sans espoir de diminution, parce que le sol de l'Auvergne étant mauvais, il se refuse à des productions d'une grande valeur et que ses denrées d'exportation sont, comme je l'ai déjà remarqué, d'une qualité inférieure.

D'après tout ceci, mon cher ami, tu vas croire l'Auvergne déserte en grande partie. Détrompe-toi. Sa population monte à 681,500 habitans; ce qui donne 1047 têtes par lieue carrée; c'est-à-dire, beaucoup plus, proportionnellement, que chacune des autres ci-devant provinces de France, si l'on en excepte

les sept anciennes généralités de Rennes, de Paris, Amiens, Lille, Lyon, Normandie et Strasbourg.

Une multiplication aussi étonnante, parmi tant de causes de dépopulation, annonce ce qu'est dans ce pays la fécondité des femmes, et ce qu'elle y deviendrait sans tous les fléaux qui l'étouffent. Là, en effet, non seulement on voit peu de mariages stériles ; mais il n'est pas rare de rencontrer des mères qui ont eu quinze, dix-huit, et jusqu'à vingt-deux enfans. (1)

(1) Fléchier, dans son *Histoire des grands jours d'Auvergne*, dit, en parlant de Clermont : « Si les » femmes y sont laides, elles y sont bien fécondes. » C'est une vérité constante qu'une dame qui mou- » rut, il y a quelques années, âgée de quatre-vingts » ans, faisant le dénombrement de ses neveux et » nièces, en compta jusqu'au nombre de quatre cent » soixante-neuf vivans, et plus de mille autres, » morts, qu'elle avoit vus durant sa vie. J'en ai vu » la table généalogique que M. Blaise Pascal, son » fils, qui a été si connu par ses inventions mathé- » matiques et par les *Lettres provinciales*, en a fait » dresser pour la rareté des faits. Après cela, peut- » on douter de la propagation prodigieuse d'Israël ? . » Cette grande bénédiction continue . . . . Aussi, la

Pour ce qui regarde la race des hommes; quoique médiocre pour la stature, et peu agréable dans ses formes, elle est forte, nerveuse et robuste: et de-là cette vocation à des travaux rudes et grossiers, auxquels ils semblent spécialement destinés par la Nature, et auxquels, de fait, s'appliquent exclusivement tous ceux d'entre eux qui émigrent.

Si, parmi tous les maux dont se trouve affligé ce pays intéressant, plusieurs sont in-

---

» petite vérole, qui est la contagion des enfans, » s'étant répandue, s'est enfin lassée dans la ville; et » après en avoir emporté plus de mille, elle s'est » retirée, comme du dépit qu'elle a eu qu'il n'y » parût pas. »

L'auteur de cette note est ce même Fléchier, depuis évêque de Nîmes, et connu par ses oraisons funèbres. Il était alors précepteur des fils de Caumartin, maître des requêtes, et l'un des commissaires que Louis XIV envoya en Auvergne pour y tenir des *grands-jours*, et rétablir dans cette province l'ordre et la justice. Fléchier suivit Caumartin à Clermont; et il y écrivit une histoire de ces grands jours; laquelle est restée manuscrite, et qui, en effet, ne méritait point les honneurs de l'impression. Cependant les faits qu'elle contient méritant d'être connus, j'en donnerai un extrait par la suite; et j'aurai même occasion de la citer plusieurs fois dans le cours de mon ouvrage.

curables, parce qu'ils tiennent au climat et au sol ; il en est beaucoup aussi qui naissaient des abus et des vices de son ancienne administration, et que par là même une main habile peut guérir. En 87 on attendait ce remède de l'assemblée provinciale ; et, à mon premier voyage, j'ai vu l'espérance, exaltée, se promettre, de cet établissement, une régénération. A mon second, l'enthousiasme s'était bien rallenti. On se plaignait des entraves qui avaient été données à l'assemblée, de sa puissance trop circonscrite, et par conséquent du peu de bien qu'il lui avait été permis de faire ou d'indiquer. On se plaignait du choix de quelques membres ; du peu de désintéressement et de patriotisme qu'avaient montré plusieurs d'entre eux, et des appointemens qu'ils avaient demandés et obtenus ; de sorte que la contrée, au lieu d'éprouver un allégement, se trouvait, au contraire, par les frais de tenues particulières ou générales, surchargée annuellement d'une somme de 74,100 liv.

Le bien se fera enfin ; n'en doutons pas. L'Auvergne, devenue libre par la grande révolution qui a régénéré la France, va changer aussi ; et c'est alors que le patriotisme, brisant

le joug qui l'écrasait et ranimant son courage éteint, verra naître ces jours de bonheur et de prospérité que depuis si long-tems il ne lui était plus permis d'espérer.

Quand Philippe-le-Bel imagina d'assembler, pour la première fois, les trois ordres des diverses provinces du royaume, l'Auvergne, invitée comme elles à y députer ses représentans, fut, comme elles, obligée, pour travailler à ce choix, de se faire des états particuliers. Ces sortes d'états (qu'il faut bien distinguer de ceux qui étaient propres à certaines provinces, et qui se fondaient sur des priviléges accordés par les souverains), se conservèrent en Auvergne, tant qu'il y eut en France des assemblées d'ordres; et ils s'y anéantirent, quand celles-ci n'eurent plus lieu, parce qu'alors ils cessèrent d'être nécessaires. Dans tous les tems, et depuis l'époque de leur naissance jusqu'à celle de leur extinction, ils furent toujours convoqués par *haut et bas pays*; en sorte que la Basse-Auvergne avait ses représentans, élus à part, et différens de ceux de la haute. Mais, dans l'origine, et pendant très-long-tems, le *troisième ordre* ne fut représenté que par certaines *bonnes villes*.

Tu sais, comme moi, mon ami, qu'on appelait *bonnes villes* celles qui étaient closes, qui avaient leur municipalité, leurs milices; et dont les priviléges étaient sous la sauve-garde immédiate du roi. Il y en avait six pour le *haut-pays* (Saint-Flour, Aurillac, Mauriac, Salers, Chaudesaigues, Maurs); et treize pour le *bas* (Clermont, Montferrand, Riom, Billom, Issoire, Saint-Germain-Lambron, Brioude, Ozun, Ebreuille, Aigueperse, Saint-Pourçain, Langheac et Cusset (1)

Quoique tout le reste de l'Auvergne, quoique les villes non murées, les bourgs et les villages eussent, à l'assemblée de la province, un droit, au moins égal; cependant on ne les y appelait pas; et ils étaient en tout ceci comptés pour rien. Un subside avait-il été accordé; on ne leur demandait point leur consentement pour le payer. Les seigneurs ecclésiastiques, ou laïcs, sous la protection ou dans la dépendance desquels ils vivaient, consentaient pour eux; et

(1) Lorsque l'assemblée nationale constituante a donné à l'Auvergne, ainsi qu'au reste de la France, une nouvelle division, Saint-Pourçain, Cusset, Ebreuille et Aigueperse étaient de la généralité de Moulins.

dès ce moment, on les réputait engagés.

Un abus si criant ne pouvait manquer d'exciter des plaintes sans nombre. Les *bonnes villes* profitant du mécontentement général, se chargèrent de représenter les communautés plaignantes. Elles en usurpèrent du moins le privilége; et celles-ci, par leur silence, et peut-être par une approbation tacite, confirmèrent l'usurpation. En vain la noblesse et le clergé tentèrent de s'y opposer; des lettres-patentes, enregistrées au parlement, la confirmèrent en 1568.

Bientôt cependant les communautés eurent à se plaindre de leurs protectrices, autant qu'elles s'étaient plaintes de leurs oppresseurs. L'aigreur en vint même à un tel point, qu'en 1576, quand l'Auvergne fut convoquée aux états de Blois, celles du *bas-pays* se choisirent des représentans particuliers qu'elles envoyèrent aux états, et qui s'y présentèrent avec ceux des treize *bonnes villes*. La querelle ne finit que douze ans après, et par accommodement. Il fut convenu alors, qu'aux treize villes anciennes, on en aggrégerait six autres; qui tour à tour, et tous les six ans, seraient choisies dans le nombre des non-privilégiées.

Le même soulèvement arriva sans doute aussi

dans la Haute-Auvergne; car, en 1569, on y voyait le nombre des six *bonnes villes* porté à dix, et celles de Pierrefort, Marcolez, Pleaux, et Saint-Amand, ajoutées aux six premières.

Mon ami, des faits pareils, aujourd'hui, sous le règne de la liberté et de l'égalité, sont peu intéressans, j'en conviens; mais il en résulte cette grande et affligeante vérité, que l'Auvergne n'a pas été autrefois plus heureuse que de nos jours; que les priviléges firent-là ce qu'ils ont fait par-tout; et qu'il en est de son histoire comme de toutes les histoires connues, dont l'unique résultat est de montrer des opprimés et des oppresseurs, des malheureux et des tyrans.

LETTRE VII.

Lois et Coutumes d'Auvergne; Réglement pour l'uniformité de Poids et de Mesures.

UNE bizarrerie particulière à l'Auvergne, et qu'on ne trouvait dans aucune province de France, c'est qu'elle se régissait en partie par le droit romain, et en partie par le droit coutumier. Ce qui est plus bizarre encore, c'est que cette bigarrure avait lieu non-seulement dans certains cantons isolés, mais souvent dans une même ville et dans un même village. Ici, la plus grande portion de la ville ou du bourg suivait la loi romaine, tandis que quelques maisons suivaient la coutume; là, telle ville se régissait par l'une, et son territoire par l'autre. Ailleurs, on suivait en partie la première, et en partie la seconde. Quelquefois une même maison se partageait suivant les deux lois; de sorte qu'une succession s'y percevait, et que les arrérages de cens s'y payaient moitié selon

celle-ci, moitié selon celle-là. Il était des cantons qui avaient adopté le droit pour certaines matières, et la coutume pour d'autres. Il en était qui au lieu de prendre la coutume d'Auvergne, avaient choisi celle du Bourbonnais. Enfin, que te dirai-je? Toutes les autres provinces de France, réunies ensemble, n'avaient pas autant de coutumes locales que l'Auvergne seule : c'est ce qu'avouait le jurisconsulte le plus connu de la contrée, le citoyen Chabrol; et ce qui lui a fait dire, en parlant de toutes les querelles et procès qu'enfantait nécessairement la confusion d'un pareil chaos, que nulle part il n'existait de pays où une seule loi (moi j'ajouterai, où la révolution) fût aussi nécessaire.

Tant de désordre, accumulé à la fois dans un coin de la France, n'y pouvait être l'effet du hasard. Image, au moral, de ce qu'est, au physique, un grand amas de ruines, il avait nécessairement une cause; et cette cause, qui selon moi serait très-satisfaisante à connaître, j'eusse été flatté de la deviner, je te l'avoue. Mais totalement étranger à la jurisprudence, et sur-tout à la jurisprudence d'Auvergne, il ne m'était donné, sur cette matière, que de faire des questions. J'en rédigeai donc quelques-unes;

et dans l'espoir que la contrée m'offrirait des jurisconsultes capables de les résoudre, je composai le mémoire que tu vas lire, et qu'à mon grand regret je suis forcé de te présenter sans réponses.

« Les Gaules, avant la conquête des Romains,
» avaient leurs lois particulières : César le dit
» formellement. Après la conquête, cette
» contrée fut obligée d'adopter, avec la langue
» des vainqueurs, les lois, telles quelles, qu'ils
» avaient alors. Quand Théodose et Justinien
» eurent rédigé un code, ce code, sous le nom
» de droit romain, devint celui des Gaulois ;
» et malgré toutes les révolutions qu'occasionna
» l'invasion des barbares, il a subsisté jusqu'à
» nous dans plusieurs de nos provinces. D'autres
» provinces, au contraire, substituèrent au droit
» romain, des lois particulières et bizarres qui
» avec le tems furent appelées *coutumes*. Cette
» révolution nouvelle arriva sous le règne féo-
» dal ; et elle fut opérée, dans les villes libres,
» par les municipalités, ou par les communes ;
» et, dans les terres seigneuriales, par les sei-
» gneurs ecclésiastiques ou laïcs.

» Tous ces faits sont trop connus pour avoir
» besoin de preuves. Mais je demande,

» A quelle époque précise, les coutumes ont-
» elles commencé en Auvergne ?

» Quel corps ou quel seigneur osa le premier
» en promulguer ? Par quel motif le fit-il ? et,
» si ce fut un seigneur de terre, comme on
» peut le présumer raisonnablement, ce sei-
» gneur fut-il laïc, ou ecclésiastique ? ou fut-ce
» un des comtes, des ducs, ou dauphins d'Au-
» vergne ?

» Par quelle bizarrerie est-il arrivé que parmi
» toutes les provinces de France, l'Auvergne
» a été la seule qui fût régie en même tems
» par les deux lois, romaine et coutumière ?

» Quelle est la cause qui en tant d'endroits
» de l'Auvergne fit conserver, en partie, l'an-
» cien droit romain ; tandis que dans le même
» tems et pour d'autres objets, les mêmes lieux
» y substituèrent un droit nouveau ?

» Quand a-t-on commencé, pour la première
» fois, à rédiger par écrit ces nouveaux régle-
» mens ? Pourquoi leur donna-t-on le nom de
» coutumes ? Qui proposa cette rédaction ?

» Parmi ces lois y en a-t-il de sages ? y en
» a-t-il d'absurdes ? Les autres provinces en
» ont-elles adopté quelques-unes ?

» Pourquoi certains cantons de l'Auvergne

» avaient-ils pris les coutumes du Bourbonnais?
» Fut-ce par estime pour ces lois adoptées ? ou
» par égard pour les souverains de cette contrée?

» Les évêques, les abbés, les chapitres, et
» les autres seigneurs ecclésiastiques qui pu-
» blièrent des coutumes dans leurs domaines,
» les firent-ils d'après les lois ecclésiastiques
» qui subsistaient alors, et d'après l'espèce de
» droit particulier qu'avaient fait et promulgué
» les papes?

» Avant que l'Auvergne rédigeât ses cou-
» tumes, y avait-il en France d'autres pro-
» vinces qui eussent rédigé les leurs?

» N'a-t-on pas senti plusieurs fois les incon-
» véniens que doit nécessairement causer le
» mélange des lois romaines et des lois coutu-
» mières? Les tribunaux ont-ils fait des plaintes
» à ce sujet? ont-ils tenté de réformer l'abus? »

Telles étaient les questions que je m'étais faites à moi-même, en réfléchissant sur l'extravagance, trop apparente, de cette jurisprudence à mille faces. Pour obtenir une solution, je m'adressai à des avocats renommés, à des gens de loi, à des chefs de tribunaux. Mais les uns, sous différens prétextes, refusèrent d'accepter mon mémoire; les autres, après l'avoir reçu

et m'avoir promis une réponse, ne m'en donnèrent aucune.

Il me restait à consulter un homme, qui par le genre particulier de ses travaux pouvait plus que personne me fournir les lumières que je sollicitais si vainement ailleurs. C'était le citoyen Chabrol, éditeur et commentateur des coutumes d'Auvergne, et dont je t'ai parlé dans le commencement de ma lettre. Pendant mon séjour à Riom, j'allai me présenter chez lui. Il était alors dans une de ses terres. De retour à Clermont, je lui écrivis; en lui adressant ma consultation. Sa réponse fut que mes questions *étaient bien conjecturales, et plus susceptibles d'une conférence que de résolutions décisives.* Cette conférence, à laquelle d'ailleurs il avait la bonté de m'inviter, lorsqu'il serait de retour à Riom, m'eût infiniment flatté; mais, outre qu'il me l'annonçait comme très-peu décisive, j'étais alors au moment de mon départ; et il me fallut retourner à Paris, aussi peu instruit que je l'étais.

Voici cependant quelques faits, que m'a fournis un procès-verbal, imprimé dans l'ouvrage du citoyen Chabrol.

Si les coutumes d'Auvergne, aujourd'hui

qu'elles sont rédigées en corps de loi, forment néanmoins, par leurs contradictions sans nombre et par leur immense multiplicité, la plus rebutante des études, ainsi que la plus difficultueuse des jurisprudences ; on peut imaginer quel désordre elles occasionnaient dans la contrée, lorsqu'elles n'y étaient encore qu'un dépôt manuscrit, conservé seulement dans quelques tribunaux ; ou même une simple tradition, abandonnée aux restrictions, aux additions, aux commentaires des praticiens et des juges. Il n'est pas douteux que les Auvergnats n'aient senti tout ce qu'entraînait d'abus une législation aussi confuse et aussi arbitraire ; et sans doute ils s'en plaignirent, puisque Charles VIII en ordonna la rédaction. Louis XII, successeur de Charles, voulut également qu'elle eût lieu. Mais pendant quelque tems, la duchesse d'Auvergne s'y opposa ; sous le prétexte qu'à elle seule en appartenait le droit. Enfin, malgré ce prétendu privilége qui, en dernière analyse, empêchait le bien de se faire, le roi ordonna le travail, en 1510 ; et à cet effet, il députa en Auvergne Picot, conseiller au parlement de Paris, et Duprat, alors premier président, et depuis chancelier de France.

Les

Les ordres donnés aux deux magistrats portaient d'apeler auprès d'eux le bailli de Mont-Ferrand, celui des montagnes (de la Haute-Auvergne), les avocats et procureurs du roi, ceux de la duchesse, son sénéchal, et trois praticiens notables, ou plus, s'il était nécessaire. Assistés de ce secours, ils devaient *rédiger par écrit* les coutumes du pays, *tant générales que locales*; et après la rédaction, convoquer les *trois états*, pour la leur communiquer et demander leur aveu. Toutes les coutumes rejetées par les états, seraient, dès ce moment, nulles et anéanties; mais, dès ce moment aussi, toutes celles qu'ils auraient approuvées devenaient, dans tous les lieux coutumiers, la loi des tribunaux.

On ne saurait donner trop d'éloges à la prudence, à la sagesse, à l'équité rigoureuse que mirent dans leur opération Picot et Duprat. Avant de la commencer, ils s'adjoignirent, pour coopérateurs, vingt-deux personnes, juges ou praticiens. Pour s'assurer, ainsi que leur instruction le portait, des diverses coutumes locales qui pouvaient exister dans quelcantons, ils choisirent, parmi leurs collaborateurs, un certain nombre de commissaires,

qu'ils députèrent dans les différentes chatellenies, comtés, baronnies, prévôtés d'Auvergne. Pendant que ceux-ci parcouraient la province, les deux magistrats, secondés du reste de leurs associés, s'occupèrent de la rédaction des coutumes générales. Au retour des commissaires, ils entreprirent celle des coutumes locales, qui leur furent communiquées; et quand leur travail fut fini en entier, ils l'envoyèrent au siége de Mont-Ferrand et à la sénéchaussée de Riom (1), pour y être lu en pleine audience. Leur intention, en s'adressant à ces deux tribunaux, était de les consulter sur le nouveau code, et de connaître ainsi les suppressions, additions et changemens qu'il exigeait. Après les corrections qu'occasionna cet examen préliminaire, les états furent assemblés; et on leur communiqua le recueil, afin qu'ils l'approuvassent et lui donnassent leur sanction.

Il y eut quelques protestations, faites, contre certains articles, par la duchesse et par le clergé. La vicomté de Carlat et celle de Murat firent faire également des réclamations, prétendant

(1) Le présidial de Clermont ne fut point consulté, parce qu'on y suivait le droit écrit.

former dans l'Auvergne une contrée particulière et indépendante, et par conséquent n'être point assujetties aux réglemens qui la concernaient. Mais ces oppositions de l'intérêt ou de la vanité n'eurent aucun effet; et les états, sans y avoir égard, approuvèrent, admirent, et autorisèrent légalement le code nouveau.

Seulement, il fut décidé que quant aux coutumes que les magistrats s'étaient permis d'interpréter ou d'ajouter, on les soumettrait au *bon plaisir du roi; en suppliant S. M. de les faire autoriser par son parlement*. Du reste, le recueil original fut signé par un certain nombre de membres choisis dans les états. Les commissaires du clergé signèrent aussi; quoiqu'en renouvellant leurs protestations contre les articles qui attaquaient leurs priviléges: car de tout tems ce corps ambitieux voulut faire dans l'état un état à part. Mais ce qui est à remarquer, c'est que les deux autres ordres protestèrent, en signant, contre la protestation du clergé.

Il y eut néanmoins, dans cette assemblée de 1510, une opération excellente, sur laquelle les trois ordres s'accordèrent unanimement, parce qu'aucun n'avait d'intérêt à la contrarier: ce fut la demande d'un réglement pour l'uni-

formité de poids, de mesure et d'aunage, dans toute l'Auvergne.

Cette province, comme toutes les autres, offrait sur cela une confusion révoltante. Souvent, d'un village à l'autre, le poids ou la mesure variaient; et delà, des abus sans fin et un embarras continuel dans le commerce. *Pour raison de cette diversité; plusieurs grandes tromperies, déceptions, cautelles et larcins se commettoient et perpétuoient; en telle manière que les pauvres gens fréquentant les foires et marchés du pays, ignorant ladite diversité des poids, mesures, et aunages, étoient trompés et déçus: que aucuns* (quelques) *marchands, pesant et mesurant leurs marchandises à leurs poids et mesures accoutumées, qui étoient moindres que ceux des lieux où ils marchandoient, avoient été pris et arrêtés, etc.*

D'après ces justes plaintes, les états, profitant de leur assemblée pour réformer l'abus, arrêtèrent de demander au roi que l'Auvergne n'eût plus désormais qu'un seul poids et une seule mesure. Leur requête fut admise; et en conséquence il y eut un réglement pour le vin, pour les draps, pour les grains, etc. A la vérité, le réglement fut adopté par quelques can-

tons ; mais, malgré le vœu des états, presque tous les autres le rejettèrent ; et, jusqu'à ce jour, ceux-ci ont gardé leurs anciens usages. Depuis long-tems un cri général demandait en France la même réforme. Cette réforme, on l'avait donnée à l'Auvergne ; et l'Auvergne l'avait refusée.

Mais ce n'est point assez que les poids et les mesures deviennent uniformes, il faut encore qu'ils soient calculés sur des bases simples et fixes qui les rendent invariables ; et voilà ce que, d'après le vœu réuni des assemblées nationales, constituante, législative et conventionnelle, notre ci-devant académie des sciences vient d'exécuter. Ses travaux sont terminés ; nous touchons au moment d'en jouir ; et bientôt nous sentirons, que si, parmi ceux qu'elle a entrepris jusqu'ici, il en est de plus brillans, peut-être n'y en a-t-il pas eu encore de plus utiles.

LETTRE VIII.

Limagne ; Clermont.

L'AUVERGNE, selon ceux de ses divers cantons que parcourra d'abord un voyageur, sera pour lui, ou une contrée hideuse ou un pays magnifique. Y entre-t-il par l'est, par l'ouest ou par le sud, il ne la voit que montueuse, âpre et sauvage ; il hâte ses pas pour en sortir, et n'y pénètre qu'en plaignant ceux qui l'habitent. Vient-il de Paris ou du département de l'Allier : tout change ; il admire, il envie ; c'est la ci-devant Limagne qu'elle lui présente, cette Limagne, l'un des plus fertiles, ainsi que l'un des plus agréables cantons de la République, et dont jusqu'ici je ne t'ai encore parlé qu'en y ajoutant un éloge.

Tu connais, de réputation, la Limagne, mon cher ami. Tu sais qu'on appelait ainsi la partie orientale de la Basse-Auvergne, que traverse l'Allier, et qui, au couchant terminée par ses propres montagnes, au levant, bornée par celles

du ci-devant Forez, au midi par la rivière d'Alagnon qui lui sert de bornes, comprend un espace d'environ douze lieues de long sur une largeur de huit; quoique, parmi les Auvergnats, beaucoup lui en donnassent vingt-quatre en longueur (depuis Saint-Pourçain jusqu'à Brioude). Tu as lu les éloges que Sidoine-Appollinaire fesoit déjà, au quatrième siècle, de cette contrée, dont la beauté, dit-il, donnait au voyageur le dégoût de leur patrie: *quod hujus modi est ut semel visum advenis, multis patriæ oblivionem sæpe persuadeat.* Tu as vu dans Grégoire de Tours les regrets que témoignait le roi Childebert, en la traversant par un tems de brouillard épais, de ne pouvoir jouir du spectacle agréable qu'il se flattait d'y voir: *dicere enim erat solitus rex, velim unquam Arvernam lemanem, quæ tantâ juconditatis gratiâ refulgere dicitur, oculis cernere.*

Selon Ducange, ce mot *Lemane* ou *Limania* signifie originairement une plaine cultivée. Cependant tu te tromperais beaucoup si, par cette plaine, ton imagination se figurait un terrein plat et uni, tel ce que nous nommions ci-devant la Flandre ou la Beauce. C'est le bassin d'un pays montueux; hérissé lui-même, en mille

endroits, de tertres assez élevés et même de collines hautes que dans d'autres contrées, on appellerait montagnes.

La Limagne, comme je te le dirai ailleurs, ne doit sa fécondité qu'à ces collines et aux montagnes qui font son enceinte. Arrosée par les sources et par les eaux pluviales qui en découlent, elle produit sans interruption, et offre aux yeux l'une des vues les plus riantes et les plus magnifiques qui soient dans toute la France.

Tu as vu souvent, mon ami, cette riche vallée connue ci-devant sous le nom *de Montmorenci*, et si renommée dans la capitale par ses sites agréables, par ses châteaux nombreux, par l'abondance et la beauté de ses fruits. Eh bien, ôte à la *vallée* une partie de ses opulens villages et de ses maisons de campagne ; ôte-lui ses châteaux magnifiques, ses parcs, ses avenues si multipliées, tout ce qui tenait au luxe et à la magnificence de l'ancien régime ; qu'il ne lui reste qu'un sol fertile, des vergers, des prairies, des vignobles, enfin tous les genres possibles de culture, et tu auras la Limagne.

Mais ce qui distingue celle-ci, et ce qui manque à la *vallée*, ce sont des ruisseaux nombreux, dont les eaux, divisées par l'industrie

des habitans en mille canaux, augmentent sa fécondité, et donnent à ses prairies et à sa verdure une fraîcheur et une jeunesse éternelles ; ce sont des villes nombreuses qui la parent ; c'est sur-tout cette longue suite de montagnes, bizarrement découpées, groupées plus pittoresquement encore, dont la chaîne, de tous côtés, l'entoure et l'enferme : montagnes presque toutes volcaniques, qui naissant, pour ainsi dire, à tes pieds, et s'élevant l'une sur l'autre, vont au loin se perdre dans l'horizon, sous la forme de ces nuages bleuâtres qu'enfante un jour d'orage. Non, jamais plus magnifique tableau n'eut une plus magnifique bordure.

C'est sur-tout lorsqu'il approche de Riom que le voyageur jouit de toute la beauté de ce spectacle. Des hauteurs où il se trouve, il voit se déployer devant lui cet immense bassin, avec ses villages, ses villes, ses champs si variés, ses montagnes si extraordinaires. Pour moi, je fus ravi, je l'avoue. Mes yeux n'avaient point encore vu un théâtre aussi riche, aussi vaste et aussi grandement dessiné. Je ne pouvais me lasser de l'admirer ; et, comme Argus, j'eusse voulu, en ce moment, être tout œil. Ma vue se portait de la plaine aux montagnes et des

montagnes à la plaine. En vain, j'essayais de la fixer sur un objet; un autre objet plus beau l'appelait vers lui, et, près de celui-ci j'en découvrais vingt autres qui me paraissaient plus piquans encore.

Dans ce désordre de sensations et d'idées, je repassais dans ma mémoire ce que j'avais lu, chez différens auteurs, sur les volcans éteints d'Auvergne. Long-tems, la tête échauffée de leurs descriptions, j'avais désiré de voir ces monts, autrefois la proie d'un feu souterrein. Je les voyais enfin, et à leur aspect, mon imagination s'allumait. Ce n'étaient plus ces montagnes ordinaires que j'avais vues dans d'autres provinces, et qui, formées à loisir par le travail lent et paisible des eaux, offrent, dans toutes leurs formes une ressemblance monotone. Ici, rien d'uniforme; un désordre qu'il est impossible de peindre; par-tout, des déchiremens, des bouleversemens horribles, et l'image de la plus affreuse destruction.

A mesure qu'on avance, et qu'on descend dans la Limagne, le tableau se rapproche; et comme il est plus resseré, il est aussi moins confus. On traverse, on cotoye ces champs si bien cultivés, et qui, par la diversité de leurs

productions, ainsi que par celle de leurs couleurs, par la coupure de tous leurs canaux, ainsi que par les compartimens de leurs arbres, forment peut-être le *jardin anglois* le plus beau de l'Europe entière. Pas un terrein qui ne rapporte quelque chose. Tout, jusqu'aux grandes routes, y est en valeur. Comme celles des autres départemens, ces routes sont toutes plantées; mais, au lieu d'ormes, de chênes et de ces arbres stériles qu'on voit ailleurs, ce ne sont ici que des noyers, qui, doublement utiles dans un canton où le beurre est cher, parce que le lait s'y convertit en fromage, donnent une huile dont le peuple et le paysan se sert pour assaisonner ses alimens.

Vers l'ouest, dans un enfoncement particulier que forme la Limagne, ou plutôt dans une baie qu'entre des montagnes s'est creusée autrefois l'Océan, est placé Clermont.

Ici, mon ami, tu vas te récrier: je m'y attends; et quoique, jusqu'à ce jour, tu aies lu mille preuves du séjour qu'a fait jadis la mer dans différens cantons de notre France, tu me demanderas peut-être quelles sont celles que j'ai de sa demeure dans un pays élevé aujourd'hui d'environ 1600 pieds au-dessus du niveau de

l'Océan. Ne t'effarouche pas, je t'en prie; attends et diffère tes objections; j'aurai à te dire, sur cette matière, des choses qui t'étonneront bien davantage encore.

La baie ou le bassin dont je te parle, large de deux grandes lieues d'ouverture, est formée par une chaîne de collines qui, s'arrondissant en fer-à-cheval, ne le laissent ouvert qu'au nord-est et à l'est, et le ferment de tous les autres côtés.

Il est difficile d'imaginer un aspect plus agréable. On l'admire encore, même après celui de la Limagne; et quoiqu'il n'ait point les perspectives bizarres et lointaines de celui-ci; quoiqu'il n'ait ni sa brillante variété, ni la diversité infinie de ses nuances, ni enfin l'effet imposant de sa vaste étendue, peut-être néanmoins est-il plus frais, plus riant encore, et sur-tout plus régulier. De quelque côté que se porte la vue, elle trouve à se reposer avec plaisir. Pour rendre plus piquantes les beautés, un peu trop uniformes, de ce joli tableau, il n'y manquait que quelques horreurs qui en fissent les ombres; et la nature semble s'être plu à les y placer. Vers la partie de l'ouest, sont plusieurs collines de granit qui, cultivées seulement vers

leurs bases, ont leur cîme absolument inculte et stérile. Leurs têtes nombreuses ont été usées et arrondies par le tems : il n'a pu les rendre fécondes, et il les a rendues plus hideuses encore, en les sillonnant par des ravins profonds, et en découvrant, d'espace en espace, les pointes déchaînées de leurs roches. On voit avec peine ces masses arides et frappées de malédictions, au milieu de la large zone de verdure qu'offrent les autres collines ; et néanmoins leur aspect sauvage y produit un effet qu'il est impossible de peindre.

Si le bassin de Clermont offrait, sur sa circonférence, quelques parties de futaies ; si de quelques-unes de ses collines, on voyait se précipiter une de ces cascades sans nombre qu'offre la chaîne des monts-d'or, avec ce spectacle et celui de la Limagne, peu de villes au monde pourraient se vanter d'une position aussi heureuse et d'une vue aussi riche.

C'est à l'ouverture de ce bassin, mais très-près d'une des deux pointes qui le forment, qu'est situé Clermont. Bâti sur une éminence on le voit, de loin, se présenter avantageusement aux regards. Il s'élève, comme une île au-dessus de la Limagne, et dominant ce

paradis de l'Auvergne, il semble destiné à lui commander. Sur la cîme de son monticule est l'église cathédrale dont le bâtiment gothique, rebâti quatre fois et à quatre époques différentes, n'a de frappant que sa situation ; mais dont la vue rappelle, avec attendrissement et respect, Massillon, son évêque. Les maisons construites en amphithéâtre au-dessous et autour de l'église, offrent à l'œil un tableau très-agréable.

J'applaudis de loin à la riante situation de cette capitale de l'Auvergne. Je m'empresse d'y arriver, et me flatte d'un séjour délicieux. Quel est ma surprise quand, en y entrant, je ne vois plus que des rues étroites et tortueuses, un pavé détestable, enfin une ville antique, mal bâtie et plus mal tenue encore, et qui, dans son enceinte délabrée, n'offre pas un seul monument digne de la curiosité d'un voyageur (1).

A ce tableau peu flatteur, mais fidèle, ajoute encore une circonstance particulière à Clermont, et qui ne peut guères appartenir qu'à lui; c'est que les maisons étant construites de laves, la couleur gris-noir de cette pierre volcanique leur

(1) Voici comme en parle Fléchier : « Pour dire quelque chose de Clermont, il n'y a guères de ville, en France, plus désagréable, etc. »

donne une teinte sombre et lugubre, que tu croirois le signe et l'annonce d'un deuil.

Ce passage subit de la plaine la plus riante aux objets les plus tristes, inspire un certain dépit. Trompé dans son attente, le voyageur se reporte en idée vers cette magnifique Limagne qu'il vient de quitter. Involontairement ses yeux se tournent de côté et d'autre, pour la retrouver encore. C'est là ce qui l'a charmé, ce qu'il ne peut oublier, et ce qui dernièrement fesait dire à une étrangère, femme d'esprit, que Clermont était un vilain tableau, encadré dans une bordure magnifique.

Malgré cette laideur extérieure, ne vas pas néanmoins, mon ami, prendre de la ville une idée défavorable ; elle n'a contre elle que l'apparence ; et c'est là particulièrement que je pourrais dire avec vérité : *nimium ne crede colori*. Dans ces maisons noires, tu trouverais une excellente société, et (ce qu'on ne trouvera pas toujours avec la bonne compagnie) de la cordialité, de la gaîté, et sur-tout cette envie de plaire, sans laquelle on n'est jamais agréable, et avec laquelle on l'est presque toujours. Dans cette ville dont l'extérieur est rebutant, tu verrais trois promenades publiques qui, malgré leur

peu d'étendue, offrent, vers différens points de la Limagne et des montagnes, une perspective délicieuse. Enfin, si je te connaissais gourmand, je t'annoncerais une chère aussi délicate qu'abondante, excepté en maigre, parce que le poisson de mer y est inconnu, à cause de l'éloignement, et que le défaut de rivières y rend celui d'eau douce rare et cher.

Mais ce n'est point assez de ces notions vagues, pour connaître la capitale d'une vaste et singulière contrée. Tu me demanderas, sur Clermont, des détails plus étendus, et je vais te satisfaire.

LETTRE

LETTRE IX.

Mont-Ferrand ; Clermont ; pourquoi nommé Clermont-Ferrand ; son histoire, Monumens anciens ; Statue colossale de Mercure ; Temple de Vasso *; Christianisme à Clermont ; Abbaye de St.-Allyre ; Anecdote sur le Pape Roger. Pont du Diable ; Traditions superstitieuses.*

ENTRE Clermont et Riom, mais très-près du premier, se trouve Mont-Ferrand, aujourd'hui petite ville délabrée ; autrefois place importante par sa situation. Le président de la Vergne, qui écrivait au tems de la ligue, et qui a laissé des mémoires manuscrits que j'ai eus entre les mains, (1) avance, dans son ouvrage, que Cusset et Mont-Ferrand étaient alors les deux villes les plus fortes de la Basse-Auvergne. Cette dernière avait une juridiction et

(1) La Vergne était président de la cour des aides de Clermont, et royaliste zélé. Ses mémoires qu'il paraît n'avoir rédigés que pour donner au roi des instructions sur l'Auvergne, sur les factions qui divi-

un collége; et par la seule position de ce tribunal, tu peux juger combien la justice était mal distribuée dans cette grande partie de la province, puisque les trois tribunaux supérieurs qu'elle avait, se trouvaient placés à Clermont, à Riom et à Mont-Ferrand; c'est-à-dire l'un près de l'autre, et dans trois villes presque contiguës.

Le gouvernement avait fait détruire les fortifications de celle-ci. Il lui avait ôté sa juridiction et son collége; et par un édit rendu en 1730, et déjà projetté au dernier siècle par le sur-intendant des finances d'Effiat, il l'a réuni à Clermont, sous le titre de faubourg. Mais, en même tems, comme pour la consoler d'une dégradation dont elle ne pouvait manquer d'être humiliée, il fit pour elle ce que fesaient, sous l'ancien régime, certains pères, vis-à-vis de

---

saient les villes, sur le caractère, les ressources et les forces militaires des différens chefs de partis, annoncent beaucoup d'intelligence et d'habileté. J'en ai vu, dans le pays, plusieurs copies; et l'on en fait cas, pour des anecdotes particulières qu'ils contiennent sur certaines familles; mais jusqu'ici on ne les a point imprimés, parce que les petits faits qu'ils offrent seraient aujourd'hui sans intérêt.

gendres qu'ils adoptaient; il obligea Clermont de joindre à son nom celui du faubourg nouveau; et c'est depuis ce tems que la ville s'appelle Clermont-Ferrand.

Ce que je t'ai dit ailleurs sur la stérilité de l'histoire d'Auvergne, je puis le dire ici de l'histoire de sa capitale. Après avoir porté, sous Auguste, le nom d'*Augusto-Nemetum*, puis ceux d'*Urbs arverna*, *Arverna*, *Civitas Arvernorum*, *Urbs arvenica*, cette ville prit enfin, au moyen âge, le nom qu'elle a aujourd'hui, et que lui fit donner un château qui la défendait. *Rex Pipinus*, dit le continuateur de Frédégaire, *urbem arvernam cum exercitu veniens, Claremontem castrum cepit.*

Elle a été prise et ravagée plusieurs fois; dans le nombre de ses 94 évêques, les seize premiers et treize autres avaient été placés par la superstition au nombre des saints; et l'un d'eux, ce qui alors était un grand honneur, devint pape en 1352; il s'y est tenu six conciles, et principalement celui de 1095 où se prêcha la première croisade: telle est son histoire. Mais si, dans nos annales, son nom est presque inconnu; dans celles de la littérature et des sciences, elle peut prétendre à quelque

gloire, puisqu'elle a donné naissance à Thomas, connu avantageusement par son éloge de Marc-Aurele; au savant Labbe; à Girard, auteur de l'excellent ouvrage sur les synonymes français (1); enfin à Domat et à Pascal, génies qu'il suffit de nommer pour faire leur éloge.

L'enceinte actuelle de Clermont est du 14e. siècle. La ville autrefois a été plus considérable; et elle s'étendait beaucoup vers le midi. Aujourd'hui cette partie-là est en vignobles, en terres labourables et en jardins; mais on ne peut guère fouiller à deux ou trois pieds de profondeur, sans y trouver des fondemens, des mosaïques, des fragmens de vases et de marbres, en un mot, des vestiges d'opulence et des débris d'antiquité.

Différens particuliers possèdent plusieurs de ces mosaïques et de ces vases; et la ci-devant académie en avait une collection commencée. On est même si assuré de rencontrer là des ruines, que dernièrement un citoyen nommé Emeri, possesseur d'un jardin dans ce canton, voulant y bâtir une grange, on lui conseilla,

(1) Girard, à proprement parler, n'est point de Clermont, mais de Mont-Ferrand.

au lieu d'acheter des pierres ailleurs, de faire fouiller dans son terrein, et de profiter de celles qu'à coup sûr, il y trouverait enfouies. En effet, non-seulement il trouva des pierres en quantité; mais encore des fondemens, des distributions toutes faites, des appartemens tracés comme sur un plan d'architecte, et même un ciment qui servait de pavé à quelques-unes de ces pièces, et qui avait un pied d'épaisseur. Il en profita: il fit bâtir sur ces fondemens; et, dans ces distributions, se construisit une chambre dont le sol actuel est le ciment ancien.

Mais, en fouillant, il trouva ce qu'il ne cherchait pas; des débris de cette poterie rouge et fine dont je t'ai parlé ailleurs; des fragmens considérables de marbre blanc, que j'ai vus et qui avaient appartenu à des colonnes; enfin un squelette de jeune femme. Ce squelette était en dedans des fondations, placé contre le mur, et enfoui en quelque sorte dans le ciment.

Comme l'Auvergne ne produit point de marbres blancs, il est probable que ceux qu'on trouve aujourd'hui sur le territoire de Clermont, y furent autrefois apportés d'ailleurs; et par cela même ils attestent l'ancienne magnificence de la ville. Au reste, il n'est nullement étonnant

qu'on capitale à qui Rome avait conservé un sénat municipal ; qu'une capitale habitée par les officiers romains qui étaient préposés au gouvernement de l'Auvergne, qu'une capitale enfin placée entre Lyon et Limoges, et qui, pour les troupes romaines, servait de communication du Rhône à la Gironde, ait eu des palais, des temples et des monumens somptueux. Je n'en veux pour preuve que ce sarcophage en marbre, dont je t'ai fait ailleurs la description. Assurément un pareil tombeau ne peut avoir appartenu qu'à un personnage puissant et d'un rang très-élevé,

Pline fait mention d'une statue colossale, érigée à Mercure dans la *ville des Arvernes*, sous l'empire de Néron, et qui était l'ouvrage du célèbre Zénodore. Elle surpassait en grandeur, non-seulement toutes celles de ce genre qui existaient dans l'univers, mais encore le fameux colosse de Rhodes dont la hauteur était de 70 coudées. Aussi l'artiste avait-il employé dix années à la construire. *Omnem amplitudinem statuarum vicit ætate nostrâ Zénodorus, Mercurio facto in civitate galliæ Arvernis, per annos decem.* L. 34. Cap. 7. La célébrité de ce monument fut telle que Néron, jaloux de tous les

genres de gloire, quoiqu'il n'en méritât aucune, appela Zénodore à Rome, et se fit fondre une statue égale en hauteur au Mercure des Arvernes.

Grégoire-de-Tours parle aussi d'un temple fameux, nommé, en celtique, Vasso, dont la renommée et les débris subsistaient encore de son tems, et dont il vante l'architecture, les mosaïques et les marbres. Cet ouvrage fut détruit par un certain Crocus, roi des Allemands, brigand à-la-fois extravagant et féroce, qui, au troisième siècle de l'ère chrétienne, vint ravager la Gaule, et qui voulant s'immortaliser par des actions dont les peuples conservassent long-tems la mémoire, dans ce dessein abattit et brûla, par-tout sur son passage, les monumens auxquels ils attachaient quelque orgueil. *Crocus cunctas ædes quæ antiquitus fabricatæ fuerant, a fundamentis subvertit. Veniens verò Arvernos, delubrum illud quod gallicâ linguâ VASSO galatæ vocant, incendit, diruit, atque subvertit. Miro enim opere factum fuit atque firmatum: cujus paries duplex erat. Ab intùs enim de minuto lapide, a foris verò quadris sculptis fabricatum fuit. Habuit enim paries ille crassitudinem pedes triginta; intrinsecùs verò marmore*

ac musico variatum erat. Pavimentum quoque ædis marmore stratum : desuper verò plumbo tectum.

Rien n'annonce aujourd'hui dans quel endroit de l'Auvergne le temple exista. Le mot *arvernos* dont se sert Grégoire, paraitraît ne donner sur cette position qu'une indication vague, et ferait soupçonner que l'historien lui-même ne la connaissait pas. Cependant, comme Clermont a, depuis Auguste, été la capitale de l'Auvergne ; comme cette capitale a porté, sous les empereurs, le nom d'*Arverni*, et que c'est celui qu'a employé Pline dans le passage ci-dessus ; enfin, comme on voit encore dans Clermont quelques tronçons de colonnes et une pierre sculptée qui n'ont pu appartenir qu'à un grand édifice, il est probable que le temple, ainsi que le colosse, a existé dans la ville et à la cîme de son monticule.

La pierre sculptée dont je viens de parler, représente une tête vue de face, ayant de chaque côté, et plus bas que le menton, un serpent détaché (1).

Des antiquaires te diront que c'est là une

(1) Elle se voit dans la *rue des Bohèmes*, sur le derrière de la maison des cit. Bellaigue et forme l'imposte

lune; d'autres y verront un soleil. Les gens raisonnables et circonspects, n'entrevoyant sur tout cela que des conjectures, s'abstiendront de prononcer; et tu seras de leur avis.

Quant aux assises ou tronçons de colonnes, ils n'ont rien de curieux que leur grosseur et quelques sculptures grossières (1). Ces fragmens, autrefois sans doute, étaient des objets religieux; on les révérait, on les baisait avec vénération. Aujourd'hui, dédaignés et incommodes, en but à toutes les insultes des hommes et des saisons, couverts de boue et d'ordures plus sâles encore, ils ne subsistent que parce qu'il en coûterait trop pour les briser. Pauvres humains!

---

d'une fenêtre. Montfaucon l'a fait graver dans son *antiquité expliquée*.

(1) J'en connais quatre dans la ville; l'un à la ci-devant abbaye de St.-Allyre, et formant la base d'une des arcades de l'escalier qui conduisait au sallon des religieux; l'autre, à la porte-cochère du *petit séminaire* où il sert de bornes; le troisième, à la porte méridionale du temple qui formait auparavant l'église cathédrale, vis-à-vis les fontaines; (on distingue sur celui-ci des boucliers sculptés;) le quatrième enfin, au coin de la *rue du Perron*. J'ai mesuré ce dernier qui est un chapiteau antique, et lui ai trouvé trois pieds trois pouces de diamètre.

faites-vous, après cela, des monumens ; glorifiez-vous de vos temples et de vos Dieux ! voilà le sort qui les attend !

A cette religion détruite succéda celle du christianisme.

L'église d'Auvergne se glorifiait d'être une des premières de France. Elle fut fondée vers le milieu du troisième siècle, en 253, par un St. Austremoine, son premier apôtre et son premier évêque; dans le tems qu'un St.-Denis fondait celle de Paris, un St.-Saturnin celle de Toulouse, un St.-Martial celle de Limoges.

Austremoine prêcha d'abord le christianisme à Clermont ; et pour réunir ses nouveaux disciples, il bâtit, dit-on, vers l'occident de la ville, une petite chapelle qui fut le berceau de la nouvelle secte, et qui subsistait encore avant la révolution, sous le nom de *Notre-Dame d'Entre-Saints* ; nom qui lui fut donné parce qu'on l'a placée au lieu où avaient été égorgés, par l'ordre de Crocus, six mille habitans que depuis on regarda comme martyrs et comme saints.

Près de cette chapelle, un St.-Allyre, l'un des successeurs d'Austremoine, en construisit

une autre qui, postérieurement devenue monastère sous l'invocation du fondateur, brûlée par les Normands en 916, rebâtie en 958, avait pris le nom d'abbaye de St.-Allyre, et avait donné ce nom au faubourg où elle était située. C'était dans l'enceinte de l'abbaye que se trouvait Notre-Dame d'Entre-Saints, et cette chapelle avait des tombeaux anciens, dignes de la curiosité d'un voyageur.

On lit dans Grégoire de Tours un fait qui, en le supposant vrai, prouverait qu'Allyre, non-seulement mérita, comme évêque, la vénération des Auvergnats devenus chrétiens; mais que par ses bienfaits, il fut digne encore de leur reconnaissance.

Selon l'historien, l'Auvergne, sous la domination romaine, avait été assujettie à un tribut en nature et en denrées; et ces denrées, on l'obligeait inhumainement de les porter jusqu'à Trèves. Mais Allyre ayant été appelé dans cette ville par l'empereur Maxime, pour guérir sa fille possédée d'un démon, le prélat, après le miracle fait, en demanda au prince la récompense pour sa patrie; et il obtint pour elle que désormais le tribut ne fût plus payé qu'en argent.

Le légendaire qui nous a donné la vie du St. évêque, ajoute à l'anecdote une autre circonstance ; c'est qu'Allyre, prêt à retourner dans son évêché, voulut orner de colonnes de marbre le cloître de l'église qu'il y avait bâtie ; et qu'en ayant choisi dans Trèves un certain nombre, il obligea le diable de les porter à Clermont.

Ce beau miracle était encore en 1788 représenté à fresque dans le cloître du monastère. On y voyait Allyre en chappe et en mître, chassant le malin esprit du corps de la princesse sous les yeux de l'empereur et de la cour, et tout au haut du mur, était représenté un diable qui partait à travers les nuées, chargé de colonnes toutes taillées.

Dans l'église était un tableau qui représentait le même sujet.

Le cloître auquel furent employées ces colonnes, ne subsistait plus, au tems de mon voyage. On en avait fait un autre dans lequel on avait trouvé le moyen de les replacer, quoique la plupart fussent cassées ; et comme le nouveau cloître était probablement plus grand que l'ancien, et que les colonnes du diable n'eussent pas suffi pour le remplir, on avait été obligé d'en ajouter d'autres, lesquelles étaient en pierre

volcanique : ce qui fesait une accolade fort étrange. Les anciennes, au reste, n'étaient pas toutes de marbre, comme l'écrit le légendaire: il en était en serpentine, sorte de pierre susceptible de poli, mais qui n'est point du marbre.

L'église de l'abbaye avait une porte de fer, des machicoulis, des meurtrières et des tours à crénaux, qui au dehors lui donnaient l'apparence d'une forteresse antique. Au dedans, elle n'avait rien de curieux qu'une chapelle fondée au quatorzième siècle par un certain Albrand ou Aldebrand, d'abord religieux du monastère, puis archevêque de Toulouse; mais cette fondation tient à une anecdote si extraordinaire et si étrange qu'à ce titre je veux te la raconter.

Un bénédictin, de la Chaise-Dieu, nommé Pierre Roger, avait été envoyé en Sorbonne pour y achever ses études. Après les y avoir terminées d'une manière brillante, il retournait dans son abbaye d'Auvergne, quand tout-à-coup, en traversant la forêt de Randan, il se voit attaqué par des voleurs. Dépouillé entièrement par eux et presque nu, Roger se rend, près de là, chez Aldebrand, prieur de

Thuret ; et il lui expose son malheur. Celui-ci l'accueille avec amitié, lui donne des habits, de l'argent pour achever son voyage, et montre tant d'affection que Roger, transporté de reconnaissance, demande quand et comment il pourra s'aquitter envers lui. Ce sera quand vous deviendrez Pape, répond le prieur en riant. Aldebrand comptait ne faire qu'une plaisanterie, et sa plaisanterie fut prophétique. Roger, après avoir été successivement abbé de Fécamp, puis évêque d'Arras, archevêque de Rouen, archevêque de Sens, cardinal, devint enfin pape, en 1342, sous le nom de Clément VI. Parvenu à cette dignité, il se rappella son bienfaiteur, le fit son pénitencier, son grand-camérier, et lui conféra même l'archevêché de Toulouse ; car ce pontife est un de ceux qui a le plus étendu les usurpations de la papauté.

L'aventure des deux personnages fut mise dans le tems, en vers latins, qui tout barbares qu'ils sont, furent gravés sur une plaque de cuivre et placés dans la chapelle qu'avait fait construire Aldebrand, et qui était devenue sa sépulture. Depuis quelques années, la plaque avait été enlevée et elle ne subsistait plus ; mais on

avait gardé copie des vers, et les voici, tels qu'ils me furent donnés par le cit. Jarrier, ci-devant prieur de l'abbaye.

Historiam canimus memorandam (hic siste viator,)
Quam bene purgatis auribus imbibito.
Quæ *casa* dicta *Dei* est opulenta abbatia, fratrem
Edidit ardentem discere litterulas.
Parisios properat; rediens spoliatur, et usque
Ad tunicam, in silvis Rhandhanis umbriferis.
Thuretum inde petens, Albrandum per quæ priorem
Excipitur; tegmen fert monachale datum.
Induitur: quærit, poterò par quando referre?
Maximus antistes cum (Prior inquit) eris.
Ut dixit, factum est; nam mirum! Papa sacratur
Clementem et sextum nomine Roma vocat;
Albrandum Stephanum, præfectum, sancte, cubili,
Papa, Tolosanum pontificem que creas.
Unde sui Albrandus claustri non immemor, istam,
Quâ jacet, auratam condidit ædiculam:
Atque per hunc Mariæ fondatur missa beatæ,
Quam ditat reditu postea multiplici. etc.

Très-anciennement, il y avait eu dans l'église d'Allyre, une confrérie, en l'honneur du saint; et sans doute avec le tems, cette institution dévote avait cessé d'avoir lieu, puisqu'au quatorzième siècle, les habitans du faubourg présentèrent aux religieux et abbé une requête pour en demander le rétablissement. Le motif qu'ils don-

naient à leur dévotion nouvelle, était que, tous les matins, le diable jetait dans l'eau la première personne qui passait sur leur pont. La requête existait encore, lors de mon voyage, et elle était au chartrier de l'abbaye.

Cette supplique, monument de superstition et de bêtise, peut s'excuser au moins par l'ignorance et l'imbecillité des gens qui la présentèrent; mais ce qu'on n'ose disculper, c'est ce que dans un livre sur *l'origine des églises de France*, publia, au siècle dernier, du Fraisse, chanoine de Clermont.

» On tient par tradition, dit l'auteur, que
» St.-Gal (l'un des évêques) offrant à Dieu,
» un jour, sur le maistre-autel de la cathédrale,
» le saint-corps de J.C., une hirondelle traversant
» l'église, laissa tomber son fient sur les saintes
» espèces; qu'en même instant, ce saint les
» ayant accusées et reprises d'incivilité, leur
» commanda de sortir de l'église, avec défenses
» de n'y entrer plus; que ces oiseaux obéirent
» à sa voix. Ce miracle dure encore; et depuis
» ce moment, on ne les a plus vues voltiger
» dans notre mère église, sur nos clochers,
» ni dans les collégiales et paroissiales de la
» ville, tandis que les maisons des particuliers,

églises

» églises et monastères des mendians et reli-
» gieuses en sont beaucoup incommodées, du-
» rant le printems, l'été et l'automne. Mes-
» sieurs de la prétendue religion réformée, qui
» disent que Dieu n'écoute pas les prières de ses
» serviteurs, peuvent, si bon leur semble, être
» les témoins et les spectateurs de ce prodige
» que plusieurs millions de personnes ont vu
» depuis onze cents et tant d'années, et pour-
» ront voir, s'il plaît à Dieu, jusqu'à la fin
» des siècles. »

J'ignore si, après *onze cents et tant d'années*, les hirondelles de Clermont se souvenaient encore qu'autrefois leurs mères y avaient été *reprises d'incivilité*; mais ce que je puis assurer, c'est que maintenant leur postérité n'est plus sensible à ce reproche; et que toutes les fois que j'ai passé auprès de la cathédrale, j'en ai toujours vu des centaines voltiger très-gaîment autour des clochers.

Autre fable de la même espèce. Si l'on en croit le peuple de Clermont, jamais, dans un incendie, la ville n'avait plus d'une maison brûlée; et ce miracle, qu'il assurait s'être perpétué constamment de siècle en siècle jusqu'à

nos jours, il l'attribuait à la promesse d'un de ses premiers évêques (1).

Sans doute, le prélat eût été plus généreux encore de protéger également toutes ses ouailles, et d'empêcher qu'il y eût aucune de leurs maisons qui brulât. Cependant, comme nous ne devons point chicaner avec nos protecteurs, l'on avouera que le bienfait était encore assez beau. Malheureusement le feu prit, le 14 octobre 1787, dans une rue de la ville, pendant que je l'habitais, et quoique ce fût vers midi; quoiqu'on eût lâché l'eau des fontaines, quoique les pompes fussent arrivées à l'instant même; enfin, quoiqu'on eût tous les secours possibles, et particulièrement ceux d'un régiment de cavalerie, alors en garnison à Clermont; j'ai vu, en peu d'heures, et malgré la protection du saint, trois maisons brûlées.

Pour terminer ce qui regarde la partie honteuse des anecdotes de Clermont, je te dirai que dans l'église de Notre-Dame-du-Port, était une image de la vierge, réputée miraculeuse,

(1) A Clermont, on prétend que cet évêque est St.-Arthême. Fléchier, dans son *histoire des grands jours*, dit que c'est St.-Gal.

et qu'à ce titre les habitans conservaient et honoraient avec beaucoup de vénération. Voici un des miracles de cette vierge, raconté sérieusement par Audigier. Le 11 novembre 1613, il tomba dans Clermont, dit-il, un pied de neige, et cette neige subsista toujours aussi épaisse jusqu'à la fin de mars de l'année suivante. Enfin, on porta en processsion par la ville, la Vierge-du-Port. Alors *on vit revenir le beau tems*, dit l'auteur; et à tous les beaux miracles qu'avait faits jusques-là la Madonne, les Clermontois, depuis ce jour, ajoutèrent celui d'avoir vu la neige fondre à la fin de mars.

LETTRE X.

Sol de Clermont; Caves ; tortuosité des rues ; défaut de Police ; Fontaines publiques ; Population ; Commerce ; Manufactures ; Académie ; Bibliothèque ; Jardin Botanique ; Cabinet d'Histoire-Naturelle.

PARMI les naturalistes qui ont visité l'Auvergne, il en est qui ont prétendu que le monticule sur lequel est bâti Clermont avait jadis été volcan, et que l'église cathédrale qui en occupe la cîme, couvre aujourd'hui le cratère ou l'ouverture par où ce volcan avait autrefois vomi ses feux.

Une pareille position n'a rien que de très-possible en Auvergne. Il y a dans cette contrée plusieurs villes et un très-grand nombre de villages ou d'anciens châteaux qui sont construits sur des montagnes volcaniques ou sur d'anciennes coulées de laves. Cependant, ces deux mots, *ville* et *volcan*, sont si peu faits pour être alliés ensemble ; ils offrent des idées si disparates et

si inconciliables, que la première fois, je l'avoue, je ne pus les entendre sans étonnement. Si, d'un côté, je me plaisais à voir, sur ce monticule autrefois enflammé, des habitans paisibles et tranquilles; de l'autre, je ne pouvais m'empêcher de trembler pour eux. En vain je cherchais à me rassurer par tant de siècles de paix; ce volcan, quoiqu'éteint, m'effrayait toujours. Jadis allumé, je me disais qu'il pouvait n'être qu'assoupi et se rallumer encore, et, dans un nouveau moment d'explosion, lancer au loin et la ville et ses habitans, ou les ensevelir sous des rochers en feu.

Mes terreurs étaient à la fois et ridicules et peu fondées. La hauteur sur laquelle est bâti Clermont n'offre ni courans de lave, ni rien qui annonce un volcan. Son noyau est une roche de granite. A la vérité, la mer, lorsqu'elle couvrait ces cantons, est venue apporter sur la roche plusieurs couches de matières étrangères qui, s'y déposant et s'inclinant selon sa pente, l'ont enveloppée toute entière. Mais cette roche n'en existe pas moins; et l'on a pu s'en convaincre, il y a quelques années, quand, en creusant les fondemens d'un nouvel hospice d'humanité, on la mit à nu.

Quant aux couches, elles sont formées du détriment des montagnes voisines, dont les unes étant volcaniques, et les autres granitiques, ont donné, ou des sables et des graviers, ou des pouzzolanes et des fragmens de laves roulés. Tout cela forme aujourd'hui un tuf qui, en quelques endroits, a beaucoup d'épaisseur, et qui, selon les matières dont il se trouve composé, est quelquefois si solide qu'on peut le tailler en moëllons. Le cit. Mossier en a fait l'analyse; et il a donné, sur cet objet, un mémoire qui fut lu dans une séance publique de l'académie.

C'est sur ce tuf pierreux et volcanique que sont bâties les maisons de Clermont; c'est dans son épaisseur que sont creusées les caves; et ces caves, pour peu qu'elles soient profondes et qu'elles avoisinent le noyau granitique, y ont une fraîcheur qu'on ne s'attendrait pas à trouver sur une éminence isolée, qui, pendant toute la durée du jour, est exposée aux rayons du soleil.

Comme on m'avait beaucoup parlé de cette fraîcheur, je voulus la vérifier; et j'en fis l'expérience, à dix heures du matin, chez le citoyen Chaudesolle, notaire. C'étoit à la mi-juillet, et

il fesait très-chaud. Un thermomètre au mercure, placé en dehors de la maison, à l'ombre et au nord, marquait dix-neuf degrés au-dessus de la congélation. Porté dans la cave, et suspendu pendant neuf à dix minutes, il descendit à neuf degrés et demi; ce qui est à Paris la température des souterreins de l'observatoire. Mais, ce qu'il faut observer, c'est que ces caves de l'observatoire ont 84 pieds de profondeur, et que celle dont je parle n'en a pas 40.

Un pareil phénomène paraîtra extraordinaire, si l'on se rappelle que Clermont étant bâti sur une éminence, ses caves par conséquent doivent être beaucoup plus élevées que la plaine. Mais il faut se rappeler, en même tems, que cette éminence est une roche de granite, recouverte d'un tuf épais; que défendue contre les variations de l'atmosphère, par cette envéloppe et par tous les bâtimens qui la couvrent, elle doit conserver toujours à-peu-près la même température; et que cette température, elle la communique nécessairement aux souterreins qui, percés dans son tuf, sont voisins de sa surface.

Une autre cause peut-être de cette fraîcheur constante, est le peu de largeur, et sur-tout

la tortuosité des rues; car il y a peu de villes en France qui en aient d'aussi gauches, d'aussi ridicules, d'aussi bizarrement contournées. Il faut les avoir vues pour s'en former une idée, et à moins d'imaginer, à plaisir, des cornes, des saillies, des enfoncemens, enfin des contours et étranglemens continuels, je ne crois pas qu'il soit possible à un architecte de former un pareil cahos. Aussi les Clermontois prétendent-ils que c'était une malice du bureau des finances, qui étant établi à Riom, petite ville très-bien percée et bâtie agréablement, voulait, par jalousie, conserver à son chef-lieu une prééminence sur Clermont, et, dans ce dessein non-seulement laissait prendre ici, pour les bâtimens, tous les arrangemens biscornus que pouvait dicter le caprice, mais quelquefois, dit-on, en ordonnait lui-même de plus bizarres encore.

Il y a quelques années qu'un intendant, nommé Balainvilliers, entreprit de réparer ce désordre. Des ingénieurs furent même consultés; et ils tracèrent un plan nouveau qui, en effet, alignait la ville et fesait aboutir toutes les rues à l'éminence qu'occupe la ci-devant cathédrale. Mais comme, pour redresser ces rues, il eût fallu bouleverser la ville toute entière et la re-

bâtir de nouveau, Balinvilliers se vit obligé de la laisser telle qu'elle était ; et il se contenta, ne pouvant mieux faire, de chercher à l'embellir, en bâtissant sur ses contours.

Quoique la position de Clermont donne à ses rues une pente assez considérable, cependant, par le défaut de police, elles sont presque continuellement si sâles et si boueuses, que pendant les deux tiers de l'année, tous les habitans, jusqu'aux gens que jadis on plaçait dans la première classe, portent des sabots par-dessus leurs souliers. Dans les quartiers moins fréquentés, ce sont des amas de fumier, des immondices de boucheries, des ordures de toute espèce ; enfin des vidanges plus dégoûtantes encore, parce que là un grand nombre de maisons n'a point de latrines (1).

Toute cette mauvaise manutention à laquelle

(1) Voici comme en parle Arthur Young :
« Il s'y trouve des rues qui, à cause de leur noirceur, de leur malpropreté et de leur puanteur, ne peuvent être comparées qu'à des canaux de fumier. Le conflit des mauvaises odeurs dont l'air est imprégné, lorsque la bise des montagnes ne purge pas ces ruelles pestiférées, me fit envier les nerfs de ces bonnes gens, qui peut-être y sont heureux. »

il serait si aisé de remédier, venait, m'a-t-on dit, de la mésintelligence de deux magistrats qui, par leur charge, prétendant tous deux au droit exclusif de police, ne songeaient qu'à se le disputer et à contrarier sans cesse, chacun de leur côté, les réglemens qu'ils ne fesaient pas. Au reste, ce qui se passait là en petit, n'était que ce que l'on voit journellement en grand sous le gouvernement des rois. La haîne, l'intrigue divisent les ministres; ils s'arrachent le pouvoir et le crédit; et au milieu de tous ces orages, le bien général, l'intérêt de la nation, la gloire de l'état deviennent ce qu'ils peuvent.

Le monticule de Clermont n'a point d'eau; et tu te rappeleras avoir lu dans mes premières lettre, que sous la domination romaine, les habitans en tiraient de Fontanat, par un aqueduc dont il reste encore des débris. Aujourd'hui, ce n'est plus Fontanat qui leur fournit des eaux: ils en ont d'autres, également abondantes et belles qui, d'une moindre distance amenées à la ville, viennent y former dix-huit fontaines publiques, l'une de ses magnificences.

Il est vrai qu'un étranger accoutumé aux vraies beautés de l'art, peut reprocher à ces

fontaines leur forme lourde et massive, leurs ornemens gothiques, les auges grossières qui leur servent de bassins; enfin la couleur noire et rebutante des pierres-laves dont elles sont construites. Mais, à ces défauts qui peuvent aisément disparaître, qu'on substitue une architecture ornée et de bon goût; qu'on emploie avec art quelques marbres variés, et sur-tout plusieurs des superbes granites et porphyres qu'offre la contrée; qu'on donne enfin à ces belles eaux, des bassins dignes de les recevoir, des coupes, des coquilles d'une forme élégante; et ce sera vraiment alors que Clermont pourra se glorifier, aux yeux des étrangers, d'un établissement, qui aujourd'hui n'a d'autre mérite que celui d'être utile.

Probablement ce ne sera là, pendant de longues années, qu'un beau rêve. Dans la sorte de détresse où était l'administration municipale; riche à peine de 20,000 écus, qu'absorbaient les charges nombreuses dont elle était grévée, a-t-on pu jusqu'ici espérer d'elle un projet qui ne pouvait être enfanté que par l'orgueil de l'opulence.

D'ailleurs, de pareils ouvrages demandent à être tracés par la main du goût; et jusqu'à pré-

sent le Dieu du goût paraît n'avoir pas encore voyagé en Auvergne. Il y a peu d'années que le corps municipal voulut orner de deux fontaines l'entrée de l'une de ses promenades. Ce fut un plâtrier qui en donna le dessin, et ce dessin fut trouvé parfait. Mais à peine eut-on commencé à l'exécuter qu'on en eut honte; les fontaines ne furent point achevées, et probablement elles ne le seront de long-tems.

On compte dans Clermont 24,000 habitans. En 1771, quand, par les bouleversemens tentés dans la magistrature, la ville eut un conseil supérieur, sa population augmenta de 2000 ames. Mais, quoiqu'on fasse, jamais cette population ne sera que médiocre, parce que le territoire manquant de rivière, et les habitans, d'industrie ou d'activité, ils n'auront jamais de commerce, et que les hommes ne se multiplient qu'où se multiplie l'abondance.

Pour te faire apprécier ce qu'est en ce genre la capitale de l'Auvergne, je te dirai que depuis quelques années on y avait établi une manufacture de chapeaux, une de bas au métier, une de faïence grossière; et qu'avant ce tems elle n'en avait aucune de cette espèce.

Son commerce consiste dans les vins, les

denrées et les chanvres de son territoire. Du reste, pas un seul objet d'industrie qui soit important; car je compte pour rien ces pâtes de pommes et d'abricots, recherchées dans Paris; mais dont la renommée est à charge aux Clermontois, parce que n'étant pour eux qu'un objet de cadeaux et d'envois, ce n'est pour eux qu'un objet de dépense.

Je ne te dirai rien sur leur caractère et leurs mœurs. La circonspection avec laquelle on reçoit ordinairement un voyageur, le ton cérémonieux qu'on garde vis-à-vis de lui, les prévenances même qu'on lui témoigne, ne lui permettent guère de voir les hommes dans ces situations où le naturel se montre à nu. Aussi ai-je moins cherché à étudier les Clermontois que le pays qui les entoure. On t'aura dit sans doute que chez eux les jolies femmes sont très-rares; mais si l'on ne t'a pas dit, en même tems, que les femmes aimables y sont très-nombreuses, mon ami, l'on t'a trompé.

Quant aux hommes, moins occupés de littérature et de sciences que de plaisirs, on peut dire d'eux qu'en général, ils montrent dans leur entretien, plus de raison ou de gaîté que de culture. Eux-mêmes au reste, sur ce point,

conviennent franchement de leurs torts. Ils avouent, sans se flatter, qu'avec cette vie inoccupée, leur ville doit offrir peu d'hommes instruits; et ils en rejettent la cause sur les femmes, dont la société, disent-ils, en leur inspirant des mœurs oisives, a produit chez eux, par contre-coup, un esprit de satire et de méchanceté et une fureur pour le jeu qui, dans certains jours, font plus d'une victime.

Ces reproches sont exagérés, sans doute. Moi, je voudrais qu'ils fussent vrais. Le sexe à qui on les fait ne manquerait pas assurément de les faire cesser bientôt. Il sait trop tout ce qu'ajoutent de charmes dans la société, et même dans le tête-à-tête, ceux des hommes qui y portent un esprit cultivé; et à coup sûr, il entend trop bien ses intérêts, pour ne pas exciter, par toutes sortes de moyens, notre sexe à gagner ce qui le rendrait plus aimable, plus amusant, plus sûr de plaire, et sur-tout plus digne d'être aimé (1).

L'intendant Chazerat avait établi dans Cler-

(1) « Ce n'est que le plaisir, l'intérêt ou le besoin » de se désennuyer qui forment des sociétés à Cler- » mont, dit le cit. Dulaure. On n'y trouve ni cette po- » litesse aisée, ni ces égards réciproques, ni ce ton

mont, il y a une quarantaine d'années, une société académique, dont les travaux devaient avoir, à la fois, pour but, la littérature, l'érudition et les sciences.

Ces deux dernières parties, intéressantes dans tout pays et bien autrement intéressantes encore dans une contrée volcanisée, offraient à des mains habiles une carrière riche et brillante. D'ailleurs, l'établissement, sans être aucunement onéreux à l'Auvergne, pouvait l'illustrer par ses travaux. Mais l'indifférence que les Clermontois portent à tous les objets d'instruction, a rejailli sur l'institution elle-même. Restée sans encouragement et sans considération, ses travaux ont langui. Déjà, quoiqu'elle n'eût pas encore aquis âge d'homme, elle était expirante, lorsque je la vis. Anéantie depuis par le décret qui supprime toutes ces corporations à brevet d'esprit, elle n'a laissé qu'un nom sans gloire; pareille à ces grandes armées qui, faites pour vaincre,

---

» ouvert qui règnent parmi les gens instruits. On ac-
» cuse les habitans de cette ville d'être présom-
» tueux, entêtés et tranchans dans leurs décisions.
» Ces défauts sont une suite de leur légèreté et de
» leur peu d'instruction; mais ils ont le cœur ex-
» cellent, etc. »

mais détruites presque aussitôt qu'assemblées, se dissipent tout-à-coup, avant même d'avoir combattu.

Sans le décret qui vient de conserver les jardins de botanique formés dans les départemens, il en eût probablement été bientôt de même de celui qu'avait institué, depuis peu d'années, le même intendant, et qui était sous la direction d'un botaniste, successivement médecin et curé, le cit. de l'Arbre.

L'établissement convenait spécialement à un pays rempli de montagnes, dont la plupart sont remarquables par l'abondance et la qualité de leurs simples.

Pour fournir aux gages du jardinier et aux frais du jardin, le cit. Chazerat avait fait assigner par le gouvernement une somme de 500 liv., à prendre sur les impositions de l'Auvergne; et un Clermontois s'était engagé libéralement à fournir un terrein. Mais le terrein avait depuis été vendu; et en attendant un emplacement favorable, on fut obligé de transporter l'établissement dans l'enclos d'une maison religieuse qui n'avait ni serre ni abri, pour garantir pendant l'hiver les plantes délicates et les arbustes précieux. Le professeur lui-même, faute

faute d'emplacement, s'était vu forcé de donner ses leçons en plein air.

Je ne doute nullement que le sol de Clermont ne soit favorable aux sciences, et qu'elles ne s'y naturalisent enfin, comme elles l'ont fait, depuis quelque tems, dans les capitales et les principales villes de la République. Mais, si elles y fleurissent un jour, ce ne sera point sans peine qu'elles y auront pris racine.

Le chapitre de la cathédrale ou plutôt Massillon avait procuré aux Clermontois une bibliothèque assez belle, mais qui n'était guère pour eux qu'un trésor inutile. Cet orateur immortel voulant engager ses chanoines à la fonder et à bâtir un local, s'obligea envers eux à leur laisser ses livres après sa mort. C'était là leur assurer un fond et un commencement pour la leur. En conséquence, ces MM. construisirent, près de leur cathédrale, une salle agréable et ornée; et ils en firent une bibliothèque qui était ouverte au public deux fois la semaine, et deux fois vide.

Elle possédait, quand je la visitai, un certain nombre de manuscrits, mais dont la plus grande partie consistait en livres d'église. Je n'en ai trouvé que trois qui m'aient paru mé-

riter quelque attention. L'un était un Aristote; l'autre une immense dictionnaire latin, dans lequel se trouvent insérés des morceaux d'ancienne romane provençale. Le troisième ouvrage, vraiment précieux par lui-même, et plus encore par la beauté de son écriture, par le choix de son vélin, par la fraîcheur qu'il a conservé jusqu'à ce moment, contient la *guerre de Catilina* par Salluste et les *catilinaires* de Cicéron.

De son côté, l'académie, par une noble émulation d'utilité, commença, presque au moment de son institution, un cabinet d'antiquités et d'histoire naturelle, dont les objets ne devaient être pris que dans l'Auvergne. On ne saurait trop applaudir à une pareille entreprise; l'une de celles auxquelles, pour leur propre gloire, eussent dû se dévouer, de préférence, les académies de départemens, s'il ne leur eût pas été plus facile de trouver un poëte médiocre ou un prosateur insipide, qu'un chimiste habile, un physicien profond, un excellent naturaliste. Mais ce cabinet qui, depuis quarante ans qu'il a été commencé, eût pu sans peine devenir le dépôt de la collection la plus complète, ne consistait encore, en 1788, que dans

une armoire ordinaire, laquelle même n'était pas remplie. On y voyait quelques échantillons de minéraux, quelques bois pétrifiés, quelques coquilles fossiles, deux vases antiques, trouvés dans des fouilles, un herbier acheté à la mort d'un médecin botaniste, enfin une ou deux curiosités naturelles, telle qu'une tige d'escourgeon qui, provenue d'un seul grain, a produit 244 épis, et plus de 14000 grains.

Il est beau, sans doute, de rassembler et d'offrir en un même lieu ce que la nature, par-tout l'univers, produit de rare dans les trois règnes. C'est là vraiment une de ces magnificences dignes des grandes nations; et s'il est des établissemens dont Paris doive s'enorgueillir, un des premiers peut-être est ce muséum célèbre, qui nommé, je ne sais trop pourquoi, *cabinet du roi*, porte aujourd'hui le seul titre qui lui convienne, celui de cabinet ou muséum national. Mais là, quoique tout excite mon admiration, tout cependant ne m'intéresse pas également. Après avoir cherché à connaître les productions des contrées étrangères, je viens étudier les productions de nos départemens. Comme se sont celles qui peuvent spécialemen m'être utiles, celles qui se rençontreront sou

mes pas et qui s'offriront à mes yeux, ce sont celles-là aussi qui m'attachent de préférence; et je crois que sur ce point, tout bon Français et tout homme raisonnable pensera comme moi.

Quand le vertueux Turgot occupa le ministère des finances, l'intendant Chazerat lui proposa un projet qui, s'il eût été adopté, aurait, en peu d'années, facilité l'étude et perfectionné la connaissance de l'histoire naturelle de la France. C'était de pensionner, dans chaque province, un naturaliste habile; de l'obliger à envoyer au *cabinet du roi* tous les minéraux les végétaux, etc. propres à sa contrée, et de donner, dans le cabinet, aux productions de chaque canton, un emplacement particulier. Cette institution, utile également et au naturaliste qui eût voulu aller là étudier une province, et au citoyen qui, prêt à retourner dans la sienne, eût été jaloux de la connaître, était faite pour plaire à un ministre, ami des sciences, et instruit particulièrement dans celle-ci. Mais, s'il l'adopta, il n'eut pas le loisir de l'exécuter; et malgré son utilité, peut-être ne faut-il pas se flatter de la voir établie de long-tems.

Si c'est un projet louable que de réunir dans

Paris toutes les productions de la France, n'en serait-ce pas un, pour chaque département, d'avoir également dans son chef-lieu un cabinet formé de ses productions seules? Je le désirerais sur-tout pour l'Auvergne, l'une des plus riches en accidens et en singularités, et celle de toutes peut-être, qui, si elle était bien connue, attirerait le plus de voyageurs. Mais ces sortes de collections, quand on veut les rendre complètes, exigent tant de recherches, tant d'heureux hasards, et par conséquent de si longues années, qu'il n'y a guère que des sociétés littéraires et des corps administratifs qui puissent les entreprendre et les achever.

J'avais proposé á mon frère d'en commencer une dans l'abbaye (alors existante) de Saint-André; et, pour la compléter plutôt, de la composer seulement de la partie minérale.

En effet, ce serait une chose agréable pour le voyageur, de trouver, à son entrée dans l'Auvergne, un cabinet formé de ce qu'elle a de plus rare. Le naturaliste ou l'amateur qui viendrait la visiter pour la première fois, trouverait là des renseignemens sûrs. On l'instruirait de tous les lieux qu'il pourrait voir avec

fruit. Carrières, mines, fontaines minérales, volcans, ruisseaux, gorges et montagnes, tout lui serait indiqué. Assuré de sa marche, aucun de ses pas ne deviendrait inutile. Le tems si précieux pour lui, serait mis tout entier à profit; et celui que, sans ces indications, il eût perdu en courant au hasard, il le ferait tourner à des découvertes nouvelles, utiles également et pour la science et pour la contrée.

Dans le cours de mes deux voyages, j'avais cherché à réaliser cette entreprise, autant que me l'avait permis la médiocrité de mes connaissances. Peut-être même, sans la révolution qui a changé en France l'ordre de l'administration, aurais-je pu rendre mon entreprise plus avantageuse encore à l'Auvergne. Par mon plan, Clermont aurait eu, à la fois, un laboratoire et une chaire de chimie, un cabinet et une chaire d'histoire naturelle, un jardin et une chaire de botanique, enfin un cabinet et une chaire de physique, le tout sous l'inspection et la protection de la contrée, et sans qu'il lui en coûtât rien. La suppression des ordres religieux a renversé totalement mon projet; mais il est possible d'en former un autre. Au moins,

j'en garde l'espoir. Tout ce qui peut contribuer à la gloire ou au bonheur de l'Auvergne sera toujours un de mes premiers vœux.

LETTRE XI.

Fontaines minérales de Clermont ; Stalactites ; Incrustations ; Pont de Stalactites connu sous le nom de Pont de pierre.

SI Clermont a des eaux salutaires, capables d'opérer certaines guérisons, il en a aussi, réputées propres à opérer certains miracles ; et dans ce nombre, je dois mettre, avant toutes, la fontaine qu'on voit dans un des faubourgs de la ville, près de la ci-devant église de Saint-Cirgue, et qui portait le nom de Saint-Abraham. Celle-ci, quand on y plonge, au mois de décembre, les enfans nouveaux-nés, a, dit-on, la vertu singulière de les empêcher à jamais de crier et de se plaindre ; et les femmes du peuple ne manquent pas, ajoute Audigier, d'aller y plonger les leurs.

Rien ne m'étonne en fait de superstition. Il n'est point d'absurdité que l'ignorance et l'imbécillité ne puissent adopter. Ce qui me surprend, c'est que celle-ci, malgré le danger

qu'elle peut avoir pour des enfans délicats, subsiste encore, et que dans le tems, les magistrats et le clergé ne se soient pas réunis, les uns pour la détruire, en prêchant contre elle, les autres pour l'arrêter en fesant murer la fontaine. Mais c'est assez parler de sottises ; Clermont a des sources vraiment salubres, et ce sont celles-là seules que je dois te faire connaître.

Dans le langage ordinaire, on appelle eaux *minérales*, celles qui, par des qualités particulières, sont propres à la guérison de certaines maladies.

Cette expression, selon la remarque des gens instruits, est vicieuse ; puisque, dans nos idées, une eau *minerale* est toujours une eau salutaire, et que cependant il en est de minérales qui, telles que les eaux arsénicales, par exemple, les eaux cuivreuses, etc. seraient pour nous un véritable poison. Maquer, Fourcroy et d'autres médecins chimistes, voudraient donc que l'on consacrât le mot usité, à toutes les sources quelconques qui tiennent en dissolution une substance métallique ou autre ; mais ils opinent à nommer *médicinales*, toutes celles qui, à raison de leurs propriétés, pourraient être rangées parmi les remèdes de notre médecine.

Quoiqu'il en soit de la dénomination, Clermont possède, à la base de son monticule, plusieurs fontaines de ce genre. L'une coule au sud-ouest, et se trouve par de-là une vaste et maussade place, nommée *Jaude* : place qu'on vante beaucoup dans le pays, quoiqu'elle ne soit pas plus régulière que les rues de la ville, et qu'elle n'ait ni pavé, ni simétrie, ni bâtimens (1). L'autre va sortir, au nord-ouest, dans le faubourg d'Allyre ; et celle-ci se divise en plusieurs branches, qui percent en différens endroits du faubourg.

Il est consolant pour les Clermontois d'avoir auprés d'eux un remède salutaire, qu'ailleurs un malade est obligé souvent d'aller chercher au loin. Mais, comme chez eux tout est mode, ainsi qu'ailleurs, pendant long-tems la fontaine d'Allyre a eu la vogue. A présent c'est à celle de Jaude qu'on court. A la vérité, il s'était établi, auprès de celle-ci, une guinguette où les jeunes gens des deux sexes, après avoir bu ou s'être présentés pour boire, allaient déjeû-

(1) « C'est, en général, la place la plus mal bâtie, » la plus sâle et la plus puante que j'ai encore rencon- » trée, dit Arthur Young, dans son *voyage en France*, » pendant les années 1787, 1788, 1789 et 1790.

ner et danser; et l'on conçoit sans peine combien ce voisinage devait ajouter à la renommée de la salubrité des eaux.

Les deux sources sont martiales ou ferrugineuses : ce qui annonce que, dans leur cours souterrein, elles ont rongé et dissous du fer. Mais elles sont à la fois gazeuses, c'est-à-dire que chargées de fer, elles sont imprégnées en même tems de ce gaz, de ce fluide invisible et mortel, qui connu du vulgaire sous le nom de méphitique, porte chez les chimistes celui d'*air fixe*, *d'air fixé*, *air impur*, *acide aérien*, *acide crayeux*, *acide carbonique*, *air acide*, etc.

Le gaz dont il s'agit formant un des élémens des terres calcaires, ou étant l'un des produits de leur dissolution, il s'ensuit qu'une eau ne peut être gazeuse, sans tenir dissoute une certaine quantité de cette terre. Cependant, si on en puise dans un verre et qu'on la régarde au jour, on lui trouve une limpidité parfaite. Le fer et la substance calcaire qui s'y trouvent, y sont divisés en parcelles si tenues, qu'elles deviennent invisibles; mais ces matières n'y existent pas moins; et bientôt elles se montrent sous la forme qui leur est propre.

En effet, à peine l'eau commence-t-elle à couler dans son canal, que le fer s'y précipite, en prenant l'apparence et la couleur de rouille. Il en est de même de la terre calcaire qu'elle tient en dissolution. A mesure que son gaz s'évapore, elle la dépose également, sur sa route, avec les parties ferrugineuses; et ces dépôts s'accumulant insensiblement par couches horizontales et superposées, forment, avec les années, des masses immenses et très-dures.

Si, au lieu de couler sur un sol uni, l'eau, par la nature du terrein, tombe perpendiculairement, alors le sédiment change de forme; il s'attache à la naissance du jet; il file et s'allonge, comme ces bougies de glace qu'en hiver on voit naître et pendre aux gouttières; et les bavures qu'il produit sont ce qu'en histoire naturelle on nomme *stalactites*.

Enfin, si l'eau, soit dans sa chûte, soit dans son cours, rencontre quelque corps étranger, celui-ci, par son attraction, retient et fixe la substance pierreuse qui est en dissolution; cette substance l'enveloppe en entier; et personne n'ignore que ce produit est ce qu'on nomme *incrustation*.

Les différentes sources gazeuses qui se voient

dans le faubourg d'Allyre, offrent toutes également ces effets divers ; parce qu'ils appartiennent également à toutes les eaux de ce genre. Dans l'enclos de la ci-devant *abbaye de Sainte-Claire.*, il y en a une qui, coulant à pleins bords et se répandant sur la surface du jardin, l'encroûtait et l'incrustait en pierre. On a été obligé de lui creuser, pour son écoulement, un canal profond qui la conduit en dehors. Celle de l'*enclos de la garde* aboutit, par quelques gargouilles, dans les rues d'*Arthême* et de *la Moraie*. Là, tombant et coulant le long des murs, elle y a formé une sorte de bornes factices, plus ou moins grosses ; et dont l'une, entre autres, a six pieds et demi de hauteur, sur un ou deux de saillie. La rue nommée *des eaux*, n'a presque, pour pavé que ces sédimens devenus pierre. Une des sources du faubourg y coulait autrefois; et c'est d'elle sans doute que la rue a pris son nom.

De toutes ces fontaines gazeuses, la plus connue, ou au moins la plus célèbre, est celle qu'on voit dans un jardin potager qui appartenait aux bénédictins ; et c'est même là un des premiers objets de curiosité que les Clermontois s'empressent d'annoncer et de faire con-

naître aux étrangers qui arrivent en Auvergne. Celle-ci est citée comme un phénomène dans le *mundus subterraneus*, de Kirchker, dans le *Gallia christiana*, dans le *supplément* du dictionnaire encyclopédique, dans le dictionnaire géographique de la Martinière, dans celui de la France par d'Expilly, dans la plupart des livres élémentaires de géographie, et autres ouvrages de ce genre. Mais, en les lisant, on voit que tous parlent de ce qu'ils n'ont ni vu par eux-mêmes ni compris. Voici le fait. Tout merveilleux qu'il est, en apparence, pour des yeux vulgaires, il n'est, pour ceux qui, comme les tiens, connaissent les propriétés des eaux gazeuses, qu'une opération simple de la nature.

Quand Fléchier écrivait son *histoire des grands jours*, le jardin dont je parle renfermait des *grottes, des cabinets et cent autres choses, formées par cette fontaine admirable qui change tout ce qu'elle arrose en pierre.* Toutes ces merveilles ont disparu ; le lieu aujourd'hui n'est plus qu'un jardin potager, un enclos planté et cultivé en légumes.

L'enclos séparé de la rue par un mur, est fermé, à son autre extrémité, par un ruisseau d'eau courante ; et, depuis le mur, il va en s'a-

baissant en pente jusqu'au ruisseau. C'est dans la partie la plus élevée du terrein que sort la source ; elle se décharge dans le courant, et en est éloignée de plus de quarante-cinq toises.

D'après ce long espace à parcourir, tu conçois sans peine, mon ami, que les eaux, dans leur cours, doivent déposer en sédimens, une partie du fer et de la terre calcaire qu'elles charient; et qu'en incrustant ainsi leur canal, et y superposant sans cesse de nouvelles couches; elles ont dû l'exhausser toujours, jusqu'à ce que devenu de niveau avec la source, il ait enfin arrêté leur écoulement.

En effet, c'est ce qui est arrivé. Le canal, creusé en gouttière à sa surface supérieure, montre encore par où elle coulait; mais aujourd'hui c'est un massif de pierre, d'un seul bloc, long de 240 pieds; et qui, conservant toujours son niveau, malgré la pente du terrein, paraît, à l'une de ses extrémités, sortir de terre, tandis qu'à l'autre il a 16 pieds de hauteur, sur une largeur qui croissant graduellement, finit par avoir 12 pieds. Quoique dans cette longueur il ait enveloppé quelques laves ou autres matières étrangères, par-tout cependant il est calcaire;

par-tout il est homogène ; et ce n'est point un mur ordinaire. Aujourd'hui pourtant il ne tient plus à la source ; parce que celle-ci s'étant fermé à elle-même sa sortie, a été obligée de s'en ouvrir, plus haut, une autre par laquelle elle coule.

Pour des hommes peu instruits en physique, c'est un phénomène bien étonnant que celui de ces eaux si limpides qui, avec des atômes invisibles, ont élevé et poussé en avant un massif de 240 pieds. Le mur eût été bien plus considérable encore, si, pour défendre une prairie située par-delà le ruisseau, l'on n'eût arrêté leur travail ; car elles tendaient à gagner la prairie ; et se sont construits sur le courant une arche grossière, mais un vrai pont, qui maintenant subsiste encore, et qui joint l'enclos avec le rivage opposé.

Ce pont est fort ancien, puisque le vieux nécrologe de Saint-Allyre, dit, en parlant de l'abbaye de ce nom :

Juxta et fons salsus pontem lapidescit in altum.

Il y a même long-tems qu'il est renommé, si, comme on le prétend, Charles IX et Catherine de Médicis, sa mère, se rendant à

Bayonne

Bayonne en 1564, prirent à dessein leur route par l'Auvergne, pour voir ce prodige.

Au reste, la formation d'un pont bâti à vide sur une eau coulante, d'un pont chevauchant d'une rive à l'autre, te paraîtra probablement difficile à concevoir. Cependant tu n'y verrais que ce que t'offrirait celle du massif; c'est-à-dire le même fait explicable par le même principe. J'ignore si je parviendrai à te rendre mon explication claire et plausible; je vais au moins l'entreprendre.

Supposons, pour un instant, que le canal calcaire du canal, soit arrivé, par ses accroissemens successifs, jusqu'au bord du ruisseau; et que là son eau tombe, par une faible nappe, dans celles-ci; il est évident qu'alors cette eau, apportant sans cesse du fer nouveau et de la nouvelle terre calcaire, continuera de former, en avant, de nouvelles bavures pierreuses. Les stalactites, après avoir pris naissance vers le haut où s'attachera leur base, descendront insensiblement vers le ruisseau, et tendront à faire sur la terre une masse solide. Mais le ruisseau qui coule toujours, les arrêtera à sa hauteur; il dissoudra, il emportera les sédimens, à mesure qu'ils arriveront à lui; or, pour em-

ployer ici une expression populaire, il les empêchera de prendre pied.

D'après cette opération, tu vois que l'incrustation, avançant toujours par le haut, quoiqu'à vide, finira, si elle n'a pas une grande portée qui la fasse rompre, par gagner la prairie, et par y former une culée où elle s'appuiera. Mais en même tems, comme le courant l'a toujours minée en-dessous, ce dessous restera creux, et il offrira une sorte d'arche grossière.

A présent que je t'ai décrit la fontaine et donné une explication du mécanisme de ses produits, écoute ce qu'en dit un des écrivains qui en ont parlé; c'est le célèbre Kirchker. Je ne citerai que lui; mais je doute qu'en quelques lignes, il soit possible d'accumuler plus d'absurdités et plus de fables.

Après avoir annoncé la fontaine comme un prodige étonnant, *mirum in aquis prodigium... Admirandum fontis prodigium*, il ajoute: « Elle » sort d'un rocher; et, à sa sortie, produit, par » sa vertu, des roches, des pierres très-blanches » et même des ponts pour le passage des ha» bitans. Voici par quelle opération. On pra» tique sur son cours une voûte en planches; » et dans l'espace de vingt-quatre heures, chose

» étonnante ! l'eau quoique très-limpide, quoi-
» que coulant toujours, se change en pierre,
» d'une manière sensible, et l'on trouve un pont
» construit. Comme cette eau ne diffère de celle
» des autres ruisseaux, ni par le goût ni par
» la couleur, les animaux trompés viennent y
» boire ; mais à l'instant ils meurent ; et si on
» leur ouvre l'estomac, on y trouve, au lieu
» d'eau, une masse de pierre. Quand les gens
» du voisinage veulent montrer à quelque cu-
» rieux l'effet des pétrifications de ce liquide,
» ils en remplissent un verre ; et à l'instant on
» voit le verre se casser, et l'eau changée en
» pierre, offrir la forme du vase, comme si
» elle y avait été jetée en moule. Le même
» effet arrive, quelque soit le vase dont on se
» sert ; toujours elle s'y coagule et s'y condense
» sous les yeux de ceux qui la regardent. Aussi
» se trouve-t-il des personnes habiles, qui pro-
» fitant de cette propriété, emplissent du li-
» quide un moule de statue ; il ne faut plus
» après cela que casser le moule, ils trouvent
» une statue toute formée ». *Mundus subterraneus*, L. V. Sec. III. Ch. I. n°. 2.

Le pont dont je viens de parler s'appelle à Clermont le *pont de pierre* : dénomination im-

propre qui n'offre nullement l'idée de ce qu'elle devrait annoncer ; qui n'a jamais pu être que l'expression du peuple, et à laquelle les gens instruits devraient substituercelle de *pont minéral* ; ou de *pont stalactite*.

Quoiqu'il ait été brisé en partie, il avait encore, quand je l'ai mesuré (30 oût 1787) 12 pieds de large ; et son sol était élevé de 15 pieds au-dessus du niveau de la rivière.

Quant au nouveau canal qu'on a creusé à la fontaine pour son écoulement, sans cesse elle tend à l'exhausser, comme elle a précédemment exhaussé l'autre. Il y a même long-tems qu'elle l'eût changé en une masse solide, si l'on n'avait constamment arrêté ses progrès. Tous les quinze jours, le jardinier casse et enlève la pierre qui s'y forme ; et l'une des clauses auxquelles depuis de longues années ses baux l'astreignaient était celle de l'entretenir toujours libre et coulant.

Il n'en est point ainsi de l'extrémité du canal ; c'est-à-dire, du lieu où l'eau tombe dans le ruisseau. Là, comme on détruit moins souvent ce qu'elle y accumule, et que pendant quelque tems elle peut travailler sans être interrompue, son travail est plus apparent. Déjà elle y

a commencé un nouveau pont ; et la saillie que ce pont forme en se projettant sur l'autre rive, est même assez avancée pour couvrir une partie du ruisseau. On ne peut bien voir ces constructions de l'eau gazeuse, qu'en se plaçant sur le rivage opposé, du côté de la prairie ; mais aussi quand on est là, on voit, de la manière la plus évidente, comment elle opère; et l'œil le moins exercé ne peut s'y méprendre.

Les habitans de Clermont qui connaissent les propriétés de la fontaine y placent différentes substances qu'ils y laissent incruster, et qu'ensuite ils conservent et montrent chez eux, comme des objets de curiosité. C'est au jardinier qu'on s'adresse pour les obtenir. Celui-ci a construit vers la chûte de l'eau une cabane fermée. Il suspend, sous le jet, les matières qu'on lui confie; et en peu de tems, elles y sont entièrement enveloppées du sédiment calcaire. J'y ai vu, lorsque j'y suis allé pour la dernière fois, un canard, une hirondelle, un œuf, une couleuvre, des poires, des raisins et une laitue en graine.

Les incrustations d'animaux réussissent mal; parce que l'animal se corrompt, en même tems qu'il s'incruste. Les plus agréables, ainsi que les

plus sûres, sont celles de raisins, pris un peu avant leur maturité. Le sédiment, en se moulant sur le fruit, lui laisse sa forme; et, au lieu de grains d'un végétal, il offre aux yeux une grappe en pierre.

On connaît en Europe une infinité de sources, du genre de celle dont je viens de te parler; mais il en est dont le travail, dirigé avec industrie par les arts, a été employé par eux, pour former, soit en creux, soit en relief, certains ouvrages, tels que la fonte en dónne aux métaux et le ciseau à la sculpture. De ce nombre et au premier rang, est celle de Toscane, connue des naturalistes et des voyageurs sous le nom de *bains de Saint-Philippe*. Là, dans un endroit un peu éloigné de la source, et où par conséquent les dépôts qui arrivent ont des parties beaucoup plus légères et plus fines, un artiste physicien a construit aux eaux une sorte de laboratoire. Il leur livre des moules de soufre, en creux, lesquels représentent des bustes de personnages antiques et célèbres; èt comme les sédimens sont un albâtre d'une blancheur assez belle, il obtient ainsi et sans peine de très-beaux médaillons en relief dont il multiplie les copies à volonté, et dont tu as pu voir quelques mo-

dèles dans certains cabinets de Paris, et particulièrement dans celui du cit. Sage. Je ne doute pas qu'avec plusieurs de nos eaux et surtout avec celles d'Arcueil, qui, ainsi que les bains de Saint-Philippe, charient de l'albâtre et ne sont point ferrugineuses, nos artistes français n'obtinssent également des ouvrages agréables ; mais je doute que la source de Clermont en donne jamais de pareils : la nature de ses dépôts est trop grossière, et la chaux martiale qu'ils contiennent les colore trop fortement, pour que les arts osent s'en promettre quelques succès.

Un peu au-dessus du pont calcaire que je viens de te décrire, il en est un autre placé également sur le même ruisseau et formé par cette fontaine minérale d'Allyre, dont je t'ai parlé plus haut. Celui-ci, moins connu que le premier, mais tout aussi curieux et assez large pour que des voitures puissent y passer, se trouv immédiatement au-dessous d'un moulin. Plus haut, et par-delà le moulin, on en voit un troisième, plus élevé, mieux arqué encore que les deux autres ; mais dont l'arche s'est brisée en partie depuis peu d'années.

Ainsi, dans un espace de quarante à cinquante pas, les sources de ce canton se sont construits, grain à grain, ou plutôt atôme par atôme, trois ponts naturels. Sans cesse on les voit travailler à s'en former de nouveaux; et si, de tems en tems, on ne travaillait à détruire leur ouvrage, peut-être avant peu de siècles parviendraient-elles à encaisser le ruisseau sous une voûte de plusieurs centaines de toises.

Le sol de la ci-devant abbaye étant plus bas encore que celui des fontaines, il est probable qu'autrefois leurs eaux y ont coulé; et ces eaux, soit dans leur cours, soit dans leur stagnation, y auront incrusté, sans doute, les plantes qui s'y seront rencontrées.

Il y a peu d'années que les religieux, en fesant creuser pour quelques fondemens, trouvèrent plusieurs couches de ces incrustations. J'en ai obtenu des morceaux que j'ai laissés à Clermont; à l'exception d'un seul que j'ai apporté à Paris. Ils sont très-légers, très-fragiles, et contiennent si peu de terre que les roseaux y sont presque à nu. Mais ce qui les rend vraiment précieux, c'est que la plante incrustée est une *queue-de-cheval* de la grande espèce; et que

la *grande-queue-de-cheval*, à ce que m'a certifié le cit. Mossier, n'existe plus aujourd'hui dans la Basse-Auvergne.

Un fait pareil, tout étrange qu'il paraît, n'aura rien d'étonnant pour les naturalistes. Ils savent tous qu'en mille endroits de la France on trouve des coquillages, des poissons et des plantes, pétrifiés ou fossiles, dont les analogues vivans ne subsistent plus dans nos climats et y sont totalement inconnus. Mais par quelle étrange révolution, la nature a-t-elle donc cessé d'y offrir ce qu'autrefois elle y fesait naître en abondance? Pourquoi produisait-elle alors certaines substances, tandis qu'aujourd'hui elle y en produit d'autres? Voilà ce que les naturalistes ne savent pas, et ce que probablement ils ne sauront jamais.

LETTRE XII.

Climat de Clermont; Température; Orages; Paratonnerres.

LES vignobles qui font la richesse de Clermont, commencent presque à la porte de ses faubourgs. Ils occupent à-peu-près, en entier, le large bassin où il se trouve situé; et s'élevant, en amphithéâtre, sur la croupe de plusieurs des hauteurs dont la vaste circonférence l'environne, ils forment cette vue charmante dont une de mes précédentes lettres t'a esquissé le tableau.

C'est au-delà du bassin que commencent les montagnes. Arrivé là, vers quelque point de l'horison que se portent tes pas, à moins que tu ne te rapproches de la Limagne et de sa vallée, tu ne voyageras plus que dans les montagnes. Leur chaîne s'étend au loin, vers le sud, dans tout le reste de la contrée; et toujours s'élevant de plus en plus, y va former cette partie qu'elle avait fait nommer Haute-Auvergne.

D'après une position pareille, tu devineras sans peine quel doit être le climat de Clermont, et par conséquent quel est celui de la partie de Limagne qui l'avoisine : chaleurs étouffantes, vents froids, pluies abondantes, orages fréquens, en un mot tout ce que donne le voisinage des montagnes.

Avec une latitude plus méridionale, de 3 degrés, que Paris, Clermont n'a guère que la même température (26 degrés, terme moyen de ses grandes chaleurs ; 6 à 7 degrés au-dessous de la glace, terme moyen de ses plus grands froids) (1) ; mais son ciel est plus variable et plus inconstant encore. Vers la mi-oût, j'ai vu le thermomètre à 29 degrés et demi ; quelques jours après, il était à 14 ; c'est-à-dire, à une différence de plus de moitié.

A la vérité, il n'y a point de départemens en France, où dans l'été l'on n'éprouve ces sortes de variations ; et où, après s'être plaint, le matin, de la chaleur, on ne se voie, le soir, obligé tout-à-coup, à la suite d'un orage, de prendre des habillemens chauds. Mais, là, rien

(1) Ces résultats de froid et de chaud m'ont été donnés par le cit. Doucet, chirurgien, qui, depuis 19 ans, fait des observations météorologiques.

de plus rare que ces variations ; et ici, au contraire, rien de plus commun, parce que les orages eux-mêmes y sont très-fréquens. Aussi, les vendanges, qui ailleurs commencent et s'achèvent dans le courant de septembre, ne commencent-elles ici qu'à la mi-octobre : aussi, les maladies les plus ordinaires de la ville et de son territoire sont-elles les rhumatismes, les maux de dents, catharres, fluxions de poitrine, et autres semblables, produites par les impressions de l'atmosphère.

Les orages de Clermont diffèrent encore de ceux des autres pays, par les tonnerres affreux qui les accompagnent, par les longues pluies qui les suivent, et trop souvent par des grêles désastreuses qui ravagent ses environs.

Ces pluies ne sont point, comme ailleurs, des ondées passagères et momentanées ; ce sont des averses, qui ordinairement durent plusieurs jours de suite, et qui n'ont presque aucune interruption. Mais aussi, un instant suffit pour tout changer. Le tems, qui tout-à-coup était devenu pluvieux, tout-à-coup redevient serein ; le soleil brille, comme auparavant ; c'est un autre ciel, et une autre température.

Ce serait une chose curieuse, que de savoir

combien, par année commune, il tombe de pouces d'eau dans la contrée. Cette observation est si facile, son résultat tient à des connaissances si utiles à la fois et si piquantes, qu'il m'a paru étonnant qu'aucun membre de l'Académie ne s'en fût occupé.

Clermont, comme ville, a moins à craindre, il est vrai, le dommage des grêles; mais, comme ville, aussi, il doit plus redouter les malheurs des orages à tonnerre. Ce tonnerre, à raison des échos multipliés des montagnes, a là des roulemens prolongés et un fracas effrayant, qui ailleurs sont presque inconnus. La foudre y éclate même si fréquemment, qu'en 1787, j'entendis regarder comme un phénomène de ce qu'on ne l'avait pas vu tomber, cette année-là.

Au reste, si jamais ville fut faite, par sa forme, pour être foudroyée, c'était sans contredit celle-ci, au moment où elle avait toutes ses institutions du culte catholique. Non-seulement, le tertre sur lequel on l'a bâtie, est conique; mais, sur la cîme de ce cône, se trouvait l'église cathédrale, ornée de deux clochers pointus.

A ces conducteurs électriques naturels,

ajoute, si elles subsistent encore, dix paroisses (dont quatre chapitres), dix-neuf maisons religieuses ou abbayes, quelques communautés, deux séminaires, un collége, etc. (1); tout cela, hérissé de clochers ou de girouettes: et vois, mon ami, toi qui connais la propriété qu'ont tous les corps armés de pointes, d'attirer le fluide électrique, vois ce que dans un jour d'orage doit être Clermont sous un nuage chargé d'électricité. Ne dirait-on pas qu'on l'a bâti tout exprès, pour servir d'expérience aux terribles effets du tonnerre?

En 1779, le premier juillet, en moins d'un quart-d'heure, la foudre tomba plusieurs fois dans les environs de la ville, et quinze fois dans son enceinte. Ce fait m'a été certifié par plusieurs personnes, et spécialement par le citoyen Mossier. Quelqu'un qui se trouvait, en ce moment, dans une tonnelle des hauteurs voisines, et qui fut témoin du phénomène, m'en a fait un récit, dont les détails, même après cet espace de tems, le fesaient encore frémir. La nuée planait sur Clermont. A chaque instant,

(1) Clermont a eu jadis plus de 60 églises parmi lesquelles on comptait 12 paroisses et 10 abbayes.

il voyait la foudre l'entrouvrir; et s'élançant en torrens de feu, frapper des coups redoublés, dont le retentissement ébranlait les montagnes. Aux tems de la mythologie, on eût dit que c'était un dieu, qui caché dans les flancs du nuage et irrité contre la ville, avait résolu de la réduire en poudre et d'en exterminer pour jamais les habitans. Après tout ce fracas, vint la pluie; et, à l'instant même qu'elle commença de tomber, le tonnerre cessa.

Tu me demanderas maintenant ce qu'ont fait les Clermontois, pour se garantir de ces dangers effroyables, dont la fréquence peut tôt ou tard devenir désastreuse et consumer leur ville? Rien, mon ami. Accoutumés à tous ces événemens, ce n'est pour eux qu'un sujet de nouvelles. Ils en parlent froidement, comme d'une chose indifférente et qui de tems en tems fournit matière à leurs conversations.

Plusieurs fois, le clocher des ci-devant Dominicains et celui des Hospitalières avaient, ainsi que beaucoup d'autres, été frappés de la foudre. Ces deux communautés étaient voisines; et comme elles avaient le même intérêt à se garantir mutuellement, le citoyen Doucet, chirurgien de toutes les deux, leur proposa d'é-

tablir sur leurs clochers un paratonnerre. Les paratonnerres sont aujourd'hui si communs, non-seulement en France, mais dans toute l'Europe; leur utilité est si universellement reconnue, que les deux maisons religieuses devaient y voir un avantage respectif et une sûreté personnelle. D'ailleurs, l'auteur du conseil s'occupant, avec succès, d'expériences d'électricité médicale, il offrait de diriger lui-même la construction de l'instrument préservateur.

Les hospitalières acceptèrent son offre; mais à peine en fut-on instruit dans la ville, qu'à l'instant mille clameurs s'élevèrent. Ces mêmes gens qui ne voyaient qu'avec indifférence la foudre tomber fréquemment au milieu d'eux, s'effrayaient d'avance, sans savoir pourquoi. Ils avaient entendu dire que le paratonnerre *soutirait*, par sa pointe, la matière électrique de la nuée, ou que dans sa chûte il lui servait de conducteur jusqu'à la terre; et ils en concluaient qu'il devait *attirer* le tonnerre et le faire tomber.

Le physicien dont je parle s'occupait, en ce moment, à élever une méridienne sur une petite terrasse qu'il avait. Un style, qu'on y vit dressé, fut pris pour un paratonnerre; et les clabauderies

clabauderies redoublèrent. À travers toute cette fermentation, vint un orage, accompagné de grêle, qui fit dans la ville un dégât affreux, et y brisa la plus grande partie des vitres. Alors, tout le monde de crier vengeance. C'était le prétendu paratonnerre qui avait attiré l'orage. Que te dirai-je! Les esprits s'échauffèrent; une femme ameuta le voisinage; on s'attroupa; et si le magistrat n'eût dissipé la tempête, je ne sais ce qui fût arrivé.

Enfin cependant toute cette colère s'appaisa. On oublia la grêle, parce que tout s'oublie; et en 1787, les hospitalières consentirent à ce que le physicien élevât sur leur église un paratonnerre. Les dominicains refusèrent d'en avoir un; ils ne voulurent pas même abattre la pointe de leur clocher, ainsi qu'on le leur conseillait. Si par hasard leur église subsiste et qu'elle vienne à être foudroyée de nouveau, comme elle l'a déjà été plusieurs fois; adieu le paratonnerre des hospitalières; on l'accusera d'avoir attiré la foudre, et une nouvelle sédition forcera de l'abattre.

Ce que je te dis ici de Clermont, ne te surprendra pas, mon ami. Tu as lu vingt faits pareils, arrivés dans nos différens départemens,

Par-tout, le peuple est si routinier et si borné! par-tout, les lumières et les sciences ont tant de peine à pénétrer! Dans de pareilles circonstances, c'est aux gens éclairés à détruire le préjugé de leurs compatriotes, ou au moins à les rassurer par l'exemple; et c'est ce qu'ont fait quelques Clermontois depuis la publication de mon premier voyage. Lorsque je suis retourné en Auvergne, j'ai vu, avec plaisir, dans la ville et dans son voisinage, six paratonnerres, élevés. Un entr'autres était placé sur la maison d'un magistrat, voisin du couvent des dominicains. Cet homme sage avait même offert aux religieux, non-seulement de faire démolir à ses frais leur clocher, mais encore de donner à leur église un conducteur électrique. Le chapitre de la cathédrale voulait, disait-on, en établir un aussi sur la sienne; mais le chapitre eût dû en élever plus d'un; puisqu'on a prouvé, par les expériences les plus récentes, que la puissance des paratonnerres ne s'exerce pas au-delà d'une sphère de quarante pieds. Au reste, s'il eût rendu cet hommage à l'une des plus brillantes et des plus utiles découvertes qu'ait faites depuis long-tems l'esprit humain, je ne doute nullement que bientôt les autres corps

ne l'eussent imité, ou au moins que les pointes de la plupart des clochers n'eussent été abattues. La ville, dans cet état, ne serait plus, pour les orages, qu'une ville ordinaire; elle jouirait, sans danger comme sans crainte, de son incomparable situation; et ce serait à ses paratonnerres, aux conseils et aux exemples qui lui auraient été donnés à ce sujet, qu'elle devrait, un jour, son bonheur et sa sécurité.

LETTRE XIII.

Environs de Clermont; Eaux minérales de Saint-Mart; Digression sur les Fontaines gazeuses, et sur quelques-unes de leurs propriétés; Fontaine du Vernet, de Montpensier; Caves méphitiques; accidens causés par le Méphitisme; Moyens d'y remédier; Châté; prétendus greniers de César; *Aqueduc dans le granite.*

SI, dans la République, il est peu de villes aussi dénuées que Clermont, de ces monumens qui, par leur beauté, semblent appeller et inviter les voyageurs, il en est très-peu aussi dont les environs offrent, à la curiosité et même aux sciences, autant d'objets dignes d'observation.

Ces objets, il est vrai, ne sont point de ceux qu'enfante l'art des hommes. Tu n'y verrais, en ce genre, que deux aqueducs; l'un, de construction romaine, dont je t'ai parlé ci-devant; l'autre, creusé dans le granite, et dont je te parlerai bientôt. Mais par-tout la nature semble avoir prodigué là ce qu'ailleurs elle ne

dispense qu'avec économie. L'on dirait qu'elle y a travaillé avec plus de complaisance ; qu'elle y a plus varié ses ouvrages, plus multiplié les merveilles.

Pour en convaincre ; je n'aurais pas besoin de m'éloigner à plus de deux lieues au-delà de Clermont ; et, dans une circonférence aussi bornée, je montrerais néanmoins au médecin, des eaux minérales ; au physicien, des grottes méphitiques, dont les phénomènes sont ceux de la fameuse *grotte du chien* ; au naturaliste, des cavernes volcaniques, d'anciens courans de lave, des montagnes volcanisées, aussi variées par leurs formes que par leurs produits, des monticules distillant du pissasphalte ; des roches qui, sur un enduit de cette même poix minérale, étalent du cristal et de la calcédoine ; au voyageur enfin, je ferais voir des gorges de montagnes, ravissantes par leurs horreurs, des sites de tous les genres, des sources abondantes s'épandant en nappes et en cascades ; et, pour complément à tant de beautés, ce pic de dôme, si curieux par la nature de sa roche, par l'élégance de sa coupe, et sur-tout par les formes diversifiées qu'il donne sans cesse aux nuages qui l'entourent.

Les sources minérales que je viens de t'annoncer sont, comme celles de Clermont, martiales et gazeuses, et se trouvent à sept ou huit cents toises de la ville, vers le sud-ouest, dans un lieu nommé Saint-Mart. Il y en a deux, peu éloignées l'une de l'autre; et elles sont remarquables en ce que l'une, par les matières qu'elle a déposées successivement autour de son canal, s'est entourée de concretions pierreuses; et que l'autre, sortant, dans une sorte d'île, entre deux branches de la petite rivière de Fontanat, doit nécessairement couler sous l'un des courans du ruisseau. J'ignore si, en qualité d'eaux médicinales, elles sont supérieures à celles de la ville; mais, comme bains, au moins, elles doivent avoir plus de vertu; puisqu'à Clermont, la fontaine de Jaude n'a que 18 degrés de chaleur, et celle d'Allyre 20 tandis qu'à Mart, l'une des sources en a 27, et l'autre 28.

Malgré l'espèce de prédilection qui naturellement devait porter la Faculté de Médecine à protéger les premières, cependant elle a paru, il y a quelques années, donner la préférence aux autres, et a tenté d'y établir des bains. Le projet échoua, il est vrai; parce que les bénédictins, propriétaires du lieu, refusèrent de

se prêter aux arrangemens. Mais si l'établissement avait réussi ; si les guérisons miraculeuses que la Faculté racontait déjà, s'étaient accréditées, peut-être les bains de Mart eussent-ils fait oublier ceux du Mont-Dor. Il est probable, au moins, que les malades qu'on envoie, des divers cantons de la république, dans ces affreuses montagnes où tout attriste et rebute, auraient, sans hésiter, préféré le séjour d'une ville qui, avec les agrémens de la société, leur eût offert encore des promenades, de la bonne chère et des plaisirs.

Mais tout, en ce monde, n'est que hasard ; et tu sais, mon ami, que pour y jouer un personnage, il ne suffit pas toujours d'avoir du mérite ; il faut encore, avec cela, des circonstances heureuses et des prôneurs illustres.

Quant aux Clermontois, si l'on s'avise d'établir à Mart quelque jolie salle de bal ou d'assemblée, comme on a établi une guinguette près de la fontaine de Jande ; je ne doute pas que leurs malades ne s'y portent en foule, et que les guérisons qui s'y feront ne donnent à l'établissement de la Faculté une célébrité prompte et brillante.

M 4

Dans beaucoup d'endroits de l'Auvergne, ces sortes d'eaux sont employées, non-seulement pour la préparation du pain et des autres alimens, mais encore pour boisson ordinaire. A Sénecterre, on n'en a point d'autres. Moi-même, dans mes deux voyages, je m'en suis vu servir maintes fois, à table. Il est vrai que quand elles sont en même-tems ferrugineuses, ainsi qu'à Mart, leur fer altère la couleur et la qualité du vin; mais si elles ne sont que gazeuses, leur gaz alors lui donne, ainsi que dans le champagne, un piquant fort agréable, et qui ajoute à sa bonté.

Ce secret est connu des cabaretiers; et quoiqu'ils n'osassent point en user vis-à-vis des gens du pays, parce que l'Auvergnat, accoutumé au goût plat de ses vins, y reconnaîtrait bientôt une saveur étrangère et s'en défierait; quelquefois cependant ils l'emploient vis-à-vis d'étrangers.

J'ai entendu conter qu'à Besse deux voyageurs ayant à se plaindre du vin qu'on leur servait, en demandèrent du meilleur. L'aubergiste qui n'en avait point d'autre et qui cependant voulait paraître les satisfaire, s'avisa d'y mêler une cer-

taine quantité d'eau gazeuse. Dès ce moment, ils le trouvèrent très-bon, et l'on ajoute même qu'ils en emportèrent quelques bouteilles.

A la Chaise-Dieu, on m'a dit que la même fraude avait eu lieu dernièrement pour un régiment qui passait par là. La fontaine avec laquelle on opéra ce miracle, se nomme la Souchère, et elle a, dans le canton, une grande célébrité.

Probablement c'est d'après une propriété semblable que les anciens prétendaient qu'en l'île d'Andros était une fontaine dont l'eau enivrait, et qu'Ovide, dit en parlant d'une rivière :

> Hinc fluit, effectu dispar, Lynustius amnis,
> Quem quicumque parum moderato gutture traxit,
> Haud aliter titubat quam si mera vina bibisset.

Indépendamment de la qualité que les eaux gazeuses ajoutent au vin, elles ont encore celle d'être bues pures impunément, même dans les plus fortes chaleurs de l'été. C'est ce que j'ai vu au Vernet du Mont d'Or. Là est une fontaine de ce genre, appelée de Sainte-Marguerite et fort renommée dans les environs. Pendant tout le tems des moissons et des foins, les gens du lieu et ceux du voisinage n'usent point d'autre

eau; et jamais, quelque quantité qu'ils en boivent, ils ne s'en trouvent incommodés. Il n'en est point ainsi des sources ordinaires. Souvent alors leur fraîcheur devient mortelle; et peu avant mon arrivée au Vernet, un moissonneur, pour avoir bu de celle-ci dans son travail, avait péri en trois heures, avec des coliques effroyables.

La fontaine de Marguerite n'est guère moins fraîche, puisqu'au mois de juillet, à midi, elle ne fit monter mon thermomètre qu'à huit degrés; et de tout tems néanmoins l'expérience a démontré qu'elle n'a jamais le moindre danger.

Je n'ajouterai pas avec Piganiol (*description de la France*), avec l'abbé d'Expilly qui, dans son *dictionnaire géographique de la France* a copié Piganiol, qu'en hiver les eaux de Marguerite ne gèlent jamais, qu'en aucune saison il n'est possible de les faire bouillir sur le feu, et qu'elles deviennent, pour les habitans du pays, une *médecine universelle et souveraine*. Ce sont là des absurdités; et si j'étais capable de les dire, tu ne m'en croirais pas.

Les eaux gazeuses ne doivent leur vertu médicinale qu'à l'air acide et tonique dont elles sont imprégnées. Mais une propriété remar-

quable de ce fluide invisible, c'est que charié dans notre estomac par un aliment ou par une boisson, il y devient un remède à nos maux; tandis que porté dans nos poumons par la respiration, il nous donne la mort. Une fois plus lourd que l'air atmosphérique, mais beaucoup plus léger que l'eau dans laquelle il se trouve incarcéré, sans cesse il tend à s'en dégager. S'il s'échappe dans l'atmosphère, il est insensiblement absorbé, décomposé par elle; et dès ce moment il perd sa propriété vénéneuse.

Loin de la fontaine, l'émanation sera presque nulle; et par conséquent elle n'offrira aucun danger. Mais à la source même ou près de la source, elle peut en avoir beaucoup. Là, en effet, la décomposition du gaz ne pouvant être instantanée, on conçoit qu'à mesure qu'il affluera, il doit, par sa pesanteur spécifique avec l'atmosphère, remplir jusqu'à une certaine hauteur, le bassin ou le canal, et y former une couche plus ou moins épaisse. Or cette couche stagnante sur l'eau, si on la respire, elle tuera.

A la vérité, par la position droite que nous a donnée la nature, nous n'avons guère à redou-

ter ce malheur. Qu'une paysanne aille chercher de l'eau à la fontaine, elle la puise avec un vase; sa main seule, par conséquent, est plongée dans le gaz mortel; sa tête, élevée au-dessus de la vapeur pesante, continue de respirer un air salubre. Il n'en sera point ainsi de l'animal qui viendra se désaltérer. Obligé, pour boire, de porter, ou son bec ou ses lèvres sur la surface du liquide, il enfonce en même tems la tête entière dans l'exhalaison funeste. Mais en voulant avaler l'un, il respire l'autre et se donne la mort.

C'est ainsi que sur les bords de certaines fontaines, on trouve quelquefois des oiseaux, des animaux divers, et jusqu'à des bestiaux, étouffés. Le peuple qui ne connaît pas la cause du phénomène, suppose dans les eaux un poison très-actif; et d'après ce préjugé, dont l'erreur est bien excusable, il leur a donné le nom d'*empoisonnées*; quoiqu'elles ne contiennent pas plus de poison que les sources ordinaires, et quoique leurs eaux soient aussi saines à boire que leur gaz est funeste à respirer.

Tu verras de ces prétendues *fontaines empoisonnées*, dans plusieurs lieux de l'Auvergne;

à Chades-Beaufort, à Chalusset, à Montpensier, etc. etc. Cette dernière sur-tout jouit d'une renommée fort étendue, et l'on n'en parle à la ronde qu'avec une sorte de terreur.

Moi, tout ce que je puis t'en dire, c'est que ne l'ayant vu qu'après une sécheresse assez longue, elle n'avait pas une goutte d'eau; c'est qu'elle se trouve au milieu d'un champ et dans un grand creux circulaire large d'une quarantaine de pieds; c'est que dans ce bassin il y avait deux cavités plus petites, dont l'une contenait un oiseau mort, et l'autre une boue épaisse, encore humide.

Le gaz afflue là de l'intérieur de la terre, et il s'échappait probablement à travers les fissures qu'il s'y était faites. Je dis, probablement, puisqu'étant invisible comme l'air, mes yeux ne pouvaient saisir son existence; mais dans le creux rempli de boue il se rendait très-sensible par le glou-glou et le gargouillis continuels que fesaient ses bulles, en traversant et soulevant le limon, pour venir crever à sa surface.

Tel est, selon moi, le vrai poison de la fontaine; ce poison qui avait tué l'oiseau, quand

précédemment l'animal était venu boire là (1). Malgré ses effets si redoutables, ni moi ni les personnes qui m'accompagnaient, nous ne pouvions en être affectés ; parce que balayé par les vents ou décomposé par l'air, à mesure qu'il se dégage, il ne peut occuper, comme je l'ai déjà remarqué, que les parties les plus basses de son bassin. Mais tu conçois que si le lieu avait été clos, l'émanation eût rendu sa prison méphitique; et que parconséquent nous n'aurions pu y entrer qu'en risquant notre vie.

Or, voilà ce qu'offrent plusieurs souterreins de l'Auvergne, et notamment certaines caves des faubourgs et environs de Clermont. Je reviens à ce qui concerne le voisinage de cette

(1) Voici comme en parle Audigier. Cette malignité est produite par la terre du voisinage qui est imbibée de nitre, d'arsenic et de sels caustiques très-propres à ôter la vie. Elle est pourtant (l'eau) sans saveur, du moins sensible. Elle a encore cela de surprenant qu'elle bout et fait du bruit, comme l'eau qu'on jette sur la chaux ; et cependant elle est froide au toucher, quoique ses bouillons soient grands et impétueux. »

ville. Si je m'en suis écarté un instant, l'ordre de mes matières l'exigeait. Avant de te parler des caves méphitiques, il fallait te faire connaître les fontaines gazeuses et leurs effets.

Ces caves se nomment, en langage vulgaire, *étouffis*; parce qu'en y entrant, l'on sent tout-à-coup une oppression, une difficulté de respirer, qui bientôt *étouffe*, si l'on ne prévient la mort par une prompte fuite.

La plus célèbre est celle d'une maison-de-campagne, située à mi-chemin de Mart, et nommée Mont-Joli : lieu vraiment digne de son nom par sa vue charmante et par les beautés qu'y a placées la nature.

Un peu plus haut, sur le même chemin et vis-à-vis le moulin des *frères de la charité*, il y en a une autre, plus dangereuse encore, quoique moins connue; et toutes deux sont creusées dans une coulée de lave qui jadis vint s'épandre là.

Je ne veux point anticiper ici sur ce que je te dirai ailleurs des anciens volcans d'Auvergne. Qu'il te suffise, en ce moment, de savoir que non loin du Mont-Joli est une montagne, nommée Grave-neire, qui, autrefois volcanique, a lancé, vers divers points de l'horizon, diffé-

rentes coulées de lave. L'une d'elles est descendue vers le nord, dans un grand vallon qu'elle a comblé en partie; tandis qu'un rameau de celle-ci, se déviant vers le sud-est, s'est avancé jusqu'assez près de Clermont.

Aujourd'hui ces lieux sont habités. Sur la première coulée volcanique, on a bâti un village, nommé Royat. Le long de la seconde, et parallèlement à sa masse, coule le ruisseau de Fontanat, qui, suivant, ainsi qu'elle, la pente du vallon, va, ainsi qu'elle, se rendre près de la ville. Sur le ruisseau, sont construits beaucoup de moulins, de différente espèce; mais comme les riverains n'ont pu se pratiquer des caves dans le terrein bas qu'ils habitent, ils ont été forcés d'en chercher dans la coulée même.

Là, heureusement pour eux, la lave, en coulant sur la terre, avait formé, d'espace en espace, des cavités et des cavernes. Ceux qui étaient à portée de ces antres volcaniques s'en sont emparés; il les ont agrandis, les ont fermés en devant par un mur, et se sont fait ainsi des caves. Telles sont celles dont j'ai à te parler.

La cave de Mont-Joli n'est pas habituellement

ment méphitique. J'en ai eu la preuve dans mon premier voyage ; puisque l'ayant visitée deux fois, et en des saisons différentes, deux fois j'y ai fait brûler de la paille, et que l'air que j'en ai emporté n'a point rougi la teinture de tournesol. Le méphitisme ne s'y manifeste et n'y devient dangereux que pendant les grandes chaleurs, et sur-tout dans les tems d'orage ; c'est-à-dire, quand l'atmosphère devenue plus lourde, pèse sur le fluide et l'empêche de se dissiper aussi aisément ; encore les accidens qu'on y éprouve alors, n'y sont-ils jamais mortels.

Il y a quelques années que pendant le tems des foins, trois faneurs qu'on fesait travailler complotèrent d'aller dérober du vin dans la cave, par une ouverture supérieure qui alors y existait. L'un d'eux étant descendu, tomba sans connaissance. Son camarade voulut aller à son secours, et il tomba comme lui. Le troisième n'osa descendre ; mais, pour sauver ses compagnons, il alla s'accuser au jardinier, et lui demanda la clé de la cave. On vint ouvrir la porte ; on alla chercher des crocs, et l'on retira les deux malheureux. Tout ceci, tu t'en doutes bien, exigea du tems ; cependant ils ne moururent pas.

Le même accident arriva plusieurs fois dans

une autre cave voisine de celle-ci, et aujourd'hui fermée. Les domestiques, en allant chercher du vin pour leur maître, y restèrent asphyxiés ; et c'est ce qui engagea enfin le propriétaire à la combler. Ne les voyant pas revenir, on était allé à leur secours ; et malgré le tems que ceci exigeait, aucun d'eux cependant n'avait péri.

Le méphitisme, à la cave du moulin, est plus constaté ; et j'en ai eu également la preuve, puisqu'une lumière, portée là six fois de suite, s'y est éteinte six fois. Mais il n'est pas plus mortel qu'à Mont-Joli. Le meûnier à qui elle appartient y a subi trois asphyxies ; et aucune des trois ne l'a fait périr. Cependant la première fut longue ; car on ne s'avisa de l'aller chercher à la cave que quand, après l'avoir longtems attendu, on vit qu'il ne revenait pas.

Dans des lieux vraiment méphitiques, cet espace de tems aurait suffi pour tuer successivement cent personnes ; là il n'opéra pas plus qu'un seul instant. On retira le meûnier, on le mit sur l'herbe ; et sans autre secours il revint à lui. Trois fois, le même accident lui est arrivé ; et trois fois, à ce que m'ont assuré ses enfans, ils l'ont rappelé à la vie, en l'exposant à l'air libre.

Si j'en crois les rapports que j'ai lus sur certains asphyxiés, étouffés par des émanations de ce genre, le sang sortait par les oreilles et par le nez des morts ; leur corps était pourpre et bleu ; et il n'offrait que des symptômes effrayans. Ici, rien de semblable.

Ces différences tiendraient-elles à une qualité spéciale du gaz ? Tiendraient-elles à son abondance plus ou moins grande, ou à quelques modifications étrangères ? Ce n'est pas à moi qu'il appartient de résoudre ces questions ; mais tu avoueras que s'il est des gaz d'une nature atroce, il en est aussi qui sont benins.

Je désirerais qu'un chimiste habile entreprît quelques expériences pour vérifier si le gaz qui s'exhale des sources minérales de ce canton est le même que celui des deux caves. Dans le cas où il serait identique, on en concluerait que les deux caves, comme je le soupçonne, ne doivent leur méphitisme qu'à quelque filet de ces sources, qui coule, ou sous leur sol ou dans leur voisinage. Mont-Joli n'étant pas éloigné des fontaines minérales de Clermont, il ne serait pas impossible qu'une de leurs ramifications descendît de ce côté-là. Quant à la cave du moulin, elle n'est qu'à quelques pas des fontaines de

Mart ; et ce sont probablement leurs eaux qui la rendent méphitique.

Le meûnier y a fait porter des terres pour en rehausser le sol, et par-là diminuer le danger. En effet, on pouvait croire que le gaz qui perçait à travers une certaine couche, ne pénétrerait peut-être pas à travers une couche plus épaisse. Je ne doute nullement que l'effet n'ait diminué un peu; mais certainement il n'est pas détruit, et ne peut l'être. Tant que le sol de la cave sera plus bas que le terrein adjacent, le gaz y affluera nécessairement; parce que trouvant là une moindre résistance à vaincre, ce sera là qu'il se portera.

D'après ce principe, au lieu de lui opposer une résistance inutile, je pense, au contraire, qu'il faudrait lui pratiquer des issues, et par toutes sortes de moyens, favoriser son écoulement. Si une source d'eau venait subitement à s'ouvrir dans ta cave, n'est-il pas vrai qu'au lieu d'entreprendre de la repousser, tu chercherais, s'il était possible, à lui donner, au dehors, une décharge. Eh bien, ce que tu ferais pour de l'eau, moi je le ferais pour le fluide dont il s'agit; puisqu'étant plus lourd que l'air atmosphérique, il occupe, ainsi que l'eau, le

fond de son bassin et qu'il y reste stagnant, ainsi qu'elle. Comme les deux caves sont creusées dans un terrein en pente, je pratiquerais donc, à leur extrémité la plus basse, un tuyau, qui, par une de ses ouvertures, communiquant au dehors, par l'autre aboutirait au fond du souterrain. Un pareil canal présenterait, en même tems, et un couloir au gaz pesant, et une entrée à l'air atmosphérique; et je ne doute nullement que par son double effet, il ne rendît salubres des lieux qui jusqu'ici ne l'ont pas toujours été. Au reste, des gens plus éclairés que moi trouveront des moyens meilleurs encore; car assurément il doit en exister; et je doute que dans la nature il soit des poisons dont la nature ne nous offre le remède.

Au-dessus de Mart est la montagne de Châté, nommé ainsi d'un *château* que s'y était bâti un certain Gaïfre, duc d'Aquitaine et d'Auvergne. Les moëlons nombreux et enduits de mortier, qu'on y trouve encore; les moëlons-laves qui sont mêlés avec les autres, quoique la montagne soit granitique, prouvent qu'elle eut autrefois des habitations. Mais des grains brûlés, qu'on trouve aussi en quantité considérable et

à différens étages vers le penchant de la montagne (1), sembleraient prouver, en même tems, que ces habitations furent détruites par le feu.

Quoique noirs et carbonisés, ces grains n'ont que très-peu perdu de leur grosseur, et ils ont conservé parfaitement leur forme. On y distingue quelques légumes, mais sur-tout beaucoup de ségle et de froment. Tout cela était au sommet de la montagne; les eaux pluviales l'ont descendu et déposé sur sa pente, avec les terres et les autres matières qu'elles ont entraînées dans leurs cours. A l'aide du tems, ce sédiment s'était ainsi considérablement exhaussé. Aujourd'hui, par des dégradations successives, il est coupé perpendiculairement, et forme plusieurs étages, placés, comme par gradins, les uns au-dessus des autres.

C'est dans ce dépôt qu'on voit le grain. Il est épars, et comme pétri dans une pâte; mais il s'y trouve mêlé avec d'autres substances. Le cit. Mossier y a vu une tête de chien, dont la

---

(1) Vis-à-vis le moulin du nommé Pierre. Les garçons du moulin y conduisent les voyageurs.

gueule était toute remplie de ce grain brûlé. Moi, j'y ai trouvé une dent de cheval, un fémur de poulet, une défense de verrat et sur-tout beaucoup de charbon ; charbon dont on rencontre quelquefois des morceaux si considérables qu'ils ne peuvent avoir appartenu qu'à des poutres brûlées.

Quoiqu'un dépôt pareil mérite de fixer, un instant, l'attention du naturaliste, Châté cependant, à ce seul titre, n'aurait pas peut-être de quoi piquer la curiosité d'un voyageur, si la cause que la tradition prête à ses grains carbonisés, n'en fesait un monument antique et d'un genre absolument nouveau. On prétend que César, lorsqu'il assiégeait Gergovia, avait placé là les vivres de son armée; et qu'obligé de fuir, après avoir levé le siége, il fit brûler ses magasins pour les rendre inutiles à ses ennemis. Aussi le lieu porte-t-il la dénomination imposante de *greniers de César*.

Il était difficile, je l'avoue, de donner à du blé brûlé une antiquité plus respectable et une origine plus brillante. Ce nom de César accolé à un fait très-ordinaire y répand tout-à-coup je ne sais quel intérêt puissant dont on ne peut se défendre. Si Gergovia exista réellement sur

la montagne qui eu porte le nom, si Châté fut véritablement le lieu des magasins de César, Clermont possède les deux monumens qui pendant quelque tems constatèrent la honte du vainqueur des Gaules. De son monticule, il les voit tous deux à la fois ; et nulle ville, en France n'a de pareils titres à offrir pour sa gloire.

Il est fâcheux, pour la double prétention des Clermontois, que l'une détruise l'autre. Châté est au nord-ouest du mont de Gergoviat. Or, César n'ayant pu assiéger la ville que par le midi de la montagne, (puisque ce n'est que par-là qu'on peut trouver un ruisseau capable d'avoir fourni de l'eau à son armée, et tel que celui dont il dit qu'il s'empara), César, non-seulement aurait eu ses magasins à deux grandes lieues de son camp, mais encore il eût fait la sottise de les placer au-delà de l'armée ennemie.

Quoiqu'il en soit de cette fable populaire, je l'excuse. Chaque contrée a les siennes ; et par-tout ces prétendues traditions s'accréditent, parce que par-tout elles flattent l'orgueil national. Je remarque même que moins un pays a de titres réels à une gloire récente, et plus il s'en

fait à une gloire antique. Mon ami, laissons aux hommes des chimères qui les consolent. Elles font, dans le pays, le sujet le plus intéressant des conversations; elles y forment l'érudition de ce qu'on y appelle savans; et contribuent, plus que tout autre chose, à faire germer dans tous les cœurs cette affection vague que les peuples modernes qualifient si mal-à-propos d'amour de la patrie, et qui, quand on veut se donner la peine de l'apprécier, ne paraît être qu'une estime aveugle, une préférence irraisonnée, pour le pays qui les a vus naître.

Ce n'est point par des fables que Châté doit tenir une place dans l'histoire des antiquités d'Auvergne, c'est par un monument réel qui, aujourd'hui encore, atteste l'industrie de ses habitans ou la puissance de son ancien maître. La montagne est aride et n'a point d'eau; mais, par une entreprise vraiment admirable, ils étaient venus à bout d'amener, jusqu'assez près de sa cîme, une branche des sources de Fontanat.

Il est vrai que dans ce travail, l'art avait été secondé par la nature. Non-seulement Châté se trouve plus bas que Fontanat; mais ils tiennent

pour ainsi-dire l'un à l'autre, en grande partie, par une longue montagne granitique dont la croupe, toujours inclinée comme le terrein, favorisait la conduite et la chûte des eaux. A force de patience, de dépense et de travail, on avait creusé dans le granite un très-long canal. Je l'ai suivi dans toute sa longueur.* C'est une rigole quarrée, large d'environ un pied, et qui, dans plusieurs parties, est encore entière. On l'a toujours à sa gauche, quand de Fontanat l'on descend à Châté; et elle commence à l'endroit où l'ancien aqueduc romain se perd dans la prairie de Villarts.

Là, les eaux se partageaient en deux branches. L'une, continuant de couler par l'aqueduc et cotoyant la croupe nord de la montagne de Villarts, allait se rendre à Clermont; l'autre, coulant le long de la côte-sud, c'est-à-dire sur le revers opposé de la montagne, venait, par la rigole granitique, arroser Châté.

Cependant, comme l'aqueduc fut détruit par un des fils de Clovis, et que Châté n'eut un château que postérieurement et sous les ducs d'Aquitaine, on peut, je crois, assurer que les deux canaux n'ont jamais subsisté ensemble;

que l'un était déjà détruit et obstrué, quand on a creusé l'autre ; et que le seigneur ou les habitans de Châté n'ont pris et détourné chez eux les eaux de l'aqueduc, que parce qu'elles ne coulaient plus dans celui-ci depuis long-tems.

Le duc Gaïfre ayant provoqué la colère de Pépin, le roi vint avec une armée l'attaquer dans Clermont. Il réduisit la ville en cendres, ainsi que le château du duc et les habitations qui l'environnaient ; et de-là ces ossemens d'animaux, ces fragmens de charbon, ces grains et ces légumes brûlés qu'on retrouve encore à Châté. Sans doute Pépin, par un motif de vengeance et de haine, ordonna la dégradation du canal ; comme précédemment Thierri, par un motif semblable, avait ordonné la démolition de l'aqueduc. Il est probable encore que l'eau ne pouvant plus y couler, les propriétaires des terreins voisins l'auront détournée, pour la conduire sur leurs héritages ; et c'est ainsi que par eux aura été changé en prairies l'aride territoire de Villarts.

Châté a d'autres objets encore dont je pourrais t'entretenir et qui méritent d'être connus. Mais ceux-ci concernant l'histoire naturelle ; je leur donnerai une place ailleurs. En ce moment,

je ne m'occupe que des choses qui peuvent intéresser la classe commune des voyageurs. Par la suite, je tracerai un itinéraire qui, conduisant avec ordre par toute l'Auvergne, indiquera dans chaque lieu ce qui sera digne de remarque, ou au moins ce que j'y ai remarqué.

LETTRE XIV.

Royat; Gorge creusée par les eaux dans une coulée de basalte; Grotte volcanique avec sept belles sources; Ruisseau de Clermont; Sources de Fontanat, de Saint-Vincent; sources sous des courans de laves.

ROYAT est renommé à Clermont pour ses fruits et ses fontaines; mais il était difficile de donner à ce village un emplacement plus horrible. Situé dans une gorge entre deux montagnes, bâti sur un ancien courant de cette sorte de lave, très-dure et très compacte, qu'on nomme basalte, entouré de gibbosités énormes que la coulée a faites en se boursouf- flant, on ne peut s'empêcher de plaindre ceux qui se sont dévoués à l'habiter.

C'est sur-tout dans la partie basse de la gorge, dans celle qui est arrosée par le ruisseau de Fontanat, qu'on éprouve cette sorte de pitié. Là, les maisons, dominées des deux côtés par des massifs de basalte coupés à pic,

sont comme dans un précipice. Pour y voir le ciel, il faut lever la tête, et porter les yeux au zénith.

Au milieu de toutes ces horreurs, on rencontre cependant, et presque à chaque pas, des points-de-vue très-agréables, des aspects vraiment singuliers. D'ailleurs les sources nombreuses qui jaillissent ou qui coulent de toutes parts, ont fait naître sur ces antiques masses de lave plusieurs vergers et quelques prairies, dont les nuances riantes réjouissent l'œil, et contrastent avec les teintes noires des roches fondues. La fraîcheur et la solitude de ces retraites charmantes, le vaste ombrage qu'offrent les châtaigniers et les noyers qu'elles nourrissent, y forment, dans la belle saison, un asile délicieux. On y va de la ville par une promenade fort agréable. Souvent les Clermontois viennent y faire des parties; et, sans s'occuper ni des volcans ni de leurs laves, ils font régner sur les tapis verts dont aujourd'hui ces laves sont couvertes, le plaisir, la joie et l'amour.

Un fait presque inconcevable, et qu'on ne peut croire que quand on l'a vu, c'est que l'eau du ruisseau a creusé le basalte dans toute

sa longueur ; c'est qu'en quelques endroits elle l'a creusé sur une largeur et une hauteur très-considérables, et que dans la gorge elle a creusé une sorte de gorge nouvelle. En voyant son travail, il est impossible de s'y tromper. Des deux côtés du ruisseau, l'œil reconnaît la même masse, avec ses mêmes formes, sa même hauteur, sa même nature, ses mêmes accidens ; et l'imagination peut sans peine en rejoindre et en raccorder les parties séparées.

Quand on se rappelle que le basalte est une des matières les plus dures de l'univers, et que pareil au verre, dont il approche par sa fusion, il éclate sous nos marteaux et nos tranchans, sans pouvoir être entamé par eux, on a peine à concevoir comment une pareille substance a pu être minée aussi profondément par un filet d'eau. Mais, mon ami, ce filet d'eau a une pente très-rapide ; mais, dans son cours escarpé, il détache et entraîne des graviers et des fragmens divers, qui, comme des limes errantes, frottent et usent tout ce qui s'oppose à leur marche. Eh ! quel homme, sur la terre, est capable de calculer ce que, pendant des centaines de siècles, peut le plus foible travail, non jamais interrompu ?

L'espèce de gorge que le ruisseau a creusée dans le basalte, paraît, en quelques endroits, taillée à pic; parce que cette substance ayant, par sa nature, des fentes verticales de retraite qu'elle contracta lors de son refroidissement, les eaux pluviales se sont insinuées dans ces fentes; et qu'en se gelant l'hiver, elles ont fait éclater la masse par le haut, tandis qu'en coulant, elles la minaient par le bas.

En suivant la gorge basaltique, tu verras, de toutes parts, découler et dégoutter des eaux qui descendent des hauteurs voisines. Mais, à ta gauche, vers le midi, sont des sources nombreuses et très-abondantes, qui arrivant à travers la montagne, viennent sourdre et jaillir sous le basalte qui la couvre.

Ce sont les eaux de ces sources, qui aujourd'hui encore donnent à Clermont ses fontaines. Toujours également limpides, exemptes de toutes ces saletés que les pluies amènent dans nos rivières, elles provoquent et semblent exciter la soif par leur transparence parfaite. Toujours abondantes, non seulement elles fournissent à la ville des jets perpétuels; mais encore elles s'y répandent dans les maisons par des canaux particuliers, qui, concédés et ven-

vendus,

dus, fesaient une des propriétés et l'un des revenus du corps municipal.

D'abord, les conduites ne furent qu'en bois, et elles subsistèrent ainsi pendant 900 ans : ce qui ne semble pas annoncer chez les Clermontois de ce tems, une grande opulence. Enfin, au seizième siècle, on employa des canaux en terre ; puis, on les fit en plomb ; puis, en fer. Au siècle dernier, pour donner aux eaux un chemin plus droit et une pente plus rapide, on imagina de percer la montagne de Royat, au-dessous de la source, dans une longueur de 60 toises ; et alors on fit, en pierres de taille, une partie des conduites.

Cependant, comme, depuis Royat jusqu'à Clermont, les eaux coulent toujours dans des canaux fermés ou souterrains, elles n'ont point cette sapidité, ce goût particulier et indéfinissable, qu'a une rivière qui coule à l'air libre sur un gravier pur. Pour qu'une eau soit légère, digestible et salubre, il faut qu'elle ait absorbé une certaine quantité d'air atmosphérique, et peut-être même un peu de la matière de la lumière. Celles dont il s'agit doivent ressembler aux eaux distillées, qui, parfaitement limpides,

mais privées d'air, sont lourdes à l'estomac et d'une digestion difficile.

Non-seulement les sources de Royat fournissent abondamment à la consommation de Clermont; non-seulement elles perdent, par les différens bassins de décharge qu'on a pratiqués sur leur route, un superflu et un trop-plein qui ferait le bonheur de bien d'autres villes; mais encore on n'a pas eu besoin, pour cette consommation, de toutes les sources. Il en est plusieurs, qu'on a délaissées, et qui aujourd'hui servent à l'usage du village. Celles-ci viennent, par sept jets, jaillir dans une grande et belle grotte volcanique, qu'elles se sont creusée. C'est-là un des objets que doit visiter le voyageur qui vient à Clermont; il en verra peu d'aussi curieux; peut-être même n'en existe-t-il aucun qui réunisse un pareil ensemble, des détails aussi agréables, des accessoires aussi contrastés et aussi frappans.

Je t'ai parlé, à l'instant, de cette coulée de lave qui était venue se répandre dans l'ancien vallon de Royat. Je t'ai dit que traversée dans sa largeur par le ruisseau de Fontanat, et creusée par lui très-profondément, elle s'élevait à pic des deux côtés du ruisseau, et formait comme

deux murs très-élevés, qui étaient à quelque distance l'un de l'autre et entre lesquels il coulait comme dans une ravine. Figure-toi, pour l'un de ces murs, une masse de basalte, haute d'environ 40 pieds, fendillée, en divers sens, d'une manière très-bizarre; taillée plus bizarrement encore; et couronnée par des arbustes très-verts, au-dessus desquels s'élève, à pic, une maison. C'est au pied de cet étrange assemblage qu'est la grotte avec ses fontaines.

Le terrein sur lequel coula jadis le basalte, était primitivement un tuf formé par les eaux. Un volcan s'étant enflammé près de là, il lança d'abord et fit pleuvoir, sur ce terrein, des cendres, des pouzzolanes, des scories, et autres matières légères et incohérentes. Le hasard en fit des tas assez considérables; et il en amassa un particulièrement à l'endroit où est aujourd'hui la grotte. Par la suite, un courant de lave basaltique vint-là. Fluide et fondue, celle-ci se moula sur le monceau de scories; et arrondie par lui, prit, dans sa partie inférieure, cette forme de calotte ou de voûte, qui, un jour, devait être celle de la cacaverne.

Pendant tout le tems que la masse fut entière, les eaux ne purent s'y faire une issue; et il est

probable qu'elles allaient jaillir plus bas. Mais quand le ruisseau de Fontanat eut miné la coulée, alors les sources, trouvant de ce côté peu de résistance, elles s'y frayèrent une sortie, filtrèrent à travers les scories et les pouzzolanes, les entraînèrent peu-à-peu; et secondées peut-être par le travail des habitans du village, déblayèrent la grotte.

Cette théorie simple explique clairement, si je ne me trompe, comment a pu se former cette incroyable caverne; et comment elle se trouve là, avec ses sources, au milieu de ces masses volcaniques si impénétrables, et sous ce plafond épais de trente pieds.

Mon explication, au reste, n'est point un systême imaginaire. Pour s'assurer qu'elle est vraie, il ne faut que suivre le courant de lave, en le remontant depuis Mart jusqu'à la grotte. En vingt endroits, spécialement au-dessus du moulin de Pierre, et le long du canal de ce moulin, on voit des monceaux de scories, pareils à ceux dont je t'ai parlé, et recouverts d'immenses couches de basalte, superposées.

D'ailleurs, la grotte elle-même offre la preuve palpable de ce que je t'ai dit; et il est impossible de s'y méprendre. On y voit encore le tuf primitif,

sur lequel sont venues se déposer les matières volcaniques. Quant aux scories, quoiqu'elles aient été emportées par l'eau, il en est cependant resté une couche, laquelle tient encore au basalte qui forme le haut de la voûte; et on les y reconnaît très distinctement, malgré les mousses dont elles sont presqu'entièrement couvertes.

Large de vingt-six pieds, profonde de vingt-quatre, la grotte en a dix et demi au point le plus élevé de son ceintre. Une pareille ouverture suffirait pour lui donner une clarté brillante; mais, comme elle se trouve dans une ravine; comme d'ailleurs elle regarde le nord, et que le soleil n'y peut pénétrer qu'en été et pendant quelques instans, elle offre, quand on la voit d'une certaine distance, cette obscurité douce que les Anciens regardaient comme sacrée; et dont se servaient, selon eux, les Nayades pudiques, pour voiler leurs appas nus, dans ces retraites écartées auxquelles elles présidaient. Ici, le voile de l'ombre ne sert qu'à tromper les yeux sur le véritable fond de la grotte; mais, en lui prêtant l'illusion d'une profondeur qu'elle n'a pas, il ajoute encore à la beauté réelle qu'elle a.

Les sources en occupent le contour intérieur;

et il y en a sept : ou plutôt, il n'y en a qu'une seule, mais si abondante, que pour son issue il lui faut sept bouches différentes. Dans ce nombre, il en est qui n'ont qu'un jet faible ; il en est qui jaillissent avec force, et font cascade ; tandis que d'autres, arrêtées dans leur chûte par la convexité du roc, s'arrondissent comme lui et se répandent en nappe.

Ce coup-d'œil, varié par lui-même, le devient encore plus par un accident qui tient à la nature du lieu. Le tuf sur lequel débouchent les jets étant incliné vers Clermont, comme la pente de la montagne, tous les jets sont, les uns par rapport aux autres, inclinés comme lui. L'œil les voit successivement former entr'eux différens étages et baisser de hauteur, ainsi que les tuyaux de nos jeux-d'orgue ; et ce phénomène singulier, que le physicien ne s'attendait pas à trouver dans un si petit espace, lui fournit, à-la-fois, et une observation curieuse, et un spectacle agréable.

Il n'est pas jusqu'aux parois de la caverne qui n'intéressent par le beau vert des lychens, des mousses et des capilaires, qu'elles y nourrissent. La voûte elle-même amuse l'œil, soit par l'irrégularité de sa coupe, soit par les couleurs variées des substances qui la tapissent, soit enfin par les

tubérosités, les fentes et tous les accidens multipliés qu'elle offre. A sa partie antérieure, ce sont quelques fragmens de basalte, qui en apparence détachés de leur masse, quoique suspendus encore, semblent menacer ma tête. J'avance dans la grotte, pour éviter cette sorte de danger ; là, vers les deux extrémités, la voûte se relève ; et creusant en quelque sorte dans le rocher, forme deux espèces de coupoles, plus hautes que l'ouverture elle-même. L'une des deux, incrustée de scories volcaniques, ressemble à ces grottes artificielles que l'art élève dans nos jardins. Mais ce que l'art ne peut offrir, et ce que donne ici la nature, c'est la fraîcheur de ces scories, qui toujours humectées par l'eau qu'elles laissent dégoutter, et colorées en rouge violet par la dissolution du fer qu'elles contiennent, sont entourées de capilaires tres-verts ; c'est une veine de scories très-noires, qui traversant la couche violette, vient, comme elle, se marier et se perdre dans la teinte des capilaires ; c'est enfin cette stillation abondante d'une eau très-limpide, qui, en certains endroits, tombant par gouttes, dans d'autres par filets continus, semble offrir cent colonnes de cristal au milieu d'une pluie d'argent.

La grotte de Royat est un des premiers objets que j'ai vus à mon arrivée en Auvergne : juge quelle impression dut me faire l'ensemble et la variété d'un spectacle si nouveau pour moi. Depuis, j'y suis retourné plusieurs fois ; et à chaque fois, elle m'a paru plus belle encore ; à chaque fois, je croyais y découvrir des objets, que d'abord je n'avais point aperçus.

Au tems des grandes chaleurs, c'est une volupté bien douce d'aller là rêver tranquillement au frais. Je l'ai fait, un jour, en voulant essayer un dessinateur dont on m'avait vanté les talens ; et j'y passai une matinée toute entière. Tandis que l'artiste travaillait, moi je m'assis vis-à-vis la grotte, à côté du ruisseau de Fontanat, près de la pierre qui lui sert de pont, et entre deux moulins qu'il fait tourner. Mon siége était une grosse lave. Devant et derrière moi, je voyais ces hauts massifs de basalte, que les eaux et le tems ont taillés à pic. L'espace qui les sépare est couvert d'arbres vigoureux et très-verts ; et plus bas est un amas de maisons.

Placé au centre de ce théâtre de beautés et d'horreurs, de quelque côté que mes yeux se portassent je n'apercevais que des objets intéressans. Je voyais la nature couvrir de verdure et

d'arbres, des lieux qu'autrefois elle avait incendiés; je voyais des eaux jaillir sur ce qui avait été un fleuve de feu. Imagine après cela quel devait être mon étourdissement! Bientôt ma tête s'échauffa. Dans certains momens, les idées venaient m'accabler; mais elles étaient incohérentes, et se succédaient avec la rapidité d'un éclair. Dans d'autres, j'étais absorbé; je ne pouvais plus penser, et je n'avais que des sensations: c'était vraiment un état d'extase et de délire. Enfin, que te dirai-je? j'éprouvai là une impression très-profonde, une émotion délicieuse; mais ce qui se passait en moi était si désordonné, si confus, qu'il me serait impossible de t'en rendre compte.

Hélas! me disais-je en partant, si cette belle fontaine, avec sa grotte et tout ce qui l'entoure, avait existé dans la patrie des Anacréon, des Tibulle et des Horace, avec quel enthousiasme ils l'eussent célébrée! Aujourd'hui, son nom serait immortel; et nous, en lisant leurs descriptions enchanteresses, nous partagerions leurs transports. Dans ce lieu, où nous autres nous ne voyons qu'une source et de la lave, leur riante mythologie eût vu une nymphe jeune et belle, qui poursuivie par l'affreux Pluton, ne lui aurait fait

éprouver que des rigueurs. Pour se venger, le dieu, irrité, aurait entr'ouvert les enfers, et l'eût ensevelie sous un de ses fleuves enflammés. Long-tems l'immortelle infortunée aurait gémi dans sa prison. Mais le jeune dieu de Fontanat avait été sensible à ses attraits, ainsi qu'à ses malheurs. Sous la forme d'un torrent, il était venu briser les voûtes infernales de son cachot. Devenue libre, la nymphe avait cédé à tant d'ardeur; et aujourd'hui, unie à son amant, ils vont ensemble porter le tribut de leurs eaux au vieil Océan leur souverain.

En effet, la fontaine de Royat se mêle, au sortir de la grotte, avec celle de Fontanat. Ces deux ruisseaux réunis se rendent à Clermont, sous le nom de Tiretaine; et ils sont si considérables, ou plutôt leur chûte est si rapide, que dans leur route, c'est-à-dire, dans un espace qui n'a pas une lieue, ils font tourner plus de cent vingt meules différentes: avantage inappréciable pour une ville qui n'a point de rivière, et pour un pays où il n'est pas possible d'avoir des moulins à vent. Arrivés près de Clermont, ils se divisent en deux branches; tournent autour de son monticule, l'un au midi, l'autre au nord; puis se réunissant de nouveau, au nord-est de la

ville, dans la Limagne, ils vont se jeter dans l'Allier.

Après avoir vu les fontaines de Royat et de Fontanat, un voyageur doit connaître encore, dans les environs de Clermont, celles qui portent le nom de Saint-Vincent. Ces sources diverses ne se ressemblent que par la limpidité de leurs eaux; et toutes trois diffèrent par leur forme.

Fontanat sort au milieu d'un village, sur un terrein large et plat qui lui fait bassin; et au sortir de ce bassin, il va se précipiter dans des gorges. Royat, enfermé dans une grotte basaltique, débouche, comme l'ancien Nil, par sept ouvertures différentes. Vincent en a neuf; et ces neuf sources, placées presque toutes, assez loin l'une de l'autre, vers le haut d'une colline à cîme plate, occupent en grande partie la longueur du côteau.

Ce côteau fut autrefois volcanisé, ainsi que celui de Royat. Comme à Royat, un courant de basalte vint s'y épandre; mais ici l'effet fut différent. Quand la masse fluide eut couvert le plateau, et qu'en continuant de couler, elle fut arrivée à l'escarpement de la chûte, là elle tomba en nappe, et se coagulant dans cet état, y for-

ma, autour du monticule, une sorte de mur basaltique en couronne.

Le basalte n'ayant couvert, selon les apparences, que la superficie du plateau, sans pénétrer bien avant, les eaux peuvent avoir un lit et couler sous cette calotte. Mais, pour sourdre au dehors, il leur a fallu percer à travers le rebord perpendiculaire du couvercle; et en effet, c'est par ses différentes fentes qu'elles ont leur issue. Comme les neuf sources débouchent toutes à une même hauteur à-peu-près, il est probable encore que toutes sont formées par une seule, qui ne trouvant point d'ouverture assez grande pour l'écoulement entier de ses eaux, est obligée de cotoyer la couronne basaltique dans sa longueur, et jaillit par toutes les fentes de retraite qu'elle y rencontre. Aussi, ai-je remarqué que plus la fissure est grande, et plus le jet est considérable.

Cette différence d'ouverture et de hauteur dans les fentes fait la beauté, ainsi que la variété des neuf sources. Il en est qui ne sont que des fontaines ordinaires, quoique composées de plusieurs jets; et elles n'ont de remarquable que leur abondance. Mais la plupart offrent un caractère particulier qui les distingue, et qui paraît plus

piquant encore, comparé à la simplicité des premières. Ainsi, par exemple, la troisième forme un bassin, long de vingt-deux pieds, sur dix de large; la cinquième, une cascade magnifique; et la sixième, une nappe en filets, large de vingt pieds. La dernière a son canal enfoui sous des éclats de lave, tombés et détachés de la masse; et ils lui forment une sorte d'aqueduc couvert, qui cache son cours. Au-dessous de la seconde s'est détaché pareillement un gros bloc; mais celui-ci, trop considérable pour lui fermer son canal, est devenu un pont sous lequel elle coule.

On voit encore très-distinctement, dans la masse basaltique, l'endroit d'où s'est détaché le bloc. Sans doute, il avait quelque fissure perpendiculaire, dans laquelle se sont infiltrées les eaux pluviales. Ces eaux s'étant gelées l'hiver, la force expansive de la glace l'aura fait éclater; et c'est ainsi que s'explique tout naturellement la formation de la ravine basaltique de Royat.

En lisant la description de ces sources qui jaillissent sous des bancs de lave, tu te feras sans doute ici une objection, mon ami; et je m'y attends. Moi-même, qui t'écris ceci, je me la suis faite cent fois. Cent fois, j'y ai cherché une

réponse, et n'ai pu encore en trouver une qui m'ait satisfait.

Si la source venait arroser ce lieu avant l'existence des laves, comment ces laves, arrivées là brûlantes, ne l'ont-elles pas détournée, arrêtée, et repoussée ailleurs, par leur chaleur, par leur poids, ou par la consistance de leur masse? Comment le liquide, dilaté et vaporisé par la chaleur, n'a-t-il pas déchiré et fait éclater la montagne? S'il n'a coulé que postérieurement aux laves, par quelle inconcevable attraction est-il donc venu ramper et jaillir sous ces lits de pierres et de métaux, fondus, qui ne paraissent avoir avec lui ni affinité ni rapport? Mon ami, donne-moi la raison de tout cela. Moi, ce que je puis t'assurer, et ce que tu verras, si tu viens en Auvergne, c'est qu'en cent endroits différens on trouve des sources qui naissent sous des courans volcaniques; et que sans faire plus d'une lieue dans les environs de Clermont, tu en verras cinq, très-considérables et très-marquantes; Royat, Vincent, Loradoux, Nonent et Fonmore.

LETTRE XV.

Riom ; jalousie des Riomois et des Clermontois ; Anecdotes sur Massillon ; détails sur la ville ; Reliques de Saint-Amable ; Fontaines publiques, avec canaux d'un genre particulier.

A Trois lieues de Clermont, mais plus au nord, et par conséquent en avant de Paris, est une jolie petite ville, nommée Riom, ci-devant siége de la sénéchaussée d'Auvergne ; ancienne capitale du duché (1) ; et, après Clermont, la première de Limagne. Comme lui, elle est située sur un monticule ; mais elle l'emporte sur lui, par des rues bien percées, par des maisons bâties beaucoup plus régulièrement, des promenades plus agréables encore, une vue plus belle, ou au moins plus étendue.

(1) En 1350, le roi Jean ayant donné au prince Jean, son fils, une grande partie de l'Auvergne en apanage, à titre de duché, ce prince choisit Riom pour son chef-lieu ; et il y établit son siége ducal, sous la qualification de sénéchaussée : d'où était venu à Riom le titre de sénéchaussée d'Auvergne.

Je ne te répéterai point ici ce que je t'ai dit plus haut sur la cause, qui, dans l'une des deux villes, a donné un plan de rues si ridicule; tandis que dans l'autre elles sont si bien alignées. Le même esprit de rivalité, qui trop souvent divise les hommes, et même les cités entre elles, a rendu Clermont et Riom jaloux l'un de l'autre; et leur inimitié est même d'autant plus grande, qu'étant très-voisins, les causes de dissention et d'animosité y sont plus fréquentes.

« La grande ambition des Riomois, dit Flé-
» chier, est de faire passer leur ville pour la
» capitale de la province; et comme ils ne
» trouvent pas leur compte dans les anciennes
» histoires, ils se font forts de l'autorité de Cha-
» pelain, dans sa *Pucelle*; et ils savent tous, en
» naissant, ces vers:

« Riom, chef glorieux de cette terre grasse
» Que l'on nomme Limagne, au lieu d'Auvergne-
« Basse. »

Cette prétention puérile des Riomois se retrouve néanmoins encore dans un livre, où l'on ne s'attendrait pas à la trouver; dans un nouveau commentaire, publié, il y a quelques années, sur les coutumes d'Auvergne, par le citoyen Chabrol. L'auteur, il est vrai, s'est gardé de citer,

en

en faveur de sa patrie, l'autorité futile du plus mauvais de nos poëtes ; mais, dans son article de Riom, il n'en avance pas moins, quoique sans preuves, que *cette ville partage avec Clermont le titre de capitale* : comme si un pays pouvait avoir deux capitales à-la-fois, et qu'un pareil titre fût de nature à se *partager* !

Fléchier avait remarqué que les Ribmois « ont » pour leur patrie, une tendresse et une piété, » qui approche fort de celle qui faisoit partie de » la religion des anciens. » Sans doute, c'est d'après cette affection patriotique, irrésistible, qu'a écrit l'auteur des coutumes. Cependant, on ne voit pas sans surprise, un homme de ce mérite, et dont l'esprit, éclairé par une érudition profonde, devait être impassible comme la loi qu'il commentait, nous donner soixante et dix-sept mortelles pages in-4°. sur son obscure patrie ; c'est-à-dire, sur un lieu, qui, aux yeux de tout autre lecteur qu'un Riomois, n'offre pas un seul événement remarquable, pas une seule anecdote intéressante ; et, si l'on en excepte le savant Sirmond, pas un seul personnage vraiment célèbre.

Clermont et Riom, à raison du voisinage, s'allient par des mariages fréquens ; mais malgré leurs alliances, ils n'en ont pas moins été constam-

ment ennemis. Fallait-il se disputer, auprès du ministère, quelque prérogative, s'enlever quelqu'établissement projetté par lui; la rivalité alors redoublait d'activité; tout était en effervescence dans les deux villes; intrigues, cabales, députations secrètes, mémoires sans fin, tout ce qu'elles connaissaient d'armes, était employé. A voir l'animosité qui les agitait, l'on eût cru que l'une des deux était condamnée à être détruite de fond en comble; et que dans l'incertitude de l'arrêt qui les attendait, chacune d'elles, de son côté, déployait tout ce qu'elle avait de ruse et de force, pour rejeter le malheur sur sa rivale.

Dans ces luttes odieuses de jalousie, les Riomois sont ordinairement ceux qui font les plus grands efforts; parce que se sentant les cadets en rang et en ancienneté, ils sentent, en même tems, que leurs droits sont plus faibles. Lors des GRANDS JOURS, dit Fléchier, *ils employèrent toutes sortes de sollicitations à la cour, pour les faire tenir dans leur ville*; mais quand ils surent que, malgré leurs cabales, le tribunal aurait lieu à Clermont, ils s'en vengèrent par des épigrammes; et, au passage des commissaires, le premier échevin, haranguant ces magistrats, eut

soin de glisser dans son discours ; « que la ville
» avait reconnu qu'il était juste que les grands-
» jours fussent arrêtés à Clermont, parce que ces
» messieurs venant pour faire justice, ils y trou-
» veraient beaucoup de matière ; et que c'était
» un trait de prudence du roi, d'appliquer les
» remèdes où les maux étaient plus pressans. »

Dans mes deux voyages, j'ai vu également ces rixes de haines ; d'abord, pour l'établissement de l'assemblée provinciale ; puis, pour le lieu où devaient être convoqués les députés à choisir pour les états généraux.

Au tems de la ligue, Clermont était royaliste ; je n'ai pas besoin de te dire, après cela, que Riom fut ligueur.

En 1774, quand Clermont perdit le *conseil-supérieur* qu'on lui avait donné en 1771, Riom triompha de l'humiliation de son rival ; et il manifesta indécemment l'effervescence de sa joie, par des épigrammes, des chansons, des réjouissances publiques. Clermont eut sa revanche par la suite, lors de la suppression du *Grand Bailliage* de Riom. A son tour, il fit de mauvais couplets ; et, sous prétexte de célébrer la rentrée de son présidial (dont les fonctions n'avaient pas été interrompues un seul instant,) il illumina, et donna,

en piquenique, grand souper, bal, et feu d'artifice.

Je t'avouerai, mon ami, que j'ai vu avec douleur les apprêts de cette fête insolente et malhonnête. Il m'a été pénible d'apprendre, que parmi les membres qui devaient la composer, étaient inscrits des magistrats, des médecins, des avocats, des chanoines enfin; tous gens, dont l'âge mûr, l'état et l'éducation, semblaient promettre plus de modération et de sagesse d'esprit. J'aurais désiré, j'en conviens, que le corps municipal et l'évêque eussent employé leur crédit et leur autorité, pour obtenir qu'elle n'eût pas lieu. Eh quoi! ceux à qui sont confiées les fonctions sacrées de la justice et de la religion, en ont-ils donc une plus belle, une plus douce, que de rapprocher des compatriotes et des parens désunis? Pourquoi laisser renouveler sans cesse des scènes scandaleuses, qui ne peuvent qu'allumer de plus en plus les haines? Si les passions des hommes sont si terribles, même seules et isolées, quel incendie ne doit-on pas en redouter, quand on les laisse se concentrer en masse, et s'enflammer dans un foyer commun!

On m'a raconté plusieurs fois que Massillon, fesant la visite de son diocèse, voulut, à son

passage par Riom, voir les reliques de Saint-Amable. Peut-être son intention était-elle d'en examiner l'authenticité; et c'est probablement dans ce dessein, qu'il désira être accompagné de plusieurs chanoines et de quelques-uns des officiers-municipaux. Amable était le patron de la ville. On avait bâti, en son nom, une église, qui était en même tems paroisse et collégiale; et tu te doutes bien que ce patron devait être, pour le peuple, le plus grand saint du paradis.

A la nouvelle que ses reliques allaient être visitées, on s'imagina que l'évêque voulait les enlever, pour les transporter à Clermont. L'alarme devint générale; on sonna le tocsin, on s'ameuta; et Massillon, chassé, poursuivi, insulté par la populace, frappé même, dit-on, par un boulanger, n'échappa au danger qu'avec peine.

Voilà ce qu'a produit le fanatisme de la jalousie, et la haine portée aux Clermontois; et tel est le mal dont je voudrais voir les semences étouffées à jamais. Braves Auvergnats, habitans respectables de deux villes ennemies, ce que j'écris en ce moment, déplaira sans doute à plusieurs d'entre vous. Ils ne pardonneront pas, au motif pur qui m'anime, des vérités amères, qu'il ne m'était pourtant pas permis de céler. Peut-

être même, et je dois m'y attendre, quelques têtes plus ardentes désireront-elles m'en faire porter la peine. Eh bien, vengez-vous, à la bonne-heure ; écrivez, chansonnez, haïssez-moi, j'y consens ; mais du moins, cessez de vous haïr.

Il faut avouer pourtant que toute cette aigreur, tant qu'elle s'est contenue dans les bornes de la rivalité, a produit chez les Riomois plus d'un bien ; et que s'ils possèdent aujourd'hui quelque avantage, ils ne le doivent qu'à la passion qu'ils semblent tous sucer, en naissant, de l'emporter sur Clermont. C'est dans ce dessein qu'ils ont embelli leur ville ; qu'ils ont entouré leurs murs de boulevards fort agréables et bien plantés ; qu'ils s'étaient donné un club, une académie avec maîtres de musique, de dessin, d'escrime, de danse et d'équitation ; enfin, qu'ils ont voulu aussi avoir une société littéraire, indépendante de celle de Clermont, mais qui, à la vérité, n'a pas eu, dans le monde savant, une renommée plus brillante que celle-ci.

Selon Fléchier, *on n'y est pas si riche qu'à Clermont ; mais on y est plus civil et plus poli.*

Quant à moi, je n'oserais décider si le fait est vrai ; mais s'il l'était, peut-être faudrait-il l'attri-

buer à la même cause, qui, jadis dans les castes réputées nobles, rendait ordinairement les cadets plus aimables, plus curieux de plaire, que leurs aînés. (1)

Les femmes ont, en général, la peau blanche; et l'on en voit même beaucoup, sur-tout parmi les jeunes, qui sont fraîches. Mais elles n'ont que du teint; et j'ai entendu dire aux habitans eux-mêmes, que dans toute la ville on n'en trouverait pas quatre, remarquables par leur beauté.

Riom possédait la plupart de ces établissemens de l'ancien régime, auxquels la superstition et la sottise attachaient beaucoup d'importance; hôtel et jurisdiction des monnaies, sénéchaussée et présidial, collége, hôtel-dieu, hôpital-général, et trois collégiales. Les trois chapitres (car il faut tout dire, il faut que nos neveux connaissent toutes nos erreurs,) étaient celui de la Sainte-Chapelle, fondé en 1488 par Pierre de Bourbon et Anne de France sa femme; celui de Notre-

(1) Le citoyen Dulaure est plus sévère sur les Riomois. « On remarque chez eux, dit-il, plus de » manières que dans les autres villes, un ton céré- » monieux, rogue dans les gens en place, une gra- » vité et une morgue qui en imposent aux uns et qui » amusent les autres. »

Dame-de-*Marthuret*, nommé ainsi d'un *Marc* de Langheac, seigneur de *Thuret*, qui le fonda; enfin celui de Saint-Amable, qui était en même tems paroisse.

Amable, mort sous Chilpéric, était de Riom, et fut curé du lieu. L'église qu'il bâtit devint monastère en 1077, et chapitre séculier en 1548. Pour lui, devenu le patron de la ville, il était renommé dans le canton pour la guérison des énergumènes, et pour celle des personnes qui avaient été mordues par des serpens. Sa vie a été publiée par l'abbé Faydit, Riomois, et chanoine du chapitre. C'est ce même Faydit, qui en chaire prêcha contre le pape Innocent XI; qui écrivit contre Fénélon, Tillemont et Bossuet; qui renvoyé de l'Oratoire, enfermé à Saint-Lazare, fut enfin exilé dans sa patrie; et qu'on a défini un fou qui avait quelque esprit, mais qu'on aurait dû définir un fou méchant, qui avait quelque érudition. Il atteste, dans son ouvrage, avoir été témoin des miracles nombreux, opérés à Riom par Amable. En voici un, qu'il suffit de citer.

» J'ai vu, dit-il pag. 166, fuir les serpens; j'ai
» vu couler le venin du corps de ceux qui avaient
» été mordus, à mesure que la relique du saint
» passait sur leurs membres, qui en étaient tous

» bouffis et enflés. J'ai vu et entendu crier et
» hurler les démons, par l'organe de ceux qu'ils
» possédoient, et se plaindre tout haut qu'ils
» étoient forcés par ce grand saint de sortir du
» corps de ceux qu'ils agitoient d'une étrange
» manière..... Un fameux opérateur et charla-
» tan, vendeur de thériaque, se vantoit que son
» remède étoit si souverain contre toute sorte
» de morsures de serpens qu'il en nourrissoit
» toujours chez lui un plein coffre, et les lâchoit
» ensuite sur des chiens et autres vils animaux
» qu'on lui apportoit, et même contre de pau-
» vres malheureux, à qui, pour de l'argent, il
» persuadoit de se laisser picquer par ses serpens,
» et leur en donnant l'exemple sur lui-même.
» Un jour qu'il prétendoit faire l'épreuve de son
» remède en présence d'une infinité de gens, il
» se coula dans la foule un homme qui avoit
» dans sa poche du ruban de Saint-Amable,
» ainsi appelé, parce qu'il avoit touché à ses
» ossemens sacrez. L'opérateur fut fort étonné,
» quand ayant ouvert son coffre, il vit qu'au lieu
» que les serpens avoient accoutumé dans d'au-
» tres pays de lever la tête, de siffler, et de s'é-
» lancer contre les gens qui étoient autour, pour
» les mordre et les infecter de leur venin, ils se

» cachoient au contraire dans le coffre, et s'al-
» longeoient couchez les uns sur les autres,
» comme s'ils fussent morts ou endormis. Il les
» fouette et les agace, pour les obliger de mor-
» dre et d'empoisonner un bras qu'il leur pré-
» sente; mais bien loin de mordre personne, ils
» s'enfuirent tous généralement, et s'allèrent
» cacher dans des trous et sous des lits qui étoient
» dans la chambre, où quelques-uns crevèrent.
» L'opérateur surpris s'écrie qu'il y a quelque en-
» chanteur dans la compagnie; et craignant que
» tous ses serpens crevassent, oblige tout le
» monde de sortir. Alors l'homme qui avoit le
» ruban de Saint-Amable à la main, s'écria:
» *Voilà le thériaque qui guérit de la morsure des*
» *serpens; voilà le souverain antidote contre leur*
» *venin; voilà ce qui les fait fuir et crever.* »

On avait établi, dans l'hôpital, il y a quelques années, une manufacture de petites étoffes en fil et coton; qui fut même assez florissante, si l'on en juge par la grandeur des salles de travail, et par le nombre de métiers qu'on y voit encore. J'ignore les raisons qui l'ont fait décheoir; mais quand je l'ai vue, elle languissait; et plus de la moitié des métiers étaient vacans et sans ouvrage.

La ville n'avait ni commerce ni industrie; et

elle ne vivait guère que par ses tribunaux, c'est-à-dire, aux dépens des pauvres plaideurs. Néanmoins, la largeur de ses rues, l'apparence et la régularité de ses maisons, lui donnent un certain air d'opulence extérieure, qui en impose.

Elle est partagée par deux de ces rues, qui se croisant à angles droits, la traversent en entier, et dont les quatre extrémités répondent aux quatre points cardinaux. Mais l'une des deux est si roide, que les charrettes et les voitures auraient de la peine à la monter et à la descendre. Elles sont obligées de tourner par les boulevards, sans entrer dans la ville; et je n'ose décider si c'est-là, pour les habitans, un avantage ou un mal.

Riom possède aussi des fontaines publiques, dont les eaux lui viennent d'un village, nommé Saint-Genêt, et situé vers le sud-ouest, à une lieue de distance. Mais ces fontaines, qu'ailleurs on regarde comme une magnificence, sont une chose si commune en Auvergne, par la quantité de sources qu'on y trouve; il y a tant de villes, et même de bourgs, qui en ont, que je ne ferais pas mention de celle-ci, sans un travail, digne d'éloges, qui la distingue des autres.

On n'emploie osdinairement, pour conduites, dans les aqueducs, que des canaux en pierres-de-taille, ou des tuyaux en plomb ou en fonte. Mais ces sortes d'ouvrages exigent de si fréquentes réparations; ils sont tellement sujets à perdre leur eau; si difficiles à mastiquer, à sertir et à sceller; si dispendieux enfin, soit par leur construction, soit par leur entretien, soit par l'achat des matières, que le corps municipal de Riom résolut d'en faire d'un genre nouveau, économique à la fois et durable.

Dans le voisinage de la ville est une célèbre carrière de pierre volcanique, très-facile à tailler, susceptible d'être taillée dans tous les sens, et en même tems presque inaltérable par sa nature, puisqu'ayant été fondue par le feu, elle est à-demi vitrifiée.

A Clermont, cette pierre a été employée pour la mâconnerie du canal, qui sert d'aqueduc. Ici, on l'a perforée cylindriquement, en forme de canon; et l'on en a fait des tuyaux, qui s'ajustant les uns au bout des autres, s'emboîtent par leurs extrémités, comme nos tuyaux en terre cuite. Chaque pièce a trois pieds de long; et son ouverture, huit pouces de diamètre. Chacune, d'ail-

leurs est scellée en plomb : ce qui forme une conduite aussi solide et aussi parfaite qu'il est permis à l'art humain de l'espérer.

De pareils ouvrages, il est vrai, ne sont point de ceux qu'on destine à l'admiration du voyageur, et qui, par leur beauté, lui ordonnent en quelque sorte de s'arrêter. Cachés sous terre, ignorés et foulés aux pieds, il faut, pour les faire connaître, avertir qu'ils existent. Mais c'est à raison de leur obscurité même, qu'on ne saurait trop les vanter ; puisque ce n'est que par un grand amour du bien public qu'on a pu avoir le courage de les entreprendre. Celui-ci, commencé en 1765, n'a guère encore qu'un peu plus du tiers de sa longueur (depuis Riom jusqu'à Mauzat.) Mais quand la ville aura eu la gloire de le conduire à sa fin, alors elle pourra, en quelque sorte, se glorifier d'un ouvrage éternel ; et il lui sera permis de dire avec Horace :

Exegi monumentum ære perennius,
Quod non imber edax, non Aquilo impotens
Possit diruere, aut innumerabilis
Annorum series, et fuga temporum.

P. S. On prétend qu'autrefois sept villes se disputèrent la naissance d'Homère. J'oubliais de te dire que Riom, en ce moment, (1788) possède

un homme, dont la gloire ne peut lui être disputée, ni par Clermont, ni par aucune autre ville d'Auvergne. C'est un traiteur fameux, nommé Simon, qui a inventé une manière nouvelle d'accommoder les grenouilles, et qui, par son talent en ce genre, a tellement répandu dans la ville le goût de ce mets, qu'ordinairement c'est un des plats dont on y régale les étrangers. Il y a beaucoup d'exemples de grands hommes à qui l'on a donné, après leur mort, un surnom tiré de leur talent. Celui-ci jouit, par anticipation, de sa renommée future; on l'a surnommé *Simon-la-Grenouille*.

LETTRE XVI.

Environs de Riom, Vic-le-Comte; Tombeau de Jeanne de Bourbon; Sainte-Chapelle; Antiquités, commerce, productions, université de Billom; Tableau trouvé à la destruction des Jésuites; Masse ferrugineuse formée dans son ruisseau; Buste de Charlemagne, honoré sous le nom de Saint-Cerneuf; Relique du précieux sang; Château de Mozun; Beauregard; Anecdote sur Massillon.

RIEN de plus agréable que les environs de Riom; rien de plus riche et de plus varié que le bassin qu'y forme la féconde Limagne; de plus pittoresque que les monticules nombreux, qui, de toutes parts, semés ou groupés dans cette vallée charmante, de toutes parts y terminent l'horizon à des distances, tantôt plus, tantôt moins considérables. Dans la plaine, dans les gorges et sur les hauteurs, sont épars des bourgs, des hameaux et des villages, dont la plupart,

couverts en tuiles, et bâtis en pierres-de-taille, parce que cette pierre y est fort commune, paraissent annoncer cette opulence, sans laquelle un pays cultivé n'est jamais complètement beau; ou sans laquelle au moins il ne satisfait jamais entièrement le cœur.

Leur effet est plus frappant encore, quand ces lieux, comme Prompsat, Montaclier, Artone, Villeneuve, etc., sont bâtis sur des côteaux, et qu'entourés de vignobles, de prairies et de vergers, ils se déploient sous nos yeux en amphithéâtre : comme si, avec tant de moyens pour plaire, ils voulaient se montrer à nous tout entiers. Nous nous croyons dans un semis de petites villes; nous admirons leurs perspectives, aussi agréables que variées; et trompés par l'apparence de richesse, de culture et de population que tout nous présente, nous applaudissons à la félicité d'un pays, qui, hélas! est bien loin d'être heureux.

Les villes de Limagne ne jouissent pas toutes d'une situation aussi heureuse que Riom; mais toutes, par leur position même, quelle qu'elle soit, ont une perspective, ou agréable, ou pittoresque : c'est la plaine, si elles sont sur

une

une montagne; c'est une chaîne ou une couronne de montagnes, si elles sont dans la plaine.

De ce dernier nombre est Vic-le-Comte, ancienne capitale du comté d'Auvergne, au sud-sud-est de Clermont. La grande et fertile vallée où on l'a bâti, s'ouvre beaucoup au couchant; et là elle est bornée par l'Allier, qui la sépare de la partie occidentale de Limagne. Vers les autres points de l'horizon, elle a, pour ceinture, les derniers rameaux des montagnes du ci-devant Forez. Mais ces montagnes, dont la perspective l'embellit, rendent en même tems sa fécondité inutile, en arrêtant l'exportation de ses denrées par la difficulté des communications. L'Allier lui-même y fait barrière du côté de la Limagne, parce qu'il n'a point de pont. Ainsi Vic, avec une grande route, mais qui ne mène à rien; avec un territoire favorable, mais qui manque de débouchés, se trouve comme jeté au hasard dans ce coin de l'Auvergne, et semble, en quelque sorte, une ville perdue.

Elle a été, pendant un certain tems, habitée par ses souverains. Jeanne de Bourbon, de la branche de Vendôme, comtesse de Boulogne et d'Auvergne, y mourut en 1511; et elle a un

mausolée dans l'église des ci-devant Cordeliers.

Il paraît que cette Jeanne aimait fort le mariage ; car elle en avait tâté trois fois ; et à la troisième, elle avait épousé le fils de son maître-d'hôtel, la Pause. Le mausolée ne fait point mention de cette alliance, réputée alors déshonorante. On voit même, par l'acte de ce mariage, qui se trouve rapporté dans Baluze, qu'il n'y eut d'autres témoins, pour la célébration, que des amis ou des parens de l'époux.

La tradition porte que ce mari était absent, quand sa femme mourut. De retour à Vic, on lui apprend qu'il l'a perdue, et que déjà même elle a son mausolée. Soit douleur, soit caprice ou folie, la Pause veut la revoir encore. Il se fait ouvrir la tombe ; il en retire ce cadavre infect et putréfié, que commençaient à dévorer les vers, et le contemple long-tems. Ce n'est pas tout. Pour perpétuer cet affreux spectacle et le faire connaître à la postérité, il ordonne que le mausolée ait une statue, et que sa femme y soit représentée dans l'état même de putréfaction où il l'a trouvée.

Ses ordres ont eu leur exécution. La statue existe ; et je doute que nulle part on voie rien de plus hideux et de plus dégoûtant. Sur la tête

de Jeanne est un suaire, qui tombant des deux côtés du corps, vient se croiser au bas de l'aîne, et qui laisse le buste entièrement nu. On la voit avec ses yeux creux et ses joues enfoncées. Des vers sont représentés sur le corps; déjà le sternum est percé; une des mamelles et le bras droit sont rongés en partie; les intestins.... Mais je m'arrête. Ces abominables images feraient sur tes sens ce qu'elles ont fait sur les miens; comme moi tu serais surpris qu'un monument pareil eût subsisté quelque tems; et puisqu'il n'était que le fruit du caprice et de la superstition, comme moi tu demanderas pourquoi on le laissait dans une église (1).

Dans une autre église de la ville, j'en ai vu un, pour qui j'aurais eu moins d'égards encore,

(1) Sur le mausolée, on lit que Jeanne mourut en 1511; mais elle y est qualifiée duchesse d'Albanie. Or la princesse morte dans cette année et inhumée dans l'église des Cordeliers de Vic, la princesse Jeanne de Bourbon, tante de Catherine de Médicis et fille aînée de Jean II, comte de Vendôme, n'était point duchesse d'Albanie. Ce fut Anne de la Tour, sa fille du second lit, qui porta ce titre; ayant épousé, en 1505, Jean Stuart, duc d'Albanie, son cousin-germain; mais cette Anne mourut en 1524. Voyez Baluze, le p. Anselme, etc.

si sa destruction eût dépendue de moi ; et au reste, tu me pardonneras cette sévérité, quand tu sauras que celui-ci est contraire à la décence, et qu'il offense les bonnes mœurs.

L'église dont je parle était une Sainte-Chapelle (1), dont les bénéfices étaient à la collation des Latour-d'Auvergne, et qui devait sa relique principale à la Sainte-Chapelle de Paris.

Il n'est personne qui ne sache que cette dernière fut érigée par Louis-le-Saint, pour y déposer une couronne d'épines que le dévot prince avait achetée en Palestine, et qu'on lui avait fait accroire être celle que les Juifs mirent, dit-on, sur la tête de Jésus pendant sa passion. Mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est qu'à cette couronne il manque plusieurs épines, qui, à ce qu'on assure, se retrouvaient toutes dans les différentes Saintes-Chapelles de France, à Bourges, à l'abbaye de Saint-Denis, etc. L'Auvergne en avait trois, que Gui de la Tour, évêque d'Auvergne, obtint, dit-on, du saint roi. Il en garda une pour sa cathédrale, donna la

(1) Il y avait dans l'Auverghe trois Saintes-Chapelles ; l'une à Vic, l'autre à Riom, et la troisième à Aigues-perse.

seconde à Vic-le-Comte, et la troisième à Yronde, village peu distant de cette dernière ville. (1)

Si tu étais allé à Vic, le sacristain de la chapelle n'aurait pas manqué de te proposer à voir,

---

(1) Je n'ai point vu la *couronne* de la Sainte-Chapelle de Paris; mais elle ne doit pas être entière. La cathédrale de Clermont, à l'époque de Saint-Louis, en possédait déjà, depuis fort long-tems, une partie; et la preuve en existe dans les *pièces justificatives de l'histoire de la maison de la Tour*, qu'a fait imprimer Baluze. Parmi ces pièces, est un ancien *mémorial* ou inventaire adressé en 976, des reliques qu'on prétendait avoir été apportées à Clermont par Saint-Austremoine, son premier évêque. Ces reliques sont, le nombril du fils de Dieu, cinq ongles de sa main gauche, deux de la droite, son prépuce; une partie de son suaire, de ses langes, de sa tunique, de sa barbe, de ses cheveux, de son sang, de sa ceinture, de son sépulcre, de l'éponge qui lui servit à sa passion, des verges dont il fut frappé, du pain qu'il bénit; du lait de la Vierge, trois de ses cheveux, etc.; enfin, une partie de la couronne d'épines, *partem coronæ spineæ*. Au reste, tout le monde connaît le bon mot de l'abbé de Marolles, à propos d'une tête de Saint-Jean-Baptiste, qu'on offrait dans Amiens à sa vénération. Dieu soit béni, dit-il; voilà la troisième que j'ai le bonheur de baiser!

des chappes, des chasubles, et autres habits d'église, qui dans le dernier siècle furent donnés aux chanoines par le cardinal de Bouillon ; et qui, très-beaux pour le tems où ils ont été faits, sont encore très-riches pour le nôtre. Dans l'église, il t'aurait fait remarquer les statues des douze apôtres, en terre cuite ; des vitraux antiques, sur lesquels sont représentées quelques histoires de l'ancien et du nouveau Testament ; une galerie haute, dont les balustrades, sculptées, sont d'une pierre du pays, fort belle. (1)

Moi, ce que j'ai remarqué, c'est l'autel qui parmi les divers ornemens gothiques dont il est chargé, porte, au haut de son retable, une vierge, ayant à sa droite Adam, et à sa gauche Eve. Le père et la mère prétendus du genre humain n'ont pas plus d'habillemens que dans leur paradis-terrestre ; et cette nudité, dans une église, est déjà, par elle-même, chose très-indécente. Mais ce qui passe l'indécence, et ce qui devient vraiment scandaleux, et digne des

(1) Cette pierre est calcaire, et la même que celle du mausolée de la comtesse Jeanne. Elle a de la blancheur, et un grain uni et serré qui la rend susceptible d'un certain poli. C'est une sorte de demi-marbre.

reproches les plus graves, c'est l'emploi qu'Adam fait de l'une de ses mains.

Un libertin ne verrait dans tout ceci qu'un objet de plaisanterie; moi, mon ami, je ne sais point rire sur ce qui blesse les bonnes mœurs; j'en suis indigné. Eh quoi! le débauché le plus impudent n'oserait se montrer aux yeux du public dans une semblable attitude! et on la trouve sur un autel! et des chanoines l'y voyaient avec indifférence! et depuis long-tems, des évêques fesaient la visite du diocèse, sans avoir détruit un pareil scandale!

L'observation que je me permets ici, et que je me permis de faire publiquement dans Vic, est, je le sais, du nombre de celles que sous le régime ancien les gens lâches et pusillanimes regardaient comme odieuses, et que toujours ils conseillaient de taire, à raison des ennemis qu'elles enfantaient. L'homme honnête et courageux ne voit dans un abus que l'abus seul; il ne le publie que pour forcer à le détruire; et si son but est rempli, peu lui importent les haines. Comme Miltiade, il dit; *frappe*, *mais écoute*.

C'est dans cet espoir que je vais t'en dénoncer encore un; aussi blâmable pour le moins, quoique d'un genre différent.

A Billom était, avant la révolution, un chapitre fort ancien, dont l'origine est antérieure au tems de Charlemagne, et qui alors, comme presque tous les chapitres, était régulier. Charles, par un motif que j'ignore, écrivit aux chanoines une lettre de bienveillance; et pour leur donner une preuve de ses bontés, il joignit à sa lettre le don de son buste en vermeil. Ce buste le représente, portant dans la main droite un sceptre, dans la gauche un livre de prières, et sur la tête une couronne impériale; couronne qui suppose qu'alors il était empereur.

Les chanoines avaient conservé l'un et l'autre présent; et après tout, ils pouvaient, d'après les préjugés qu'inspirait le royalisme, y attacher quelque prix. Mais me croiras-tu, quand je te dirai que de ce buste ils en avaient fait depuis très-long-tems une relique; et qu'à la fête de Saint-Cerneuf, patron de leur église, ils l'exposaient à la vénération publique, sous le nom de celui du saint. Je ne sais quel nom donner à une fraude honteuse, qui abusant de la piété du peuple, compromettait une religion qu'on disait défendre ces sortes d'abus, quoiqu'ils n'y fussent que trop fréquens. Cependant, si j'en juge par

les discours de deux chanoines qui m'en ont parlé en gémissant, le chapitre en était instruit!

Au reste, je ne veux point exercer trop long-tems l'emploi de ces *missi Dominici*, qui dans les premiers tems de notre servitude sous les rois, parcouraient la France, pour y faire justice. Ma fonction à moi est celle de voyageur. C'est à ce titre que j'ai visité l'Auvergne; et je reprends ma mission. .

Billom, dont je viens de te parler, est plus septentrional que Vic-le-Comte, et placé, comme lui, à la droite de l'Allier, dans la Limagne orientale. Il se glorifie d'une grande ancienneté, et prétend avoir eu autrefois une université florissante, érigée en 1455 par une bulle d'Eugène IV, et dans laquelle on comptait jusqu'à deux mille écoliers. Aussi, les Billomois, en reconnaissant Clermont pour capitale de l'Auvergne, voulaient-ils que leur ville fût la capitale de Limagne?

Elle a été close de murs; et ce qui prouve qu'elle eut des manufactures et un commerce, c'est que ces murs furent construits aux dépens des différens corps et métiers: chaque corporation, selon sa richesse, s'étant chargée d'une partie plus ou moins considérable de l'enceinte.

Il y avait sur-tout beaucoup de tanneries ; quoique Billom n'ait qu'un très-petit ruisseau, qui est à sec pendant une partie de l'année. Mais, par une industrie vraiment digne d'éloges, on avait creusé, au-dessus de la ville, deux étangs fort considérables (1), qui se remplissant dans la saison des pluies, donnaient au ruisseau, dans la saison des chaleurs, toute l'eau nécessaire pour les travaux des ouvriers.

Cette entreprise, si l'on peut comparer les petites choses aux grandes, était l'image de ce fameux lac Mœris, creusé par les Egyptiens pour suppléer au Nil, quand les débordemens du fleuve ne suffisaient pas à l'inondation de leurs terres.

En contemplant de pareils ouvrages, le cœur s'épanouit de joie. On aime à voir l'homme lutter ainsi avec la nature ; et en dépit d'elle, se donner, par son génie et ses travaux, ce qu'elle lui avait refusé. Mais aussi l'on éprouve une tristesse profonde, quand on voit tant d'industrie étouffée par les exactions d'une administration oppressive et dévastatrice.

Billom n'a plus de tanneries ; ses deux étangs sont en partie comblés, ses murs en ruines, ses

(1) L'étang de la Gravière, et celui du Maure.

manufactures anéanties. De son ancienne opulence, il ne lui reste qu'un territoire fertile, des denrées brutes, et un marché assez considérable, qui se tient une fois la semaine; mais qu'on est réduit à tenir en pleines rues, parce que cette ville, autrefois florissante, actuellement n'a pas même le moyen de se construire une halle.

Ailleurs, dans le voisinage de nos cités, on cultive, pour la consommation des habitans, beaucoup de légumes et de plantes potagères. A Billom, cette culture est inconnue. L'on tire de Clermont tous ceux que consomme la ville; et c'est encore là une des causes qui contribuent à l'appauvrir, parce que cet écoulement d'argent, quoique peu considérable en lui-même, est néanmoins une fièvre lente, dont l'accès se renouvelle tous les jours.

On recueille sur son territoire une assez grande quantité de vin; mais la qualité de ce vin est si médiocre, qu'il n'a point de débouchés et qu'on est obligé de le consommer sur les lieux.

L'objet le plus important des productions de ce canton est celui des chanvres, qui en effet sont renommés dans la Limagne, et qu'on regarde même comme les plus beaux de l'Auvergne. Si l'activité des habitans sortait, un jour,

de cet état d'anéantissement où l'avaient jetée l'excès et la mauvaise répartition des impôts, sans doute elle ferait des efforts pour tirer quelque parti d'une branche de commerce aussi avantageuse.

Il est vrai que ces beaux chanvres sont en même tems durs et grossiers. Mais ne pourraient-ils pas au moins former des cables, des toiles pour la voilure des vaisseaux, etc.? Et ces toiles, ces cables ne joindraient-ils point au bas prix de leur main-d'œuvre, l'avantage d'être transportés, à peu de frais, jusqu'à Nantes, par la voie de l'Allier? Ce commerce a eu lieu pendant quelque tems. Depuis une quinzaine d'années, il est totalement interrompu. Pourquoi ne tenterait-on pas de le rétablir?

Dans l'ancien état des choses, il était difficile que de pareilles spéculations eussent lieu; ou du moins, elles devaient réussir difficilement. Outre que les avances considérables qu'elles exigent ne les permettaient guère dans un pays où les fortunes sont très-bornées, il était d'ailleurs des abus qui s'y opposaient. Un bourgeois jouissait-il d'un certain revenu; il ne songeait plus qu'à sortir de son état, et courait à Clermont acheter et remplir une de ces charges de robbe, qui,

pour quelque argent, vendaient les priviléges de la noblesse ; ou, ce qui était le plus honteux encore, la noblesse elle-même. Ainsi, le pays s'appauvrissait de plus en plus ; les impositions, réparties sur moins de têtes, devenaient plus onéreuses ; et voilà ce que produisaient entre mille autres maux, ces magistratures vénales, qui par leurs immunités odieuses étaient le fléau des provinces, tandis que par leurs fonctions respectables elles eussent dû en faire le bonheur et l'amour.

On a éprouvé, il y a vingt-cinq ans, dans Billom, une épidémie qui causa beaucoup de ravages. Un curé ayant eu, dans ces circonstances, l'imprudence de se faire construire un petit corps-de-logis, les plaisans prétendirent que ce bâtiment était le fruit des enterremens qu'il avait faits ; et la maison fut appelée, par dérision, l'hôtel des morts.

A ne considérer que la position de la ville, qui se trouve, en quelque sorte, encaissée entre des montagnes, on pourrait croire que l'épidémie fut due à l'insalubrité de sa situation. Cependant, comme les hauteurs d'enceinte ne forment point une circonférence pleine ; comme elles sont ouvertes du midi au septentrion, et que par conséquent cette percée donne passage au vent de

nord, qui de tous est le plus sain, les maladies, malgré l'excessive mal-propreté de Billom, y deviennent rarement contagieuses. Les médecins assurent même qu'on y vit long-tems, et que les octogénaires y sont communs.

De cette position entre des montagnes, résulte néanmoins un inconvénient. Ce sont des pluies si fréquentes, que le lieu en a été appelé l'égoût de la Basse-Auvergne (1). Durent-elles quelque tems, le ruisseau déborde; et alors il fait de grands dégats.

En 1765, à la suite d'une de ces inondations, on vit dans son lit un phénomène assez extraordinaire.

Personne n'ignore que la boue de nos grandes villes est formée, en partie, par les matières grasses et les substances salines des cuisines, et sur-tout par le fer que laisse sur le pavé la ferrure des chevaux et des charrettes. Bientôt l'eau des lavages, ou celle des pluies entraîne à la rivière ce gurth ferrugineux; mais à mesure qu'il y arrive, il y est dissous, emporté par le courant, et disparaît en entier, sans laisser aucun vestige

(1) Le peuple se sert d'un terme moins honnête; il dit, *le pot-de-chambre*.

Il n'en fut pas ainsi à Billom. Celui qui tombait dans le ruisseau, était porté, par un concours de circonstances locales, vers un endroit particulier où l'eau n'avait qu'un courant très-faible. Là, les parties lourdes et ferrugineuses se déposaient, se combinaient, s'agglutinaient ensemble. Successivement d'autres venaient s'y joindre. Des graviers, des laves roulées accroissaient la masse. Enfin, elle était arrivée à la grosseur d'une tonne; quand tout-à-coup vint une inondation violente, qui l'arrachant de sa fosse, la fit rouler, malgré son poids énorme, à quelque distance.

Lorsque les eaux furent retirées, on fut très-surpris de voir, dans le lit du torrent, cette roche singulière. Mais on le fut bien davantage encore, en voyant qu'avec une dureté extrême, et l'apparence d'une roche de fer, elle contenait des galets, des graviers, des cloux, des épingles, des pièces de monnaie, en un mot, tout ce que les pluies avaient ramassé dans les rues, ou ailleurs. Le peuple la brisa en morceaux. Chacun voulut en avoir; mais, dans de pareilles mains, ces morceaux eurent le sort, qu'ont ordinairement des joujoux dans celle des enfans. Après un engouement de quelques mois, on les jeta. Ils sont maintenant assez rares; et j'ai eu de la peine

à m'en procurer deux. Cependant il se trouva, dans le tems, des personnes curieuses, qui en recueillirent; et plusieurs cabinets de Paris en possèdent.

L'université de Billom a subsisté jusqu'en 1555. Alors les écoles furent données aux jésuites qui les gardèrent jusqu'au moment où, à leur tour, ils furent détruits.

Ce fut à l'époque de cette destruction qu'on trouva dans la chapelle de leur collège ce tableau ridicule dont on a fait tant de bruit, et qui méritait si peu d'en faire. Ce n'était qu'une peinture allégorique et mistique de l'état religieux, représenté par un vaisseau qui quitte le monde, et qui vogue à pleines voiles vers le port du salut et le séjour céleste. Des diables et des hérétiques l'attaquent en vain; leurs insultes sont repoussées. Plusieurs personnes, conduites par un ange, viennent dans une nacelle pour y entrer. Deux autres [illegible]mens, chargés de prêtres, d'évêques, de laïcs, de rois, etc. s'en approchent pour demander des armes spirituelles, et on leur distribue des arcs, des carquois, des flèches. Quelques apostats ont voulu en sortir; mais ils sont tombés dans la mer, et un monstre marin les engloutit. Enfin, sur le pont, on voit les

instituteurs

instituteurs d'hermites et de chanoines réguliers et les fondateurs d'ordres religieux. Tous sont rangés sur une même ligne et selon leur ordre d'ancienneté, en commençant par Saint-Antoine, et finissant par Saint-Ignace, fondateur des jésuites.

Celui-ci, comme le dernier de tous et le plus récent d'entre eux terminait la file; mais, par cet arrangement fort adroit, il se trouvait près du grand mât, au milieu du vaisseau et dans l'endroit du tableau qui frappait le plus la vue. D'ailleurs pour le faire remarquer encore mieux, le peintre lui avait mis en main un nom de Jésus, rayonnant.

Le tableau contient beaucoup de détails, les uns fort ingénieux, les autres très-bizarres; et selon l'esprit du tems où il fut fait, il est couvert par-tout de devises, d'inscriptions, de passages de ce qu'on nomme l'écriture sainte.

Je me crois dispensé de relever ici tout ce qu'on peut y reprendre et blâmer. Le tems des erreurs et des sottises est passé. Mais ce ne fut pas sur cela que le parlement le condamna; ce fut sur l'inscription qu'il portait, *typus relligionis.* Ces deux mots, *emblême de l'état religieux*, an-

nonçaient le sujet du tableau; et l'on ne pouvait s'y tromper, puisqu'il ne contient que des moines, tous en cuculle, en froc, en capuchon, et qu'Ignace n'occupe une place que parmi leurs fondateurs. Mais la haîne qu'on portait à la société, la guerre qu'on lui avait jurée, fit donner au *typus* une interprétation absurde et calomnieuse. On prétendit qu'il signifiait *emblême de la religion chrétienne*, et que cet ambitieux Ignace, placé au pied du grand mât, était là pour marquer qu'il conduisait le *vaisseau de l'église.*

On grava le tableau; on en tira des milliers d'estampes; et Billom, jusques-là inconnu, devint ainsi célèbre par toute la France.

Le collége, après la destruction des jésuites, occupé par des prêtres, était bien doté, bien bâti et situé en bon air, à l'une des extrémités de la ville. Quand je l'ai vu, on y construisait un pensionnat pour trente élèves. Mais il n'avait guère annuellement que deux cents écoliers; nombre qui différait beaucoup de ces deux mille qu'il prétendait avoir eus dans ses beaux jours.

Les évêques de Clermont étaient seigneurs temporels et spirituels de Billom; et plusieurs

d'entre eux y ont même possédé, à ce titre, une habitation particulière. Mais leur ancien et principal séjour était Mozun, seigneurie qui leur appartenait et qui, située à l'orient de Billom, en est distante d'une lieue et demie. Là, ils avaient un château très-considérable, ou plutôt une forteresse capable, par sa position sur une hauteur en pic et isolée, de soutenir un long siége. Cependant comme Mozun est dans un pays de montagnes, sujet à des vents terribles et à de très-grands froids, le château n'était habitable et ils ne l'habitaient en effet, que pendant une partie de l'année. C'est d'après ce motif qu'ils choisirent enfin, pour leur maison de campagne, Beauregard, bâti par l'évêque Charles de Bourbon en 1488; Beauregard qui n'est qu'à trois lieues de Clermont par de-là l'Allier, mais qui, avec une température moins âpre, réunissait l'avantage d'une vue plus belle encore, plus étendue et plus variée.

Massillon, dont la santé altérée par des accès fréquens de coliques néphrétiques, avait besoin d'un climat doux, habitait ordinairement Beauregard. Résolu de renoncer à Mozun et obligé

néannoins d'y dépenser beaucoup pour l'entretien et les réparations, il prit le parti de le démolir, et sollicita un arrêt du conseil pour en obtenir la permission. On n'a épargné de ce triste manoir que les murs qui, par leur épaisseur et leur vaste contour, eussent trop coûté à détruire, et qui vus d'une certaine distance, offrent encore une masse majestueuse et imposante.

Cependant le prélat, pendant qu'il vécut, y conserva plusieurs chambres; mais ces chambres, je rougis de le dire, il les convertit en prisons; et c'est là que par des lettres de cachet qui alors, à la honte du gouvernement, s'obtenaient si facilement, il fesait enfermer ceux des prêtres de son diocèse qu'il voulait punir. Il m'en coûte de révéler une anecdote odieuse, dont je vois avec regret la tache souiller une vie illustrée par tant de gloire et de mérite. Pourquoi les qualités de l'ame ne sont elles pas toujours d'accord avec les talens du génie? Qui ne croirait, en lisant le *petit carême*, qu'une éloquence si persuasive et si insinuante, découlait d'un cœur tendre, et que ce prédicateur si onctueux était l'homme de tous le plus doux et le plus sen-

sible? et cependant il paraît par les prisons de Mozun que Massillon eut quelquefois le gouvernement dur.

Je dois dire pourtant à sa gloire que dans Beauregard il a laissé une réputation différente; qu'aumônier charitable sa mémoire est en vénération chez les habitans du bourg; que pour les accoutumer au travail, et leur procurer une branche d'industrie lucrative, il avait établi chez eux une filature de coton qui subsiste toujours, et que dans plusieurs maisons on conserve encore et l'on montre le rouet qu'il donna. Au reste, ces contrariétés apparentes de caractère n'étonnent pas quand on connaît le cœur humain. Tel homme qui jaloux de son autorité se montre doux, humain, généreux, si on ne lui témoigne que des égards, ne sera plus qu'impérieux et dur, si on le contredit et si on lui résiste.

Billom a quatre mille habitans; il avait trois paroisses, quelques couvens, et d'assez belles églises, dans le nombre desquelles on distinguait sur-tout celle de Saint-Cerneuf.

C'est dans celle-ci qu'on voyait ce buste de Charlemagne dont je t'ai entretenu plus haut.

Outre cette prétendue relique, elle en pos-

sédait plusieurs du même genre, qui, dans le canton, avaient obtenu beaucoup de renommée et de vénération. De ce nombre était un morceau des vêtemens de Jésus, de la terre prise dans le trou où fut plantée sa croix, des linges qui avaient essuyé ses plaies, une phiole remplie des parfums qui avaient servi à l'embaumer, etc., enfin une autre phiole pleine de son sang.

Cette dernière relique a été célébrée dans plusieurs ouvrages imprimés, et notamment dans un livret qui se distribuait à Billom, et dont je suis possesseur.

Là, on lit que le *sang precieux* (c'est le nom qu'on lui donne) est une *partie du sang adorable que J. C. répandit à sa passion*; qu'il fut apporté d'Outremer, lors de la première croisade, par deux chanoines de Saint-Cerneuf, nommés Albanelli et Balesta; que d'abord *il était dans un vaisseau d'étain*, mais qu'au *12e. ou 13e. siècle, il fut transvasé dans le reliquaire de cristal où il est aujourd'hui*; que dans ce 13e. siècle, le chapitre craignant de perdre sa relique, parce qu'un seigneur de la maison de Boulogne la revendiquait, il en confia la garde à trois chanoines qui la cachèrent; que ceux-ci

étant morts sans avoir révélé le lieu où ils l'avaient déposée, elle fut perdue pendant *assez long-tems*, jusqu'à ce qu'enfin, *après des prières publiques et les recherches les plus soigneuses, on parvint à la découvrir, un jour de vendredi-saint, qui, cette année, concouroit avec la fête de l'incarnation de N. S.*

» Cet inestimable dépôt, ajoute l'auteur,
» consiste dans une cuillerée ou environ, de
» sang, qui conserve, au moins depuis 685
» ans qu'il a été apporté à Billom, la couleur na-
» turelle, la fluidité et toutes les autres pro-
» priétés d'un sang qui coule actuellement dans
» les veines d'un homme vivant. »

Les églises d'Auvergne ont beaucoup de reliques apportées de la Palestine, parce que la première croisade ayant été prêchée à Clermont, beaucoup d'Auvergnats se croisèrent, et que l'enthousiasme de ces pélerinages guerriers dut se conserver plus long-tems parmi eux. C'est ainsi qu'à Orcival, on prétend avoir des cheveux, du lait, de la chemise, du suaire de la vierge, et une figure d'elle, sculptée par l'évangéliste Luc; à Vic-le-Comte, une de ses dents; à Alanche, un os de la hanche de St.-Jean-Baptiste, etc. etc. Quant au *sang précieux*,

j'ajouterai à ce que tu viens d'en lire, une anecdote dont le livret ne fait pas mention, mais qui m'a été racontée par plusieurs personnes, par des chanoines même, et que la tradition a conservée dans Billom.

Lorsqu'Albanelli et Balesta, devenus possesseurs de la relique, furent prêts à quitter Jérusalem, ils appréhendèrent qu'en route elle ne leur fût dérobée. Pour prévenir le malheur d'une perte aussi irréparable, l'un d'eux (on ne dit pas lequel) imagina un miracle qui assurément était bien propre à déconcerter l'avidité des voleurs : ce fut de cacher le *vaisseau d'étain* dans les muscles de sa jambe.

Effectivement, à peine en eût-il formé le projet, que les chairs s'ouvrirent d'elles-mêmes, en formant tabernacle. La relique placée, elles se refermèrent ; et par ce moyen, les deux pélerins purent, sans danger comme sans crainte, achever leur route. Mais ils ne furent pas plutôt arrivés dans leur église que la jambe miraculeuse s'ouvrit de nouveau, pour restituer le dépôt qu'on lui avait confié ; et c'est ainsi que les Billomois, à leur grande gloire et satisfaction, en étaient devenus possesseurs.

Quelles leçons tout ceci doit offrir à nos

descendans! Voilà donc ce que des fourbes fesaient accroire au peuple, et voilà ce que le peuple a cru!

LETTRE XVII.

Issoire; Spectacle singulier des nuages sur les montagnes voisines; Abbaye de Saint-Austremoine, Mosaïques de l'église; la Ville surprise par Merle, reprise par le duc d'Anjou et brûlée; Productions du territoire; misère du paysan; anciens châteaux des environs; Sol formé par les galets de la Couse; Gorgue; *Caves creusées dans ces galets; Montagne de Perrier, formée par les eaux et par un Volcan.*

DE la chaîne des monts-d'Or, sort une petite rivière, nommée la Couse, qui, après avoir parcouru différentes gorges, cotoyé beaucoup de montagnes et arrosé l'agréable vallon de Saint-Cirgue et de Meillau, débouche dans une grande plaine, qu'autrefois elle a couverte de ses atterrissemens, et à l'extrémité de laquelle elle se jette dans l'Allier. C'est dans cette plaine, sur cette rivière, et à peu de distance de cette embouchure, qu'est Issoire, ville de cinq

à six mille ames et patrie du chancelier Duprat (1).

Placée presqu'au centre de la ci-devant province, sur la route de la Haute et de la Basse-Auvergne, entre la chaîne orientale et la chaîne occidentale de leurs montagnes, elle semblait destinée à devenir capitale. Au moins est-il permis de s'étonner qu'avec une position pareille, les Auvergnats n'en aient point fait jadis le lieu de leurs assemblées d'états et sur-tout le siége de leurs premiers tribunaux.

C'est à la situation d'Issoire dans un bassin entouré de montagnes, que j'attribue le spectacle très-singulier dont j'ai été témoin pendant le séjour que j'y ai fait. C'était vers la fin d'oût. La nuit commençait; les étoiles, de seconde et de troisième grandeur, brillaient déjà, et déjà les vapeurs qu'avait élevées la chaleur du jour, s'étaient portées et condensées en nuages vers les hauteurs voisines. De tout côté, à l'horizon, je voyais des nuages; mais je n'en voyais qu'à l'horison. Le ciel, d'un point à l'autre de cette vaste circonférence, était parfaitement pur; et

(1) Quelques auteurs prétendent que Duprat était né à Gannat.

ils lui formaient une immense couronne, sur laquelle semblait se reposer sa voûte, embellie d'étoiles. Issoire occupait le centre de cette auréole de gloire; et sous son atmosphère d'azur, loin de tout nuage, isolé des montagnes, éclairé par les reflets de sa décoration magique, il paraissait, en quelque sorte, une ville favorite, que le ciel, en ce moment, assurait de ses bontés, et semblait contempler avec complaisance.

Aux tems anciens, les poëtes n'eussent pas manqué de dire, dans de pareils momens, qu'un Dieu amoureux venait d'y descendre, ou qu'Isis recevait Osiris, son époux; car, si l'on en croit les habitans, le nom d'*Isiodorum* ne fut donné à leur ville, que parce qu'avant le christianisme, *Isis* y avait un temple, et qu'un certain *Dorus*, fils de Bituitus, ce roi puissant des Auvergnats, dont l'histoire romaine fait mention, y construisit un bourg.

Pour étayer de pareilles étymologies, il faudrait, ou des monumens antiques, ou le témoignage de l'histoire. Il faudrait au moins que ce fût à Issoire qu'on eût trouvé ce sarcophage qui est dans la cathédrale de Clermont, et qui, comme je te l'ai dit ailleurs, paraît représenter une Isis.

Selon Grégoire-de-Tours, c'est à Issoire que fut inhumé ce Saint-Austremoine qui passait pour l'apôtre de l'Auvergne. On avait bâti sous son nom un monastère de bénédictins, dont l'abbé était seigneur de la ville. L'église, dans son intérieur, n'avait, quand je l'ai vue, rien que d'ordinaire ; ses décorations étaient en dehors. Sur son rond-point, l'on voyait des étoiles, des rosaces en mosaïques, très-délicatement travaillées, et dont plusieurs morceaux avaient encore de la fraîcheur.

Du même côté, et sur la circonférence extérieure de trois chapelles, se trouvaient sculptés les douze signes du zodiaque ; mais il y avait cinq de ces signes, dont les hyérogliphes différaient, en quelque chose, de ceux que nous leur donnons aujourd'hui. C'était la balance représentée par un ange qui en tenait une ; c'était la vierge qui était assise, et qui, couverte d'un grand manteau, portait un épi dans la main droite ; c'était le taureau, le bélier et le capricorne, qui étaient montés, le premier, par un cavalier armé de toutes pièces, le second par un homme entièrement nu, le troisième par un homme en capuchon.

On m'a donné à lire une histoire manuscrite

d'Issoire, et je n'y ai trouvé d'intéressant que les ravages qu'il a essuyés pendant les guerres de religion.

Un certain Merle, né dans cette ville et d'abord tisserand, mais protestant et devenu chef d'un corps de troupes qu'il commandait, s'y pratiqua quelqu'intelligence, et s'en empara en 1573. Cet homme joignait beaucoup d'adresse à une grande audace; et dans ces tems de fanatisme et de crimes, il se rendit redoutable en Auvergne, par plusieurs entreprises éclatantes, de ce genre. Mais il y commit par-tout des déprédations si déshonorantes et des cruautés si atroces, qu'il devint un objet d'exécration; et aujourd'hui encore, son nom n'y est prononcé qu'avec horreur (1). Il pilla Issoire, saccagea et détruisit l'abbaye; et pour forcer les trois principaux chefs du monastère à lui révéler le lieu où il croyait cachés leurs reliquaires et leurs richesses, il les conduisit à la porte de leur

(1) De Thou vante ce capitaine, *dont le courage*, dit-il, *était au-dessus de sa naissance*. Mais il ne dit rien de son avarice et de sa barbarie. Selon l'auteur, Merle était fils d'un cardeur de laine, d'Usez. Dupleix qualifie Merle d'*insigne et fameux voleur*, *nourri aux armes et au sang*, *dès la jeunesse*.

église, et les y fit périr dans des tourmens horribles, après les avoir fait écorcher vifs avec des cardes de fer.

Il ne put néanmoins brûler l'église, parce qu'elle est sans charpente et voûtée en pierre; mais il essaya de la détruire. Un autre peut-être, avec un pareil projet, eût fait sauter l'édifice, par le moyen de la poudre-à-canon; et cette invention infernale, déjà connue dans l'art militaire, avait été même employée dans quelques siéges. Mais, soit que Merle l'ignorât, soit qu'il craignit de détruire en même tems une partie de la ville, il préféra le moyen qu'employaient les anciens pour miner les places qu'ils assiégeaient. Il étançonna en bois un des piliers de l'église, le coupa ensuite par le pied, et mit le feu aux étançons.

On pouvait croire, en effet, que quand les bois seraient consumés, le pilier cessant d'être soutenu, croulerait de lui-même, et que par sa chûte il entraînerait celle de l'église. L'édifice résista néanmoins; et ce pilier fait pour supporter sa voûte, fut retenu par elle, et resta suspendu.

Cependant Merle, maître d'Issoire, exerça dans tout le pays d'alentour, de tels ravages,

qu'en 1574 les états de la Basse-Auvergne s'assemblèrent pour pourvoir aux moyens de les arrêter. Ils implorèrent l'assistance du roi, qui enfin, trois ans après, envoya une armée, sous le commandement de son frère, d'Anjou, et du duc de Guise, assiéger la place.

Merle, après l'avoir pillée, en avait cédé le commandement au marquis de Chavagnac; et celui-ci, pendant qu'il en était resté maître, avait eu l'art de gagner à sa religion les habitans.

En vain, pour épargner leur sang, on les somma plusieurs fois de se rendre. Animés par l'espoir que leur avait donné Merle de venir bientôt les délivrer, ils se défendirent avec toute l'opiniâtreté du fanatisme; et il fallut leur livrer plusieurs assauts. Guise, en pourpoint, monta le premier sur la brêche, à la tête de cette partie de l'armée qu'on appelait la noblesse; mais il fut repoussé avec perte. Enfin pourtant, après une longue et inutile résistance, digne d'une meilleure cause, et à laquelle il ne manquait que d'avoir été animée par un vrai amour de la liberté, les assiégés se virent obligés de se rendre à discrétion.

D'Anjou leur ordonna de s'assembler dans la

la grande église pour attendre leur sort ; et pendant ce tems, les troupes entrèrent par la brêche. Mais le soldat, irrité de la résistance et des fatigues qu'on lui avait fait éprouver, n'écouta plus que sa fureur. Sans attendre l'ordre du général, il pilla la ville, massacra les habitans, viola les femmes, et commit tous les excès et toutes les cruautés que peut enfanter le fléau de la guerre.

Au milieu de ces horreurs, on vit tout-à-coup des flammes s'élever. La barbarie des vainqueurs ou le désespoir des vaincus avait incendié quelques maisons. Bientôt le feu se communiqua ; et un vent affreux qui s'éleva, l'étendit tellement, sans qu'il fût possible de l'arrêter, qu'en peu d'heures la ville entière fut consumée.

Pour comble de malheur, l'orage vint à se résoudre en pluie. Il tomba une quantité immense d'eau ; et ce déluge, qui, quelques heures plutôt, eût pu sauver Issoire, acheva de le détruire, en ravageant tout ce qu'avaient épargné les flammes.

Pendant les guerres de la ligue, la ville fut prise et reprise trois fois ; mais ces jours de sang et de larmes ont disparu. Issoire, relevé de ses

ruines, est mieux bâti, mieux percé que la plupart des villes d'Auvergne. Ses environs, indépendamment de leur beauté locale, étaient embellis encore par des châteaux nombreux, dont la plupart jouissent de vues magnifiques; et tels sont le Broc, Parentignac, la Grange, Haute-rive, etc. La ville elle-même, à raison d'un certain nombre de familles riches que l'agrément de sa situation y avait fixées, offrait une société fort agréable.

Les faubourgs ont beaucoup de ces jardins légumiers, qu'à Paris on appelle marais; et les herbages qu'on y cultive, se portent dans les petites villes voisines, et jusqu'à six lieues à la ronde.

Du reste, point de manufactures; point d'exportations; point d'autre commerce que celui des vins, lesquels se vendent pour la haute montagne; que celui des chanvres, qui sont une des productions les plus abondantes du pays; enfin de quelques bestiaux, et sur-tout de cochons; ce qui a fait dire à Boulainvilliers (*état de la France*) que les *habitans n'ont aucune industrie, et sont fort plaideurs*; à Piganiol, (*nouv. descrip. de la France*) qu'ils *n'ont d'autre industrie que pour les procès*; et ce qui prouve

que de Thou, quand il écrivait qu'*Issoire est arrosée par une petite rivière qui rend cette ville fort commerçante*, n'avait vu ni la ville ni son torrent.

Peut-être même n'est-il pas dans toute l'Auvergne un seul canton où le paysan soit plus misérable et plus mal nourri. Le malheureux n'a là pour aliment que du pain. A la vérité sa boisson est ce qu'il appelle du *petit vin* ; mais ce vin prétendu est une piquette, faite avec de l'eau, qui, au moment de la vendange, a été jetée sur le marc du raisin, après une ou deux presses.

En général, le sol du territoire est peu fertile, parce qu'il n'est guère composé que des graviers et des galets qu'y a successivement accumulés la Couse. Par-tout, dans le voisinage de cette rivière, et à des élévations bien supérieures à son lit actuel, on trouve ces dépôts entassés, et formant des masses très-considérables. Il n'y a pas long-tems que dans un des faubourgs, par-delà le ci-devant couvent des capucins, on creusa un puits qui avait cinquante et un pieds de profondeur ; et toute cette épaisseur de cinquante et un pieds n'offrit rien abso-

lument que des sables et des pierres roulés. Qui sait même jusqu'où l'on en aurait trouvés, si l'on eût fait des fouilles plus profondes !

Ces accrétions prodigieuses, quand nous les examinons, étonnent toujours notre imagination ; parce qu'étant le produit d'une longue suite de siècles, leur formation n'est point sensible pour une vie d'un instant, telle qu'est la nôtre. Mais les années, qui sont comptées pour nous, ne le sont point pour la nature. Le tems lui appartient tout entier ; et, à proprement parler, c'est pour elle seule qu'il existe.

Qu'est-ce que ces couches légères de limon, qu'annuellement dépose le Nil dans ses inondations ? et cependant c'est avec ces dépôts insensibles qu'après des milliers d'années a été formée et s'est élevée au-dessus des mers la Basse-Egypte toute entière. Notre Seine elle-même, malgré son cours si tranquille et ses eaux si pacifiques, ne présente-t-elle pas, autour de Paris, les vestiges d'un travail incalculable par son antiquité ? Si l'on fouille dans le faubourg Germain, dans les plaines d'Issi, de Vaugirard, etc., n'est-on pas sûr de rencontrer, en mille endroits, le même gravier qu'elle charrie dans

son lit? Quand on creusa le puits de l'Ecole-militaire, ne trouva-t-on pas ce gravier, à la profondeur de 150 pieds.

Dès qu'une contrée commence à être habitée par l'homme, il cherche à contenir les rivières, à diriger leur cours, à se garantir de leurs débordemens. Est-elle inhabitée encore et sauvage, rien alors n'arrête les eaux. Errantes et vagabondes, sans cesse changeant de lit et de cours, ici elles ravagent un terrein immense, et se creusent des précipices, des ravins et des vallées; là, rejettant ce qu'elles ont dévoré, elles forment des îles, élèvent des monticules, dont la masse opposant enfin une digue à leur passage, les force, ou de s'ouvrir une issue à travers leurs atterrissemens, ou de s'en éloigner, pour aller au loin en tenter une nouvelle.

Telles sont les rivières, qui, descendant des montagnes, éprouvent annuellement, soit par la fonte des neiges, soit par les orages, des débordemens fréquens; et telle a été particulièrement la Couse.

En Auvergne, on distingue les montagnes à plateau, de celles qui se terminent en cône. Ces dernières s'appellent *puys*; mot usité dans

nos départemens méridionaux, et qui correspond à celui de pic, employé dans nos autres départemens et ailleurs. On donne aux montagnes à cîme plate le nom de *chauds*; et, tout barbare qu'est ce nom, je m'en servirai désormais, puisque l'usage du pays l'ayant consacré, il est devenu technique, et que d'ailleurs je ne pourrais y suppléer que par une circonlocution.

A l'ouest d'Issoire, est une chauds nommée Perrier, au-dessous de laquelle coule, quoiqu'à quelque distance, la Couse. Vu du côté de la rivière, Perrier est un tuf terreux, dans lequel se trouvent des fragmens de lave, de toutes les grosseurs; tantôt anguleux, tantôt arrondis par le frottement. Vers la cîme, et d'espace en espace, la lave et le tuf ont formé des masses en saillie, dont les unes sont adossées contre la montagne; tandis que d'autres, n'y tenant que par leur bâse, semblent placées là comme des pyramides.

La substance du tuf étant assez tendre et facile à travailler, beaucoup de personnes s'y sont creusé autrefois des logemens, qui élevés les uns au-dessus des autres, présentent, dans un endroit, jusqu'à sept étages. Une des masses

pyramidales avait même au-dessus de ses habitations, une tour, dont il reste encore des ruines, et qu'on appelait la tour de Maurifolet. Mais l'eau des pluies, soit en dégradant les cavernes par des éboulemens latéraux, soit en minant et amincissant peu-à-peu l'épaisseur de lave qui formait leur toit, les a rendues la plupart inhabitables.

Aujourd'hui, ces tannières humaines sont presque toutes abandonnées. Cependant, vues d'une certaine distance, leurs étages, leur position, leur irrégularité même, leur donnent quelque chose de si extraordinaire; leurs diverses percées forment des perspectives si bizarres; la forme et la couleur rembrunie des masses éparses dans lesquelles on les a creusées; tout enfin jusqu'à leur délabrement et leur apparence de ruine, présente un tableau si frappant, par son ensemble et ses détails, qu'un peintre trouverait peu de paysages d'un genre plus nouveau.

Perrier n'est pas moins intéressant pour les naturalistes, par la nature des substances dont il est formé. En quelques endroits, son tuf ne contient point de laves; mais il est mêlé d'une grande quantité de sable très-fin. Sur la croupe

de la montagne, on trouve, à différentes distances, quatre couches de galets, placées les unes au-dessus des autres, et dont l'une a dix pieds d'épaisseur. Le pic sur lequel on a bâti la tour de Maurifolet, est formé lui-même, dans sa circonférence, de quatre assises très-distinctes; la première et la troisième, de tuf; la seconde et la quatrième, de pierres roulées.

Une remarque essentielle à faire, et que je crois très-importante, c'est que les quatre assises du petit pic sont horizontales; c'est que les quatre grandes couches de la montagne le sont également dans leur longueur; enfin, c'est que les unes et les autres sont composées de laves et de cailloux arrondis.

Il n'y a que l'eau qui puisse faire des dépôts horizontaux. Elle seule encore, en roulant des pierres et usant leurs angles par le frottement, peut leur donner cette forme ronde et cette surface lisse qui les font nommer galets. Perrier a des galets et des couches; les eaux y ont donc séjourné; et telle est la conséquence où je voulais t'amener par les longs circuits des détails que tu viens de lire.

Mais, en même tems, Perrier a des laves: il en a d'anguleuses, qui n'ont point été

roulées; il en a, et sur-tout vers sa cîme, des blocs si énormes qu'un courant n'a pu les y porter. Perrier a donc été formé à la fois, et par les eaux, et par un volcan. Ce double fait me paraît incontestable.

Le volcan exista-t-il sur la montagne même? Je craindrais de l'assurer; puisqu'aujourd'hui elle a son plateau labouré, et qu'il n'offre aucun vestige de cratère. Sa lave est-elle due aux éruptions d'un volcan étranger? Je ne l'affirmerais pas davantage; d'autant plus que la chauds se trouve comme isolée, et qu'elle n'est dominée par aucune montagne voisine.

Au reste, l'un et l'autre systême peut trouver des partisans. Dans le dernier, on dira que les pluies, en se creusant, à la longue, des ravins et des gorges, ont pu emporter une partie de la coulée de lave et séparer la montagne d'avec son volcan. Dans l'autre, on attribuera la destruction du cratère au ravage des siècles, qui insensiblement l'auront détruit, ou au travail des habitans qui l'auront comblé, en y jetant les pierres des terreins voisins qu'ils voulaient labourer. Et en effet, sur la montagne de Corant, il y en a un du même genre, dont je te parlerai ailleurs, et qui est presque comblé en entier.

En raisonnant sur une montagne aussi extraordinaire que celle-ci, il est bien difficile de ne pas hasarder quelques conjectures. Cependant il est quelques-unes de ces conjectures qu'on pourrait fonder sur des faits. Par exemple, en descendant du plateau pour aller au village, on trouve des lits de pierre calcaire. Or les terres et pierres calcaires étant le produit de certains corps sous-marins, il s'ensuivrait que Perrier a été, au moins en partie, sous les eaux de la mer. Peut-être même, après la retraite de celles-ci, a-t-il été baigné, à une grande hauteur, par les eaux de la Couse.

Au premier aperçu, cette dernière assertion répugne autant que l'autre, je l'avoue. On a de la peine à croire qu'une rivière, qui maintenant occupe un vallon profond, ait autrefois coulé sur une montagne. Mais, dans les Pyrénées et dans les Alpes, on trouve des exemples d'abaissemens aussi extraordinaires. Moi-même, j'aurai occasion de t'en citer quelques-uns en Auvergne ; et d'ailleurs, voici un fait qu'on ne peut expliquer, ce me semble, que par la Couse.

Parmi les galets dont sont composées les couches horizontales de la chauds, on en voit beaucoup qui ne sont que des laves granitiques.

Cette sorte de lave ne se trouve point dans le voisinage de Perrier ; elle est propre aux monts-d'Or ; et les yeux qui l'ont vue là, la reconnaissent sans peine. Le ruisseau de Couse prenant sa source dans la chaîne de ces montagnes, il n'est pas étonnant qu'il en ait enlevé des laves ; en roulant, elles se seront arrondies ; et, dans son cours, les mêlant avec les différentes sortes de pierres qu'il ramassait, il en aura déposé sur Perrier une certaine quantité.

Mais, d'un autre côté, s'il a coulé là, et que son lit se soit abbaissé et creusé insensiblement jusqu'au vallon, pourquoi donc n'y a-t-il laissé que quatre couches de galets ? et pourquoi quelques-unes de ces couches sont-elles si distantes les unes des autres ? Comment, dans certains endroits, n'a-t-il déposé que du sable, dans d'autres que des terres mêlées de quelques laves ? tandis qu'ailleurs on trouve beaucoup de laves presque sans terre. Par quelle raison, ces laves, soit aux lieux où elles semblent visiblement avoir été apportées par l'eau, soit dans ceux où l'eau ne paraît pas être parvenue, sont-elles presque toutes en éclats, en fragmens, en masses anguleuses ? . . . .

Dans des faits aussi éloignés de nous par les tems, on n'a guère que des vraisemblances à proposer. Je crois incontestable que Perrier a été l'ouvrage des eaux et d'un volcan. Je regarde même comme certain que ces eaux furent celles de l'Océan ; puis celles de la Couse; mais voilà où se terminent mes aperçus, et je n'ose m'en permettre d'autres.

Dans le bassin d'Issoire, les dépôts de la Couse ont eu une action différente. Là, comme, pendant long-tems, et avant que son lit fût aussi bas qu'il l'est aujourd'hui, elle a pu s'épandre en liberté, elle a entassé à la ronde, sur la superficie du terrein, une quantité immense de galets. Ils y forment le fond du sol; et ont, ainsi que je l'ai déjà remarqué à propos du puits creusé dans le faubourg des ci-devant capucins, une hauteur considérable.

Sans doute, l'eau, en se retirant de la plaine pour couler dans son lit actuel, avait déposé, à la superficie des galets qu'elle y laissait à découvert, un peu de limon, qui d'abord permit a certaines herbes d'y croître. Ces substances, par leur putréfaction, fournirent quelques atômes de terre végétale. D'autres plantes leur succé-

dèrent et augmentèrent la terrification. Enfin, à l'aide du tems, l'*humus* s'accrut; car c'est le débris des végétaux qui le forme; mais par la lenteur d'un pareil travail, imagine quel nombre de siècles il lui a fallu pour aquérir quelques pieds d'épaisseur.

En histoire naturelle, on nomme *poudingues* certaines masses de galets que la nature a fortement attachés et collés ensemble par une pâte et un gluten qui lui sont propres. Le lit épais que forment les galets d'Issoire est un poudingue immense. Mais, par une propriété bien extraordinaire, ce ne sont point les couches inférieures du lit qui ont le plus de dureté; ce sont, contre toute raison, celles de la surface.

Dans le pays, cette couche extérieure est distinguée sous le nom de *gorgue*; et souvent elle a plusieurs pieds d'épaisseur. Te dire que ce gorgue ne peut se casser qu'avec un très-long travail et des peines infinies, ce serait déjà te donner l'idée d'une dureté et d'une ténacité peu communes. Mais tu jugeras de sa compacité, quand je t'aurai dit qu'il est impénétrable à l'eau.

Cette impénétrabilité a quelque avantage pour les terreins qui ont besoin d'une certaine humi-

dité ; puisqu'en arrêtant l'eau des pluies, elle la leur conserve. Mais aussi, dans ceux où la terre végétale a peu d'épaisseur, elle devient pernicieuse aux arbres ; parce que, quand leurs racines ont gagné le gorgue, elles rencontrent l'eau, et pourrissent.

Le peuple dans les faubourgs et les environs d'Issoire, a tiré parti de ce sol étrange, pour s'y construire, sans frais, des caves et des celliers. Il fait un trou à travers le gorgue, et creuse ensuite dans le lit de galets, selon la profondeur et la capacité qu'il veut donner au souterrein. J'ai vu deux de ces caveaux. On y descendait par une échelle ; et ils m'ont paru assez frais, quoique fort secs. Du reste, pas un atôme de ciment, pas une pierre ni le moindre vestige de mâçonnerie. La voûte était formée par le gorgue ; le sol et le mur, par le poudingue.

En me voyant au milieu de tous ces galets, et sous ce toît que jadis les eaux avaient couvert, je n'eus qu'une idée, je te l'avoue ; celle d'admirer ces longues et tranquilles révolutions, par lesquelles la nature change insensiblement la face de notre globe. Mais si un naturaliste visitait les mêmes lieux, s'il examinait avec attention les différentes matières dont sont com-

posées ces caves à toit de gorgue, je ne doute pas qu'il n'y trouvât des renseignemens très-curieux sur l'antique Auvergne. De toutes parts, dans cette contrée, la nature a laissé, si je puis parler ainsi, un grand nombre de ses anciennes médailles. Plusieurs, il est vrai, sont usées et détruites; mais il en est encore d'entières; et il ne faut, pour y lire, que des yeux exercés.

LETTRE XVIII.

Châteaux forts, détruits par le Cardinal de Richelieu; Nonnette; Dauphiné d'Auvergne; Vodable; Usson; détention de la reine Marguerite de Valois à Usson; détails sur cette reine.

Si les environs d'Issoire offrent maintenant, comme je te l'ai dit dans ma dernière lettre, beaucoup de châteaux, agréables par leur position; son voisinage autrefois en offrait beaucoup, qui, par leur situation sur des pics très-escarpés, formaient des forteresses redoutables. Tels furent Usson, Vodable, Ibois, etc. etc.

Vodable était le chef-lieu du Dauphiné d'Auvergne; car, vers la fin du douzième siècle, le comté de cette province se divisa en deux seigneuries; le comté proprement dit, dont s'empara la branche puînée de la maison d'Auvergne, et qui eut pour capitale Vic-le-Comte; et le Dauphiné, que les aînés de la maison conservèrent jusqu'en 1420, où leur race mâle s'éteignit.

Ces

Ces châteaux forts, si redoutables pour la liberté des villes et des campagnes, ne l'étaient pas moins, dans des tems de troubles, pour l'autorité royale, dont le propre est de tendre toujours au despotisme; et ils parurent tels aux yeux de Richelieu, quand, dans un voyage qu'il fit en Auvergne, il eut occasion de les connaître. Le ministre-roi, résolu d'anéantir jusques dans ses racines la puissance des grands, ordonna que toutes ces forteresses fussent rasées; et elles le furent en 1634.

La plupart avait des murs si épais et si solides qu'on ne put les détruire que par la mine, et en les fesant sauter avec la poudre-à-canon. On voit encore actuellement, et particulièrement à Nonnette, des débris de ces vastes démolitions. Ce sont d'énormes pans de murailles, que nulle force humaine ne saurait ébranler, et qui, quoiqu'abandonnés depuis plus d'un siècle et demi, à toutes les insultes des saisons, sont néanmoins aussi entiers encore, et presque aussi sains que le jour où leur destruction fut prononcée.

J'entends quelquefois vanter avec enthousiasme les anciennes constructions romaines et regretter la prétendue perte du secret de leurs cimens.

Ces regrets sont selon moi, fort gratuits; et les murs dont je viens de parler, en fournissent la preuve, ainsi que mille autres. Assurément, nous devons beaucoup aux Romains, puisque c'est d'eux que nous tenons l'art de construire avec quelque solidité. Mais leur art est devenu le nôtre; et nous n'avons plus rien à désirer sur cet objet.

Employons, comme eux, pour nos mortiers et nos cimens, une excellente chaux. Mêlons-y des argiles durcies au feu, telles que la tuile et le carreau pilés; ou des substances volcaniques, telles que la pouzzolanne et le lapillo, employés en Auvergne; et avec le tems, nous aurons des bâtimens d'une durée aussi longue que les leurs. Je dis, avec le tems; car il paraît que cette condition est indispensable. Ce n'est qu'à la longue que le mortier aquiert toute sa dureté; mais alors aussi sa ténacité devient telle, il donne aux pierres une telle adhérence, qu'on les brise plutôt que de l'entamer.

Parmi les différens puys ou pics, sur lesquels on avait construit des châteaux forts, Usson est remarquable par l'agrément de son cône, et par la beauté de sa forme. Ainsi que la plupart de ces puys, il offre des vestiges volca-

niques; et l'on y voit encore, aux aspects de l'est et du sud, de belles colonnes basaltiques, à cinq et à six pans; quelques-unes même à quatre; (forme que les naturalistes disent être infiniment plus rare).

Le château était fort vaste, et avait trois enceintes. Celle de dehors subsiste encore, en partie; et dans sa construction, ainsi que dans celle des deux autres, on avait fait entrer beaucoup de prismes et tronçons des colonnes dont je viens de te parler, et qu'avait probablement formées là le volcan.

« Usson, dit Brantome, est une bien forte
» place, voire imprenable; que le bon et fin
» renard, le roi Louis XI avait rendu en partie
» telle, pour y loger ses prisonniers; les tenant
» là plus en sûreté cent fois qu'à Loches, Bois-
» de-Vincennes et Lusignan. »

Dans la *chronique de Louis XI*, Usson est qualifié de même, *la plus forte place du royaume*.

La protection qu'on devait éprouver à l'abri d'une pareille forteresse, ne pouvait manquer d'y attirer des habitans. En effet, il s'établit sous ces murs une petite ville avec justice royale. Mais quand la forteresse fut démolie, la ville

T 2

se dépeupla. On préféra d'habiter la plaine ou la partie basse de la montagne ; et il ne subsiste plus, sur la hauteur, qu'un assez petit nombre de maisons.

C'est au château d'Usson que fut exilée cette femme, si fameuse dans notre histoire par son esprit et sa beauté, par son mariage et son divorce, ses ouvrages et ses malheurs, ses galanteries enfin et sa dévotion. A ces traits, qui ne reconnaît Marguerite de France, duchesse de Valois, fille de Henri II, la première épouse de notre Henri IV, et par lui reine de Navarre ?

Brantome, dans les *vies* de ses *dames illustres*, en a fait l'eloge le plus pompeux ; mais le panégyrique est si outré qu'il en devient révoltant. Seulement, pour vanter la grâce de son héroïne, sa taille, son goût dans ses parures, son talent pour la danse, le ravissement qu'excitaient ses appas chez tous ceux qui la voyaient ; l'auteur emploie dix-huit mortelles pages. Il ne trouve en elle que perfections et vertus ; c'est vraiment l'enthousiasme d'un amant en délire.

A la honte de la duchesse-reine, l'histoire tient sur elle un langage bien différent. Tous les écrivains, il est vrai, s'accordent à vanter

son esprit et sa beauté. Tous disent que sur la renommée de ses charmes, plusieurs souverains la demandèrent en mariage ; et Dupleix qui fut attaché à son service, Dupleix qui en a écrit et beaucoup de bien et beaucoup de mal, prétend même que regardée comme une sorte de divinité, on lui avait donné le nom de Venus-Uranie. Mais lorsque, contre son gré, on lui fit épouser Henri, et qu'on la sacrifia, comme elle-même le disait, à la paix publique, elle était amoureuse du duc de Guise ; et haïssait, sans savoir pourquoi, le prince son mari, dont sa mère et ses frères ne lui avaient jamais dit que du mal. D'ailleurs, son cœur eût-il été en ce moment sans haîne et sans tendresse ; née avec l'ardeur du plaisir et les vices de la royauté, élevée dans une cour dissolue et sans mœurs, elle devenait l'épouse d'un mari libertin ; et le mariage qui par sa destination est fait pour le bonheur et l'amour, ne fut pour eux, des deux côtés, qu'un long scandale.

Après avoir vêcu quelques années à la cour, loin de son époux ; après s'être rapprochée de lui forcément ; puis, s'en être séparée, sous prétexte de religion, son frère Henri III qui ne l'aimait pas, la fit arrêter en Auvergne où elle

s'était réfugiée, par le marquis de Canillac, gouverneur de la province, et enfermer dans le château d'Usson, dont elle avait la seigneurie, et qui lui avait été donné lors de son mariage.

A trente-trois ans, une prisonnière si belle et si aimable devenait, pour son Argus, un dépôt bien dangereux. Pour lui résister, il eût fallu être sourd et aveugle; et Canillac ne l'était pas. L'amour le rendit captif, à son tour. Si l'on en croit Dupleix, Marguerite, de son côté, soit politique, soit penchant irrésistible pour le plaisir, ne fut pas cruelle. Mais cet amant, quelque soumis qu'il fût, était un gouverneur; et tout en profitant de lui pour s'amuser, elle songeait à s'en débarrasser pour être libre.

Dans ce dessein, la rusée prisonnière gagne secrètement les principaux chefs de ses gardes; et, selon l'expression de Brantome « joue son » jeu si accortement qu'elle se rend la plus forte, » et s'empare de la place, et en chasse le mar- » quis, bien esbahy d'une telle surprise et ruse » militaire. »

Devenue maîtresse de sa seigneurie et de sa prison, mais condamnée à y vivre, elle put au moins s'y livrer à ses différens goûts; et en effet,

elle y mena une vie fort singulière. Passionnée pour la lecture et pour tout ce qui pouvait lui donner des connaissances, les livres et sur-tout les ouvrages nouveaux devinrent une de ses principales occupations. Elle-même s'amusait à écrire, à composer des vers et des stances; et les mettant en musique, les fesait chanter par de jeunes enfans qu'elle élevait au château pour cet emploi. D'autres fois, elle les chantait elle-même, en s'accompagnant du luth; car cette femme, si méprisable par sa conduite, avait reçu de la nature et de son éducation tout ce qui peut plaire. Avec des mœurs, c'eût été un prodige.

Son séjour à Usson fut de vingt ans; et elle y eut, dit-on, deux enfans qu'il paraît qu'elle abandonna; puisque l'un des deux fut capucin, et que l'autre vécut pauvre et obscur. Cet abandon révoltant prouverait, selon moi, que comme la plupart des femmes luxurieuses, elle eut le cœur mauvais et fut mère dénaturée. A la vérité, il y eut des momens où, par la saisie de ses revenus, elle se trouva dans la détreste. Mais la misère n'étouffe jamais la nature. Une mère véritable est toujours telle, et ne lui restât-il que du pain, elle le partage avec son enfant.

La tradition du pays reproche à celle-ci une vie horriblement dissolue. Il me répugne de croire qu'une femme à qui l'amour des lettres, la culture des arts et son rang devaient donner une certaine élevation d'ame ; qu'une femme d'esprit qui sans cesse avait à la bouche cette maxime si philosophique et si vraie, *voulez-vous cesser d'aimer ? possédez l'objet dont vous êtes amoureux*, se soit dégradée jusqu'à la crapule honteuse de Messaline. Cependant, je suis forcé d'avouer qu'elle n'a laissé dans le canton qu'une mémoire de débauche et de luxure.

A cette incontinence effrénée, elle joignait, comme son frère Henri III, une superstition pusillanime, et ce qui est pis encore, une dévotion fervente qui prouve que les principes religieux et les momeries du culte sont bien éloignés d'être la vraie morale.

« Tous les jours, dit Brantome, elle entendait la messe ; souvent elle communiait, et lisait fort en l'escriture sainte, y trouvant son repos et sa consolation. »

Autour du château, elle avait fait construire des chapelles (1), et allait fréquemment y faire des stations.

(1) Les chapelles ont vingt-quatre pieds de pro-

Ses aumônes étaient abondantes ; et de toutes ses pratiques dévotes, celle-ci au moins, par le motif qui la dictait, mérite des éloges. Journellement on distribuait, par son ordre, aux pauvres du bourg, six douzaines de pains d'une livre. Chaque année, elle habillait dix vieilles femmes et dix jeunes filles, dix enfans et dix vieillards. Cette double charité annuelle et journalière, fut même établie pour toujours, par une fondation particulière ; et j'en ai vu le titre original entre les mains du cit. Matharel.

Dans cet acte, Marguerite ne se qualifie point reine de Navarre, quoiqu'elle le fût par son mariage ; mais elle s'intitule « très-haute, » très-illustrissime, très-magnifique princesse, » duchesse de Valois ; comtesse de Senlis, » Agénois, Condomois, Lauraguais, Rouergue, » Auvergne ; dame d'Usson, des quatre jugeries » de Vieux-Rivière-Verdun, Albigeois, et de » la baronnie de la Tour. »

Ces qualifications brillantes qui en imposent au lecteur, et qui semblent annoncer une grande

---

fondeur. Elles sont en forme de niche, et subsistent encore en partie.

puissance, n'étaient cependant qu'illusoires. Henri III, par la haine qu'il portait à sa sœur, avait fait saisir ses biens, autant qu'il était en lui. Il avait même déterminé Médicis, leur mère commune, à la dépouiller, par son testament, du comté d'Auvergne, qui, après la mort de la reine, devait lui revenir. Aussi Marguerite, dans sa forteresse, éprouva-t-elle souvent, comme je l'ai déjà dit, la détresse et la misère; « et
» bien que cette place ne craigne rien que le ciel,
» dit le père Hilarion de Coste; que rien que le
» soleil n'y puisse entrer par force, et que sa
» triple enceinte méprise l'effort des assaillans,
» comme un roc élevé les flots et les vagues; la
» nécessité toutefois y entra, et l'obligea (la
» reine) pour en éviter les outrages, d'engager
» ses pierreries à Venise, fondre sa vaisselle
» d'argent, et à n'avoir rien de libre que l'air;
» espérant peu, craignant tout; car tout estait
» en feu et en désordre autour d'elle. »

A cette situation affligeante se joignait encore un état habituel de transes et d'inquiétudes. Sans cesse elle craignait que le roi son frère n'attentât à sa vie, en la fesant empoisonner; et sur ce point, dit Scaliger, ses terreurs étaient

telles qu'à table jamais elle ne mangeait d'aucun mets qu'elle n'en eût faire l'essai aux femmes qui la servaient.

Lorsqu'Henri de Navarre, devenu possesseur de la couronne de France, se vit affermi sur son trône, il s'occupa de contracter un nouveau mariage, qui pût lui permettre d'espérer des enfans. Mais, avant tout, il fallait que Marguerite consentît à la dissolution du sien; et il fallut par conséquent négocier avec elle, et obtenir son aveu. Elle le refusa toujours; parce que le roi étant amoureux de Gabrielle d'Estrées, elle craignait qu'il ne l'épousât. Mais quand sa rivale fut morte, et que Henri eut arrêté son mariage avec une Médicis, c'est-à-dire avec une femme du même sang qu'était la mère de la prisonnière, celle-ci donna son consentement en 1599, et l'accompagna même d'une lettre fort respectueuse, adressée à l'époux dont elle se séparait. Le roi, à la vue de l'acte, fut si transporté de joie qu'il en versa des larmes; mais quand il eut achevé la lettre, il ne put s'empêcher de s'écrier : ah! la malheureuse! elle » sait bien que je l'ai toujours aimée et ho- » norée, et elle point moi; et que ses mauvais

» déportemens nous ont fait séparer, il y a long-
» tems, l'un de l'autre. »

Pour recompenser une complaisance aussi importante, il paya ses dettes, augmenta ses revenus, et lui permit, non-seulement de quitter Usson, mais encore de choisir, pour son séjour, telle ville de France qu'il lui plairait. Il se flattait qu'elle ne profiterait de cette dernière grâce que pour se retirer dans quelques-uns de ses domaines, en Guyenne ou en Languedoc, et qu'elle n'oserait venir montrer, à la cour d'un Bourbon, une Valois répudiée. Mais la duchesse n'usa point de la permission qu'on lui accordait. Soit amourette, soit fierté, soit caprice ou politique, elle resta encore six années à Usson. Enfin, après vingt ans de séjour dans ce triste château, elle demanda, en 1605, la permission de venir à Paris; et Henri n'osa la lui refuser. Mais, dans la crainte peut-être de se voir arrêtée en route par un contr'ordre, elle partit tout aussitôt, sans en prévenir le prince; et ne lui notifia même son départ que quand elle fut près de Paris.

Cette arrivée subite le surprit beaucoup, et lui déplut encore davantage. Cependant, comme

il présumait que Marguerite se conduirait à Paris, aussi scandaleusement qu'à Usson ; comme d'ailleurs ses longs chagrins, la tristesse de sa prison et ses terreurs continuelles d'une mort violente l'avaient rendue sujette à des accès d'une mélancolie noire, qui, quoique rares, semblaient alors lui aliéner l'esprit, il ne fut pas fâché de la voir s'exposer sur un théâtre où aucune de ses faiblesses ne pouvant être cachée, elle-même bientôt prouverait qu'il avait eu raison de la répudier.

Sans manifester ni joie ni ressentiment, il se contenta d'ordonner qu'elle demeurât pendant quelque tems au château de Madrid ; et pour la recevoir, il envoya malignement au-devant d'elle Chanvalon, « qu'elle avait autre-» fois aimé plus qu'elle ne devait : de sorte » qu'on estima cet accueil honteux à une si » grande princesse. »

Malgré cette sorte de disgrace de la part du roi, tous les corps de la capitale allèrent la complimenter. Le peuple lui-même affecta de ne point penser comme son *maître*. Si elle avait eu des torts, dans ce moment il parut les oublier tous ; et d'après les préjugés du tems, il ne vit plus en elle qu'une femme, qui, pour

père, pour frères, pour ayeul et pour mari, comptant six rois, avait néanmoins et sans aucun crime, langui vingt ans dans une prison. Enfin, elle vint à Paris; et jusqu'à sa mort, arrivée en 1615, elle y mena, comme en Auvergne, une vie partagée entre la débauche, les arts, l'étude et la dévotion; fondant des couvents, distribuant beaucoup d'aumônes, pensionnant des moines, des prêtres, des musiciens, des savans, et ne payant point ses dettes.

Le roi ayant changé de procédés envers elle, et lui témoignant beaucoup d'égards, elle en profita pour demander qu'il lui fût permis de poursuivre en justice la restitution du comté d'Auvergne, dont sa mère l'avait dépouillée, et qui avait été donné par celle-ci à Charles de Valois, bâtard de Charles IX. La cause fut plaidée au parlement; et elle la gagna; mais pour en témoigner sa reconnaissance au roi, elle fit, par testament, le dauphin héritier de tous ses biens, et ne s'en réserva que l'usufruit.

C'est au milieu de cette vie, tour-à-tour estimable et savante, voluptueuse et dévote qu'elle commença ces *mémoires* si connus, que la mort ne lui permit pas d'achever. Ils ne vont que

jusqu'à l'année 1581; et par conséquent se terminent à une époque antérieure de quatre ans, à sa prison d'Usson. Mais il suffit de les lire pour ne plus regretter qu'ils ne soient pas achevés. Détails sur les torts de son époux, et silence absolu sur les siens; petits faits concernant des brouilleries de famille ou autres événemens du même genre, aussi peu piquans; longue narration d'un voyage aux eaux de Spa, laquelle occupe plus d'un tiers du livre; du reste, nul art, nul stile, et nul intérêt; tels sont, à mon avis, les mémoires de cette femme célèbre. Si les historiens contemporains ne nous avaient vanté son esprit et ses talens, on ne les reconnaîtrait assurément pas dans cet insipide ouvrage.

Il est vrai que quand elle l'entreprit, son imagination devait être éteinte par l'âge et les chagrins. Peut-être au reste ne le destinait-elle pas à devenir public; et ne voulait-elle que fournir à Brantôme des matériaux pour écrire sa vie; au moins, c'est ce qu'au commencement de son livre, elle paraît insinuer, en parlant à cet abbé historien.

Marguerite, non-seulement survécut au roi son mari; mais elle fut encore le dernier re-

jetton des Valois; et cette double particularité est à remarquer dans une vie si romanesque.

Ses mœurs licentieuses l'ont couverte d'opprobre; mais quoique fille de Médicis, on ne lui a reproché aucune action cruelle. D'ailleurs, elle fut recommandable par beaucoup de talens et de mérite, et même par quelques grandes qualités: et peu de femmes obtiendraient de l'histoire autant d'éloges, si, comme le disait d'elle-même une autre femme d'esprit, il était permis à l'histoire de ne la représenter qu'en buste.

LETTRE

LETTRE XIX.

Brioude ; Insalubrité de la Ville ; efforts inutiles tentés pour l'assainir ; Chapître noble ; origine et fondation du Chapître ; Eglise de St.-Julien ; Tombeau d'Avitus ; Horloge avec automates ; Dons faits par le chanoine Colonge ; Productions et denrées du territoire ; Efforts pour rendre la Ville commerçante ; défaut d'arbres dans ses alentours.

LES géographes divisaient la basse-Auvergne en quatre parties ; Limagne, pays des montagnes, Brivadois et Langadois. La Limagne, comme je te l'ai déjà dit, s'étendait depuis les frontières du Bourbonnais jusqu'à la rivière d'Alagnon au Sud. Les montagnes qui sont à l'Est et à l'Ouest de la Limagne formaient le pays auquel elles donnent leur nom. Quand au Brivadois qui avait pour capitale Brioude ; au Langadois, qui avait Langheac, ils comprenaient la contrée depuis l'Alagnon jusqu'au Vélai.

D'après cette division, Brioude ne devait être réputée que ville de l'ancienne Basse-Auvergne. Cependant, comme beaucoup d'Auvergnats étendaient la Limagne jusqu'à son territoire, je la compterai parmi les anciennes villes de Limagne; et par l'agrément de sa position, elle mérite d'en être; quoique la division nouvelle, faite par l'assemblée nationale constituante, l'ait attribuée avec son district au département de la Haute-Loire.

Egale en population à Issoire, placée comme lui dans un grand bassin entouré de montagnes, elle a sur lui l'avantage d'un sol meilleur, d'un ruisseau plus utile, d'une plus grande proximité de l'Allier.

Une pareille situation n'annonce rien que de salubre; et en effet, Sidoine-Appollinaire lui avait donné autrefois l'épithète de *bénigne*.

Hinc te suscipiet benigna Brivas.

Aujourd'hui cependant Brioude est sujette à beaucoup de fièvres et de maladies périodiques; et elle passe pour être mal-saine. Mais cette insalubrité, si invraisemblable, cesse d'étonner, quand on a parcouru quelques-unes de ses rues, et qu'on voit l'excessive mal-propreté, les amas

d'ordures, d'immondices et de fumier, qu'y laisse subsister par-tout une police détestable.

Une autre cause encore de méphitisme et d'épidémie, ce sont les tueries des bouchers, qui se trouvant placées dans l'intérieur de la ville, et n'ayant point d'écoulement, à raison du peu de pente des rues, sans cesse vicient l'air et l'empoisonnent. Enfin, le peuple n'y boit que de l'eau de puits; et ces eaux infectées par tous les principes de corruption qu'y porte l'infiltration des pluies et celle des latrines, deviennent, en quelque sorte, pestilentielles.

Ce qui rend le mal plus déplorable encore, c'est que par une complication affligeante du moral avec le physique, il est presque sans remède. L'ouvrier, l'artisan, l'homme du peuple regarde comme une propriété d'infecter, à volonté, sa porte. Qu'un juge de police ordonne à quelqu'un de cette classe de tenir son pavé propre, cet homme va murmurer comme si on le ruinait; tous ses camarades jetteront les hauts cris; et le magistrat effrayé, se taira, par faiblesse, de peur d'encourir des haînes et d'essuyer des insultes.

Il n'y a pas long-tems qu'un homme très-estimable, plus courageux que ceux qui l'avaient

précédé, (le cit. Gueffier Talourat) entreprit de vaincre tous les obstacles, à force de constance; et sans se rebuter des contradictions et des clameurs, voulut servir ses compatriotes malgré eux, en les forçant, par une police rigoureuse et soutenue, d'assainir leur ville. Il fit, à ce sujet, plusieurs réglemens, publia des ordonnances; et entr'autres choses, enjoignit aux bouchers d'égorger leurs bestiaux hors des murs. Pour s'autoriser d'un pouvoir et d'une sanction alors respectables, le cit. Gueffier fit confirmer son réglement par un arrêt du parlement de Paris. Eh bien, malgré son ordonnance, malgré l'arrêt du parlement, les bouchers gardèrent leur tueries dans la ville; ils les y ont encore; et Brioude est toujours aussi sâle, et par conséquent aussi malsaine qu'auparavant.

Elle a été autrefois plus considérable qu'elle n'est actuellement; et la preuve en existe dans les fondations et les ruines qu'on trouve de toutes parts, par-delà son enceinte actuelle. Alors elle avait sept églises paroissiales, qui depuis furent réduites à quatre; mais elle avait de plus six couvens (ce qui est beaucoup pour une ville pauvre), et les couvens subsistaient

encore tous six, au moment de la révolution.

L'église la plus considérable de Brioude était celle de Saint-Julien, connue par son ancien chapitre noble; chapitre dont il faut, malgré moi, dire quelque chose, parce que son nom est un de ceux qu'il faudra citer un jour, quand on écrira l'histoire des vanités humaines.

Julien, soldat et martyr, fut égorgé, dit-on, sous Dioclétien, à *Vincellas* (depuis Saint-Ferréol) et inhumé, par deux bergers, dans un oratoire qu'on croit être devenu l'église qui porte son nom. Si l'on en croit le crédule et superstitieux Grégoire-de-Tours, le lieu acquit bientôt une grande célébrité, par le concours des pélerins qui s'y rendaient de toutes parts, et par la multiplicité des miracles qui s'y opéraient.

Il devint même, selon l'esprit du tems, un asile inviolable; et ce fut dans cet abri sacré qu'accourut se réfugier ce faible Avitus, qui, après avoir eu la vanité de se laisser proclamer empereur par Théodoric, vaincu, pris et déposé presque aussi-tôt par Ricimer, fut, après sa déposition, sacré malgré lui évéque de Plaisance, parce qu'on dédaigna de lui ôter la vie.

Avitus était Auvergnat de naissance, et il connaissait l'asile de Julien. Craignant pour ses jours malgré son épiscopat, il se sauva lâchement, et accourut en Auvergne, avec de riches présens; dans l'espoir que le respect porté à la célébrité de l'asile garantirait sa tête. Il mourut en route; mais son corps fut porté à Brioude; et on l'inhuma aux pieds du Soldat. Probablement il n'y obtint point les honneurs d'un mausolée; ou, s'il les eut, ce monument fut détruit quand les Sarrasins incendièrent et renversèrent l'église, lors de leur irruption sous Charles Martel. Au moins, il y a quelques années qu'en fouillant dans le chœur on trouva ses cendres; et elles n'était couvertes que d'une simple tombe.

La superstition des dévots, en accumulant des offrandes au tombeau de Julien, y avait formé un trésor considérable. Mais depuis quelque tems l'Auvergne était tellement ravagée par des brigands et même par les gens-de-guerre, qu'on pouvait craindre, avec juste raison, que la chapelle ne fût aussi pillée à son tour. Pour la garantir, Guillaume-le-pieux, duc de Poitou, d'Aquitaine et d'Auvergne, créa, dit-on, vers la fin du 9e siècle, quatre-vingt *chevaliers*, qui, les armes à la main, devaient la défendre et protéger les

pélerins que journellement y conduisait la crédulité. Bientôt, ajoute-t-on, les tems étant devenus plus tranquilles, ces dévots paladins déposèrent leurs armes; ils prirent l'habit monastique, demandèrent une règle au Pape, et formèrent le premier chapitre de Saint-Julien.

Besly, dans son histoire des comtes de Poitou, dit à peu près la même chose. Seulement, il ne porte le nombre des chevaliers qu'à vingt-cinq, et prétend qu'ils furent institués contre les insultes des Normands.

C'est souvent le propre des institutions dont l'origine se perd dans l'obscurité des tems d'ignorance, de s'appuyer sur des titres romanesques; et je crains fort que cette *chevalerie*, instituée au 9e siècle, ne soit une fable.

Julien avait déjà un chapître avant Guillaume-le-pieux. La preuve en existe dans une charte de l'année 849, que Baluse rapporte parmi les pièces justificatives de son *histoire généalogique de la Maison de la Tour*; et ce chapître était régulier. Dans plusieurs autres chartes, on voit les comtes d'Auvergne prendre le titre de *recteurs*, de *prévots* du chapître. Le comte Guérin en était abbé, en

868 : « car pour lors, remarque l'Historien, » les grands seigneurs, et même les femmes » mariées, jouissaient des revenus des abbayes, » comme de leur patrimoine ; et n'en laissaient » qu'une modique portion à ceux qui y fesaient » le service divin. »

Quant à l'érection de l'abbaye en chapître noble, Audigier paraît la croire fort peu ancienne. « Quelques auteurs, dit-il, sont persuadés » que cette institution ne tire son origine que » d'une bulle du pape Clément VII, qui » tenoit son siége à Avignon. Elle est fondée » sur ce que la noblesse d'Auvergne usurpant » pour l'ordinaire les biens du chapître de » Brioude, on crut en faire jouir paisiblement » les chanoines, s'il estoient ou nobles de » naissance, ou docteurs d'une université » fameuse. »

Quand cet inutile et vaniteux chapître fut supprimé par les décrets de l'assemblée nationale, les chanoines nobles étaient seigneurs du comté de Brioude ; et en cette qualité, qui leur donnait le fastueux titre de comte, ils prêtaient au roi foi et hommage. Mais, par un privilége unique, il ne prêtaient ce serment qu'à Brioude même. Autrefois ils exer-

çaient une jurisdiction quasi-épiscopale sur tout le territoire de leur seigneurie; mais au dernier siècle ils l'avaient perdue, sous un la Motte-Houdançourt, Évêque de Saint-Flour; et ils s'en étaient départi par transaction. Cependant ils avaient encore le même droit sur tous les membres ecclésiastiques de leur église, et étaient exempts, pour eux-mêmes, de la jurisdiction épiscopale. Ils portaient l'habit violet, et officiaient avec la crosse et la mître. C'étaient eux qui nommaient aux quatre cures de la ville; c'étaient eux qui présidaient aux assemblées municipales de la bourgeoisie, quand elles avaient lieu. Ils prétendaient même avoir le privilége d'empêcher dans Brioude tout établissement de jurisdiction royale. Ainsi, les habitans, soustraits en quelque sorte à l'autorité du roi, se trouvaient assujettis à celle d'une corporation de prêtres; ils étaient privés des droits ordinaires, dont jouissaient les autres villes d'Auvergne; ils n'avaient point, comme elles, de corps municipal; et tu conçois que ce n'étaient point sans plaintes et sans murmures, qu'ils se voyaient dans cet état de dépouillement et sous un régime de gens à aumusse.

Le chapître, quoique sans cesse on y prêchât,

comme ailleurs, l'humilité chrétienne, était composé de plusieurs castes distinguées entre elles. Il y avait vingt-deux chanoines nobles, et décorés, comme je l'ai déjà dit, du titre de comtes; dix chanoines prébendés, nommés hebdomadiers ou sacerdotaux; dix sémi-prébendés et un aumônier. Ces prébendes et semi-prébendes étaient à la nomination des comtes. Les prébendés n'assistaient point aux assemblées capitulaires; et dans aucune circonstance, ils n'avaient voix délibérative. Mais il était difficile que ces distinctions, affligeantes pour l'amour-propre, n'enfantassent des jalousies et des querelles. Ceux-ci avaient prétendu partager plusieurs des priviléges attribués aux nobles. Au moment de la distinction, ils étaient en procès; de sorte que les ci-devant comtes, forcés, par leurs prétentions, d'être dans une sorte d'état de guerre habituel avec les habitans, l'étaient aussi avec leur propre corps.

Pour entrer dans le chapître, il fallait prouver quatre générations du côté paternel, autant du côté maternel, sans compter le dégré de celui qui se présentait; et c'était sur ce hasard de naissance, c'était sur ce faible avantage, qui en Allemagne n'eût été considéré

qu'avec dedain, que se fondait la morgue de ces Prêtres orgueilleux. pendant long-tems ils avaient eu, pour armoiries, quatre chevaliers armés de toutes pièces, et montés sur un même cheval, comme les quatre prétendus fils d'Aimon. Mais depuis une vingtaine d'années, ils avaient pris une tête entourée de rayons de gloire, et au dessous de laquelle était un bras nu, armé d'une épée; signe hiéroglyphique du martyre de leur patron. Leurs canonicats, année commune, ne rapportaient guère que 1200 livres; et c'était également le taux des prébendes. Mais en consentant, par une bassesse, à recevoir parmi eux l'un des bâtards du ministre Saint-Florentin, ils avaient obtenu de la cour l'abbaye de Charroux, qui pouvait valoir 30 à 40,000 mille livres de rente, et qui, quand avec le tems elle eût été totalement dégagée de pensions, aurait plus que doublé leur revenu.

Le roi était censé premier chanoine du chapître. Les évêques de Mende et du Puy, les abbés de Pébrac et de la Chaise-Dieu, étaient, de droit et par un privilége attaché à leur titre, comtes honoraires. Souvent le chapître, par des lettres particulières, accordait le même

prétendu honneur à des ecclésiastiques qui le sollicitaient, et auxquels il voulait marquer de la considération.

Ce corps eût pu, sous d'autres rapports, concevoir quelque orgueil, si parmi ses membres, il avait eu à citer un certain nombre d'hommes célèbres et vraiment dignes de l'être. Mais ceux dont il se glorifie n'était qu'un Saint-Gal, évêque de Clermont; un Saint-Odilon, abbé de Cluny; un Saint-Robert, abbé de la Chaise-Dieu; et les papes Clément IV et Grégoire IX.

Personne n'ignore que le cardinal de Bernis a commencé sa brillante carrière par un modeste canonicat de Brioude. Aussi, quand la sultane Pompadour, croyant avoir à lui reprocher son ingratitude, lui parla de la poussière dont elle l'avait tiré, répondit-il, avec cette morgue qu'inspiraient alors des titres de noblesse; qu'on pouvait tirer de la misère un chanoine de Brioude, mais qu'on ne le tirait pas de la poussière.

Dans l'église est un mausolée, en marbre, érigé à un Polignac, mort doyen du chapître en 1335. On y voit aussi une ancienne horloge, en fer, qu'on prétend être l'ouvrage de

Nourrissat, d'Ambert; le même qui fit celle de Strasbourg et de Lyon.

Cette horloge représente, par sa forme, une carcasse d'église gothique. Elle est portée sur un énorme pilastre, en pierre, qui sert à cacher ses poids et ses gros rouages, et qui fesait mouvoir différentes machines et figures automates, dont la plupart sont fort étrangères à une église, tandis que d'autres pouvaient y convenir. Ainsi, par exemple, chaque fois que sonnait l'heure, un cadre marquait l'office du jour; un carillon donnait l'hymne des vêpres; une procession sortait, représentant les habitans de la ville et les chanoines. Mais en même tems, on entendait chanter un coq; on voyait une grosse tête de nègre ouvrir son énorme bouche, etc. etc.

Au siècle où furent faits ces bizarres ouvrages, on les regardait comme des chefs-d'œuvres. Les villes qui en possédaient s'en glorifiaient beaucoup; et réellement, leur méchanique, quoique très-aisée à se déranger, est souvent fort ingénieuse. Actuellement, nous les regardons en pitié; et ne voyons plus, dans leurs inutiles et dispendieux automates, qu'un défaut de goût et des disparates ridicules. Quant à

l'horloge de Saint-Julien, depuis fort long-tems elle était dérangée ; et comme elle devait coûter beaucoup à raccommoder, le chapître semblait l'avoir abandonnée tout-à-fait. Mais quand il l'aurait rétablie dans son premier état, je doute que Brioude en fût devenue plus célèbre.

Outre son horloge et son mausolée, l'église possédait encore, au moment de la révolution, quelques objets dignes de l'attention d'un voyageur. Telle était une chapelle de la croix, remarquable par la délicatesse et le bon goût de sa sculpture. Tel était un tableau qui représentait le christ, et qu'on disait être de le Brun ; mais que les chanoines fesaient croire n'être pas de lui ; par le peu de soin qu'ils paraissaient en avoir et par la place désavantageuse qu'ils lui avaient donnée. Ces deux objets, ainsi que beaucoup d'autres moins marquans, étaient une libéralité d'un Huges de Colonges, prévôt du chapître, et mort en 1723.

Colonges, quelque tems avant son trépas, avait été frappé d'un sommeil léthargique, et réputé mort. Déjà il etait exposé dans sa bière, en habits sacerdotaux ; et déjà, des collatéraux,

alléchés par l'espoir du butin, pillaient son héritage, sans attendre qu'il fût inhumé. Un chirurgien crut voir en lui encore quelques signes d'existence. Il le saigna, et le rendit à la vie. Colonges, pour s'aquitter de cette sorte de miracle, mais en même tems pour punir l'âpreté qu'avaient montrée ses héritiers, employa sa fortune et ses revenus à orner l'église. C'est à lui qu'elle devait le tableau de le Brun, la lampe d'argent et le buste de la vierge, dont elle jouissait; les chapelles de Julien, du sacrement et de la croix : juste et sévère leçon, donnée à des collatéraux barbares, mais qui n'empêchera pas beaucoup d'autres de leur ressembler.

Je n'ai rien à dire sur le commerce de Brioude que ce que je dirai sur presque toutes les villes d'Auvergne; c'est qu'il est nul. Pendant longtems, la ville eut des tanneries célèbres; et la plupart des citoyens qui maintenant y jouissent d'une certaine opulence, ne doivent même originairement leur fortune qu'à ce genre de travail. Mais les mêmes causes qui l'ont anéanti ailleurs, l'ont détruit également ici.

Il en est de même de ses manufactures de serges et de cadis; elles ne subsistent plus.

En 1752 Trudaine, intendant de la province, homme respectable, malgré sa place, par le bien qu'il y a fait, et par celui qu'il essaya d'y faire, voulut donner à Brioude un commerce. Dans ce dessein, il fit venir de Montpellier un homme, habile dans le travail de ces draps qu'alors on appelait londrins; il obtint pour lui un privilege, et lui établit dans la ville une manufacture. Mais l'entrepreneur vendit son privilége à d'autres. L'établissement, entre les mains de ceux-ci, ne fit que languir; et ce qui prouvait qu'eux-mêmes en espéraient très-peu, c'est que, lors de mon voyage, leur privilége était expiré depuis cinq ou six ans, et qu'ils n'avaient pas cherché à le renouveller. Ainsi, Brioude n'a plus d'autres branches de productions et de revenu que le vin et le blé de son territoire; et il ne tire aucun profit de l'Allier qui coule dans son voisinage. A la vérité, ce territoire, dans une circonférence de deux lieues, est excellent; et peut-être est-ce par cette raison qu'autrefois on y bâtit une ville; mais le vin n'y a aucune qualité.

On est étonné, en traversant ce canton fertile, de le voir entièrement nu. Point d'arbres, ni sur les chemins, ni ailleurs. Le paysan,

je

je ne sais pourquoi, les a pris en haine, et leur a déclaré la guerre. Si l'on en plante, il les arrache, ou les coupe; et les propriétaires sont découragés. C'est là un mal assurément, et d'autant plus grand que par toute l'Auvergne les bois commencent à manquer; mais je ne le crois pourtant pas sans remède; et peut-être le directoire du département daignera-t-il s'en occuper.

LETTRE XX.

Vieille-Brioude; Son pont; Quand, par qui, et pourquoi bâti; Hardiesse de sa construction; Son inutilité; Anecdote sur son ceintre; Description du pays jusqu'à la Voulte; travail effroyable et misère horrible du vigneron; Production, commerce, bestiaux, émigrations, de l'ancienne élection de Brioude; Projet d'amélioration en pâturages.

A UNE petite lieue de Brioude, en remontant l'Allier, existait une autre ville, du même nom. On croit celle-ci plus ancienne; et de-là, son nom de *Vieille-Brioude*; tandis que l'autre, plus moderne, porta, à cause de son église de Saint-Julien, celui de *Brioude-l'Église.*

Vieille-Brioude n'est plus à présent qu'un lieu de misère; et sans une maison de chanoines-réguliers, fondée par les dauphins d'Auvergne, et qui subsistait encore au moment de la suppression des religieux, ce n'eût été qu'un véritable

amas de masures. Mais, dans cet état de délabrement, elle est néanmoins plus connue que l'autre encore, parce qu'elle a un pont célèbre, qui subsiste.

Presque tous nos livres de géographie attribuent ce beau monument aux Romains; car telle est notre vénération pour ce peuple fameux, que tout ce qui nous paraît magnifique, et dont nous ne connaissons pas l'origine, est cru aussitôt son ouvrage. Le pont de Vieille-Brioude n'a qu'une seule arche : et par sa hardiesse, il paraît digne d'être romain; puisqu'avec quatre-vingt-cinq pieds de hauteur sous clé, il en porte cent soixante-dix d'ouverture entre les deux culées. Mais il fut construit en 1368, et ne date par-conséquent que du quatorzième siècle.

Les entreprises de ce genre sont ordinairement l'ouvrage de souverains puissans ou de peuples libres; celle-ci est due à une femme, et fut le fruit de la dévotion.

Marie-Louise de Dombes, issue des dauphins d'Auvergne, et, à ce titre, dame des deux Brioudes, qui avaient été l'apanage des dauphins, possédait un château à Brioude-la-Vieille, sur la rive gauche de l'Allier. Ce château était bâti sur une butte faite de terres rapportées; et il

en reste encore une citerne, une tour quarrée, des murs et des portes d'enceinte.

Ceux des vassaux de la dame qui habitaient du même côté qu'elle, pouvaient venir assister aux offices de religion, ou chez les chanoines-réguliers, ou dans son château. Mais ceux qui habitaient sur la rive droite de l'Allier n'avaient point d'église; et quand le vent, les glaces ou les hautes eaux ne leur permettaient point de passer la rivière, ils étaient privés d'office et de messe. Une autre, à sa place, leur eût fait bâtir une église; elle préféra de leur construire un pont.

L'Allier, en cet endroit, a pour lit une roche micacée, extrêmement dure. A l'aide du tems, il s'y est ouvert un passage, qu'il a beaucoup élargi; mais il l'a creusée si profondément, qu'il s'y trouve comme encaissé. Dans ses grandes crues néanmoins son lit devient trop étroit; et comme il ne peut s'étendre, il s'élève alors à une grande hauteur, et aquiert une force et une impétuosité auxquelles rien ne peut résister.

Bâtir une pile au milieu d'un torrent si fougueux, c'eût été construire une maison dans le cratère d'un volcan; et le pont aurait été emporté peut-être, avant d'être achevé. Pour qu'il

subsistât, il fallait ne lui donner qu'une seule arche; or c'est ce que firent les entrepreneurs. D'ailleurs, ils trouvaient, dans les deux roches élevées qui formaient la rive, une assiette favorable pour leurs culées; et ils en profitèrent. Aussi leur ouvrage a-t-il duré jusqu'à nous; sans autre dommage que quelques lésardes, qu'on a contenues par quatre grandes agraffes en fer, et qui s'étaient ouvertes du côté de Vieille-Brioude, parce que la pierre employée n'était pas, dit-on, assez dure.

Il est fâcheux qu'une entreprise aussi hardie, et couronnée d'un pareil succès, ne soit néanmoins aujourd'hui qu'une curiosité. Le pont ne fut fait que pour des piétons; on ne lui donna que douze pieds de large, et il ne peut y passer que des charrettes attelées d'un cheval: encore faut-il qu'elles soient légèrement chargées, parce que des deux côtés, le chemin pour y descendre ou pour y monter est très-rapide, et que la rue de Vieille-Brioude est étroite et tortueuse. On ne connaissait point alors l'art de ces beaux ponts presque parfaitement plats, dont nous avons maintenant de si admirables modèles. Celui-ci est en *anse-de-pannier*. Or ceux de ce genre étant extrêmement roides, puisque, selon les

principes de l'art, leur arc doit avoir en hauteur la moitié de l'élévation qu'ils ont au-dessus du niveau de leur sol ; on sent ce que serait, pour des voitures, une arche, qui, depuis son entrée jusqu'à son milieu, aurait quarante-quatre pieds de montée.

D'après toutes ces raisons, tu vois, mon ami, que le pont de Vieille-Brioude, tout curieux qu'il est, a été jusqu'ici et sera toujours une merveille inutile. La grande route du Languedoc traversant l'Allier près de là pour entrer dans la Limagne, il était naturel d'y faire aboutir la route, s'il avait pu servir. Cependant on a été obligé d'en construire un autre, entre les deux villes, au lieu nommé la Bajasse ; et depuis que celui-ci a été emporté par les eaux, l'autre n'a pas servi davantage, et la route est restée fermée de ce côté-là pour les voitures publiques.

Si tu vas à Vieille-Brioude, les gens du lieu te proposeront de descendre sous l'arcade du pont ; afin d'entendre l'écho singulier qu'on lui fait produire, lorsqu'on y parle très-haut. Le phénomène n'a rien que d'ordinaire ; et cet écho ne diffère point de celui des autres voûtes de ce genre. Le son monte, en roulant, jusqu'au haut de la courbe ; là, il se répète ; et redescendant par

l'autre partie de l'arc vers la rive opposée, il va la frapper et se faire entendre de nouveau.

Malgré le peu d'utilité d'une pareille expérience, je te conseille néanmoins de descendre ; non pour la faire et pour entendre du bruit, mais pour admirer le pont lui-même. C'est sous son arche de quatre-vingt-cinq pieds, qu'il faut le voir ; c'est là qu'il est vraiment beau. Son immense largeur, la hauteur des roches qui le dominent, et qui par leur escarpement semblent changer en précipice la profondeur où l'on est, cette rivière furieuse qu'il domine à son tour et sur laquelle il paraît s'élever et régner, le mugissement même des flots à travers les échos multipliés de ce long encaissement ; tout cela forme un spectacle extraordinaire, qui te jettera dans une rêverie profonde. Ce n'est plus un pont que tu apercevras, ce n'est plus un passage pour des paysans ; c'est le plus élevé, le plus hardi des arcs-de-triomphe qui existent sur la terre ; c'est le monument d'une victoire remportée enfin sur l'Allier.

Les maîtres de l'art y trouveront des défauts, sans doute. Mais j'ai vu des personnes instruites en parler avec respect, et s'étonner sur-tout du ceintre énorme qu'avait exigé la construction

d'une voûte, dont la portée était de cent soixante-dix pieds. Elles cherchaient à deviner les moyens qu'on avait pu employer pour le faire ; et ne les concevaient pas. Voici une anecdote, qui si elle était vraie, résoudrait à l'instant le problême. La tradition l'a conservée dans le pays ; et je ne t'en garantis que la tradition.

On prétend que l'adjudication du pont avait été faite à trois cents écus d'or, et que les entrepreneurs, ayant perdu sur le prix, demandèrent un dédommagement qu'on refusa de leur accorder. Pour se venger de la dame, et pour la forcer à le leur payer malgré elle, ils se retirèrent sans déceintrer le pont. Quelques années après, l'un d'eux revint déguisé. Il parut surpris de trouver là un ceintre ; et, avec la surprise affectée d'un voyageur, il demanda pourquoi on l'y laissait. On lui répondit que personne n'avait été assez hardi pour le défaire ; que la dame de Brioude venait de promettre une somme considérable pour celui qui l'entreprendrait ; qu'on craignait même que s'il survenait quelque grande crue d'eau, qui l'emportât, le pont ne vînt aussi à crouler en entier. L'inconnu accepta la somme, et se chargea de l'entreprise ; mais pour l'exécuter, il n'eut besoin, dit-on, que de donner un

coup de marteau. Par ce moyen, il fit sauter une clé ; et à l'instant, le ceintre s'ouvrant et cédant de toutes parts, il tomba de lui-même dans la rivière. Les Parisiens ont admiré, il y a quelques années, le déceintrement du pont de Neuilly. Si l'anecdote de Vieille-Brioude est vraie, l'art des déceintremens est plus ancien qu'on ne l'imagine.

En remontant le long de l'Allier jusqu'au lieu nommé la Voulte, on trouve un pays pauvre, un sol détestable, enfin des habitans malheureux, mais intéressans par leur travail et leur misère ; et, à ce titre, dignes d'occuper une place honorable dans un ouvrage comme le mien. Il est si doux d'avoir à parler pour des humains qui souffrent ! Le sort de ceux-ci m'a touché. Je dois plaider leur cause. Que n'ont-ils un avocat plus éloquent !

Leurs propriétés sont en montagnes, ou en côteaux, la plupart très-escarpés, et sur la croupe desquels ils ont planté des vignes. Mais comme, d'après la grande inclinaison du terrein, les pluies emporteraient bientôt le peu de terre qui s'y trouve, d'autant plus que cette terre est fréquemment remuée, il leur a fallu un autre travail pour la soutenir et empêcher ses éboulemens. C'est dans ce dessein, que d'espace en

espace, ils ont construit de petits murs en pierres sèches. Ces sortes d'enclos ont ordinairement six toises; jamais plus de douze; le tout, sans ordre, sans symétrie, sans autre arrangement que celui qu'ont permis les aspérités et les roches du terrein.

Le vigneron, pour cultiver ce sol maudit, éprouve des fatigues incroyables. Terre, pierres, fumier, échalas, il est obligé de porter tout lui-même, et à dos, sur sa montagne; et c'est bien de lui qu'on peut dire qu'il arrose la terre de ses sueurs. La tête couverte d'un sac de grosse toile plié en forme de capuchon, on le voit grimper par des sentiers qui ne paraissent praticables que pour des chèvres.

Dans le tems des vendanges, son labeur est bien autre encore. Le malheureux ne peut avoir un cheval ou un âne. Eh! comment les nourrirait-il? D'ailleurs, les côteaux étant très-roides et souvent presqu'à pic, ces animaux ne pourraient en descendre avec une charge. Il faut que ce soit lui qui transporte sa vendange dans des hottes; et souvent il la lui faut porter à deux ou trois milles de distance. Hommes, femmes, enfans, tous descendent et remontent, jusqu'à ce que leur longue cueillette soit achevée; et

ce travail effrayant dure des semaines entières; depuis le lever du soleil jusqu'à la nuit. Le moindre faux-pas, lorsqu'ils descendent sous le faix, les précipiterait au bas de la montagne. Pour se soutenir, ils ont en main, un bâton; mais ce n'est qu'en risquant cent fois leur vie, qu'ils gagnent de quoi l'alimenter.

Cette stérile contrée n'avait pour revenu que le produit de ses vins. Des commissionnaires, des marchands venaient les lui acheter, pour les transporter et les vendre dans la partie de la Haute-Auvergne qui n'en recueille point; et ils y venaient, malgré la difficulté des routes parce qu'ailleurs ils n'en trouvaient pas de meilleures. Mais depuis qu'on a percé de beaux chemins à travers le Brivadois, ces gens se sont portés, de préférence, dans les cantons dont les abords étaient devenus faciles. Ils ont abandonné celui-ci, que sa misère avait fait négliger lors du percé des routes; et le pauvre habitant, sans ressource et sans espoir malgré son travail excessif, est devenu aussi malheureux qu'un être humain puisse jamais le devenir. Faut-il s'étonner après cela s'il fuit sa terre natale! Où pourrait-il être aussi à plaindre?

On donnait à l'élection de brioude 60 lieues

quarrées d'étendue. Elle a eu peu de volcans; cependant on y trouve de la pouzzolane pour les bâtimens au Grèze et à la Vergeure. Ses montagnes sont des roches micacées, du granite, et autres substances stériles. Dans plusieurs endroits, le sol est calcaire ou argilleux; et la terre végétale n'y a que quelques pouces.

Cette constitution de terrein annonce peu de fécondité; et en effet, si l'on en excepte les environs de Brioude, le reste de l'ancienne élection est à-peu-près stérile, et le commerce presque nul. Elle produit cependant du froment, du sègle, orge, avoine, sarrasin, légumes, fruits, vin, chanvre et huile de noix; mais, outre que ces denrées sont par elles-mêmes de peu de valeur et d'un transport coûteux, les meilleures terres n'y rapportent guère que six pour un, en blés de mars, et quatre en blés d'hiver. Les montagnes même, qui font la richesse de la Haute-Auvergne, parce que là on les a changées en pacages pour y élever des troupeaux, ici sont, pour la plupart, stériles. Le pays par conséquent a peu de bestiaux; et ces animaux y sont plus faibles et plus petits qu'ailleurs, par la raison que les herbages y ont moins de qualité.

Malgré tant de désavantages, l'élection payait néanmoins (en 1786) 606,523 liv. d'impositions.

On a dit que pour savoir si une terre était bonne ou mauvaise, il suffisait d'en regarder les arbres. Moi je dirai que pour connaître si un pays est abondant ou stérile, il suffit d'entrer chez le cultivateur, et de voir comment il se nourrit. Le moyen me paraît aussi infaillible qu'il est facile. Dans une contrée féconde, le paysan se nourrira bien ; dans une pauvre, très-mal. Aussi, celui dont je parle n'a-t-il, pour aliment, que du pain noir, avec une soupe à l'eau, assaisonnée d'un peu de sel et de beurre ou d'huile de noix.

De cette misère et de ce défaut de subsistance, naît pour lui la nécessité de s'expatrier. Il ne peut vivre qu'en allant chercher ailleurs du travail ; et la plus grande partie des Auvergnats qu'on voit dans la République faire le métier de terrassiers, sont du ci-devant Brivadois.

C'est là, c'est dans l'ancienne Election de Brioude que les émigrations commencent ; et désormais, toutes les fois que je te parlerai d'un canton de l'Auvergne, j'aurai à te dire que le

peuple et le paysan s'expatrient. Ce n'est pas que dans beaucoup d'endroits de la Limagne, ils ne soient souvent aussi pauvres et aussi malheureux ; mais le Limanier tient à son sol ; il ne le quitte guère ; et quoique j'aie cherché à savoir la cause de cette différence, je n'ai pu la connaître.

Les vins, dans la ci-devant élection de Brioude, étant mauvais, et les bestiaux très-peu multipliés, il se pourrait qu'il y eût beaucoup trop de vignes, et point assez de fourrages. Le trèfle, le sainfoin, la luzerne y sont à peine connus. De cette mauvaise culture, je ne conclurai pas néanmoins qu'il faut obliger le cultivateur d'arracher ses vignes et d'avoir des prairies artificielles. Toute propriété est une chose sacrée ; tout homme, possesseur d'un terrein, a droit d'en tirer à son gré le produit qu'il croit lui être le plus avantageux. Mais, sans employer des moyens violens et despotiques, ainsi qu'on l'a fait sous l'avant-dernier tyran, quand il n'en coûtait qu'un arrêt du conseil, ne pourrait-on pas obtenir ce que je demande ? Qu'on accorde une gratification ou un soulagement d'impôt au vigneron qui formera un pacage ou une prairie ; et, si son terrein ne s'y refuse pas, on peut

assurer qu'il préférera une pareille nature de bien, à des vignobles, qui gelés fréquemment par les brouillards et les vents froids du pays, ne lui donnent, après bien des peines, qu'un vin fort mauvais, dont très-souvent il ne trouve pas le débit.

LETTRE XXI.

Vues générales sur la Limagne ; Composition primitive et secondaire de son sol. Preuves que l'Allier a coulé sur des montagnes. Projet de lui donner un canal par Clermont. Exhaussement du terrein de la Limagne par les pluies. Vignobles ; qualité et commerce intérieur des vins.

QUAND on parcourt l'Auvergne, on ne voit pas sans surprise que de toutes parts elle a éprouvé, soit par les eaux, soit par les feux des volcans, de grandes et antiques révolutions ; et voilà ce qui en rend le voyage si curieux.

La Limagne a eu les siennes du même genre. Probablement même, ce sont ces deux terribles agens, qui par leur action opposée ou combinée, contemporaine ou successive, lui ont donné sa forme et sa constitution actuelle. Mais en étudiant ce qu'elle est, ne serait-il pas possible de deviner ce qu'elle fut ? Le voyageur n'y voit qu'une petite contrée, enclavée dans une contrée plus

plus grande, et qui en diffère beaucoup par ses productions, sa température et son sol. Pour le naturaliste, au contraire, les aperçus sont différens; c'est une grande et longue vallée, ouverte du sud au nord, et qui, creusée par les labours de la mer et de l'Allier, a été ensuite bouleversée par des volcans.

En général, ces montagnes sont, ou calcaires, ou granitiques. Mais ce granite est de seconde et de troisième formation; il ne doit par conséquent son existence qu'à la décomposition, au déplacement et au *détritus* d'un granite primitif: et ce fait seul, par la quantité de siècles qu'il a dû exiger, nous rejette déjà dans une antiquité dont le calcul n'est pas en notre pouvoir.

Tel fut l'état primitif et originel de la Limagne; et nous ne pouvons savoir combien il a duré.

Tant qu'elle n'a eu que des montagnes granitiques, elle n'a pu avoir de volcans; puisque ces sortes de montagnes ne contenant point de substances inflammables, elles n'ont pu s'enflammer. Mais avec le tems, l'Océan lui en donna d'autres, composées de substances calcaires. Il déposa, dans beaucoup d'endroits,

des matières terreuses, du fer, des bitumes, etc. ; et alors les feux volcaniques purent s'allumer et brûler. Mais peu-à-peu ceux-ci s'éteignirent, et ils la laissèrent à-peu-près dans l'état où nous la voyons. Telle est la marche ordinaire de la Nature ; et ces assertions, quoique faites pour étonner beaucoup de lecteurs, ne seront contestées, pour leur vraissemblance, ni par toi, mon ami, ni par aucun naturaliste.

L'Allier lui-même n'a pas moins contribué à la déformation, ou, si tu l'aimes mieux, à la formation de la Limagne. Je n'ai pas besoin de te dire que quand il lui fut possible d'y couler, il y trouva nécessairement des obstacles sans nombre ; qu'arrêté fréquemment, soit par les éjections des volcans, soit par ses propres dépôts, il fut obligé de changer souvent son cours ; qu'en creusant des gorges et isolant certains terreins élevés, il fit, de ceux-ci, des montagnes ; enfin, qu'avant de descendre dans le lit qu'il occupe à nos yeux, il dut errer longtems sur des hauteurs dont maintenant il baigne le pied.

Rappelle-toi ce que je t'ai dit, dans l'une de mes précédentes lettres, sur la chauds de Perrier, et sur les lits de galets que la Couse y a laissés

à différentes élévations. Eh bien, l'Allier, dans son cours, en a déposé de pareils sur beaucoup de montagnes, et à des hauteurs plus considérables encore. Je sens, je le répète, que des faits de ce genre doivent étonner. Probablement même, ils trouveront beaucoup d'incrédules. Cependant ils sont incontestables; et, selon moi, rien de plus facile que de les démontrer.

Si parmi les voyageurs qui parcourront l'Auvergne, il s'en trouvait qui me demandassent à être convaincus, je n'aurais pas besoin pour cela de les conduire fort loin. Sans exiger d'eux des courses fatiguantes, je profiterais de leur voyage à Vic-le-Comte; et avant d'entrer dans le bac pour traverser la rivière, je m'arrêterais un instant avec eux sur le rivage. Là, je les prierais de considérer quelle est la nature des galets que roule l'Allier; et leur ferais remarquer que ce sont des quartz, des granites et des laves. En revenant sur nos pas, je leur montrerais, à une certaine hauteur au-dessus de son lit, une couche épaisse de galets semblables, agglutinés en poudingue; et nous nous assurerions bien que ce sont les mêmes. Plus en-deçà, et toujours remontant vers la plaine, nous

en verrions d'autres lits. Enfin, sur la route et dans les champs voisins, il s'en présenterait d'autres, plus élevés encore.

En considérant ces différens dépôts, placés ainsi à différens étages, et tous horizontaux dans leur longueur, nos voyageurs reconnaîtraient sans peine le travail de l'Allier; et ils en concluraient, je pense, que si autrefois il a entassé des cailloux roulés, à dix, à vingt, à trente pieds, etc., au-dessus du niveau actuel de ses plus grands débordemens, plus anciennement encore, il a pu en déposer à dix et vingt toises, et même beaucoup plus haut.

Quelques jours après cette première course hydro-géo-logique, je proposerais d'aller à Billom; et j'y conduirais par la route la plus courte, celle du Grand-Pérignat.

Après avoir passé la rivière au bas de ce village, et gravi toute la côte en le traversant, nous arriverions sur le plateau de la montagne; et là, je montrerais, comme sur la route de Vic, des couches de galets, composées également de quartz, de laves et de granites. Mais ici je commencerais par un ordre inverse, c'est-à-dire, par les couches supérieures.

D'abord, nous en trouverions une à la super-

ficie du terrein, sur la droite du chemin qui conduit à St.-Bonnet; plus bas, et sur la gauche, à l'endroit nommé le Tras, une seconde, fort considérable, qui par sa position offre quelque apparence d'un reste d'ancienne chaussée romaine, et qui, dans certaines parties, a jusqu'à six pieds d'épaisseur: enfin, en avançant à travers les vignes, mais en continuant de descendre vers l'Allier, une troisième, au lieu nommé l'Ecoulère; et cette dernière a formé différens éboulemens, en très-grosses masses, lesquels ont roulé beaucoup plus bas.

D'après ces faits, dont l'évidence me paraît irrésistible, que penseraient, selon toi, nos observateurs? Crois-tu qu'ils hésitassent à prononcer? Eh! que serait-ce donc, si les promenant sur les diverses hauteurs que cotoie l'Allier, je leur montrais par-tout des vestiges, aussi irrécusables, de son passage.

Cependant j'avoue que si, d'après toute cette suite de dépôts, nous cherchions à deviner quel fut jadis son cours, nous ne formerions qu'une entreprise aussi chimérique qu'inutile. Souvent on le voit couler au pied de montagnes, qu'autrefois il a couvertes; mais quelquefois aussi il a couvert des montagnes, dont ensuite

il s'est fort éloigné, ou vis-à-vis desquelles se trouve à présent une plaine. Dans un pays que ses anciens volcans ont rendu sujet à de fréquens tremblemens de terre, et qui depuis tant de siècles, est silloné de tous côtés par des torrens, rien n'a pu être durable. Le tems, pendant ce long espace, a dû en changer la face plusieurs fois. Nous ne pouvons douter que la Limagne n'ait subi de grandes révolutions; le fait est certain; et il en reste encore quelques traces, je viens d'en donner la preuve. Mais tenons-nous-en là. La cause, l'histoire et les détails de ces terribles catastrophes nous seront toujours inconnus.

On a proposé, il n'y a pas long-tems, de faire passer l'Allier sous les murs de Clermont. Le plan du canal a même été tracé; et l'exécution en serait d'autant plus facile qu'on n'aurait à percer que les plaines de la Limagne. Mais, comme avant d'adopter et d'ordonner de pareilles entreprises, une administration sage examine toujours si l'avantage qui doit en résulter dédommage des dépenses qu'elles entraînent, je doute fort que jamais celle-ci elle ait lieu, et que l'on consente à perdre, dans un canton aussi précieux que la Limagne, un terrein immense, pour rapprocher un peu plus de l'Allier

Clermont et deux ou trois petites villes, comme lui : sans manufactures et sans commerce.

Ce qui rend cette Limagne si fertile, ce sont principalement ses pluies fréquentes. De toutes parts entourée de montagnes, elle reçoit, avec les eaux qui en découlent, la terre végétale que ces eaux en ont enlevée, et tous les principes vivifians qu'elles charrient. Je me suis assuré par moi-même de la vérité de ce fait.

Sur la fin de septembre 1787, la pluie ayant tombé sans interruption pendant deux jours et demi, je montai, vingt-quatre heures après, sur une des collines voisines de Clermont, pour examiner dans quel état se trouvait la plaine. Le ciel était beau; et depuis un jour entier, il n'avait point plu. Cependant tous les chemins qui descendaient des montagnes étaient devenus des lits de torrens; par-tout l'eau ruisselait; les fossés eux-mêmes formaient des ruisseaux qui coulaient à plein bord. Quant à la Limagne, elle était inondée en grande partie; et offrait des lacs immenses, dont l'étendue surpassait déjà celle des terres qu'on voyait encore découvertes.

A Clermont, à Riom, et dans plusieurs autres villes dont les environs ont des montagnes de

granite, on n'emploie, pour sabler les jardins et pour bâtir, que le gravier qu'apportent les pluies. Les paysans font, d'espace en espace, des estacades dans les ravins et ruisseaux qui descendent de ces montagnes ; le sable y est arrêté, et il ne leur en coûte que de le ramasser.

Il n'est pas possible d'apprécier tout ce qu'annuellement les pluies, les orages et la fonte des neiges amènent et descendent de matières dans la plaine. La quantité en est incalculable. Il y a peu de tems que les citoyens Bélaigue, fesant travailler dans un de leurs domaines à Malintrat, on trouva, en creusant, un ancien chemin, qui était enfoui sous deux pieds de terre végétale. Malintrat est au nord-est de Clermont, et à plus de deux lieues des montagnes. Or si, à cette distance, les sédimens portés par les pluies ont pu, dans l'espace de quelques siècles, élever le terrein de deux pieds ; quelle épaisseur et quel accroissement ne lui auront-elles pas donnés dans tous les lieux qui sont plus rapprochés de leur chûte !

Ce ne peut être qu'aux dépens des montagnes que cet exhaussement continuel a lieu. Les vents et les pluies, en limant et détruisant peu-à-peu leur cîme ; les abaissent insensiblement, et leur

font perdre annuellement quelque chose de leur hauteur. J'ai vu des villages d'où l'on me montrait en perspective tel autre village ou telle ville, qu'on n'apercevait point, il y a cinquante à soixante ans. Une montagne cachait l'objet; elle s'est abaissée, et on le voit aujourd'hui.

A Vic-le-Comte, la citoyenne Saint-Léger-Margeride occupe une maison dont la vue donne sur la campagne, et qui a pour perspective le village de Pignol. Pignol est construit sur la pente d'une colline, et il a sa ci-devant église au haut du village. Quand la citoyenne Margeride s'est mariée, elle n'apercevait qu'une partie du clocher; une montagne, interposée entre Vic et Pignol, lui cachait l'église et le village. Depuis ce tems, la montagne a perdu annuellement de sa hauteur; peu-à-peu Pignol s'est découvert, on le voit à présent tout entier; et ce changement n'a été l'ouvrage que de quatorze années.

La Limagne n'étant qu'une vallée fort étendue, elle doit avoir, ainsi que toutes les vallées, une température et des productions, différentes des montagnes qui l'entourent. Elle seule aussi, avec quelques cantons qui l'avoisinent, a des vignobles. C'est là son grand revenu; et

ce revenu est d'autant plus sûr que le reste de la contrée ne recueillant point de vin, elle fournit presqu'en entier celui qu'on y consomme.

Il est vrai que ces vins sont plats et froids; qu'ils n'ont dans la République aucune renommée; qu'ils n'en méritent aucune, et qu'on en exporte fort peu hors de l'Auvergne. D'ailleurs, comme presque tous sont faits avec un raisin à peau très-noire, et sur-tout avec celui que, du nom de la contrée, on a nommé Auvernat; comme l'usage est de les laisser long-tems cuver, et que pendant ce tems, la fermentation dissout et développe, en grande partie, la substance ferrugineuse et colorante qui réside dans la pellicule; ils deviennent la plupart si épais et si foncés en couleur, que la digestion doit en être difficile, et qu'à la vue ils en sont dégoûtans.

Plusieurs causes contribuent à entretenir en Auvergne la mauvaise habitude de teindre les vins. Ceux qui sortent du pays sont achetés par les cabaretiers de Paris; et ces cabaretiers les veulent très-foncés, parce qu'ils les emploient pour colorer de petits vins blancs, qu'ils débitent ensuite comme rouges. Quant à ceux qu'on vend pour les montagnes, par la suite

d'un préjugé dont j'ignore l'origine, non seulement on les y demande très-noirs; mais même on ne les accepterait point, s'ils n'étaient pas tels. La prévention sur cette couleur est si enracinée, que les montagnards qui viennent en acheter, ont soin, avant tout, d'en répandre quelques gouttes sur leur linge, pour voir si la couleur qu'il prend est aussi forte qu'ils la désirent. C'est là leur manière de les goûter. Pour eux, une liqueur moins teinte ne serait pas du vin; ils la prendraient pour une piquette altérée par l'eau, et se croiraient trompés.

Cependant il est des propriétaires, qui voulant, pour leur usage, une boisson plus délicate, font faire la leur avec plus de soin; et ceux-ci l'obtiennent beaucoup meilleure.

Les vignobles les plus renommés de Limagne sont Chanturgue et Mont-Jugé près Clermont; Nérac et Labarre près Mont-Ferrand; Pompignac et Bourasol près Riom; Ris, Chateldon, Beauregard, Voloze, Courpierre, Mirefleur, la Roche-Marniac, Boude, Saint-Maurice, Néchers, Villeneuve, Védrinet, Petit-Pérignat, Corant, Monthon, etc.

Dans les villes, dans les bourgs et les ci-devant châteaux, les propriétaires n'ont, pour

leurs vins, que deux débouchés ; l'un est de les débiter chez eux en détail, et, comme on dit, *à pot et à pinte* ; l'autre est de les vendre pour le pays des montagnes. Là, il s'en consomme une quantité prodigieuse. C'est un goût général ; et ces montagnards en paraissent même d'autant plus avides, que sur leurs hauteurs froides ils ne peuvent en recueillir. Il est un tems de l'année où ce commerce de transport occupe une infinité d'hommes et de chevaux. De tout côté, l'on ne voit que cela sur les routes. Le vin ne pouvant se transporter dans des tonneaux, à cause de la difficulté des chemins, on le met dans des peaux de bouc ou de vache, préparées, et cousues en forme de sac. A l'une des extrémités de la boute (c'est le nom qu'on donne aux sacs), est un goulot par lequel on le verse. Est-elle pleine ; on noue le goulot avec une ficelle ; on place deux boutes sur chaque cheval, l'une à droite, l'autre à gauche ; ou plusieurs sur une charrette, si le chemin permet une voiture : et tout part à la file, portant ainsi dans la montagne les batteries, les querelles, la joie bruyante et l'oubli de tous les maux.

LETTRE XXII.

Marais de Limagne. Monticules bitumineux Pissasphalte du Puy de la Poix, du Puy-Crouelle, etc., etc. Origine de cette poix; Si elle est l'effet de feux souterreins.

ON a distingué sous le nom de *Marais*, la partie de Limagne qui est à l'orient de Clermont; et ce nom lui fut donné, parce qu'étant plus basse, elle a été, pendant long-tems, couverte d'eaux stagnantes et marécageuses. Il n'y a guère plus d'un siècle, que près de Sarliève on voyait encore un grand lac qu'on a desséché, et qui actuellement forme, en terres labourables, une propriété opulente.

Si autrefois l'Océan a couvert l'Auvergne, comme mille faits divers semblent concourir à le prouver, certainement il a dû séjourner plus long-tems dans le bassin creux du marais que dans le reste de la contrée, et le remplir encore, lors même qu'il avait abandonné celle-ci.

déjà en grande partie. En effet, non-seulement il a déposé, dans ce bassin, des masses immenses de substances calcaires; mais encore, soit par l'action d'un plus long séjour, soit par un concours de causes locales, il a imprégné la plupart de ces substances, d'un bitume, qui les a rendues grises, et qui, à l'odorat, les rend puantes, quand on les frotte.

C'est aussi par lui, sans doute, que sont devenus bitumineux la plupart des monticules du Marais. Mais là, le bitume étant plus abondant, il a pris une nature et une couleur, différentes de celles des pierres calcaires; en un mot, c'est cette poix noire, connue en histoire naturelle sous le nom de pissasphalte, ou poix minérale.

Je ne te dirai pas que les naturalistes donnent le nom général de bitume à toutes les matières fossiles, inflammables; et qu'ils en distinguent huit; asphalte, naphte, pétrole, pissasphalte, jayet, succin, bois-fossile, et charbon-de-terre. Parmi ces substances, les quatre dernières ont de la solidité. Le pétrole est une huile liquide; la naphte, plus fluide et plus subtile encore, est volatile; le pissasphalte a la consistance de la poix végétale ordinaire, et il ne coule que quand il a un certain degré de chaleur.

Le plus célèbre, ou plutôt le seul connu, de

tous ces monticules à poix minérale, est celui qu'on voit à une lieue de Clermont, et qui, par la nature de ses produits, a été nommé *puy-de-la-Poix*; en patois, *puy-de-la-Pège*. C'est-là une des curiosités que les Clermontais, quand on arrive dans leur ville, exhortent de visiter; et après le fameux *pont-de-pierre* dont je t'ai parlé, c'est celle qu'ils vantent le plus.

Tu es, je pense, familiarisé maintenant avec ce mot *puy*. Tu sais qu'en Auvergne il désigne une montagne de forme conique. Mais ce que je ne t'ai pas dit encore, c'est que toutes les montagnes, soit grandes, soit petites, le portent également; pourvu qu'elles soient terminées par une sorte de pointe. Ainsi le puy-de-Dôme et le puy-de-la-Poix ont la même dénomination; quoique le premier ait 820 toises d'élévation au-dessus du niveau de la mer, et que l'autre n'ait pas trente pieds de hauteur.

Ce prétendu pic, qu'ailleurs on nommerait à peine une butte, et que je comparerais presque à ces montagnes ridicules qu'avec un travail de quelques jours on élève dans les *jardins anglais* de nos fauxbourgs de Paris, est divisé en deux parties. La plus septentrionale des deux se trouvait, au moment que je l'ai visitée, presqu'en-

tièrement détruite ; parce qu'elle était formée par une roche, et que les habitans du voisinage l'avaient cassée, pour en avoir les pierres. Ces pierres sont très-dures, très-compactes, et font feu avec le briquet ; mais leur grain est si serré, qu'elles prennent mal le mortier, et que dans les bâtimens on ne peut les employer qu'en les mêlant avec d'autres. Quant à leur couleur, c'est le gris-noir qu'ont certaines ardoises ; mais il est truité de petites taches blanches, qui font un effet assez agréable.

La première fois que j'allai voir le Puy, on y avait cassé beaucoup de pierres ; et elles étaient rangées par tas, de plusieurs toises de longueur. Exposées à toute l'ardeur du soleil, la chaleur en avait fait exsuder le pissasphalte, dont elles sont intérieurement imprégnées, et qui forme une partie de leur substance. Plusieurs en avaient, sur leur superficie, une épaisseur de plus de six lignes : aussi, à cent pas du lieu, sentait-on l'odeur de la poix ; aussi les bâtimens que l'on construit avec ces sortes de moëllons, sont-ils, pendant quelque tems, infects et inhabitables.

Quand on est au bord de la carrière, si l'on se tourne vers une maison de campagne, qui est bâtie près de là, et si l'on parle un peu haut, l'on entend

tend un écho, qui répète très-distinctement jusqu'à quatre syllabes. C'est le hasard qui me fit apercevoir de ce phénomène; et c'est la seule remarque de ce genre, dont je te parlerai, parce que c'est la seule de ce genre que j'aie faite dans toutes mes courses. L'Auvergne offre à un observateur tant de choses neuves et intéressantes, qu'en vérité ce serait une honte de s'y occuper d'amusemens d'enfans.

La seconde partie du puy, ou plutôt le puy véritable, le monticule conique, n'est qu'un tuf, jadis formé par les eaux, et qui maintenant peut être regardé comme pierre, quoiqu'il n'ait pourtant pas, à beaucoup près, la dureté de l'autre carrière. De tous côtés, la poix en suinte; elle a noirci toute sa surface, et lui donne, à quelque distance, un coup-d'œil de lave et de volcan.

Vers la base du monticule, à l'aspect du sud, est un phénomène, qui bien peu important en apparence, mérite cependant quelque attention. Ce n'est qu'un trou rond, profond de trois ou quatre pouces, et large du double; mais ce trou est un puits qui donne à la fois et de l'eau et du pissasphalte. Quelques soient les chaleurs, l'eau n'y diminue point de volume. Ce fait m'a été certifié par les gens d'une ferme voisine, que

j'ai interrogés. Plusieurs personnes qui avaient vû le trou à des époques et à des saisons différentes, m'ont assuré l'avoir vu toujours plein ; et moi-même qui y suis allé trois fois, et dans trois mois différens, je l'ai vu tel aussi.

Quoique l'eau ait la couleur verte et dégoûtante des eaux corrompues, cependant, comme je soupçonnais qu'elle n'était colorée ainsi que par la poix, j'ai voulu la goûter ; et ne lui ai trouvé en effet que l'odeur et le goût de poix. Les Anglais avaient mis à la mode, il y a quelques années, l'eau de goudron ; et ce prétendu remède avait même pris faveur chez nos anglomanes Parisiens. Eh bien, notre eau verte n'est qu'une eau de goudron minérale.

Le pissasphalte remplit le fond du trou. Si tu y enfonces ta canne, tu ne la retireras qu'enduite d'une longue mêche de poix fluide, qui filera et s'alongera sous ta main. Mais dans les grandes chaleurs, la poix y afflue avec plus d'abondance. Elle se répand même un peu au dehors ; et ce qui en est sorti dans différentes années, a formé au-dessous du trou un glacis noir, de quelques pieds d'étendue, dans lequel se trouvent agglutinées des poussières, des pailles et d'autres matières qu'y a portées le vent.

Quoique je te parle ici de poix coulante, ne va pas croire cependant qu'il s'agit d'un jet continuel, d'un écoulement sans interruption et sans fin. Non, assurément; rien ne ressemble moins à une fontaine; et les auteurs où tu as lu ce fait raconté ainsi, t'ont induit en erreur. Le phénomène le plus bizarre en apparence est celui de ce petit amas d'eau, qui né sur un terrein aride et brûlé, n'y tarit jamais. Mais tu le trouveras moins merveilleux, quand tu sauras que c'est une fontaine véritable, qui dans certains tems, et sur-tout après les grandes pluies, se répand au dehors comme les fontaines ordinaires. L'eau y afflue du rocher par quelques fentes. Probablement, la poix y vient par les mêmes fissures; peu-à-peu, ses filamens et ses gouttes se réunissent; et elle finit par se répandre, ainsi que l'eau, sur ses rebords, à moins que les fermiers du voisinage ne viennent la ramasser. Ces gens s'en servent pour marquer leurs moutons; c'est le seul usage auquel ils l'emploient, quoiqu'elle détériore leurs laines; mais c'est ainsi qu'ils empêchent le trou de se combler (1).

---

(1) Ils ont essayé d'en graisser l'essieu de leurs voitures; mais elle est trop sèche, trop cassante;

Il y a quelques années qu'une compagnie eut, sur cette substance, un projet. Elle envoya même, dans ce dessein, quelqu'un de ses associés, à Clermont ; pour demander au corps municipal la permission d'exploiter le puy en entier. Il existe dans la ci-devant Alsace une source de pissasphalte. En 1740, si je ne me trompe, on avait fait entrer celui-ci dans la composition d'un nouveau ciment, qu'on prétendait indestructible et inaltérable dans l'eau ; et il avait même été employé pour quelques bassins des jardins de Versailles, et pour celui du *Jardin des Plantes*, à Paris. Peut-être la compagnie avait-elle quelque projet de cette espèce. Au reste, les officiers municipaux, sans faire aucune question sur le motif de son entreprise, opinèrent à lui en accorder la permission ; mais quand on alla porter la réponse au député, on le trouva parti ; et depuis, on n'en a plus entendu parler.

A peu de distance du puy de la Poix, mais plus près de Clermont, est un autre monticule, formé

---

et ils y ont renoncé. Cependant, à Pont-du-Château, où il y a aussi de la poix minérale, comme je le dirai dans l'instant, un paysan a imaginé d'y mêler une certaine quantité de graisse ; et il fait ainsi un oing qu'il vend.

également par un roc de tuf, et nommé le puy *Crouèle*. Quoique celui-ci soit beaucoup plus haut et beaucoup plus considérable, cependant il est moins abondant en poix minérale ; mais il produit, en quelques endroits, de l'agate et de la calcédoine.

Sans sortir de Clermont, tu pourras voir, à la ci-devant abbaye de Saint-Allyre, une roche bitumineuse, du genre de celles dont je viens de te parler. Les religieux ayant une grande partie de leurs revenus en vignobles, et cependant ne pouvant avoir de caves dans l'abbaye, parce que le terrein y est trop bas, ils tentèrent, il y a quelques années, d'en faire une dans un endroit de leur enclos, beaucoup plus élevé, et qu'ils ont nommé calvaire. Là était un rocher, qu'ils firent creuser; et en effet ils eurent une grande et superbe cave. Mais le rocher était bitumineux; bientôt on vit des longues mèches de poix filer de sa voûte; et en peu de tems, tout le vin s'y gâta.

Dans d'autres contrées, une roche qui distille du pissasphalte est regardée comme une sorte de prodige. A peine en compte-t-on quelques-unes en Europe. Dans le marais de Limagne, rien de plus commun que cette poix minérale. Non-

seulement on en trouve au calvaire d'Allyre, au puy de la Poix, au puy Crouèle; mais encore à Lempde, à Pélon, à Gandaillé, à Malintrat, à Cœur, à Macholle, à Gergoviat, à Pont-du-Château, etc., etc. (1); en un mot, dans une étendue de quatre lieues en longueur, sur trois de large.

Quelle cause étrange a pu tant multiplier, dans ce coin de terre, les roches et les puys bitumineux? Où la nature a-t-elle puisé cette immensurable quantité de poix qu'elle a fait entrer dans leur formation, et celle qui, depuis tant de siècles, fournit sans cesse à leur transsudation ou à leur écoulement? Ce n'est point une partie des monticules qui en est imprégnée; c'est leur masse entière, depuis la base jusqu'au sommet. J'ai vu à Crouèle du pissasphalte, non-seulement vers la cîme du Puy, mais encore à l'extrémité de la pierre la plus élevée de cette cîme. L'homme-du-peuple n'aperçoit dans tout cela que de la poix; et sa vue bornée ne va pas plus loin. L'homme accoutumé à observer et à

(1) La roche de Pont-du-Château et celle de Gergoviat présentent, avec leur poix, d'autres matières, plus précieuses, dont je parlerai dans l'itinéraire.

réfléchir se demande à lui-même pourquoi, cette poix est là, pourquoi elle coule, et ce qu'elle peut y produire. Qui peut l'y avoir amenée? Y était-elle primitivement? Le soleil l'y fait-il monter, par la raréfaction qu'occasionne l'action de sa chaleur; comme, par sa chaleur, il élève la séve depuis le sein de la terre jusqu'au sommet des arbres? Enfin y a-t-il, sous ces puys, ainsi que le croient quelques physiciens, un feu caché, qui, en sublimant leur bitume, le porte liquéfié à toutes les fentes et ouvertures de leur calotte?

Certainement, si les puys étaient creux dans leur intérieur, s'ils recélaient des charbons minéraux et d'autres bitumes solides qui fussent consumés par un feu tranquille, il ne serait pas étonnant que l'action de ce feu portât, au chapiteau du monticule, les parties les plus légères de l'huile bitumineuse; et que cette huile, après s'y être condensée, après avoir coulé au dehors par quelques fentes, y devînt poix, en se condensant encore davantage par le contact de l'air extérieur, plus froid qu'elle. Ce sont des hypothèses très-commodes que ces alembics souterrains; ils expliquent une infinité de phénomènes; mais,

avant de les admettre, il faudrait, je crois, prouver leur existence.

La compagnie qui avait fait demander au corps municipal de Clermont la permission d'exploiter le puy de la Poix, avait, au moins si l'on en juge par sa demande et par quelques propos de son député, une idée peu différente. Elle imaginait que le pissasphalte qui exsudait du monticule venait d'un bassin intérieur, entretenu, par des feux souterreins, dans un état de liquéfaction. Ainsi, selon elle, il n'y avait qu'à mettre à découvert le réservoir, en enlevant la calotte du puy; et alors on eût pu y puiser le pissasphalte, comme on puise l'eau dans le bassin d'une source qu'on vient d'ouvrir.

Lorsque j'aurai occasion de te parler des charbons-de-terre, je me permettrai quelques conjectures sur la formation de ce dernier bitume. Quant à celui dont il s'agit actuellement, peut-être exista-t-il d'abord dans les entrailles de la terre, et ne fut-il déposé à sa surface qu'aux tems où, l'Océan couvrant encore la Limagne, des volcans brûlaient dans son voisinage. Les volcans, après l'avoir fondu et enflammé, ont pu le vomir dans les eaux qui les entouraient. Nécessairement, il

s'y sera mêlé avec des vâses et des matières pierreuses. Dans cet état, les eaux l'auront déposé sur certaines roches soumarines, qui par une suite d'accroissemens semblables devinrent des monticules ; et avec le tems, après la retraite des eaux, le tout sera devenu pierre.

Telle est, sur les puys bitumineux du marais de Limagne, la théorie du citoyen Mossier ; et cette théorie tient à un systême de minéralogie d'Auvergne, qu'il doit publier un jour. A la vérité, on peut lui objecter qu'en nous expliquant, avec vraisemblance, la formation des monticules pissasphaltiques d'Auvergne, il ne nous apprend pas comment en Alsace, en Suisse, et en quelques autres endroits qui jamais n'eurent de volcans, il se trouve néamoins du pissasphalte ; mais sans doute il se fera lui-même cette objection ; et, à sa théorie particulière, il ne manquera pas d'en ajouter une générale, capable de s'appliquer à tous les phénomènes et de les expliquer tous.

En attendant cette clé favorable, et sans vouloir raisonner sur une cause qui nous est encore inconnue, je me contenterai, moi, d'avancer ici un fait, que je crois important pour la théorie ; c'est que la poix ne forme point, dans les

puys, une masse à part; c'est qu'elle y est intimément combinée avec la matière tufacée et pierreuse; et qu'elle entre, comme partie intégrante et constituante, dans la roche même.

En veux-tu la preuve? elle est facile. Casse un morceau dans le vif de cette roche; la pierre alors te paraîtra nette; et, à moins qu'elle n'ait quelque cavité interne, tu n'y trouveras aucune apparence de bitume. Mais expose-la au soleil ou au feu; à l'instant le pissasphalte suintera en bouillonnant, et bientôt la surface en sera couverte. C'est par cette raison qu'en hiver on ne voit plus couler de poix sur les puys; qu'en été, elle commence à fuser; et que plus les chaleurs sont fortes, plus elle est abondante. Les moëllons eux-mêmes, quoiqu'isolés et séparés de la roche, en rendront également; comme s'ils y tenaient encore. Je puis garantir ce fait; je l'ai vu au puy de la Poix, et j'en ai parlé ci-dessus.

Si la stillation du pissasphalte était l'effet d'une sublimation occasionnée par un fourneau souterrein, il ne coulerait, ainsi que l'eau qui sort d'un rocher, que par les fentes extérieures du monticule. Or, non-seulement il sort par les fentes, mais encore par les pores insensibles de la pierre la plus lisse et la plus compacte. Quelque tems

après, il se durcit; la surface de la pierre en devient noire; mais cette pierre ne rend plus rien, elle est épuisée.

C'est ce qu'on voit particulièrement au puy Crouèle, ainsi qu'à celui de la Poix. En cent endroits, la roche est noircie extérieurement par le bitume; sur certaines pointes, et dans plusieurs fentes, on le retrouve en globules ou en filets, durcis et solides: mais il n'en coule plus de nouveau. Veux-tu en voir reparaître? il ne faut qu'enlever une certaine épaisseur de cette pierre desséchée, et mettre à nu une pierre nouvelle et fraîche; bientôt la chaleur du soleil opérera sur celle-ci ce qu'elle avait opéré sur l'autre.

Quand la cave du calvaire d'Allyre fut creusée, elle donna, pendant quelques années, des mêches de poix. Depuis un certain tems, elle n'en produit plus; et l'on espère même que quand ses parois seront totalement desséchées dans leur surface, elle perdra son odeur bitumineuse, et pourra, comme les caves ordinaires, garder du vin.

De pareils faits me paraissent des preuves sans réplique. J'en ajouterai cependant encore un, arrivé dernièrement à Pont-du-Château.

Les carriers, en cassant la roche pour leur

travail, y trouvèrent une cavité assez considérable, et entièrement remplie de pissasphalte, qu'y avaient apporté différentes fentes. Si le bitume était venu là par l'action d'un feu souterrein, l'ouverture étant une fois faite il aurait continué de couler; et cependant, quand on eut enlevé celui qui s'y trouvait, il n'en reparut plus.

D'ailleurs, si sous les puys à poix il existait, comme le soutiennent certaines personnes, de prétendus fourneaux qui les alimentassent, pourquoi donc cette poix ne coulerait-elle que pendant l'été? Le fourneau, dans son étui souterrain et profond, est à l'abri des impressions de l'atmosphère; les variations des saisons sont nulles pour lui; et il devrait par conséquent, ainsi que les volcans ordinaires, brûler également dans toutes. Cependant, dès que les froids arrivent, plus de poix; tout écoulement cesse.

Peut-être ai-je trop insisté sur cette opinion. Mais, en montrant combien elle est peu fondée, j'ai voulu montrer aussi combien sont imaginaires les terreurs qu'ont cherché à répandre ceux qui la soutiennent. A les entendre, ces prétendus feux, dont la chaleur aujourd'hui ne fait que consumer lentement et sublimer le bitume, peu-

vent, un jour, devenir assez forts pour l'enflammer, et pour changer tout-à-coup les puys en volcans.

Je ne te dissimulerai pas qu'avant de venir en Auvergne, la lecture du mémoire de Guettard m'avait inspiré à moi-même ces frayeurs si déraisonnables; et que quand, pour la première fois, je vis les monticules bitumineux, je ne les considérai qu'avec un tressaillement involontaire. Il me semblait voir des bûchers épars, qui attendaient le moment de prendre feu, pour incendier la Limagne. Bientôt les réflexions et les faits que je viens de t'exposer, m'eurent rassuré; et j'en conclus que si, par méchanceté, ou par un autre motif quelconque, on enflammait un d'entr'eux, il brûlerait par sa surface, s'il pouvait brûler; et qu'on le verrait se consumer de couche en couche, ainsi que les autres corps inflammables; mais qu'il n'éprouverait aucue volcanisation, à moins qu'il ne contînt quelque grande cavité intérieure dans laquelle le feu vînt à tomber.

LETTRE XXIII.

Basse-Auvergne. Démembrement fait dans cette partie de la ci-devant province, par le maréchal d'Effiat. Combraille. Menat; Carrière de tripoli; Pyrites cuivreuses; Poissons pyritisés.

JUSQU'ICI, mon ami, je ne t'ai parlé que de la Limagne, de son territoire et de quelques-unes de ses villes ou de ses productions. Mais la Limagne est enclavée dans ce qu'on nommait Basse-Auvergne; et quoiqu'elle en soit la portion la plus agréable et la plus fertile, elle n'en fait pourtant qu'une portion. Après te l'avoir décrite, il me reste donc à te faire connaître encore le pays qui l'entoure.

L'une et l'autre autrefois s'étendaient beaucoup plus au nord, qu'aujourd'hui; mais sous Louis XIII, on en démembra la partie la plus septentrionale, presque toute entière; et ce démembrement fut l'ouvrage de d'Effiat, surintendant des finances, l'un des flatteurs et des

favoris du visir Richelieu, et mort maréchal de France, en 1632.

D'Effiat possédait la terre de ce nom, près de Gannat; et il avait l'ambition de la rendre une des plus belles et des plus considérables du royaume. Dans ce dessein, il y bâtit un château magnifique; avec le projet d'y amener l'Allier, quoique cette rivière en soit éloignée de trois grandes lieues. Il aquit, dans le voisinage, les chatellenies de Gannat et de Vichi; et pour donner à ses possessions une grande importance, il fit ériger à Gannat une élection particulière, qui fut attribuée à la généralité de moulins, et pour la formation de laquelle, on détacha quatre-vingt paroisses de l'élection de Riom.

Sans doute, lorsque le gouvernement consomma cette opération bizarre, dont le moindre inconvénient était d'être parfaitement inutile, il ne manqua pas, selon l'usage, de la présenter comme fort avantageuse à l'état. Nous autres, actuellement, nous n'y voyons que l'abus du pouvoir, le despotisme du caprice, l'avidité de l'intérêt personnel; et malheureusement, ce n'est pas le seul exemple que la France ait à citer en ce genre.

Enrichie par le dépouillement de l'Auvergne,

l'intendance de Moulins se prolongea ainsi presque jusqu'aux portes de Riom. Cependant, comme elle n'avait point d'évêché, les quatre-vingt paroisses démembrées continuèrent de faire partie du diocèse de Clermont. On les laissa même ressortir, comme auparavant, à la cour-des-aides de cette ville; quoique les autres paroisses qui formèrent l'élection nouvelle, fussent du ressort de la cour-des-aides de Paris.

Que résultait-il de ces bouleversemens extravagans? beaucoup plus d'embarras dans l'administration. Mais voilà ce qu'avait produit l'avide ambition d'un homme; et voilà ce qu'était le gouvernement d'alors! les Français n'y étaient comptés pour rien.

Au reste, c'est d'après ce partage, mon ami, qu'en décrivant ci-dessus l'Auvergne, j'ai cité Artonne et Montpensier, qui, après lui avoir appartenu autrefois, n'étaient plus à elle que sous certains rapports, quand j'écrivais. C'est d'après les mêmes raisons, que je vais te parler de Menat; et que par la suite, peut-être, je ferai mention encore de quelques autres lieux semblables.

Un voyageur géographe te dirait que Menat est un bourg situé dant la ci-devant Combraille; petite

petite contrée montagneuse et peu fertile, dont la plus grande partie avait été annexée à la généralité de Moulins, tandis que le reste, enclavé dans cette généralité, dépendait encore, en 1788, de l'élection de Riom. Il ajouterait que le lieu était connu par son abbaye de clunistes; et que le monastère venait d'être supprimé tout récemment par l'administration, ainsi que l'ordre lui-même, quand l'assemblée nationale a détruit toutes les institutions monastiques. Moi, je t'entretiendrai d'un ravin qui est au bas du bourg; et ce que j'ai à t'en dire, te donnera peut-être plus à penser que l'histoire de ce couvent, et même que beaucoup d'autres compilations pareilles, réunies ensemble; quoique certaines de ces institutions anti-sociales aient fourni des in-folio à ce qu'on a jusqu'ici appelé si ridiculement l'histoire.

Le ravin sert de lit à un torrent ou ruisseau, nommé la Mer; et il a été creusé au bas du côteau de Mehat, dans un terrain composé de tripoli feuilleté, et recouvert d'une certaine épaisseur de terre végétale. Quoique la tripolitière occupe un espace de plus de trois cents pieds en longueur, elle a néanmoins, dans une direction contraire au cours du torrent, une

étendue bien plus considérable encore. Elle remonte sous terre, le long du côteau, jusqu'au bourg; et toutes les fois qu'on bâtit là une maison, pour peu que les fouilles soient profondes, on est sûr de l'y rencontrer.

Je ne puis te rien dire sur ce dernier tripoli; et n'ai point été à portée de le voir. Dans le ravin, on en trouve de blanc; mais en général, il y est gris, rouge, ou noir. Le rouge forme un léger objet de commerce, et se vend à Clermont et à Riom, pour polir l'acier. Le noir n'a aucune valeur: seulement on y rencontre quelquefois des pyrites cuivreuses, d'un jaune doré très-brillant; et cet objet est le seul sur lequel je vais m'arrêter.

Le ruisseau, en certains endroits, ayant déjà donné au ravin une profondeur de vingt à trente pieds, et souvent même une largeur plus considérable encore, tu sens qu'à mesure qu'il le creuse et l'élargit, il met à découvert de nouvelles pyrites. Celles-ci alors se décomposent par le contact de l'air humide. De tout côté on les voit tomber en efflorescence; et c'est ainsi que ce qu'autrefois les élémens réunis avaient concouru à former, aujourd'hui, par

une force contraire et toujours également énergique, ils travaillent ensemble à le détruire.

Cependant la destruction n'est qu'apparente; et de ces pyrites décomposées, résultent de nouvelles combinaisons et de nouveaux corps. Les molécules métalliques, abandonnées par le souffre avec lequel elles se trouvaient unies, se changent en un azur cuivreux, qui se dépose sur le tripoli, et le colore. Le souffre lui-même, en se modifiant et se combinant différemment, donne naissance à de très-belles cristallisations salines, qu'on retrouve entre les différens feuillets du schite, et qui, à rayons divergens et transparens, représentent un soleil rayonnant.

Dans le tripoli noir se trouvent quelquefois aussi, interposées, des masses de la même matière pyriteuse, composées également de couches; mais semblables, pour la forme, à certains pains ovales et un peu applatis. Celles-ci sont très-lourdes, parce qu'elles ont été, de même, imprégnées de molécules cuivreuses; et peut-être est-ce cette pesanteur, qui d'abord les ayant fait prendre pour des pierres, leur a fait donner, par les gens du lieu, le nom impropre de pétrifications. Elles contiennent, dans leur intérieur, une empreinte de poisson, py-

ritisée. Au reste, il en est de différentes grandeurs, selon le volume qu'avait l'animal auquel elles ont servi d'enveloppe; et l'on en a vues qui pesaient jusqu'à vingt-cinq livres.

Aidé de l'expérience du citoyen Molinari, habitant du bourg et fort exercé dans cette sorte de recherche, j'en ai rapporté trois, qui toutes trois, quand je les ai ouvertes, m'ont donné une forme de poisson, aussi parfaite qu'il est possible de la désirer. Arrêtes, vertèbres, tête, ouïes, tout y est distinct et reconnaissable.

Ce qui ajoute encore au mérite de ces jolis sarcophages, c'est d'être souvent traversés, dans leur intérieur, par de larges veines du minerai cuivreux, qui les colorant d'un jaune éclatant, semble les dorer et les embellir. Quelquefois cependant la pâte dont ils sont composés contient tant de souffre, ou il y est si mal combiné, que bientôt ils s'effleurissent à l'air et se détruisent entièrement. Alors on ne peut les conserver qu'en les enduisant d'un vernis clair, qui les défende de l'humidité atmosphérique; ou plutôt en les enfermant hermétiquement sous verre. J'ai connu quelqu'un, qui, faute de cette précaution, en a perdu un

dont l'empreinte était totalement pyriteuse, et dans lequel par conséquent le poisson paraissait être d'or pur. Je doute que les amateurs d'histoire naturelle aient vu, en ce genre, quelque chose de plus agréable.

L'aubergiste chez qui j'ai logé pendant mon séjour à Menat, m'a certifié avoir trouvé, dans l'un de ces tombeaux dorés, un lézard. Le citoyen Molinari m'a dit de même avoir vu une grenouille. Les deux faits sont possibles. Mais d'après de pareils témoignages, je n'oserais m'en faire le garant; d'autant que l'animal n'ayant pu laisser dans le tripoli que le moule et l'impression de son squelette, il doit être très-difficile à des yeux qui ne sont nullement anatomistes, de reconnaître, sur une empreinte, le squelette d'une grenouille ou d'un lézard.

Outre les masses ovales dont je viens de t'entretenir, on en trouve d'autres, plus petites, et de forme ronde, que les habitans de Menat croient avoir contenu des huîtres. J'ai eu cinq de ces tourteaux. Tous cinq ont été ouverts; et ils ne m'ont présenté qu'une plus grande abondance de matière pyriteuse. Dans deux, cependant, elle était disposée par couches concentriques, lesquelles étaient elles-mêmes tra-

versées par des rayons divergens. Un troisième n'avait qu'un de ces cercles, parfaitement arrondi, et de la couleur la plus éclatante; mais son cercle se trouvait placé près de la circonférence du tourteau; et probablement c'est la forme et la position de quelque limbe pareil, qui aura fait croire au peuple qu'il est le produit d'une huître.

Pour ouvrir ces diverses pièces, on n'a besoin que d'un peu d'adresse. Le citoyen Molinari m'avait dit qu'il suffisait de les mettre au feu pendant quelques minutes; et en effet, quand ils ont été ainsi chauffés, ils se partagent, par leur milieu, au moindre coup. Mais alors aussi leur souffre, developpé par l'action du feu, les noircit et les gâte. J'ai préféré de les fendre avec un très-fort couteau, dans le sens de leurs couches. Pour cela, je les pose sur le côté; je place le couteau à la surface opposée, au milieu de la masse et dans sa longueur. Je frappe avec un marteau sur l'instrument; et à l'instant, elle s'ouvre en deux parties égales; offrant d'un côté l'empreinte du poisson en creux, et de l'autre, la même empreinte en relief.

Il n'y a pas d'indications sûres pour trouver ces morceaux d'histoire naturelle si singuliers et

si précieux. Je connais un voyageur, qui pendant une journée entière, fit fouiller dans le ravin, sans en rencontrer un seul. Cependant ils doivent y être assez communs; puisqu'en moins de trois heures, j'en ai rapporté huit, dont trois poissons et cinq tourteaux.

Les habitans de Menat emploient, pour en trouver, un moyen aussi prompt que certain; mais ce moyen ne peut être employé que par eux : c'est d'attendre quelque grande crue d'eau. Le torrent, alors, en s'élevant dans son lit, le ronge des deux côtés; il entraîne des parties de tripoli, et fait tomber avec elles les masses pyritisées qu'elles contiennent. Celles-ci, par leur pesanteur, restent au fond du ruisseau; et quand il n'a plus d'eau, on va les ramasser.

Les *mémoires de l'académie des Sciences* (ann. 1755) parlent fort au long du tripoli de Menat; et l'on y voit gravé, le plan de la tripolitière. Mais ils ne parlent pas des poissons; ils ne donnent même, du tripoli, que ce qui en concerne la partie descriptive : et moi, ignare, qui voudrais connaître le comment et le pourquoi de tout ce qui me paraît extraordinaire; moi, qui comme les enfans, dès que je vois quelque chose, suis tenté aussitôt de

faire une question, j'aurais désiré que l'auteur du mémoire m'apprît par quelle raison il se trouve à Menat du tripoli et des poissons.

Dans cette incertitude, réduit à parler sans maître, j'ai raisonné sur ce fait à ma manière ; et voici ce que je me suis dit à moi-même.

Selon l'opinion, presque générale, des naturalistes, le tripoli est le produit du feu ; c'est une argille cuite et friable, qui, par l'action des volcans, ou par l'effet d'une chaleur latente et souterraine, a perdu ce *gluten* dont s'était servie la Nature, pour donner de l'adhérence à ses parties.

L'Auvergne ayant eu des volcans sans nombre, je ne suis point étonné d'y voir du tripoli ; et en effet, on en trouve dans beaucoup d'endroits. Mais à Menat, où tout est granitique, à Menat, où rien, à la ronde, n'annonce la moindre apparence de volcanisation, comment s'en trouve-t-il ?

Il a été voituré là, par les eaux, me diras-tu ; et ce qui le démontre invinciblement, c'est qu'il est par couches superposées, ainsi que tous les dépôts que forme l'eau ; c'est qu'il renferme des poissons ; enfin, c'est que ces poissons y ont imprimé leur forme, et qu'ils n'ont pu se

mouler que dans une matière molle et humide.

Oui, sans doute, mon ami ; le fait me paraît incontestable : fer, cuivre, souffre, poissons, tripoli ; les eaux ont évidemment tout apporté, tout formé là. Mais remarque que ces eaux ne peuvent être celles du ruisseau ; que celui-ci, dans le petit espace qu'il parcourt, ne passant sur aucun terrein volcanique, il faut nécessairement qu'il y en ait eu d'autres, capables de charrier en ce lieu une matière qu'elles n'ont pu prendre qu'au loin ; et que celles-ci ont dû être fort élevées et en très-grande masse, puisqu'elles ont couvert de tripoli le côteau entier, depuis le ravin jusqu'à la crête du bourg.

Veux-tu que tout s'explique. Accorde-moi, pour un instant, une hypothèse que j'ai déjà mise en avant plusieurs fois, et qui, aux yeux des naturalistes, n'est rien moins que gratuite. Supposons qu'à des époques infiniment éloignées de nous, l'Océan a couvert l'Auvergne ; et tu verras quelle vraisemblance étonnante vont prendre les faits, et comme ils vont naître les uns des autres.

D'abord, ce sont les marées, qui allant au loin arracher du tripoli sur les montagnes volcaniques, viennent ensuite, par le mouvement

particulier de quelques courans, le vomir dans la gorge du Menat. Successivement, les couches s'accroissent et s'élèvent. Des marées nouvelles y jettent des poissons morts, que bientôt elles recouvrent d'autres sédimens. Ces poissons, sous leur enveloppe humide, ne tardent pas à pourrir. Leurs chairs se fondent et se dissolvent; il ne reste d'eux que leur squelette, qui applati par le poids des couches successives que l'eau accumule sans cesse, s'imprime et se moule dans son étui. Mais enfin ce squelette est détruit à son tour. Dissous par l'acide dont les mers sont imprégnées, peut-être même par le soufre et le cuivre qui viennent le pyritiser, il disparaît aussi, et ne laisse que son empreinte.

Peu-à-peu néanmoins l'Océan se retire des lieux qu'il avait couverts; la terre se dessèche; l'*humus* s'y forme, des hommes viennent habiter là, tout change; et après des milliers de siècles, nous retrouvons, loin des mers et au sein de matières volcaniques, ces moules d'animaux, qui furent formés loin des volcans et au sein des mers.

LETTRE XIV.

La Tour. Colonnes de basalte; Marché public, établi sur la cîme de ces colonnes. Froid extrême; Tempêtes de neige; productions et commerce. Famille des la Tour; son Château; Cachot, et prétendu Miracle.

QUOIQUE je me sois proposé de réunir sous un même point de vue tout ce qui concerne les anciens volcans d'Auvergne, cependant la nature des lieux que jusqu'ici j'ai eus à te décrire, m'a plusieurs fois forcé, malgré moi, de manquer à mon plan, et d'anticiper sur mes matières. Déjà, mon ami, j'ai eu à te parler de ces coulées de substances volcaniques, qui ont été désignées sous le nom de laves. Je t'ai entretenu sur-tout de cette lave compacte, homogène, sonore, et à demi vitrifiée, qu'on appelle basalte. Enfin, je t'ai dit que par une propriété singulière, mais inexplicable, ce basalte, en se refroidissant, avait pris quelquefois des formes régulières; et qu'à Usson et sur cer-

taines autres montagnes, ou volcaniques, ou volcanisées; il présentait des colonnes qui ont depuis quatre, jusqu'à huit et neuf pans.

Un courant de basalte peut avoir couvert la cîme d'une montagne; tu en conviendras sans peine. En s'y épandant, il a pu, à mesure qu'il s'est refroidi, y former et placer, les unes à côté des autres, des milliers de colonnes. Mais, dans cette opération tranquille, sa surface ayant resté plane, comme celle d'un étang qui se glace, les colonnes ont dû avoir toutes la même hauteur à-peu-près; et leurs têtes par conséquent peuvent offrir aujourd'hui une sorte d'esplanade et de plateau, très-considérable. Eh bien, c'est sur un courant semblable de basalte, qu'est situé le bourg de la Tour; c'est sur une esplanade de colonnes basaltiques que se tient son marché, ou, selon l'expression du pays, son *foirail*.

La matière, arrivée là brûlante et fondue, avait sa pente vers l'ouest. L'étrange terrasse qu'elle a formée s'est étendue dans cette direction; et elle est terminée par un grouppe, isolé, de pareilles colonnes à 5, 6 et 7 pans, sur la tête desquelles fut construit jadis un château, qui a été le berceau de cette famille

que sous l'ancien régime on appelait maison de la Tour d'Auvergne.

Quoique plusieurs de ces colonnes soient informes, il y en a de fort belles, et même de très-grosses; puisque j'en ai trouvé une qui avait deux pieds et demi de diamètre (1). Mais le plateau qu'elles composent n'ayant qu'une étendue assez bornée, et le château par conséquent ne pouvant être que peu considérable, les seigneurs de la Tour avaient été obligés de prolonger leurs bâtimens et leurs murs d'enceinte, vers la partie inférieure du terrein, en avançant dans la campagne.

La Tour a cinq ou six cents habitans. Il est situé à l'ouest d'Issoire, vers la frontière occidentale de l'Auvergne, par-delà les rameaux de cette montagne célèbre, la plus haute de la contrée.

Ce n'est plus ici une de ces villes de Limagne, dont je t'ai fait ci-dessus la description. Aspect, sol, climat, productions, température; tout, dans ces montagnes, est différent.

---

(1) On peut en voir un très-beau tronçon à Paris, dans le cabinet national d'histoire-naturelle, au pied de l'escalier.

Un froid extrême, un hiver de huit mois ne permettent plus à la vigne et aux arbres fruitiers d'y croître. Le froment même y est étranger. On ne recueille que du ségle, de l'avoine et de l'orge: encore n'est-ce que dans certains vallons. Il n'y a d'autres richesses que les pacages des montagnes; et d'autre commerce par conséquent que les fromages et les bestiaux. Quand Mahon fut assiégé par le maréchal de Richelieu, la plus grande partie des bœufs qu'on y fit passer pour la consommation de l'armée française, venaient des Monts-Dor; et ce fut un habitant de la Tour, qui en entreprit la fourniture. Mais, comme les grains qu'on récolte dans ce canton ne suffisent pas, à beaucoup près, pour sa subsistance, la plupart des habitans sont obligés de s'expatrier.

Dans nos climats tempérés, l'hiver consiste principalement en pluies. Il est rare que par un tems pluvieux, le froid y soit assez grand, pour que l'eau de l'atmosphère se congèle et tombe en neige. Il n'en est point ainsi à la Tour. J'y étais le 26 septembre; et déjà il avait neigé deux fois. A la vérité, cette première neige s'était fondue; mais le moment approchait, où elle allait rester sur la terre et tenir jusqu'en

mai. Dans certains jours, il en tombe une telle quantité, que les maisons se trouvent en quelque sorte enfouies; et que les habitans, pour se rendre les uns chez les autres, ou pour aller à l'église, sont obligés, les uns de se frayer un chemin entre deux murs de neige, les autres de s'en creuser un sous la masse elle-même. Je tiens ce fait du citoyen Burin des Rauziers, alors bailli du lieu. Au reste le phénomène n'est point particulier à la Tour; il a lieu également dans la partie haute des montagnes d'Auvergne, et je t'en parlerai ailleurs.

A ce météore, s'en joint quelquefois un autre, beaucoup plus dangereux, et sur lequel je te donnerai aussi, par la suite, quelques détails; ce sont des ouragans affreux, qui accompagnent le déluge de neige. Leur violence est telle que souvent on ne peut marcher sans risquer d'être étouffé, ou renversé; mais en même tems ils tourbillonnent si fort, et par conséquent ils font tellement tourbillonner la neige, que l'œil, aveuglé, ne peut plus distinguer aucun objet, et qu'on ne sait ni où l'on va, ni où l'on doit aller.

Un voiturier ou un paysan, surpris en pleine campagne par une de ces tempêtes, ne peuvent

guère échapper à la mort ; et il n'y a point d'année, m'a dit le citoyen des Rauziers, que plusieurs ne périssent ainsi, ou étouffés par le vent, ou ensevelis sous la neige. Dans le bourg même, les *ecirs* (c'est le nom qu'on donne à ces ouragans) ont leur danger. Un habitant qui va souper ou passer la soirée chez un de ses voisins, n'est pas sûr de rentrer chez lui. Si, pendant son absence, un ecir se lève, le voilà prisonnier ; plus de possibilité de sortir ni de reconnaître sa maison ; force lui est de rester et de coucher où il se trouve.

Il n'y a que l'enthousiasme de la liberté qui primitivement ait pu fixer des hommes dans cette inabordable contrée et sous ce ciel de fer ; il n'y a que l'assurance d'une position inattaquable, et par conséquent la certitude d'une indépendance presque éternelle, qui ait pu y attirer les seigneurs de la Tour. Leur château, il est vrai, ayant son aspect vers l'ouest ; et, depuis là jusqu'au Limousin, le terrein s'abbaissant toujours en pente, ils avaient, de ce côté, la vue la plus magnifique. Mais, vers tous les autres points de l'horizon, ce ne sont que des roches, des pics élevés, des monts entassés les uns sur les autres ; et comme d'ail-

leurs

leurs leur seigneurie s'étendait au loin sur la chaîne des Monts-Dor, ils pouvaient, ainsi que ce souverain de l'Asie, si fameux au tems des croisades, se qualifier princes des montagnes.

Depuis de longues années, ils ont abandonné cette contrée froide, stérile et sauvage. Il n'existe plus même, de leur château, que quelques ruines, et un caveau quarré, creusé dans la plate-forme basaltique, et sans voûte, ainsi que sans escaliers. Ce caveau, peu considérable pour son étendue, a quatorze pieds de profondeur; et, si l'on en croit la tradition du pays, ce fut un cachot, destiné à renfermer des prisonniers. Une pareille idée fait horreur; et j'avoue que les crimes noirs et réfléchis me révoltent trop, pour y ajouter foi sans preuves évidentes et décisives.

Que parmi les la Tour, comme parmi les autres petits tyrans des siècles féodaux, quelques-uns se soient rendus coupables d'une injustice et même d'un assassinat; qu'abusant de leur puissance, ils aient exercé rigoureusement leur vengeance, leur colère, ou leur haine, la chose est possible. Mais qu'ils aient voulu devenir eux-mêmes les geoliers et les bourreaux

de leurs prisonniers ; qu'ils se soient plu à les voir enchaînés, sous leurs yeux, sous leurs pieds, et dans leur propre appartement ; enfin, qu'ils aient poussé le raffinement de la barbarie jusqu'à jouir journellement des gémissemens et des tortures de leurs victimes ; jamais, non jamais je ne croirai à ces atrocités de cannibales, si l'on ne m'en donne pour preuves qu'une tradition absurde.

Ce qui me rend celle-ci plus invraisemblable encore, c'est l'anecdote qu'on y ajoute. Des prisonniers, dit-on, étaient dans le cachot, enchaînés par toutes les parties de leur corps. Dans leur infortune, ils font un vœu à Ste. Anne, patrone d'un village voisin, nommé Saint-Pardoux ; et, à l'instant même, ajoute la tradition, leurs fers tombent, leur trappe s'ouvre, ils sortent de ce profond tombeau sans degrés, et se rendent dans l'église de leur libératrice, pour la remercier et pour déposer sur son autel les chaînes dont on les avait accablés.

Tu ne me feras pas un crime, sans doute, d'avoir douté d'un pareil miracle. Cependant, pour découvrir ce qui avait pu donner lieu de l'imaginer, je voulus voir l'*ex-voto* des prisonniers ; et me rendis à Saint-Pardoux. Effective-

ment, j'aperçus un fer pour les pieds, et une sorte de carcan, attaché à une longue chaîne; le tout, suspendu en dehors de l'église, et au-dessus d'une de ses portes latérales. Ces instrumens de torture ont servi jadis à quelque malheureux, innocent, ou coupable; on ne peut en douter. Mais pourquoi se trouvent-ils placés-là? d'où les a-t-on apportés? Il est difficile de le deviner; et quelque question que j'aie pu faire à ce sujet, on ne m'a répondu qu'en me répétant l'atroce tradition dont on m'avait déjà parlé à la Tour.

LETTRE XXV.

Pays depuis Lempde jusqu'à Massiac. Massiac. Inondations de la Laigoune. Vallon creusé entre deux montagnes par l'Alagnon. Montagnes de Saint-Victor et de Sainte-Madeleine. Eboulemens. Caverne volcanique qui sert de cadran solaire. Tradition sur un prétendu miracle.

LA grande route de la ci-devant *Basse-*Auvergne, après avoir traversé Issoire, se partage à Lempde en deux branches. L'une, perçant au sud-est et passant par Brioude, va au Puy, et delà en Languedoc. L'autre, continuant sa direction sud par Massiac, se rend à Saint-Flour; puis, tournant à l'ouest, parcourt toute la ci-devant Haute-Auvergne.

De Lempde à Massiac, tout dit que le pays fut jadis horriblement sillonné ou labouré par les eaux. L'aspect seul du sol semble l'annoncer. Aussi, n'offre-t-il guère par-tout qu'un granite

secondaire, schiteux ou feuilleté; c'est-à-dire, une matière dont les élémens, après avoir été désunis et déplacés par la longue action de divers météores, furent charriés et recomposés ailleurs par les eaux, avec quelques caractères différens. En approchant de Massiac, l'on retrouve des produits volcaniques. Ainsi, d'un côté, tout porte l'empreinte du feu; tandis que, de l'autre, tout prouve l'action d'un élément contraire. Et telle est, pour le dire en passant, l'Auvergne presque toute entière; tel sera, en dernière analyse, et à peu de chose près, le résultat de ce que j'aurai à te dire sur la nature de son sol.

Quant à ses villes, si je m'astreignais, pour te les faire connaître, aux simples détails qu'emploient ordinairement, en pareil cas, les voyageurs; mes descriptions seraient fort courtes, fort arides; et toi, très-peu satisfait. Sur Massiac, par exemple, j'aurais à te dire que c'est la patrie du géomètre Rolle (1); qu'on y compte douze à quinze cents habitans; que son territoire produit un peu de vin, des menus grains.

(1) Plusieurs auteurs prétendent que Rolle naquit à Ambert, et non à Massiac.

et du chanvre ; que les femmes, au lieu de vendre leur chanvre en filasse, ainsi qu'on le fait dans beaucoup d'endroits de l'Auvergne, le filent elles-mêmes, pour gagner la main-d'œuvre ; enfin, qu'il y a une soixantaine de tisserands, qui avec ce fil font de la toile.

Dans les autres pays, ce qu'un voyageur-historien se plaît à raconter, ce sont les détails sur le commerce, sur les manufactures, sur les ateliers nombreux et les grandes entreprises ; en un mot, tout ce qui annonce le travail, ce qui produit la richesse, ce qui caractérise l'industrie et l'activité humaines. En Auvergne, rien de semblable. Presque par-tout, l'historien n'y trouve à décrire que les antiques révolutions qu'a opérées la Nature ; ou ce qu'elle opère journellement, pour contrarier le travail des hommes.

On arrive à Massiac par une vallée assez agréable ; et il était d'autant plus raisonnable de bâtir là le bourg, que pendant long-tems il a eu son église paroissiale sur une des montagnes de la vallée. Mais, par je ne sais quel caprice, on a fait la gaucherie de le placer à l'extrémité, dans une gorge fort étroite, où il avait à redouter deux ennemis terribles. L'un

est l'Alagnon, rivière qui descendant de la chaîne du Cantal, va se jeter dans l'Allier au-dessus de Nonnette. L'autre est un torrent beaucoup plus petit; nommé, en patois, *Laigoune*, et, dans les terriers, *Alagnolo* (petit Alagnon.) Autrefois le grand Alagnon passait le long du bourg; et beaucoup de gens, qui vivent encore, l'y ont vu. Mais, ainsi que tous les torrens, il a changé de cours; et abandonnant Massiac, il s'est jeté du côté opposé.

Il serait à désirer, pour les habitans, que la situation du terrein permît à la Laigoune de s'écarter de même; car ce ruisseau, qui est à sec pendant une partie de l'année, fait, dans certains momens, des ravages effroyables. Le 22 juillet 1788, vers les deux heures après midi, et à la suite d'une violente pluie d'orage tombée sur les hauteurs voisines, il s'éleva tout-à-coup de dix pieds, enleva des moissons, déracina des arbres, emporta des champs tout-entiers, et fit, sur son passage, tous les dégats dont est capable un torrent, qui se précipitant des montagnes, arrive avec une impétuosité accélérée que chaque instant ne fait qu'accroître.

Quelques-uns des arbres qu'il entraînait s'étant mis en travers dans son lit au-dessus de Massiac,

les eaux furent arrêtées ; et obligées de changer leur cours, elle se jetèrent vers le château du seigneur du lieu. Après en avoir renversé les murs, elles passèrent à travers les jardins, creusèrent, à leur sortie, une fosse très-large et très-profonde, et se répandirent dans le bourg, qu'elles inondèrent en partie. Le débordement dura cinq heures ; et il y eut des personnes, qui surprises par la crue, furent obligées de se réfugier dans les combles de leurs maisons.

Moi, qui n'allai à Massiac que plus d'un mois après ; j'y vis néanmoins encore de tristes et nombreux vestiges de ces dévastations. Dans certains endroits, c'étaient des amoncellemens de gravier ou de vâse ; dans d'autres, des monceaux énormes de galets, ou même de très-grosses pierres ; plus loin, des pans de murailles abattues ; ailleurs, des arbres, dont les branches, couvertes de limon, tenaient suspendus encore les herbages et les tiges des grains, qu'y avait porté le torrent.

A Paris, ces désastres lamentables nous paraissent presque fabuleux ; parce qu'habitant loin des montagnes, les eaux qu'elles versent ne nous arrivent que calmes et pacifiques. Si, par hasard, nous voyons la Seine s'élever subitement

de quelques pieds et jaunir, nous disons froidement ; il y a eu quelque part un orage. Hélas ! nous ignorons que cet orage, avant de parvenir jusqu'à nous, a dévasté peut-être plusieurs villages ; qu'il a enlevé, à un grand nombre de malheureux, des champs entiers ; et que ce sont leurs champs, dissous, que ses eaux jaunies entraînent à la mer.

Depuis que la rivière d'Alagnon s'est éloignée de Massiac, elle va porter ailleurs ses ravages ; et ordinairement ils sont considérables, parce qu'elle est beaucoup plus grosse que la Laigoune, et sujette à des débordemens plus fréquens. Probablement même, c'est par elle qu'a été creusé le vallon qui sert d'avenue au bourg.

Ce vallon a plus de deux cents toises de large ; et il est formé, en grande partie, par deux montagnes ; l'une à droite, nommée Sainte-Madeleine ; l'autre, à gauche, nommée Saint-Victor. La grande route cotoie le pied de la première ; l'Alagnon coule au pied de la seconde. Toutes deux se regardent, et elles ne sont séparées que par la largeur du vallon. Toutes deux d'ailleurs sont de même nature ; toutes deux se terminent par un plateau ; et leur hauteur est

exactement la même. A cette conformité singulière, ajoute encore que non-seulement chacune d'elles a sa cîme couverte de lave, dans une très-grande épaisseur ; mais que vers leur sommet, et à l'aspect du vallon, la lave de chacune est escarpée de la même manière. De-là, tu concluras, ce me semble, qu'autrefois toutes deux n'ont fait probablement qu'une seule montagne ; et que si maintenant elles sont éloignées, c'est que l'espace qui les sépare, quoique profond de plus de six cents pieds et large deux fois autant, a néanmoins été creusé par la rivière.

Massiac avait son église paroissiale sur le plateau de Sainte-Madeleine ; et l'on en voit encore des ruines. Mais les inconvéniens de la distance, ceux de la fatigue et des mauvais tems l'avaient fait abandonner ; et les habitans s'en étaient construit une autre dans leur bourg.

La montagne est de granite sécondaire, coupés par des filons de quartz et d'argille. Sa cîme, comme je viens de le dire, a été couverte entièrement de lave ; et cette lave y forme trois étages, ou plutôt trois couches, immenses, mais très-distinctes. La supérieure, du côté de l'ouest, c'est-à-dire vers le vallon, est

en masse irrégulière ; et, en certains endroits, elle a plus de cent pieds de haut.

Au-dessous de celle-ci, est un basalte, qui dans plusieurs parties n'a qu'un commencement de régularité ; tandis que dans d'autres, il a formé des colonnes à cinq et à six pans.

Il en est de même du troisième lit ; c'est la même substance et les mêmes accidens. Seulement, on trouve dans ce dernier trois ou quatre petites grottes volcaniques ; et dans l'autre, une belle caverne, où quelquefois les habitans de Massiac viennent faire des parties de plaisir ; quoique le chemin pour y parvenir ne soit nullement aisé. La caverne d'ailleurs offre un phénomène singulier, et à la fois utile. Comme elle se trouve tournée au plein sud, le soleil, lorsqu'il est au méridien du lieu, l'éclaire en entier dans sa profondeur ; et elle devient ainsi, pour les habitans, une sorte de cadran solaire. Si, de leur pont, ils n'y voient plus d'ombre, et que le fond en soit parfaitement illuminé, il est midi pour eux.

On peut, avec quelque adresse, et sur-tout avec du courage, examiner de près ces immenses masses volcaniques, et les cotoyer dans toute leur longueur le long du vallon. Cepen-

dant il s'en éboule, de tems en tems, des parties si considérables; et l'on en voit encore tant, qui sont près de crouler de même, que ces promenades ne sont peut-être pas sans danger. Les blocs, en se détachant, roulent plus ou moins loin; selon que le lieu de leur chûte est plus ou moins rapide. Quelques-uns restent sur la place même où ils sont tombés. D'autres sont portés vers les vignobles et les terreins inférieurs. Enfin, on en vit un, il y a quelques années, arriver jusques sur la grande route. Celui-ci était si énorme, qu'il la remplit et la ferma entièrement. On ne put s'en débarrasser qu'en la fesant sauter, par parties, avec de la poudre-à-canon; et cette opération seule coûta plus de 600 liv. L'alternative de la chaleur et de l'humidité font gercer continuellement sur la montagne, de nouvelles portions de lave. Peu-à-peu, celles-ci s'en détachent, par la poussée des gelées ou des pluies; enfin, elles perdent leur équilibre, et se précipitent, à leur tour, comme les autres. De toutes parts, on en voit des fragmens, séparés ainsi, en partie, de la grande masse, et à peine suspendus encore. Mais il en est d'un volume si effrayant, qu'on ne peut passer à côté d'eux sans frémir. Quelque intrépidité qu'on

ait, avoue, mon ami, qu'il n'est ni sûr, ni glorieux, d'avoir à lutter contre une roche, qui pèse plusieurs millions de livres.

La chauds de-Victor, ainsi que je l'ai déjà remarqué, est non-seulement au même niveau que celle de Madeleine; non-seulement elle a, comme elle, un plateau couronné de lave; mais cette lave y est divisée de même en trois étages. De ces ressemblances frappantes, j'ai conclu, et crois pouvoir conclure, qu'autrefois les deux hauteurs n'en ont fait qu'une, et qu'elles furent divisées par l'Alagnon. Mais ce qui achève de me le démontrer, c'est que celle de Madeleine a une couche de galets (1); et que ces galets sont, comme ceux du lit actuel de l'Alagnon, des quartz, des laves et des granites, roulés.

Probablement, Victor a les siens aussi. Le tems ne m'a pas permis de m'en assurer; eh quel voyageur entreprendrait de visiter en détail toutes les montagnes d'Auvergne! J'ai cru d'ailleurs

(1) Elle est à l'ouest de la montagne, au pied du premier lit de basalte; entre un arbre, isolé, qu'on voit là, et une énorme masse de lave, détachée et couchée à terre.

que la preuve aquise sur Madeleine me suffisait. Mais si l'on parcourt l'autre hauteur, comme j'ai parcouru celle-ci, je ne doute nullement qu'on n'y trouve les mêmes produits et les mêmes dépôts.

Il n'y a que l'eau, je le répète, qui, par un long mouvement, ait pu arrondir ces pierres; il n'y a qu'elle qui ait pu les agglutiner ensemble et en former des couches horizontales. Au reste, rappelle-toi que l'Allier et la Couse ont coulé sur des collines plus élevées encore. Songe sur-tout que le monde est fort vieux, *il mundo è vecchio*; que parconséquent il a dû éprouver beaucoup de révolutions: et alors tu seras moins surpris de voir l'Alagnon avoir creusé dans une montagne un vallon très-profond et très-large.

Les deux parties de la chauds ont reçu leur nom de deux dévots personnages qui s'y étaient retirés. Saint-Victor, dit-on, avait un hermitage sur l'une; Sainte-Madeleine sur l'autre: et actuellement encore, chacun d'eux y a une chapelle, bâtie en son honneur. De leur dévote retraite, les deux anachorètes pouvaient se voir; mais la rivière les empêchait de communiquer ensemble. Cependant Madeleine désirait beau-

coup consulter Victor sur les choses divines. Enfin, dit-on, elle l'obtint du ciel, et y parvint par un miracle. Voici ce que raconte, à ce sujet, la tradition du pays.

Un jour, la béate s'avance sur le bord de sa montagne, son chapelet en main; et après avoir appelé Victor, elle le lui jette en l'air. A l'instant même, le chapelet s'étend miraculeusement. Il se prolonge d'une montagne à l'autre, dans toute la largeur du vallon; et forme un pont, qui les joint toutes deux par leur sommet. Alors l'anachorète et sa sainte voisine s'approchent pour faire leur pieux colloque. Quelques jours après, nouveau miracle pareil. Enfin, toutes les fois que Madeleine voulait demander à Victor des secours spirituels, elle employait le même moyen. Mais, pour éviter toute occasion de scandale et de chûte, elle ne se permettait point d'aller jusques chez lui, ni ne l'autorisait à venir jusques chez elle. Tous deux s'arrêtaient à mi-chemin, sur le pont; et pendant leur entretien, ils restaient ainsi exposés aux regards, et par conséquent à l'admiration, des gens du voisinage.

Ces niaises et ineptes historiettes ne sont pas dignes, je le sens, d'entrer dans un ouvrage

grave, qu'on se piquerait de rendre intéressant et utile. Aussi me garderais-je de leur donner place dans le mien, si je n'écoutais que les règles sévères de la critique et du goût. Les traditions populaires sont presque toujours des fables, et des fables insensées; j'en conviens. Mais ces fables portent toujours aussi un caractère particulier, une empreinte locale, dans lesquels des yeux observateurs et philosophes discernent bientôt l'esprit d'une nation; et c'est à ce titre que jusqu'ici je t'en ai raconté quelques-unes.

Dans les traditions de Clermont, tu as vu un évêque faire apporter au diable des colonnes pour un cloître; un autre évêque promettre que jamais deux maisons ne seraient brûlées ensemble; un troisième, chasser les hirondelles de son église et leur défendre de voler autour des clochers. A la Tour, ce sont des prisonniers, délivrés d'un cachot par Sainte-Anne; à Billom, un chanoine qui apporte une relique dans sa jambe; à Massiac, deux saints qui viennent causer sur un chapelet devenu pont. Par-tout, je vois des prêtres et des hermites, des saints et des miracles. Je vois un peuple abusé, à qui ses ecclésiastiques et ses moines ont fait croire les contes de leurs légendes.

Mais

Mais en vain je cherche à découvrir, dans ses traditions, quelques germes d'un grand caractère, quelque étincelle de sagesse ou de génie, d'énergie ou d'audace ; je n'y trouve que superstition grossière, ignorance honteuse et crédulité absurde.

LETTRE XXVI.

La Chaise-Dieu ; Origine et fondation de son monastère ; Monumens ; Eglise. Anecdote prétendue sur Pascal. Exil de Soanen. Pillage du lieu par un lieutenant du baron des Adrets ; Productions, température, industrie, etc.

JE n'ai guère à t'entretenir dans cette lettre, mon ami, que d'un ci-devant couvent de Bénédictins. Mais ce couvent, peut-être, tu en voudras connaître quelques détails, quand je t'aurai dit qu'il était l'abbaye la plus célèbre d'Auvergne ; qu'il a donné naissance à une petite ville ou gros bourg ; et que son nom, il y a peu d'années, a retenti dans toute l'Europe, parce qu'il a fait l'une des disgraces qu'a essuyées un personnage devenu célèbre je ne sais trop pourquoi (le ci-devant cardinal de Rohan.)

La Chaise-Dieu, située à l'est de Brioude dans la partie orientale des montagnes d'Auvergne, ne fut primitivement qu'un hermitage. Au on-

zième siècle, en 1043, un Saint-Robert, Auvergnat et d'une naissance noble, chanoine et trésorier du chapitre de Brioude, s'y était retiré, dit-on, avec deux disciples, pour faire pénitence; et assurément il était difficile à des hommes qui avaient un pareil projet, de mieux choisir. Les trois hermites vécurent là, pendant quelques années, sous des huttes de branchages. Bientôt, d'autres pénitens accoururent se joindre à eux. Enfin leur nombre augmenta si fort, qu'en 1046 Robert résolut de bâtir un monastère; et en six années, il en vint à bout. A la vérité, il fut secondé, dans son entreprise, par les habitans des lieux voisins, dont les uns, selon l'esprit du tems, apportèrent leur argent à ses pieds; tandis que d'autres, par des travaux manuels et des secours personnels de tous les genres, contribuèrent directement eux-mêmes à la construction de l'édifice.

Exalté par l'enthousiasme que lui inspirait son nouvel établissement, Robert lui donna le nom mystique et brillant de *Case-Dieu* (*Maison de Dieu*; en latin, *Casa Dei*:) d'où, par corruption, s'est formée la dénomination de Chaise-Dieu, qui a subsisté jusqu'à nous.

En 1050, une bulle du pape Léon IX en

confirma la fondation. Deux ans après, une charte du roi Henri I, lui donna le titre d'abbaye. Successivement, d'autres rois et d'autres papes augmentèrent ses priviléges ; et de grands seigneurs l'enrichirent par des donations, qui valaient bien mieux encore que des immunités. Que te dirai-je ; une petite ville s'étant formée autour de ses murailles, le monastère en posséda la seigneurie, ainsi que celle de plusieurs paroisses dans les environs. Huit abbayes d'hommes, divers couvens de filles et un grand nombre de bénéfices ou cures, en dépendirent. Son abbé porta la crosse et la mître ; et à ce titre fut attaché, par la suite, celui de comte honoraire du chapitre de Brioude. Enfin l'on y compta jusqu'à trois cents religieux ; et, ce qui pendant long-tems ne fut pas un honneur médiocre, il devint le monastère le plus fameux de l'Auvergne.

Parmi ceux de ses autres prétendus titres de gloire, dont autrefois on a fait également grand cas, il peut compter celui d'avoir donné dans Avignon un pape à l'église. C'est Clément VI, de son nom Beaufort-Canillac ; celui-là même dont je t'ai conté ailleurs une aventure, et qui revenant à la Chaise-Dieu, après avoir achevé

ses études à Paris, fut dépouillé par des voleurs dans la forêt de Randan, puis accueilli par Aldebrand, prieur de Thuret. Monté sur le trône pontifical, Clément se rappela ses anciens confrères. Il les combla de bienfaits; et leur fit construire une fort belle église, qu'il choisit pour son tombeau, et dans laquelle on lui a érigé un mausolée en marbre.

L'église, l'une des plus grandes et des plus belles d'Auvergne (si la révolution l'a laissée subsister encore), est bien éclairée, et même d'une architecture hardie et légère; mais elle est tellement humide qu'en beaucoup de parties ses murs sont couverts de mousse verte. L'accrétion indestructible de cette moisissure insalubre et dégoûtante tient à plusieurs causes diverses, la plupart irremédiables; à un ciel brumeux et pluvieux, qui entretient dans l'atmosphère une humidité presque habituelle; à des forêts, fort étendues, qui environnent l'abbaye; à la hauteur des montagnes où elle est située; à cinq étangs, placés dans son voisinage; mais sur-tout à sa position sur un sol incliné, qui recevant beaucoup d'eaux pluviales, a forcé de pratiquer, sous le pavé de l'église, des conduites et des canaux de décharge.

On prétend dans le pays que les marches de ce pavé sont aussi hautes que la cîme du Puy-de-Dôme ; et la tradition attribue l'observation au célèbre Pascal.

Quoique Dôme ait, au-dessus du niveau de l'Océan, 820 toises d'élévation, je ne serais pas surpris que la Chaise-Dieu en eût autant ; sur-tout quand je songe que Dôme n'en a que 560 au-dessus du sol de Clermont, et que depuis Brioude, qui, comme Clermont, est dans la Limagne, il faut presque toujours monter jusqu'à l'abbaye.

Cependant, malgré cette vraisemblance d'une position très-élevée, je crois fausse l'anecdote prétendue de Pascal. Au moins, quand j'ai demandé aux moines sur quoi elle était fondée, quelle preuve ils en avaient, quels procédés avait employés, pour son opération, le géomètre-physicien, quand et pourquoi il était venu à la Chaise-Dieu, ce qu'on trouvait sur cela dans leurs archives, etc., etc. ; aucun d'eux n'a pu rien me dire de positif.

La chose me paraît d'autant plus impossible, que Pascal, depuis l'âge de huit ans où il quitta Clermont pour venir à Paris, jusqu'à celui de trente-neuf où il mourut, ne retourna point en

Auvergne. La fameuse expérience du Puy-de-Dôme, par laquelle il démontra la pesanteur de l'air, pesanteur qui n'était encore que soupçonnée, ne fut pas même exécutée par lui. Une assertion de Descartes la lui fit tenter; il en chargea son beau-frère Perrier, qui demeurait à Clermont, et qui s'en occupa pendant les années 1649, 1650 et 51. Pascal la dirigea par des instructions écrites, mais il ne la fit pas lui-même.

Outre le mausolée de Clément VI, l'église de la Chaise-Dieu en renfermait un autre, également en marbre, d'un évêque du Puy, neveu de Clément, et cardinal.

On y voyait aussi le tombeau du maréchal de la Fayette, gouverneur d'Auvergne, mort vers le milieu du seizième siècle. Mais le mausolée de celui-ci avait été détruit dans les guerres civiles; et il n'existait plus d'autres vestiges de sa sépulture, qu'une plaque de cuivre qui indiquait le lieu où il avait été inhumé.

Depuis l'année 1518, que par une suite du concordat l'abbaye fut mise en commande, elle avait été possédée par des personnages fameux, ou d'une naissance qu'alors on appelait illustre. On compte dans ce nombre deux la Rochefou-

cault, un d'Armagnac, un bâtard de Henri II, un autre de Charles IX, le cardinal de Tournon, le cardinal de Richelieu, le cardinal Mazarin, et, à l'époque de la Révolution, le cardinal de Rohan; nom qui rappelle une suite de fautes, de scandales et d'infortunes, parmi lesquelles on peut compter un exil de quelque durée à la Chaise-Dieu.

Un demi-siècle avant le cardinal de Rohan, le gouvernement avait relégué là un homme bien différent de celui-ci, Soanen, ce vertueux évêque de Senez, devenu si fameux dans les ridicules querelles du jansénisme:

> .... On sait assez que le destin
> Adresse là les gens, quand il veut qu'on enrage.

Le *destin*, cette fois, ne respecta dans ce vieillard vénérable, ni son âge de quatre-vingts ans, ni sa vie pure et sans tache, ni la réputation qu'il s'était aquise par son talent pour la chaire, ni enfin sa charité sans bornes pour les pauvres. Il languit treize années encore dans ce désert sauvage, et y mourut. On poussa même la cruauté jusqu'à sévir contre sa cendre; et, par une lettre-de-cachet particulière, adressée aux religieux, et qu'ils avaient ordre de n'ouvrir qu'après sa mort,

il leur fut défendu de l'inhumer dans leur église. En effet, il a, pour sépulture, une chapelle isolée. Et ce fut sous un règne de débauche et de dilapidation, que fut traité avec tant de barbarie un homme infiniment estimable, auquel on ne pouvait après tout reprocher que de l'opiniâtreté pour des sottises; mais qui, par ses talens et par toutes sortes de vertus, avait honoré l'épiscopat, que tant d'autres déshonoraient!

La Chaise-Dieu occupe un revers de montagne. L'on y jouit même d'une vue assez étendue. Mais cette vue est triste; parce qu'on n'y a, pour perspective, qu'un pays pauvre et des hauteurs couvertes de sapins. Si le monastère n'avait eu de revenus que les propriétés d'un pareil territoire, il n'eût point compté parmi ses abbés, Mazarin et Richelieu. Mais il possédait des biens en Poitou, en Languedoc, en Saintonge, en divers endroits de l'Auvergne, etc. Il avait même fait, assez récemment, une aquisition importante dans le Comtat d'Avignon; parce que, depuis l'arrêt du conseil, rendu contre les gens de main-morte, il ne pouvait plus aquérir, en France, de biens nouveaux.

Si depuis sa suppression, son chartrier subsiste encore, je t'exhorte à le visiter. C'est là qu'est

la bulle de Léon IX, la charte de Henri I, et beaucoup d'autres pièces très-curieuses, dont je ne te parle pas. Nulle part tu ne trouveras un dépôt qui soit plus entier, qui ait plus d'ordre et une distribution mieux entendue. Seulement j'ai appris avec chagrin qu'un travail si bien ordonné était l'ouvrage d'un titrier laïc. Quoi donc! la congrégation de Saint-Maur, ce corps savant qui jadis avait produit tant d'hommes d'une érudition profonde, ne possédait pas dans son sein, au moment de son extinction, un religieux instruit, qui pût ou voulût venir à la Chaise-Dieu former un chartrier! Et ce monastère était réduit à gager, pour cet emploi, un séculier; comme il gageait un organiste pour son église!

Au tems des guerres civiles de religion en 1562, le bourg fut pris et pillé par quelques troupes huguenottes, que commandait le trop fameux baron des Adrets (1). Quoique l'abbaye eût une enceinte de murs fort épais, construits

(1) Différens auteurs, et spécialement D. Vaissette dans son histoire de Languedoc, prétendent que ce ne fut point des Adrets lui-même qui fit l'expédition de la Chaise-Dieu, mais un de ses lieutenans, Blacons, chevalier de l'ordre de Malthe.

en 1378 par un abbé, elle ne pouvait résister long-tems; et les religieux avaient tout à craindre de ce protestant fanatique et féroce, qui par des cruautés épouvantables, dont la mémoire rendra son nom exécrable à jamais, était devenu la terreur des catholiques, et sur-tout celle des moines.

Heureusement, ceux-ci possédaient un asile assuré contre ses fureurs. Clément VI, en leur donnant une église, avait fait construire à-la-fois, en dehors de l'édifice, une vaste et forte tour, qui porte encore son nom, et qui, dans un cas de danger, pouvait servir de forteresse. On y avait même, pour subvenir aux besoins de la vie, creusé un puits et bâti un four.

Ce fut là que se réfugièrent les religieux. Ils y amassèrent des munitions de guerre et des vivres; y portèrent leurs titres, leurs reliques, etc.; et soutenus d'un certain nombre de personnes qui s'y étaient retirées avec eux, ils se défendirent si bien qu'on ne put les forcer.

Le brigand s'en vengea, en fesant tout le mal qui restait en son pouvoir. Il brûla, saccagea et détruisit une infinité de choses, mutila la face des statues de Clément VI et de l'évêque, et enleva de l'église un Moyse, en cuivre doré, qui

servait de pupître, et qu'il eut la sottise de croire d'or pur. Cependant, en route, il soupçonna qu'une masse aussi considérable pouvait bien n'être pas très-précieuse. Pour s'en assurer, il fit scier un des pouces; et trouvant que c'était du cuivre, il la jeta dans un étang voisin. Elle y resta quarante ans. Enfin, après cet espace de tems, on la retrouva; et les religieux la replacerent dans leur chœur. Ils restaurèrent aussi la statue de leur bienfaiteur Clément; mais celle de l'évêque-cardinal resta mutilée; et j'avoue que pour leur gloire, j'eusse été fort aise de la voir réparée comme l'autre.

Ce que le bourg venait d'éprouver, ce qu'il pouvait souffrir encore dans ces tems de troubles, engagea les habitans à changer l'emplacement de leurs maisons. L'abbaye avait conservé la vaste enceinte de ses murailles. Ils se flattèrent qu'à l'abri de ce rempart, leur vie et leurs biens seraient plus assurés. Ils demandèrent la permission d'y bâtir; et le bourg, jadis hors des murs, y est aujourd'hui renfermé preque tout entier.

Malgré la froidure du climat, le sol est favorable à la culture des plantes potagères et des légumes. La plupart, et j'en parle d'après mon expérience, y ont un goût exquis; et plusieurs,

telles que le choux et le choux-fleur, y aquèrent même une grosseur monstrueuse. Mais la terre n'y produit que pendant quatre mois. Quant aux fruits, la chaleur n'est point assez forte pour leur permettre d'y mûrir. On avait essayé de planter des cerisiers dans les jardins de l'abbaye; mais ces arbres, après avoir donné pendant quelques années un petit nombre de cerises aigres, ont fini par dégénérer entièrement. Vin, froment, viande de boucherie, provisions de toute espèce, etc., on est obligé de tout acheter dans les villes voisines; et cet écoulement continuel d'argent, joint à la stérilité du pays, est la cause de l'extrême misère qu'on y voit. Comme la communauté possédait seule presque tous les biens, les habitans n'y subsistaient que par elle; et le peu de personnes qui parmi eux se sont fait une petite fortune, la doivent à des fermes qu'eux ou leurs pères avaient prises à bail des religieux.

Pour subvenir aux besoins des pauvres, on distribuait journellement, à la porte du monastère, de la soupe et du pain. J'ai été témoin de ces aumônes, fruit de la dévotion évangélique. Mais, dussé-je déplaire, j'avouerai que si mon premier mouvement fut d'y applaudir, bientôt la réflexion me les fit désapprouver. Assurément

il répugne à un cœur honnête de condamner une action charitable; et c'est bien malgré moi que j'ose m'élever contre celle-ci. Cependant il est avéré que par-tout où elle a lieu, elle produit beaucoup de mal; qu'elle éteint l'amour du travail, entretient la paresse, et fait éclorre des familles de fainéans vicieux, qui insensibles à la honte, se dévouent pour la vie au métier de gueux, parce qu'ils ont l'assurance d'être nourris, sans se donner aucune peine.

On trouve dans les environs de la Chaise-Dieu trois fontaines minérales; et, sur plusieurs montagnes voisines, une grande quantité de talc en fragmens.

Près de Dore-l'église est une sorte de soufrière. Au moins, les pierres de ce lieu contiennent beaucoup de soufre; et la plupart en sont même totalement couvertes à leur surface.

Le citoyen Torilhon, médecin de la Chaise-Dieu, m'a dit aussi qu'il croyait avoir trouvé, dans son voisinage, une mine de charbon. Si la découverte se réalisait, elle procurerait à la contrée un grand avantage; car quoique la plupart des montagnes y soient couvertes de forêts, le bois néanmoins est fort cher; soit par la difficulté des transports, soit par l'énorme consom-

mation qu'en fait le port de Jumeaux pour la construction des bateaux qui portent à Paris les charbons de l'Auvergne.

Cependant le chauffage est un besoin de première nécessité dans ce climat froid et humide. J'ai été à portée d'en apprécier la température ; quoique je n'y aie séjourné que dans les commencemens de septembre : et tu pourras en juger toi-même, quand je t'aurai dit que l'abbaye seule consommait, pour son usage annuel, plus de trois mille chars de bois. S'il est vrai, comme on le prétend, que l'hermite Robert ait vécu là, quelques années, avec ses deux disciples, sous des huttes de branchages ; de tous les miracles que la superstition lui attribue, celui-ci est sans contredit le plus grand.

Je n'ai pas besoin de te dire combien, sous un pareil ciel et avec un aussi long hiver, il doit tomber de neige, et combien doivent y être fréquens et dangereux ces *ecirs* ou tempêtes neigeuses dont je t'ai parlé ailleurs. C'est pour parer à ces malheurs, qu'aux jours de neige, les religieux, quelque tems avant que la nuit commençât, et jusqu'à ce qu'elle fût tout-à-fait épaissie, fesaient sonner toutes leurs cloches.

Cet usage, au reste, a lieu dans presque toutes les montagnes d'Auvergne. Si, à une pareille heure, un paysan, surpris par l'ecir, se trouve égaré dans la campagne, les cloches au moins servent à le diriger. Le malheureux ne pouvant plus marcher qu'au hasard, sans distinguer aucun objet, leur bruit lui enseigne le bourg, et devient, en quelque sorte, son guide. Malgré ce secours, il n'est point d'année à la Chaise-Dieu, où il ne périsse plusieurs personnes, qui tombent dans des fossés ou dans les étangs ; et ordinairement on ne les retrouve qu'à la fonte des neiges.

Le territoire du bourg contient un certain nombre de prairies qui sont d'un bon rapport. Du reste, son sol ne vaut guère mieux que celui de la contrée. D'ailleurs, il n'a qu'une lieue d'étendue ; et cependant le bourg et sa banlieue payaient annuellement 12,243 liv. d'impositions.

T'annoncer beaucoup d'impôts et beaucoup de misère, c'est te dire, d'avance, que le peuple est obligé de s'expatrier. Son métier dans le pays étant d'abattre et de scier les bois qu'on emploie pour la construction des bateaux de l'Allier, il va, dans nos différens

départemens

départemens, et hors de la République, se faire scieur-de-long.

Quant aux femmes, elles font de la blonde. C'est-là leur seule ressource; comme c'est le seul objet d'industrie qui ait lieu dans le canton. Il est vrai que cette sorte de dentelle est fort grossière; que la matière première est tirée d'ailleurs; et qu'une ouvrière, dans les grands jours d'été, en travaillant depuis le matin jusqu'au soir, peut tout-au-plus gagner pour sa journée quatre ou cinq sous. Et néanmoins, quand les gens qui me contaient ces douloureux détails surent que je ne cherchais à les connaître que pour les rendre publics, ils vinrent me supplier de les taire. « Notre » pays, me disaient-ils, est déjà écrasé d'im- » pôts. Si vous annoncez qu'on y fait de la » dentelle, l'administration va nous croire une » mine d'or; on doublera notre fardeau, et » nous sommes perdus. »

Je ne fais pas de commentaires sur ce discours; mais on m'en a tenu de pareils, dans plus de dix endroits de l'Auvergne; et que de réflexions il fait naître! Quel gouvernement que celui qui ne s'occupait de ses administrés que pour faire leur malheur, et qui

de toutes parts étouffant ou enchaînant leur industrie, semblait s'être formé un systême de s'appauvrir lui-même à plaisir !

LETTRE XXVII.

Ambert; sa position, son commerce, ses désastres pendant les guerres civiles; Productions de son territoire. Arlanc. Marsac. Tanneries anéanties dans ces deux villes. Habitans de Marsac abandonnent leur pays. Livradois. Route commencée. Projet pour contenir la Dore. Livradois a été un lac. Conjecture que la Vilmorge en a formé un également.

A L'ORIENT d'Issoire, et au nord de la Chaise-Dieu, est une petite ville, nommée Ambert, et connue à Paris, dans le commerce de l'imprimerie, par son papier. Comme la Chaise-Dieu, elle est située dans la partie des montagnes qui, lors de l'ancienne division, séparaient l'Auvergne du Forez et du Vélai; mais elle diffère de la Chaise-Dieu, en ce que celle-ci occupe une hauteur, et l'autre un fond.

De cette différence de situation, résulte pour Ambert une température moins froide, mais une

atmosphère plus humide encore. Son ciel nébuleux lui donne des brouillards fréquens. Souvent il arrive aux paysans du voisinage de jouir, sur leurs montagnes, d'un horizon très-pur; et, s'ils descendent à la ville, de la trouver enveloppée de vapeurs. Moi-même j'ai été témoin du phénomène. En la quittant, je la laissai couverte de nuages; et à peine fus-je parvenu sur les hauteurs qui l'entourent, que je vis ces nuages au-dessous de moi, et le soleil se montrant à mes yeux brillant et serein.

Si, pendant le jour, la chaleur a été assez forte pour dissiper les vapeurs, le soir elles retombent; et peuvent, en affectant les organes de ceux qui s'y exposent, devenir dangereuses pour leur santé. Probablement même c'est à cette cause qu'il faut attribuer certaines fièvres périodiques, et des maux de gorge, auxquels les habitans sont sujets.

Au vice irremédiable de sa situation, la ville, il n'y a pas long-tems, en joignait un autre qui tenait à sa mauvaise police. Entourée de cloaques et de fossés fangeux, elle n'avait à respirer qu'un air corrompu, et souvent même pestilentiel. Un de ses habitans, nommé Madur du Lac, détruisit ce foyer de méphitisme. Cet

honnête homme, qui pendant quelque tems fut bailli du lieu, sembla, tant qu'il vécut, n'avoir d'autre passion que l'embellissement de sa patrie. Fallait-il solliciter pour elle quelque grace auprès du gouvernement; il volait aussitôt à Versailles. Avait-il quelques travaux à proposer; il échauffait le zèle de ses compatriotes, et les engageait à former des souscriptions pour l'entreprise. Lui-même consacrait à ces projets une partie de sa fortune. Enfin, par son courage et son intelligence, il vint à bout de faire combler les cloaques, de les convertir en promenades plantées d'arbres, de donner à la ville une jolie entrée, et de la changer presqu'en entier.

Outre une grande église, assez belle, Ambert a des rues larges et bien allignées. Il se glorifie d'être la patrie de deux personnages, qui, quoique d'un mérite fort médiocre, avaient néanmoins, par leurs dignités, attaché à leur nom quelque importance: c'est le connétable Gilles de Traseignes, dit *le Brun*, et le maréchal de la Fayette: mais ce qui distingue la ville du reste de l'Auvergne, ce sont ses fabriques. Quelques-unes, telles que celles de papier, subsistent depuis plusieurs siècles. On

vantait autrefois ses teintureries, ses manufactures d'étamines et de lainages, etc.; mais pendant les guerres civiles, tout fut pillé, ravagé, détruit; et l'histoire de ces désastres m'a paru assez intéressante pour être connue.

Charles IX venait d'ordonner à Paris, pour la nuit de St.-Barthélemi, le massacre des protestans. Cette boucherie effroyable devait avoir également lieu par toute la France; et l'ordre en fut envoyé aux gouverneurs et commandans des différentes villes et provinces. Mais dans ce nombre, il y en eut plusieurs qui se refusant aux cruautés d'un roi devenu le meurtrier de son peuple, eurent assez de courage et d'honneur pour lui désobéir. D'autres, moins puissans en autorité, mais égaux en vertu, s'opposèrent, autant qu'il était en eux, à sa barbarie; et ne pouvant empêcher tous les assassinats, en diminuèrent au moins le nombre.

Les noms de ces hommes généreux, auxquels il est bien étonnant que la reconnaissance nationale n'ait pas encore érigé un monument public, se trouvent dans une infinité d'ouvrages; et malgré la juste haine que l'égalité constitutionelle a jurée aux castes qui se qualifiaient de nobles, je crois qu'ils ne sauraient être trop connus.

C'est Chabot, comte de Charni, gouverneur de Bourgogne; Savoi, comte de Tende, gouverneur de Provence; Simiane, comte de Gordes, gouverneur de Dauphiné; Montpesat, commandant en Poitou; de Prie, gouverneur de Touraine; Hennuyer, évêque de Lisieux; de Curçai, gouverneur d'Anjou; la Guiche, gouverneur de Mâcon; Tannegui le Veneur, comte de Carouge, gouverneur de Rouen; d'Ortez, commandant de Bayonne; enfin, François Montmorin, comte de Saint-Hérem, gouverneur d'Auvergne.

Pour l'honneur de la vertu, j'aime à croire que Saint-Hérem n'ayant pas permis un seul meurtre dans sa province, la reconnaissance lui dévoua les protestans, et qu'ils ne songèrent plus qu'à s'aquitter envers les catholiques. Cependant, comme il est des animaux féroces que rien n'apprivoise, ce fut l'année suivante, 1573, que Merle, s'emparant d'Issoire, y exerça les cruautés que j'ai racontées ailleurs. Ce fut cinq ou six mois après la prise d'Issoire, qu'il surprit Ambert, et qu'il y commit des horreurs plus atroces encore. Les détails de celles-ci ont été déposés dans un procès-verbal, qui fut dressé

en 1577, et dont on m'a donné une copie sur les lieux. En voici les principaux faits.

A trois milles d'Ambert, était un château nommé le Lac, possédé par un protestant. Le seigneur de cette forteresse y avait appelé quelques troupes de son parti; et, après tout, s'il ne s'en était servi que pour se mettre dans un état de défense, la Saint-Barthélemi l'eût rendu excusable. Mais il fit de son château un repaire de voleurs. Cantonné là comme un oiseau-de-proie dans son aire, il n'en sortait que pour mettre à contribution tout le voisinage; et venait même, jusqu'aux portes d'Ambert, enlever des bestiaux, rançonner des prisonniers et piller des métairies.

Les habitans voulurent se délivrer de ce brigand. Ils armèrent contre lui, allèrent l'assiéger dans son fort, et l'en chassèrent. Mais le châtelain, résolu de s'en venger, se rendit auprès de Merle, qui secondé du marquis de Chavagnac, venait de s'emparer d'Issoire. Le seigneur du Lac leur proposa de les rendre maîtres d'Ambert; et il savait d'avance combien l'appât de cette proie nouvelle devait leur plaire. Cependant, pour réussir plus sûrement, ils voulurent attendre le tems où beaucoup de né-

gocians se rendant aux foires de Montferrand et de Lyon, la ville resterait presque sans défenseurs. Enfin, le 15 février, 1574, profitant d'une nuit très-obscure et d'une grande pluie qui favorisait leur entreprise, ils s'avancèrent près de la ville, la surprirent et s'en emparèrent.

Comme, avant tout, il faut du sang aux animaux de carnage, Merle, dans sa première fureur, commença par faire égorger une trentaine des principaux habitans. Plus calme alors, et tout entier à son infame avarice, il pilla la ville, enleva tout ce qui lui convint, et en chargea plusieurs charriots, qu'il envoya dans Issoire. Tous les bourgeois qu'il soupçonnait riches furent rançonnés impitoyablement; ainsi que les enfans et les femmes de ceux qui étaient absens. Il logea ses soldats dans les maisons particulières; et obligea les habitans, non-seulement de les habiller et de les nourrir à discrétion, mais encore de les payer, selon les taxes arbitraires qu'il imposait. Enfin, non-content d'avoir dépouillé et ruiné la ville, cet homme exécrable poussa la rage jusqu'à détruire de fond en comble les fabriques, les teintureries et les moulins à papier.

Le récit de ces abominations fait frissonner. Je sais que la Saint-Barthélemi avait dû irriter la fureur des protestans. Mais quelle part avait la Saint-Barthélemi à la ville d'Ambert ? Et, encore une fois, les religionnaires d'Auvergne devaient-ils oublier qu'ils devaient la vie à Saint-Hérem.

Cependant le gouverneur rassemblait des troupes ; et Merle ne pouvait douter qu'elles ne fussent destinées contre lui. Ce voleur sanguinaire ne craignait rien pour Issoire, parce que la ville étant fortifiée, elle ne pouvait être, et ne fut effectivement, prise que par une armée royale.. Mais Ambert se trouvait presque sans défense. Néanmoins, comme celle-ci lui donnait une communication entre l'Auvergne et le Forez, il voulut la garder et la fortifia.

D'abord, pour en rendre les approches plus difficiles à l'ennemi, il fit abattre au loin les arbres, les granges, les métaieries, et raser même un fauxbourg tout entier. Il ordonna en même tems, des fossés, des remparts et des retranchemens ; mais ce fut les habitans qu'il força de travailler à ces ouvrages. Hommes, femmes, enfans, vieillards, personne n'obtint d'exemption. Pendant le siége, la même vio-

lence fut employée. Les malheureux n'avaient de relâche ni le jour ni la nuit. Il les obligeait même à venir sur les remparts réparer, au risque de leur vie, les brêches qu'y fesait le canon, et y porter, pour en amortir les coups, leurs habits, leurs matelas, les balots de leurs étoffes.

Malheureusement, tant de crimes restèrent sans punition. Après trois semaines d'un siége inutile, qui cependant avait abattu trois cents pieds de murailles, Saint-Hérem se retira; et les habitans, que leur tyran avait déjà condamnés précédemment à tant d'ouvrages, le furent de nouveau à réparer encore les brêches des fortifications. Mais ce qui combla leur malheur, c'est que les troupes catholiques qui étaient venues pour les délivrer de Merle, causèrent, pendant les trois mois de leur séjour, plus de mal et de désordres que celui-ci, avec sa méchanceté infernale, n'avait pu en imaginer pendant six de possession. Soit faiblesse de St.-Hérem, soit plutôt insubordination naturelle à ces tems de discorde, ses soldats commirent, à la ronde, des brigandages inouis. Ils pillèrent les grains, enlevèrent les bestiaux, détruisirent ou brûlèrent les maisons; enfin ils saccagèrent

tellement le pays, et en firent un tel désert, que quand Merle l'évacua pour aller secourir Issoire, menacé par le duc d'Anjou, il n'y avait ni une charrue pour le labour, ni un grain pour les semailles.

Quoique depuis ces désastres deux siècles se soient écoulés, Ambert néanmoins s'en ressent encore. Réduit à 3000 ames, il n'a plus ces fabriques et ces manufactures qui autrefois l'enrichissaient. Celles dont il commerce aujourd'hui sont dans son voisinage. Les siennes (et encore dans le moment sont-elles bien languissantes) consistent en filatures, lacets padoues, jarretières, etc.; en quelques teintureries pour ces diverses marchandises; et autres objets aussi peu importans. Le peuple par conséquent n'y a, pour vivre, que les travaux de la teinture, le cilindrage ou la calendre des rubans, le moulinage du fil et de la laine. Depuis deux ans, quelques fabricans y ont introduit des métiers *à la barre*, qui font depuis ving-quatre jusqu'à trente rubans à la fois. J'en ai même vu construire un, qui devait en faire quarante-deux.

Une des observations qui m'ont frappé en visitant Ambert, a été de voir que les maisons qui furent rebâties immédiatement après les ra-

vages de Merle, et même celles qui sont postérieures à cette époque, y ont été construites en chêne. Sans doute alors cet arbre était très-commun aux environs. Aujourd'hui cependant il y est fort rare. On ne voit plus, dans le vallon, que des ormes; et sur les montagnes voisines, que des sapins. Si les habitans continuent à ne plus planter de chênes, et qu'ils abattent ceux qui subsistent encore, bientôt le voyageur se demandera d'où sont venus tous ceux dont la ville est construite; et si on lui dit qu'ils naquirent près de-là, il croira que le climat et le sol y ont changé.

Quoiqu'Ambert soit bâti près de la Dore, et que cette rivière ait son embouchure dans l'Allier, cependant il ne tire de cette position aucun avantage, ni pour ses manufactures, ni pour les exportations de son commerce. La Dore n'étant, comme toutes les rivières d'Auvergne, qu'un torrent, qui tarit en été, et qui, dans les autres saisons, ne coule qu'en débordant, on n'a pu y construire aucun moulin. Les papeteries sont établies sur des ruisseaux du voisinage, moins considérables, à la vérité; mais qui aussi sont plus utiles, et par la lim-

pidité de leur eau, et par l'égalité de son cours.

Le grand commerce d'Ambert consiste en papier, en camelots, en étamines pour les pavillons de vaisseaux. Mais ces étoffes n'appartiennent pas plus à la ville que le papier. Elles se font dans les villages d'alentour, où leur travail occupe beaucoup de mains. Les paysans qui les fabriquent viennent les vendre à des négocians ou des commissionnaires d'Ambert, qui les achètent ; et ceux-ci les expédient, pour la France, pour les pays étrangers, et sur-tout pour les îles françaises et espagnoles.

On ne recueille autour de la ville ni vin, ni froment, ni légumes. Le lain, la laine et le chanvre qu'on y emploie y sont également étrangers. Elle tire ses légumes d'Arlanc et d'Issoire, ses chanvres de la Limagne, ses laines d'Ardes: et dès-lors il est aisé de voir que dans l'état actuel des choses, son commerce ne peut lui être que médiocrement avantageux. D'ailleurs, sa situation au pied des montagnes y rend les grêles très-fréquentes ; et d'après ce que m'ont avoué les habitans eux-mêmes, il ne se passe guère six ou sept ans que le pays ne soit grêlé.

On vante beaucoup les simples de ces montagnes. Le genièvre sur-tout et le pied-de-chat y ont beaucoup de renommée ; et l'on assure même (ce que j'ai de la peine à croire) que dans la longue maladie qu'éprouva le dauphin, fils de l'avant-dernier despote, les médecins ayant ordonné l'usage de ces plantes, ils ordonnèrent en même tems qu'on les tirât d'Ambert.

Je t'ai dit, dans ma lettre précédente, que les bois coupés aux environs de la Chaise-Dieu étaient conduits à Jumeaux sur l'Allier ; et que là on les employait à la construction des bateaux qui transportent à Paris les charbons d'Auvergne. Les bois des environs d'Ambert sont employés au même usage. Mais ceux-ci passent dans le ci-devant Forez, et ils se vendent à Saint-Rambert, petit port qui est pour la Loire ce que Jumeaux est pour l'Allier.

La nature du sol, dans toute cette chaîne de montagnes, est granitique. Nulle part on n'y voit vestige de volcanisation. Les volcans ont même été fort rares dans l'espace de pays qui sépare Ambert de l'Allier ; et ils ne commencent guère qu'autour de cette rivière et par-delà.

Ce serait ici le lieu de te faire connaître le

vallon dans lequel la ville est bâtie ; mais cet objet exigeant quelque étendue, j'en ferai la matière d'un article séparé ; et c'est dans ce dessein que j'interromps ma lettre, pour la reprendre demain.

SUITE

SUITE DE LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

On nommait Livradois un petit pays dont Ambert était la capitale, ou le chef-lieu ; et dans lequel il se trouvait situé. C'est une longue vallée, traversée par la Dore, et qui commençant au-dessus d'Arlanc, va se terminer au-dessous d'Ambert.

Arlanc est divisée en deux parties, dont l'une porte le titre de bourg, l'autre celui de ville ; et qui sont éloignées de 375 toises. Leurs habitans réunis peuvent monter à 2500 ; mais la ville ayant été bâtie postérieurement au bourg, elle n'a pour paroisse que celle de ce bourg.

Il n'y a pas long-tems encore que les deux lieux fesaient un commerce de cuirs très-considérable, et qu'on y comptait soixante tanneries en activité. Des impôts excessifs, des entraves absurdes imposées par des administrateurs ignorans, ont tout anéanti ; et de ces tanneries si nombreuses, il n'en existe plus une seule. Pour toute ressource, il reste à la ville un marché,

qui s'y tient toutes les semaines, et qui consiste en bestiaux, laines, toiles et chanvres. Les laines viennent d'Allègre, d'Ardes et du Puy. Le pays fournit quelques chanvres; mais la plus grande partie est tirée d'Issoire et de Brioude.

Marsac, situé entre Arlanc et Ambert, avait, comme Arlanc, beaucoup de tanneries; et l'on assure même que ce bourg, qui aujourd'hui est dans la plus profonde misère, était plus peuplé qu'Ambert. Plusieurs villages des environs se livraient au même genre de travail et de commerce. Mais la fiscalité, qui semblait s'être plu à l'anéantir par-toute l'Auvergne, vint également le détruire ici. Un seul homme, issu des vieilles familles de tanneurs, fesait encore (en 1788) quelque trafic de cuirs en verd, qu'il achetait dans l'Auvergne ou dans le Forez, et qu'il envoyait en Languedoc, où on les préparait. Tout vestige des anciens établissemens a disparu. Peut-être même serait-il très-difficile actuellement de leur rendre la vie; parce qu'on aurait beaucoup de peine à trouver dans le Livradois la quantité de tan qui leur deviendrait nécessaire. Les chênes, qui autrefois étaient là très-communs, comme je te l'ai

dit plus haut, maintenant sont très-rares. Partout, le paysan les a détruits. Il semble en avoir juré l'anéantissement; et, dans sa rage, s'être vengé sur eux des barbaries d'une administration qui a ruiné ses pères.

Ce n'était pas assez, pour les préposés du fisc, d'avoir, par leurs exactions, détruit le commerce de Marsac. Dans l'état de pauvreté où ils avaient réduit cette ville, ils en exigeaient néanmoins encore les mêmes tributs. Enfin, leurs vexations devinrent telles, que dans le cours des années 1700 et 1701, les habitans s'expatrièrent tous; abandonnant aux exacteurs leurs maisons et leurs champs. Il fallut bien alors travailler à les rappeler. On leur fit la remise de ce qu'ils devaient; c'est-à-dire, que par grace on cessa d'exiger d'eux ce qu'on les avait mis hors d'état de payer. Mais le souvenir du passé leur fit craindre l'avenir. De tous les émigrans, il n'en revint qu'un certain nombre; ramenés par ce sentiment indélébile, et souvent si peu raisonné, qu'alors on nommait si improprement amour de la patrie.

Comme le sol est stérile et de la plus mauvaise qualité, le bourg, privé des fruits de son industrie, resta très-pauvre. D'ailleurs, le

défaut de culture et de population laissa croupir, dans le voisinage, des eaux stagnantes, qui le rendirent marécageux et mal-sain. Tous les ans, on y éprouvait des épidémies. Depuis qu'on a pratiqué une grande route qui le traverse, et que par-là il s'est trouvé pavé, les fièvres et les maladies épidémiques y sont devenues moins fréquentes; mais l'endémie de la misère y est restée la même; et celle-ci, il n'y a qu'un miracle qui puisse la guérir.

Par-tout, dans cette contrée malheureuse, le paysan, ainsi que le peuple des bourgs et des villes, est, tous les ans, obligé de s'expatrier, pour chercher à vivre; mais la profession qu'embrassent les différens cantons n'est pas la même.

Les gens du Livradois sont pionniers; tandis que ceux des montagnes se font scieurs-de-long. Pour les femmes, leur métier, comme je te l'ai dit dans ma lettre précédente, est de faire de la blonde noire; c'est-à-dire, qu'en été, et pendant que leurs maris sont absens, elles peuvent gagner par jour quatre à cinq sous, et qu'en travaillant toute la journée, elles sont presque sûres alors de ne pas mourir tout-à-fait de faim.

Pour vivifier cette partie de l'Auvergne, le

cit. Chazerat, intendant, avait projeté une route, qui conduisant du Vélai à Paris, eût pris du Puy par Saint-Paulien, Saint-Just, la Chaise-Dieu, Arlanc, Marsac, Ambert, Oliergue, Courpierre, Thiers, jusqu'à Puy-Guillaume dans le Bourbonnais; et qui, à travers le Bourbonnais, eût été, par Cussé, gagner la grande route de Lyon à Paris. Elle devait avoir soixante mille toises de traversée dans l'Auvergne, suivre presque toujours le cours de la Dore, et parcourir le Livradois tout entier. Déjà, en 1788, il y en avait plusieurs parties d'entamées; et notamment celles de Saint-Paulien à la Chaise-Dieu, de la Chaise-Dieu à Courpierre, de Thiers à Puy-Guillaume. Outre que pour les pays qui ci-devant formaient le Languedoc et le Vélai, cette route serait la plus courte de celles qui traversent l'Auvergne, elle faciliterait encore l'exportation des denrées et des fabriques de l'Auvergne orientale. La Dore étant navigable à Puy-Guillaume, les marchandises seraient embarquées là sur cette rivière; l'Allier les conduirait dans la Loire, et en diminuant les frais de leur transport, il ferait cesser celui de la voie de terre, qui, étant très-coûteux, augmente beaucoup leur prix, et

influe par conséquent sur la somme de leur consommation.

Un autre projet, qui pour le Livradois aurait plus d'avantages encore, et qu'on pourrait joindre à celui de la grande route, serait de redresser le cours de la Dore depuis Arlanc jusqu'à la Tour-Goyon. Ce torrent, par ses débordemens continuels, fait le malheur de la vallée qu'il traverse. Sans cesse changeant de lit, dévorant des héritages, couvrant une immense étendue de terrein, par-tout il laisse, en se retirant, ou des monceaux de sable et de galets qui rendent le pays stérile, ou des eaux stagnantes qui enfantent des épidémies. Si l'on entreprenait de lui tracer un lit et de l'y contenir, on détruirait les contagions periodiques qu'il produit; et l'on rendrait à l'agriculture toutes les terres qu'il dévaste, c'est-à-dire, près d'un tiers de la vallée.

Cette vallée, depuis le village de Dore-l'Eglise, où elle commence, jusqu'au-dessous d'Ambert, où elle aboutit, va toujours en s'étrécissant. Ainsi, après avoir eu 2500 toises de large, près d'Arlanc, elle n'en a plus que mille près d'Ambert, et se termine par un défilé étroit, entre des rochers.

Jadis, si l'on en croit la tradition, ces rochers n'avaient point d'ouverture ; et le vallon n'était qu'un très-grand lac, formé par la Dore, et pareil à ce lac asphaltite dans lequel vient se perdre le Jourdain. Les eaux s'élevant toujours de plus en plus, parce qu'ici l'évaporation ne pouvait, comme en Judée, suffire à leur abondance, elles aquirent une telle masse et pesèrent avec un tel effort contre les remparts qui s'opposaient à leur écoulement, qu'enfin elles les rompirent ; et secondées peut-être par quelque tremblement-de-terre, se frayèrent un passage à travers les roches.

L'irruption se fit au onzième siècle, dans le lieu qu'on nomme aujourd'hui la Tour-Goyon. Par elle le bassin se vida. Il devint un vallon arrosé par une rivière ; et cette sorte de *délivrance* le fit nommer *Livradois*. Cependant d'autres personnes prétendent que ce n'est point à raison de la retraite des eaux, qu'on lui donna ce nom ; mais parce que depuis le moment où on l'habita, jusqu'en 1550, il fut *libre* et affranchi de toute dîme ecclésiastique et laïque. J'ai même entendu dire au ci-devant curé d'Ambert, homme fort instruit dans les antiquités de son canton, que cette dernière assertion était

fondée, et qu'il en avait trouvé la preuve dans des titres anciens.

Quoiqu'il en soit de l'étymologie, le desséchement du lac est l'un de ces événemens, qui, par leur cause et leurs effets, méritent une place dans les fastes des sciences; comme ils en ont une dans ceux de l'histoire. Si quelque naturaliste visite le Livradois, je l'invite à voir spécialement la Tour-Goyon, à examiner si les roches offrent quelque vestige d'une secousse ancienne, et sur-tout à étudier ce que les eaux ont opéré dans le défilé par leur action, et dans le vallon par leur séjour.

Au reste, les faits de ce genre ne sont point rares. Les traditions antiques attestent que jadis les mers, dans leur fureur, se sont ouvert des portes pareilles; et que les détroits de Calais, de Gibraltar, de Sicile, de Constantinople, etc., n'ont point eu primitivement d'autre origine. Plusieurs fleuves eux-mêmes, ont vu, pendant long-tems, ainsi que la Dore, leurs cours intercepté. Et, pour ne citer qu'un exemple, l'histoire ne nous apprend-elle pas que le Pénée formait un lac, comme cette rivière; mais qu'un tremblement de terre ayant séparé les montagnes d'Ossa et d'Olimpe, le Pénée

s'écoula par ce nouveau canal, et découvrit ainsi les campagnes de Larisse, qu'il tenait sous ses eaux. J'aurai occasion de te citer ailleurs plusieurs lacs d'Auvergne, qui ne sont devenus tels que parce qu'un ruisseau fut arrêté dans son cours, soit par une coulée de lave, soit par un éboulement. Supprime la digue; les eaux disparaîtront; et tout-à-coup naîtra une nouvelle terre, qui après avoir été primitivement habitable, redeviendra telle encore.

Il est très-vraisemblable que beaucoup des vallons et des bassins de l'Auvergne ont éprouvé cette double révolution. Je te dirai même, à cette occasion, qu'au nord de Riom, et à quelques lieues de cette ville, est une plaine entourée de montagnes, que je soupçonne avoir été formée comme le Livradois. On la nomme Vilmorge. Son étendue se trouve circonscrite entre les villages de Combronde, Moncel, Josserand, Artonne, et Saint-Myon; et elle est arrosée par la Morge, qui débouche entre ces deux derniers villages, et qui lui a donné son nom.

La rivière a là, pour passage, l'ouverture d'une roche taillée à pic. Mais comme elle ne peut sortir que par ce couloir; comme par-tout

ailleurs, sont des monticules qui lui font barrière, il est évident qu'avant de s'y être ouvert une issue, elle a dû inonder la plaine. Peut-être avant la retraite des eaux, les habitans en ont-ils facilité la sortie par quelque travail; peut-être, l'écoulement une fois commencé, l'ont-ils secondé, pour achever le desséchement. On ne peut former sur tout cela que des conjectures. Mais ce qu'à l'inspection des lieux, on ne peut se dispenser de croire, c'est que ce bassin, actuellement labouré, a été autrefois un très-grand étang. Il semble même que depuis ce tems son terrein ait conservé une nature froide, qui atteste son séjour sous les eaux. Au moins, quoique la Vilmorge fasse partie de la Limagne et qu'elle soit entourée de terres à froment, elle n'en produit pas.

LETTRE XXVIII.

Situation et population de Thiers. Epidémies qu'y occasionnèrent des rizières. Durolle. Fabriques et manufactures. Détails sur la filaterie et la quincaillerie. Police paticulière. Engrais de poussière de corne. Papeteries. Commerce du papier d'Auvergne. Défectuosité des fabriques. Sol; maladies. Agrémens et vertu des femmes.

ENFIN donc, mon ami, je puis cesser, pour un moment, de t'affliger par des peintures de découragement et de misère ! Jusqu'ici, tu le sais, je ne t'ai guère parlé que de campagnes dépeuplées, d'habitans malheureux, de villes délabrées, sans arts, sans commerce et sans industrie. Parmi celles qu'il me reste à te décrire, je n'aurai lieu que trop souvent encore de te présenter le même tableau. Dans presque toutes les villes, et dans les petites sur-tout, le défaut

de débouchés et de ressources paraît avoir engourdi tous les bras. Si tu en parcours les rues, tu n'y verras que désœuvrement et oisiveté; et, à l'exception de quelques femmes qui filent aux portes de leurs maisons, il semble que personne n'y sait ou n'y veut travailler.

Voici une ville au moins dont le spectacle est tout différent; c'est Tiers (on prononce Thière.) Ici, chaque habitant est ouvrier ou entrepreneur, fabriquant ou détailliste, négociant ou commissionnaire. Ici, tout respire le mouvement et l'activité; tout est boutique, atelier, fabrique. Tu n'entendras que le bruit des marteaux et des machines; tu ne rencontreras que marchandises qu'on porte ou qu'on rapporte; enfin tu croiras n'être plus en Auvergne : ce sont d'autres hommes et d'autres mœurs.

Thiers, situé sur la lisière de Limagne et à la naissance des montagnes du ci-devant Forez, occupe une hauteur, sur laquelle il est bâti en amphithéâtre. Sa position est si élevée, que dans les beaux jours, lorsque le soleil l'éclaire et que l'atmosphère est pure, on le voit très-distinctement de Clermont; quoique les deux villes soient à huit grandes lieues de distance. Vu

à quelque proximité, Thiers, quoique mal bâti et plus mal percé encore, offre une perspective charmante; et j'en connais peu de plus agréables. Si tu montes à la ville, la scène change d'aspect et de beauté. Sous tes yeux, c'est la Limagne dans toute son étendue, la Limagne avec ses monticules, ses villes et ses villages; et, au loin, ces grouppés majestueux de montagnes qui de toutes parts hérissent l'Auvergne et la couvrent en grande partie.

On compte dans Thiers quatorze à quinze mille habitans. Ainsi, de toutes les villes de la contrée, aucune n'est aussi peuplée, si tu en exceptes Clermont. De cette population a dérivé le surnom qu'on lui a donné : car tu sauras que les Auvergnats, à l'exemple des Italiens, ont désigné, par certaines qualifications particulières, plusieurs de leurs villes. En Italie, c'est Florence *la belle*, Rome *la sainte*, Venise *la riche*, Boulogne *la grasse*, Gènes *la superbe*, etc.; dans la Basse-Auvergne, c'est Clermont *le riche*, Mont-Ferrand *le fort*, Riom *le beau*, Ambert *le vilain*, et Thiers *le peuplé*.

Sans examiner s'il n'y a pas de quoi rire, en voyant Clermont porter le nom de *riche*, ainsi que Venise, et Riom celui de *beau*, ainsi que

Florence, je te dirai qu'Ambert, depuis ses embellissemens, ne mérite pas plus l'épithète de *vilain*, que mont-Ferrand, depuis son délabrement total, celle de *fort*. De toutes ces dénominations imaginées jadis par des badauds qui n'étaient point sortis de leur pays, je ne vois que Thiers à qui la sienne puisse convenir : encore n'est-ce que relativement au reste de l'Auvergne.

Il n'y a pas long-tems, que par un malheur dont la mémoire subsistera pendant bien des siècles, cette ville, qui porte le titre de *peuplée*, fut sur le point de devenir déserte. Au bas de la montagne où elle est bâtie, sont de vastes plaines traversées par la Dore. Des gens à spéculation imaginèrent de semer là du riz ; et ils se flattaient d'autant plus de réussir, que cette plante aquatique ayant besoin d'eau pour croître, la rivière pouvait leur fournir, par des saignées, tous les arrosemens qui leur étaient nécessaires. Mais la culture du riz appartient à l'Inde, à l'Égypte, à des pays chauds, dont l'air, extrêmement sec, absorbe et dissout, à mesure qu'elles s'élèvent, toutes les émanations des eaux qu'on est obligé de rendre stagnantes. Dans nos contrées humides, ces vapeurs, na-

geant long-tems dans l'atmosphère, la vicient, et lui donnent une malignité qui presque toujours devient mortelle. Plusieurs fois on a tenté en France d'établir des rizières. Le Roussillon, la Provence et le Forez en ont eues; mais par-tout elles ont causé de tels ravages, que par-tout le gouvernement a été obligé de les proscrire. Thiers a éprouvé les mêmes désastres. L'épidémie y fut effroyable; et après plus de quarante ans, l'on ne m'en a parlé encore qu'avec terreur. Malgré la position élevée du lieu, une partie des habitans y mourut; mais le bourg qui est au bas de la montagne, et qui par conséquent était bien plus proche du foyer de peste, le bourg fut dévasté presque en entier.

Grâce à la grande fécondité des Auvergnates, ces malheurs sont réparés en partie. Je t'ai dit ailleurs combien sont fécondes les femmes de cette contrée, et ce qu'y deviendrait la population, si elle était favorisée par le gouvernement. Pour te donner un exemple de ce qu'est en ce genre celle de Thiers, je te citerai trois personnes, prises dans les classes les plus distinguées du lieu; dont l'une a eu vingt-huit enfans, et les deux autres (celles-ci étaient sœurs) chacune vingt-six.

Au reste, cette population, loin d'être pour les habitans un avantage, serait, au contraire, un malheur pour eux, s'ils n'avaient d'autres moyens de subsistance que l'exploitation de leur territoire. Le sol y est si ingrat et si peu fertile que les denrées n'y suffiraient pas à leur consommation; et qu'ils seraient, comme ailleurs, obligés de s'expatrier. Mais l'homme industrieux sait, quand il le veut, vaincre la nature. Sans elle, et malgré elle, il peut se donner l'abondance, et s'approprier les moissons des autres peuples, en faisant germer l'or où elle refuse de lui nourrir des grains.

A quelques lieues de Thiers est une montagne, nommée l'Hermitage, et qui donne naissance à deux petites rivières, dont le cours, ainsi que la renommée, sont bien différens. L'une a sa pente vers le ci-devant Forez; et c'est ce Lignon, devenu si célèbre par le roman de l'Astrée, et cité même encore souvent par nos poëtes érotiques, qui n'ayant jamais vu les pays affreux qu'il parcourt, nous peignent néanmoins ses bords comme le séjour de l'amour tendre et du bonheur pastoral. L'autre, nullement connue, mais bien autrement digne de l'être, est la Durolle, qui coulant vers l'Auvergne,

vergne, vient se jeter dans la Dore, au-dessous de Thiers.

C'est près de la Durolle que Thiers est bâti. Elle coule dans une gorge profonde, où la grande inclinaison du terrein lui donne des cascades fréquentes et un cours rapide, que les habitans ont mis à profit, en construisant beaucoup de moulins et de fabriques, dont ils l'ont forcée de faire mouvoir les roues et les machines.

En beaucoup d'endroits, la gorge n'avait pas une largeur suffisante pour l'établissement des usines. Alors il a fallu excaver le roc des bords, et s'y pratiquer, à force de travail et de dépense, l'emplacement nécessaire. Ainsi, d'un côté, tandis que le bâtiment est au niveau du ruisseau, de l'autre il se trouve adossé contre la montagne. On y descend par des sentiers obliques, dont les degrés sont creusés pareillement dans la roche; et il y en a plusieurs si scabreux, que pour s'y hasarder il faut de la hardiesse. On ne voit pas sans crainte les ouvriers, chargés de fardeaux, monter et descendre, avec de gros sabots, ces escaliers effrayans. Mais on les plaint bien d'avantage encore d'être condamnés à vivre dans cette gorge, ou plutôt dans ce

précipice humide et mal-sain, où ils n'ont à respirer qu'un air épais et des vapeurs aqueuses. Les arts méchaniques nous donnent tant de jouissances ! ils influent si fort sur notre bonheur ! Pourquoi faut-il que ce soit presque toujours aux dépens de ceux qui les exercent ?

Le commerce de Thiers peut se diviser en quatre branches ; tannerie, papeterie, filaterie, et quincaillerie. Presque tout ce qui concerne les deux derniers objets se fait dans la ville proprement dite, ou dans les campagnes d'alentour. Les deux premiers, exigeant le voisinage de l'eau, ont leurs fabriques sur la Durolle.

Autrefois il y a eu là beaucoup de tanneries, et toutes très-considérables. Je t'ai déjà parlé plusieurs fois de ce qui est arrivé dans l'Auvergne à ce genre de commerce. Presque partout les mauvaises manœuvres de l'administrasion l'y ont détruit. Ici, elles n'ont pu le tuer tout-à-fait. Il a resisté d'avantage. Mais il n'y subsiste plus que six tanneries en bon état ; et si l'on n'étouffe le ver destructeur qui les ronge, peut-être aussi, et avant peu, périront-elles, ainsi que les autres.

Thiers n'a point, comme Ambert, de manufactures en fil ouvré, en rubans, lacets, etc.

Il ne vend que du fil à coudre, et même du fil fort grossier; et néanmoins cet objet, qui, au premier aperçu, paraît peu important, formait annuellement, il y a peu d'années, un commerce de cent mille écus. Les chanvres, qui en sont la matière première, viennent de la Limagne. Ils sont portés aux marchés de Thiers; achetés par les paysanes du voisinage, pour les filer; puis revendus, en fil écru, à des marchands de la ville, qui font teindre ce fil, qui le préparent, et l'expédient en ballots. Ainsi tu vois que par l'achat des chanvres, une partie des profits que produit la filaterie de Thiers passe dans les cantons de la Limagne qui l'avoisinent; que le reste de cette somme appartient, par la main-d'œuvre, à cette ville, ou aux campagnes de son territoire; et que par conséquent ce commerce étant en entier à l'avantage de l'Auvergne, on ne saurait trop le favoriser. D'ailleurs, comme il se fesait principalement avec des nations étrangères, et sur-tout avec les Espagnols, tout l'argent qu'il attirait en France était profit. Il est vrai que le dernier roi d'Espagne l'avait beaucoup affaibli, en défendant, peu de tems avant sa mort, l'entrée de ses états aux fils étrangers

dont le prix serait au-dessous de quatre francs la livre. Cette prohibition excluait nécessairement ceux de Thiers, qui, étant fort grossiers, ne pouvaient monter à cette valeur. Les négocians avaient fait des démarches auprès du cabinet de Versailles, pour qu'il en sollicitât la révocation. Ils se flattaient de l'obtenir; et j'ignore si, depuis mon départ d'Auvergne, elle leur a été accordée; mais l'eût-elle été, la guerre avec l'Espagne la rendrait aujourd'hui inutile.

La quincaillerie comprend plusieurs articles divers, qui peuvent se réduire à trois; 1°. fourchettes de fer, fourchettes et cuillières étamées; 2°. couteaux, ciseaux, canifs, rasoirs, 3°. enfin, étuis et gaines pour quelques-unes de ces différentes marchandises.

Le premier objet est le moins considérable.

La gainerie entretient environ deux cents ouvriers.

Quant à la coutellerie, elle forme un tel objet de commerce, que je ne puis me dispenser d'entrer à ce sujet dans quelques détails.

L'Auvergne n'ayant point de fer, les couteliers sont obligés de tirer le leur du département du Cher; et c'est un désavantage pour

la contrée, puis qu'alors il ne lui reste de profit que celui de la main-d'œuvre. Le fer arrive en barres. On l'étire à Thiers; c'est-à-dire, qu'avec ces marteaux énormes que l'eau fait mouvoir, et qui sont nommés martinets, on le reduit à l'épaisseur et à la largeur que doivent avoir les lames ou instrumens auxquels il doit être employé.

Il y a sur la Durolle six de ces martinets.

Croirais-tu qu'un morceau de fer, qui a déjà subi cette opération, a besoin encore de huit autres mains, avant de devenir couteau; ou plutôt, que les différentes parties qui composent un couteau sont faites par huit ouvriers différens. Dabord, c'est un forgeron, qui coupe et façonne la lame. Pendant ce tems, un second fait la platine; un troisième, le ressort; un quatrième, le manche; et une femme, les rosettes. La lame, encore brute, est donnée à un ouvrier, qui la lime; puis, à un autre qui la polit et l'affile; enfin, on remet le tout à un dernier, qui monte les différentes pièces, et en forme un couteau. Chacun d'eux travaille dans son ménage. Chacun a exclusivement sa partie; toute sa vie, il ne fait qu'elle; et par consé-

quent il la fait, non-seulement mieux, mais beaucoup plus vîte : ce qui, en économisant le tems, diminue le prix de la marchandise.

Des 15,000 habitans dont la ville est composée, il y en a 10,000 employés à la coutellerie. Plusieurs rues ne contiennent presque que des couteliers. De tous côtés, les maisons n'offrent que forges, meules et bras, en action. Les oreilles sont étourdies du bruit des soufflets, des scies et des enclumes. Les yeux ne voient que des visages enfumés ; et ce spectacle, tout rebutant qu'on le croirait, donne mille fois plus de plaisir que le tableau du luxe de Paris. Sans doute, le bourdonnement d'une ruche n'est point flatteur à l'oreille ; l'abeille elle-même n'a rien qui plaise à l'œil ; mais, aux yeux du philosophe, quelle différence entre la chenille dorée, destinée à dévorer nos arbres, et l'insecte hideux, mais utile, qui nous donne la cire et le miel!

Outre les ouvriers de la ville, la plupart des paysans, dans les campagnes, à trois lieues à la ronde, se livrent au même travail ; et ceux-ci peuvent former le même nombre. Ainsi, dans un très-petit canton, peu fertile, voilà 20,000 hommes qui vivent de ciseaux et de couteaux, et qui, par leur travail, font vivre

je ne sais combien d'autres personnes ; entrepreneurs, détaillistes, porte-balles, voituriers, fournisseurs, marchands de fer, de charbon, etc. etc.

Le grand nombre des paysans couteliers habite en pleine campagne ; et ils y occupent des maisons isolées, où, pour jouir d'une plus grande aisance, ils vivent en communauté ou en famille. Chaque maison a son jardin, et sa propriété en terres ou en vignes. Quelques-uns des co-associés font valoir l'héritage ; et ils fournissent ainsi à la petite république son blé et sa boisson. Pendant ce tems, les autres travaillent à la forge ; les femmes filent ; enfin, chacun gagne quelque argent, et contribue par son industrie à la chose publique. Le dimanche, (vieux style), et quelquefois le jeudi, on va porter à Thiers son ouvrage ; ou l'on va chercher celui qu'on y a commandé : car de même que plusieurs maîtres de la ville font travailler des ouvriers de campagne, plusieurs maîtres de campagne font travailler des ouvriers de ville.

C'est aux maîtres à répondre de la bonté de leurs marchandises. Pour cela on leur attribue une marque particulière, dont ils sont obligés

de frapper toutes les pièces qui sortent de leur fabrique. Chacun a sa marque, qu'il possède par héritage, ou par location, et qu'il est défendu à tout autre d'usurper; et pour constater en ce genre les droits personnels, toutes sont empreintes sur deux tables, l'une de plomb, l'autre d'argent, lesquelles sont déposées au greffe de la ville. Dans le commerce, c'est la marque seule qui est connue, et non le fabricant. Ainsi, quand un négociant étranger veut avoir des ouvrages de Thiers, il les demande à telle marque, et jamais sous tel nom.

Pour terminer les querelles et procès qui peuvent survenir entre les différens maîtres, ou entre les maîtres et les ouvriers, on a établi des formes de justice, simples, abrégées, et par-là infiniment louables. Le plaignant va chez le juge de police, et demande, contre l'homme dont il se plaint, un billet de sommation, qui oblige celui-ci à se rendre chez le magistrat. Tous deux s'y présentent, chacun expose ses raisons, le juge prononce; et la dispute finit, sans frais, sans procédures, et sur-tout (ce qui est à noter) sans avocats et sans procureurs. Il était bien affreux que dans un état policé, où les tribunaux devaient être établis

pour le bonheur des habitans, la justice eût dégénérée dans un brigandage si criant et fût devenue un tel fléau, qu'on dût féliciter les hommes qui avaient le bonheur de s'y être soustraits. Toute la France jouit aujourd'hui, dans ses juges de paix, d'une institution semblable à celle de Thiers; et c'est-là un des bienfaits que nous devons à la révolution.

La coutellerie de Thiers n'est ni assez agréable ni assez ornée, pour avoir un grand débit en France. Mais on en fesait, avant la guerre, des envois considérables en Espagne, au Mexique, au Pérou, à Buénos-Aires, aux Echelles du Levant, et aux Indes. L'Angleterre, renommée par sa quincaillerie, fournissait depuis long-tems plusieurs nations étrangères. Thiers, situé loin de la mer et dans des montagnes, a osé lutter contre elle. En se contentant d'un bénéfice médiocre, il est parvenu à la supplanter chez beaucoup de peuples; et ses marchandises sont même à si bas prix qu'il n'a guère de concurrens à craindre. On est étonné d'apprendre qu'il vend des couteaux à quatre livres la grosse, des ciseaux à six livres, (la grosse est de douze douzaines); que ceux qui sont les plus chers ne montent qu'à quarante

sous la pièce ; et que néanmoins sa coutellerie forme annuellement un objet de 16 à 1700,000 l. Tout ce commerce se fait en gros par des négocians, ou par des entrepreneurs particuliers. Il y a dans la ville beaucoup d'entrepreneurs ; mais on ne compte que quatorze négocians, dont six seulement font de grosses affaires.

Je ne t'ai rien dit du rémoulage. Ce métier a quarante ateliers ou établissemens ; et il entretient 400 personnes.

Tous les couteaux à bas prix ont leur manche en bois ordinaire, ou en buis. Mais beaucoup l'ayant en corne de chevre, de bœuf, de cerf, ou en os, le travail de ces matières donne une poussière et des raclures, dont on s'est servi avec grand avantage pour fumer les terres. Il est probable que cette découverte fut le fruit du hasard, et qu'elle est due à quelque coutelier campagnard, qui pour se débarrasser de sa poudre d'os et de corne, l'aura jetée dans son champ. Bientôt il se sera aperçu que la terre aura produit là plus qu'ailleurs ; et sa remarque ayant été divulguée, de toutes parts on aura tenté et perfectionné l'expérience.

Au reste, depuis long-temps l'engrais dont je parle est employé dans les environs de la ville. Il y a même eu, en 1775, quelques personnes, qui pour le multiplier davantage, imaginèrent de tirer parti des os de cuisine, jusqu'à présent regardés par-tout comme inutiles. Dans ce dessein, elles établirent un moulin destiné à les briser et à les moudre; et l'entreprise a si bien réussi, que la poudre des os qui n'ont point subi l'action du feu se vendait, lors de mon voyage, sept livres dix sous le quintal; et celle des autres, cinq à six livres.

Cet engrais ne vaut rien dans les terres fortes et les prés secs; parce qu'étant chaud et très-actif, il les brulerait. Mais il a infiniment d'avantage pour les lieux bas et humides, pour les prairies marécageuses et les terres noires et légères. On en emploie ordinairement quatre quintaux par arpent de terre, et six par arpent de pré. On le répand sur le terrein, avant ou après le grain de semence. Dabord le sol porte du froment; et, l'année suivante, de l'avoine. Si, à la seconde année, on veut, au lieu d'avoine, avoir du sègle, on donne un nouvel engrais; mais alors il en faut la moitié moins.

Il n'était pas possible qu'un procédé aussi

utile ne se répandît hors de la contrée. Je connais des propriétaires qui l'ont employé dans d'autres départemens; et même pour la vigne. Enfin, le gouvernement en fut instruit; et voulant le propager, il ordonna des expériences. Dans cette vue, il fit venir d'Auvergne, en 1787, quatre boisseaux des deux sortes de poudre d'os. Ils furent adressés à l'académie des sciences; et des commissaires de cette compagnie savante se chargèrent de les employer en essais dans les environs de la capitale. Mais j'ignore ce qu'ont produit ces expériences; et ne sais même si l'académie en a publié le résultat.

S'il est vrai, comme paraissent l'avoir prouvé les belles découvertes de la chimie moderne, que les corps en fermentation laissent échapper beaucoup de fluides aériformes; que ces émanations influent singulièrement sur la végétation des plantes; et que, si les substances végétales, et les substances animales sur-tout, sont des engrais très-puissans, c'est parce que pendant leur putréfaction elles fournissent beaucoup de ces gaz; on peut présumer d'avance que le rapport des commissaires sera favorable à l'engrais d'os et de corne. Alors l'agriculture aura conquis un nouveau moyen d'abondance

et de fertilisation ; et, pour comble de bonheur, ce trésor elle l'aura trouvé dans une matière de rebut, et qui n'avait aucun prix.

C'est une matière du même genre, et plus vile encore, que les arts ont su employer si utilement dans les papeteries.

Quand l'homme eut trouvé l'art de la parole, et imaginé l'art, plus sublime encore, de la peindre et de la représenter par certains caractères ou lettres, il dut chercher des substances popres à contenir la pensée qu'il voulait conserver. Dabord, il la grava sur des écorces, des tables rases, des tablettes enduites de cire, etc. Mais bientôt, à ces procédés grossiers et embarrassans, il en substitua d'autres, plus ingénieux, plus faciles et plus simples. Ce furent des feuilles minces, tirées de différentes substances, et sur lesquelles il écrivit, par l'intermède d'une liqueur noire.

En Égypte, on fit ces feuilles avec la membrane du roseau, nommé en latin *papyrus* ; et delà est venu notre mot *papier*. Ailleurs, on employa celle qui fait une des parties de l'écorce intérieure des arbres ; et qui se nommant *liber* chez les Latins, a formé chez eux et chez nous le mot *livre*. Dans l'Inde, on

fabriqua du papier avec le coton; en Chine, avec de la soie, ou plutôt avec l'écorce du bambou. Un roi de Pergame, en Asie, imagina de faire préparer, pour le même usage, la peau de mouton; et cette peau fut appelée, du lieu de son invention, *pergamenum*, parchemin. A l'imitation de celle-ci, on apprêta en Europe la peau du veau, ou vélin. Enfin, vers la fin du XIII[me.] siècle, dans ces tems qui ne sont connus de nous que comme des époques d'ignorance et de barbarie, fut inventé le papier de chiffon, qui, par son bas prix et par des avantages bien supérieurs encore à ceux des autres, les a fait oublier tous.

Plusieurs auteurs font honneur de cette belle invention à l'Auvergne. Pour sa gloire, je désirerais que ce fait fût prouvé; elle pourrait se vanter d'avoir donné au genre humain l'un des présens les plus précieux que jamais il ait reçus. On peut assurer au moins que de tous les établissemens de papeterie faits en France, les plus anciens qui soient connus sont les siens. Probablement même, c'est d'Auvergne qu'ils se sont propagés dans les provinces voisines, dans le Limousin, l'Angoumois, le Vélai, etc.: car on sait que si aujourd'hui la

Suisse et la Hollande en ont également, ils y ont été portés, à la révocation de l'édit de Nantes, par des protestans français qui s'y réfugièrent.

On comptait dans Thiers, en 88, vingt papeteries; lesquelles entretenaient 500 personnes, tant hommes que femmes ou enfans. Je t'ai parlé ci-dessus de celles d'Ambert. Voici deux anecdotes sur ce commerce; et quoi qu'il me fût possible d'y en ajouter plusieurs autres du même genre, je crois celles-ci suffisantes pour te donner beaucoup à penser.

En 1680, le ministère établit des droits nouveaux sur le papier; et tout-à-coup ces droits opérèrent un tel effet, que soixante moulins tant à Ambert qu'à Thiers, furent abandonnés ou destinés à d'autres usages.

En 1738, Thiers avait cent cinquante-sept roues, et cent quatorze cuves, qui rapportaient en argent 811,600 livres. L'année suivante, un ministre s'avisa de faire, pour la papeterie, ce qu'il appela des réglemens; et en 1740, Thiers n'avait plus que 129 roues avec 91 cuves; et il ne gagnait plus que 645,100 livres.

D'après ces deux faits, dont je garantis l'authenticité et que j'ai recueillis dans les cartons

de l'intendance, tu peux apprécier l'assertion suivante, tirée du *dictionnaire géographique de la France*, article Auvergne. « L'industrie » merveilleuse qui rend la ville d'Ambert » florissante est une *preuve bien certaine que* » *ce ne sont point les impositions qui énervent le* » *commerce* : car on remarque que tout ce que » le territoire de cette ville produit, soit en » bled, soit en chanvre, etc. ne vaut pas » vingt mille écus, et qu'elle paye *avec facilité* » plus de cinquante mille écus de tailles et » autres charges. »

A coup sûr, un pareil article n'a pu être écrit que par un esclave.

Il n'y a pas fort long-tems que Thiers avait un grand nombre de fabriques de cartes, qui étaient renommées, non-seulement par toute la France, mais encore dans les pays étrangers. On mit un impôt sur la marchandise ; alors les fabriques furent ruinées ; les ouvriers sortirent du territoire français ; et la plupart allèrent s'établir à Gênes, où le gouvernement les attira, et où ils formèrent de nouveaux établissemens aux dépens des nôtres.

Chamalières près de Clermont, et Aurillac dans

dans la Haute-Auvergne, ont aussi quelques papeteries.

En 1769, Thiers fabriqua, . . 12,000 quintaux de papier.

Ambert, ...	15600
Aurillac, ...	625
Chamalières, ...	300

Ce qui produisit en argent.

Pour Thiers, ...	413,175 l.
Pour Ambert, ...	538,725
Pour Aurillac, ...	16,525
Pour Chamalières, ...	8,400

En 1788, Ambert travaillait moins que Thiers; et l'on en donnait deux raisons: l'une, que les fabricans y sont moins riches; l'autre, que les trois ruisseaux sur lesquels se trouvent situés ses moulins, étant plus sujets que la Durolle à tarir dans les gelées et les chaleurs, le travail y éprouve plus d'interruption. D'un autre côté, la Durolle, quoique vive et claire, est sujette à charrier en automne beaucoup de feuilles, et à se troubler dans la saison des pluies: ce qui pouvant gâter le papier, oblige de laisser épurer les eaux dans des reposoirs pratiqués exprès, et de les filtrer ensuite à travers

des chausses. Le ruisseau le plus favorable pour le travail est celui de la Forie, qui coulant sur un sable pur, n'amène que des eaux limpides, et qui ayant une levée propre à arrêter les inondations, ne fournit jamais aux *moulins* que la quantité d'eau dont ils ont besoin.

Aurillac n'a que des papiers grossiers. Chamalières en fait pour l'imprimerie et l'écriture; mais son commerce est peu considérable. Thiers et Ambert en fabriquent des deux sortes, comme Chamalières; Thiers cependant beaucoup plus pour l'écriture, et Ambert plus pour l'imprimerie. Ceux d'Ambert ont même beaucoup de réputation dans ce genre; mais le débit des deux villes diffère, en ce que la dernière ne vend guère les siens qu'à Paris; tandis que Thiers fait des envois considérables, non-seulement à Paris, mais encore dans tous nos départemens, et sur-tout en Amérique.

Au reste, toutes deux possèdent un avantage qui leur est commun; c'est qu'ayant d'autres objets de commerce, le papier défectueux et cassé, qui ailleurs est sans valeur, ici se vend encore; parce qu'il sert à envelopper la quincaillerie, les fils, et les autres marchandises qu'on y fabrique. Cependant cet emploi ne

suffisant pas pour consommer tout ce qui se trouve de défectueux, l'âpreté du gain a voulu ne pas tout perdre. Elle a donc imaginé de composer des mains particulières avec les feuilles qui ne sont que maculées; et, dans chaque rame de papier, elle insère deux de ces mains, l'une dessus, l'autre dessous : manœuvre basse et honteuse qui détruit la bonne foi du commerce, et qui trompant et indisposant le consommateur, nuit bientôt au débit et à la réputation des fabriques.

Les papiers d'Auvergne, quoique beaux, sont éloignés encore de la perfection à laquelle ils devraient tendre et pourraient atteindre. C'est-là une vérité reconnue; et cette vérité, je la publie avec d'autant plus d'empressement, qu'ayant spécialement en vue, dans ce que j'écris, le bien de la contrée, je voudrais que le directoire du département s'occupât à la fois, et du mal et de son remède.

Une des causes principales qui a détérioré les fabriques, c'est que la plupart des propriétaires ont renoncé à travailler eux-mêmes. Ils louent leurs moulins à un entrepreneur; avec la clause, que celui-ci sera tenu de leur livrer, à un prix convenu, tout le papier qu'il

fabriquera. Mais ce prix étant toujours au-dessous de celui auquel l'entrepreneur vendrait sa marchandise, s'il travaillait pour son propre compte, il s'en dédommage en fraudant sur la qualité.

D'ailleurs, dans toutes les fabriques on suit de vieilles routines, qui, presque toutes, sont imparfaites; et si quelque fabricant ose tenter une meilleure méthode, il ne peut venir à bout de l'exécuter, parce qu'il ne trouve dans ses ouvriers, ou qu'une gaucherie stupide, ou qu'une résistance et une opiniâtreté invincibles. En 1752, l'intendant Trudaine voulut faire entreprendre à Thiers, du papier, façon d'Hollande. Par ses instances et ses exhortations, il détermina enfin un fabricant à tenter quelques essais. Celui-ci fit beaucoup travailler; il dépensa 10,000 liv. et ne put jamais réussir.

Autre raison encore qui influe sur l'infériorité des papiers d'Auvergne, c'est que dans toutes ses manufactures on ne se sert que de maillets et de pilons. Nulle part on n'emploie les cilindres hollandais. Cependant il est reconnu que cette méthode, en épargnant le chiffon, triture plus uniformément la pâte; qu'elle abrège l'ouvrage, des trois quarts; qu'elle économise sur

la colle et la main-d'œuvre ; enfin, qu'elle fournit, pour le lavis et l'écriture, un papier, doux, velouté, brillant, et qui, beaucoup plus beau, est encore meilleur. Quand j'ai interrogé, sur cet objet, les fabricans Auvergnats, ils m'ont allégué, pour leur excuse, que le cilindre donne à la vérité plus de beauté au papier ; mais aussi, qu'il lui ôte de sa force et le rend sujet à se couper dans les plis. C'est ainsi que le renard de la fable, quand il désespéra d'atteindre certains raisins, les accusa de n'être pas mûrs.

Un des résultats les plus favorables du commerce varié de Thiers, a été de donner à son territoire une grande population, et d'y fixer le paysan, qui autrement, ainsi que je l'ai remarqué déjà, eût été forcé de s'expatrier. Mais ce commerce a, comme celui d'Ambert, un désavantage ; c'est de manquer d'une rivière navigable, qui exporte ses marchandises et qui lui apporte les matières premières dont il a besoin.

La montagne sur laquelle Thiers est bâti, peut mériter l'attention du naturaliste ; puisqu'elle est, en grande partie, de porphyre. A la vérité, des artistes trouveraient ce porphyre

grossier. Cependant j'en ai vu, au dessus de la ville, des blocs, remarquables par leur éclat et leur dureté. Comme on traçait là une grande route, et qu'on était obligé de les faire sauter avec la poudre-à-canon, j'ai pu en ramasser des morceaux. La couleur de la pâte est le gris noir de certaines ardoises. Dans d'autres endroits, elle est verdâtre, ou elle tire sur le brun; et par conséquent la pierre ne devrait point porter le nom de porphyre qui, selon son étymologie grecque, annonce une couleur rouge. Mais le feld-spath qui entre dans sa composition, a une blancheur qui, tranchant sur ce fond rembruni, lui donne la couleur et les reflets brillans de la nature. Le cit. Chazerat, intendant, en avait fait polir une plaque. Moi-même j'en ai apporté à Paris plusieurs échantillons; et j'ose assûrer nos marbriers qu'ils tireraient, de cette matière, des ouvrages superbes.

Les habitans de Thiers passent pour être francs, généreux, fidelles, droits en affaires. Mais les travaux manuels, et sur-tout ceux de la coutellerie, dont s'occupent le peuple et le paysan, rendent les mœurs de ceux-ci dures et grossières. On les accuse aussi d'être bornés;

ce qui, en Auvergne, leur a fait donner le sobriquet de *butors de Thiers*. Dans les petites villes de Limagne, j'ai entendu la malignité appliquer cette qualification injurieuse de butors à tous les Thiernois sans distinction. Pour réponse, j'aurais pu demander à qui elle convenait le plus, ou de l'homme actif qui par un travail varié, par des manufactures florissantes, un commerce étendu, sait se donner une aisance honorable et servir son pays; ou de l'oisif indolent, qui, sans talens comme énergie, végète lâchement près de là, et croupit avec apathie dans sa misère.

Quoi qu'en général le sol de Thiers soit maigre, les fruits, les légumes et le beurre y sont bons. Les eaux ne paraissent pas avoir la même qualité; puis qu'elles y donnent des goîtres. Du reste, l'air est sain; on voit dans la ville beaucoup de vieillards; et, avec de la sobriété, l'on y vit long-tems. Peut-être serait-ce un bonheur pour elle d'être située loin des vignobles. Malheureusement le vin y est à bon marché; et les ouvriers y sont ivrognes: défaut trop ordinaire aux gens de fabriques. Tout ce que gagnent ceux-ci, est dépensé au cabaret: aussi vivent-ils et meurent-ils dans la misère.

Leurs maladies les plus communes sont des inflamations et des pulmonies, occasionnées par les lieux humides qu'ils habitent, par les forges près desquelles ils travaillent, et sur-tout par leur mauvais régime. La plupart d'entre eux périssent d'hydropisie; suite de leur intempérance. Mais ce que la médecine doit remarquer, c'est que buvant beaucoup de vin, ils sont néanmoins sujets à des maladies vermineuses.

Pour ce qui regarde les avantages extérieurs de la taille et de la figure, la race des hommes y est rarement bien. Les femmes au contraire sont communément jolies, d'un beau sang, et sur-tout très-blanches. Celles qui vivent à l'abri des impressions de l'air, telles que les étendeuses, dans les papeteries, ont le teint comme le papier qu'elles touchent. Jusques dans les boutiques à coutellerie, on voit le même spectacle. Ces peaux de lait, à côté des faces noires et enfumées des forgerons, offrent le contraste le plus agréable; et ce tableau, qui rapelle Vénus condamnée à vivre près de Vulcain, produit un effet charmant, qu'il m'est impossible de t'exprimer. Mais ce qui intéresse sur-tout pour ces femmes laborieuses et jolies, c'est qu'en même tems elle sont honnêtes.

Rarement, parmi elles, on entend parler de libertinage. Leur vie exempte de misère et occupée, les rend sages. J'ai entendu jusqu'aux jeunes-gens mêmes rendre justice à leur vertu ; et c'est avec un plaisir bien doux, que je me plais à consigner ici ce témoignage.

LETTRE XXIX.

Communautés établies près de Thiers. Celle des Guittard-Pinon. Gouvernement de cette sorte de république ; ses lois, ses mœurs, etc.

JE t'ai dit dans ma dernière lettre, mon ami, qu'autour de Thiers et en pleine campagne, étaient des maisons éparses, habitées par des sociétés de paysans, dont les uns s'occupaient de coutellerie, tandis que les autres se livraient au travail de la terre.

Outre ces habitations particulières et isolées, il en est d'autres, plus peuplées, dont la réunion forme un petit hameau, et dans lesquelles la communauté est plus intime encore. Le hameau est occupé par les diverses branches d'une même famille, qui, livrée uniquement à l'agriculture, ne contracte ordinairement de mariages qu'entre ses différens membres ; qui vit en communauté de biens ; a ses lois, ses coutumes ; et qui, sous la

conduite d'un chef qu'elle se nomme et qu'elle peut déposer, forme une sorte de république, où tous les travaux sont communs, parce que tous les individus y sont égaux.

Il y a dans les environs de Thiers plusieurs de ces familles républicaines; Taranté, Baritel, Terme, Guittard, Bourgade, Beaujeu, etc. Les deux premières sont les plus nombreuses; mais la plus ancienne, ainsi que la plus célèbre, est celle des Guittard. Aussi est-ce particulièrement de celle-ci que je vais t'entretenir.

Le hameau que forme et qu'habite la famille des Guittard, est au nord-ouest de Thiers et à une demi-lieue de la ville. Il s'appelle Pinon. Ce dernier nom a même, dans le pays, prévalu sur le leur; et ils ne sont guère appelés que les Pinon, sur-tout chez le peuple. Au mois de juillet 1788, quand je les ai visités, ils formaient quatre branches ou quatre ménages; en tout, dix-neuf personnes, tant hommes que femmes et enfans. Mais le nombre des hommes n'y suffisant pas pour l'exploitation des terres et pour tous les travaux, ils avaient avec eux treize domestiques; et voilà de quoi était composé le hameau.

On ignore l'époque précise où il fut fondé.

La tradition en fait remonter l'établissement au XIIe. siècle. Ainsi, dans un tems où les têtes, exaltées par la chevalerie, ne prisaient que les hauts faits d'armes; lorsque la noblesse, enfermée dans des forteresses à donjon, tyrannisait les campagnes et rançonnait les villes; des gens simples et honnêtes venaient habiter un champ; ils l'adoptaient pour patrie, et dévouaient leur postérité à le cultiver pour toujours. Aux yeux du sage, c'est une recommandation bien faible qu'une origine ancienne; sur-tout quand on n'y joint pas un mérite personnel. Mais s'il était permis à quelques hommes de se glorifier de la leur, ce serait sur-tout à ces cultivateurs estimables, qui depuis plus de cinq siècles se sont distingués constamment par des travaux utiles et par des vertus.

Quoiqu'on ait cherché à comparer le gouvernement intérieur de Pinon à d'autres, du même genre, soit anciens, soit modernes, je n'en vois aucun qui lui ressemble. Ce n'est point celui des patriarches, dans lequel un homme, souverain au milieu de ses enfans, vivait sous des tentes, et, comme les Arabes et les familles nomades, promenait ses trou-

peaux de pâturages en pâturages. Ce n'est point la communauté des premiers chrétiens ; communauté fondée sur un renoncement religieux à toute propriété ; mais trop mystique et trop contemplative pour avoir pu subsister long-tems chez des hommes, et dans l'ordre actuel de leurs sociétés. Enfin, ce n'est pas le régime de ces colonies célèbres, établies par les jésuites dans la Californie et le Paraguai : là un moine, commandant au nom de l'évangile, et réunissant tous les pouvoirs, fesait les lois, ordonnait de tout théocratiquement, réglait les récompenses et les peines, le partage des travaux et des récoltes.

Dans Pinon, l'administration est paternelle ; mais elle est élective. Tous les membres de la communauté s'assemblent. A la pluralité des voix ils se choisissent parmi eux un chef, qui, dès ce moment, prend le titre de *maître*, et qui devenu père de toute la famille, est obligé de veiller à tout ce qui la concerne. Tous travaillent, en commun, à la chose publique. Logés et nourris ensemble, habillés et entretenus de la même manière et aux dépens du revenu général, ils ne sont plus, en quelque sorte, que les enfans de la maison. Le *maître*,

en qualité de chef, perçoit l'argent, vend et achète, ordonne les réparations, dispense à chacun son travail, règle tout ce qui concerne les moissons, la vendange, les troupeaux; en un mot, il est là ce qu'est un père dans sa famille. Mais ce père diffère des autres, en ce que n'ayant qu'une autorité de dépôt et de confiance, il en est responsable à ceux dont il la tient; et qu'il peut la perdre, de même qu'il l'a reçue. S'il abuse de sa place, s'il administre mal, la communauté s'assemble de nouveau; on le juge, on le dépose : et il y a eu des exemples de cette justice sévère.

Pour les détails intérieurs de la maison, c'est une femme qui en est chargée. Le département de celle-ci est la basse-cour, la cuisine, le linge, les habillemens, etc. Elle porte le titre de maîtresse, comme le chef porte celui de maître. Elle commande aux femmes, comme il commande aux hommes. Ainsi que lui, on la choisit à la pluralité des suffrages; et, ainsi que lui, on peut la déposer.

Mais le bon sens leur a dit que si la maîtresse se trouvait être femme ou sœur du maître, et que ces deux préposés manquassent

de la probité nécessaire à leur gestion, tous deux réunis auraient trop d'avantages pour nuire à la chose publique. En conséquence, on a cherché à prévenir cet abus; et par une des lois constitutives de ce petit état, il est réglé que jamais la maîtresse ne sera prise dans le même ménage que le maître.

Celui-ci, comme son titre l'annonce, a l'inspection générale, et jouit du droit de conseil et de réprimande. Par-tout, il occupe la place d'honneur. S'il marie son fils, la communauté donne une fête, à laquelle sont invitées les communautés voisines. Mais ce fils n'est, comme les autres, qu'un membre de la république; il ne jouit d'aucun privilége particulier; et, quand son père meurt, il ne succède point à sa dignité; à moins qu'on ne l'en trouve digne, et qu'il ne mérite d'être élu à son tour.

Une autre loi fondamentale, observée avec la plus grande rigueur, parce que d'elle dépend la conservation de la société, est celle qui regarde les biens. Jamais, dans aucun cas, ils ne sont partagés. Tout reste en masse; personne n'hérite; et, ni par mariage, ni par mort, rien ne se divise. Une Guittard sort-

elle de Pinon pour se marier, on lui donne 600 livres en argent; mais elle renonce à tout; et ainsi le patrimoine général subsiste en entier comme auparavant.

Il en serait de même pour les garçons, si quelqu'un d'eux allait s'établir ailleurs. Ce dernier cas est arrivé, puisqu'il y a des Guittards dans une ou deux des communautés voisines; mais il est très-rare. Tous les membres de la famille y restent. Comme il leur faut beaucoup de bras pour l'exploitation de leur bien, et qu'ils n'en ont point assez, ainsi que le prouve le grand nombre de valets qu'ils entretiennent à leur service, ils ne se permettent point les émigrations.

C'est d'après le même motif que chacun d'eux s'applique à l'agriculture, sans sortir de son état. Cependant ils ont eu dernièrement un prêtre, qui était même devenu chanoine de Thiers. Celui ci, dans sa condition nouvelle, avait conservé l'attachement tendre qu'ils ont tous pour le lieu qui les a vus naître. Afin de s'en rapprocher plus souvent; il y avait fait bâtir une petite maison; et, toutes les semaines, il venait passer deux ou trois jours délicieux, avec ses honnêtes parens. A sa

mort,

mort, arrivée en 1783, la maison est restée vide. Le maître actuel, étant neveu du mort, avait, à ce double titre, le droit de l'occuper. Mais, quoique simple et sans faste, elle était néanmoins plus belle que les leurs. Mieux logé que ses égaux, peut-être alors eût-il excité quelque jalousie; et c'était pour éviter ce malheur, qu'il y avait renoncé, et que de commun accord ils l'avaient consacrée à recevoir des hôtes, quand par hasard, ils leur en survient qui méritent quelque considération.

Quoique les Guittard prennent quelquefois des femmes dans les autres communautés, de même que les autres communautés en prennent chez eux; cependant leur usage est de s'allier dans leur famille. Il est vrai qu'étant tous parens, et devenant encore plus proches par ces mariages, ils ne pouvaient guère en contracter sans dispenses. Mais toujours les évêques de Clermont s'étaient fait un devoir de les leur accorder; et ce n'est pas une des moindres preuves de la considération dont a joui, de tout tems, cette famille respectable.

Pinon, dans certains départemens, ne serait regardé que comme une ferme assez médiocre;

puisqu'elle n'avait, à l'époque de mon voyage, que trois paires de bœufs, trente vaches et quatre-vingt moutons. Ce qui peut distinguer celle-ci, ce sont des bâtimens très-bien entretenus, et un extérieur d'aisance qui annonce des fermiers riches. Mais aussi n'y a-t-il rien qui n'annonce des fermiers (1). Les chaises sont en paille; les chambres, les lits, les coffres et armoires, en bois de sapin. Le maître seul a une armoire en chêne et noyer. Il avait, en outre, une montre d'argent, provenue de

---

(1) Voltaire, dans son *dictionnaire philosophique*, article *économie rurale*, dit: « il faut à un bon cultiva- » teur, tel que les *Pignoux* d'Auvergne, une maison » saine tournée à l'orient, de vastes granges, de » non moins vastes écuries, des étables proprement » tenues; et le tout peut aller à 50,000 liv. au moins, » de notre monnaie d'aujourd'hui. Il doit semer, » tous les ans, cent arpens en blé, etc. » En lisant ceci, j'ai cru que l'auteur voulait parler des Pinons. Mais il s'est trompé également, et sur leur nom, et sur ce qu'il dit d'eux. Si l'on cherche de grands établissemens de labourage, une agriculture perfectionnée, des cultivateurs intelligens et instruits, ce n'est point en Auvergne qu'il faut aller.

L'abbé Rozier, dans son dictionnaire d'agriculture, parle des Pinons avec éloge.

la succession de son oncle le chanoine ; et c'est la seule chose qui le distinguait des autres. Du reste, tout ce qui leur sert, tout ce qu'ils portent, linge, meubles, habits, chaussures, est fait par eux, ou par leurs femmes. Faut-il construire un bâtiment, couvrir un toit, fabriquer des instrumens d'agriculture, des tonneaux de vendange, etc. ; ils n'ont recours à personne. Eux seuls, avec leurs domestiques, remplissent les différens métiers qui leur sont nécessaires. En un mot, ils n'emploient aucun ouvrier, et n'achètent guère que du fer et du sel. Rousseau voulait que son élève Emile s'exercât à tous les genres de travaux ; et que, comme Robinson, il sût fabriquer de ses mains tout ce qu'à raison de notre éducation, nous laissons faire par des mains étrangères. A Pinon, le vœu de Rousseau est accompli. Transportés dans l'île de Robinson, les Guittard y seraient bientôt ce qu'ils sont chez eux.

Toutesfois que leur ouvrage n'exige point qu'ils soient séparés, ils travaillent ensemble. Il y a de même, pour les repas, un lieu commun ; c'est une grande et vaste cuisine, tenue très-proprement. Mais les hommes y sont servis par les femmes ; et celles-ci ne

s'asseoient même jamais à table que quand ils ont fini leur repas. Quoiqu'il soit prouvé par l'histoire et par les écrits des voyageurs, que ces distinctions humiliantes entre les deux sexes ont subsisté, et subsistent encore, pour les usages de la vie, chez presque tous les peuples de la terre; cependant j'ai ressenti une vraie peine de les voir établies à Pinon. Le mariage étant une union contractée par deux individus qui se réunissent pour partager ensemble les plaisirs, les peines et les travaux de cette vie, il me semble que dès-ce moment doit commencer entre eux une égalité parfaite; et que tout ce qui est contraire à cette égalité, l'est à la nature des choses, ainsi qu'à la bonne foi du contract.

Dans la cuisine, on a pratiqué une *niche*, qui forme, en quelque façon, chapelle, et qui contient un christ et une vierge. Là, tous les soirs, après le souper, on fait la prière en commun; mais cette prière n'a lieu que le soir. Le matin, chacun fait la sienne en particulier; parce que la plupart des travaux étant différens, les heures du lever le sont aussi.

Indépendamment de la propriété du hameau, les Guittards possèdent encore un bois, un

jardin, des terres, des vignobles, et beaucoup de châtaigniers. Mais, outre que leurs terres sont pauvres et qu'elles ne rapportent que du sègle, les trente-deux bouches qu'ils ont journellement à nourrir consomment toute leur récolte et ne leur permettent pas d'en vendre. Dailleurs, ces cultivateurs, respectables par leurs mœurs et par leur vie laborieuse, font encore, dans le lieu de leur séjour, des charités immenses.

Jamais pauvre ne se présente chez eux, sans y être reçu ; jamais il n'en sort sans avoir été nourri. On lui donne de la soupe et du pain. S'il veut passer la nuit, il trouve à coucher. Il y a même, dans la ferme, une chambre particuliere, destinée à cet usage. En hiver, on pousse l'humanité plus loin encore. Les pauvres alors sont logés dans le fournil ; et, en les nourrissant, on leur procure de plus une sorte de chauffoir qui les garantit du froid.

Je n'oublierai, de ma vie, un mot simple et touchant, que m'a dit, à ce sujet, le maître actuel. Curieux de connaître, jusques dans les plus petits détails, l'établissement qu'il gouverne, j'en parcourais avec lui tous les bâtimens. En traversant une cour, j'aperçus plu-

sieurs gros chiens, qui aussitôt aboyèrent. « Ne
» craignez rien, me dit-il, ils aboient pour
» m'avertir; mais ils ne sont pas méchans; nous
» les élevons à ne pas mordre. -- Eh pourquoi ne
» mordraient-ils pas, répondis-je? Delà cepen-
» dant dépend votre sûreté. -- C'est que sou-
» vent il nous vient un pauvre pendant la nuit.
» Au bruit des chiens, nous nous levons pour le
» recevoir; et nous ne voulons pas qu'*ils lui*
» fassent du mal, ou qu'ils l'empêchent d'en-
» trer. » Mon ami, comme cette phrase va
au cœur! Quelle bonté réfléchie, quelle ame
humaine et compatissante, elle annonce! Ah!
puissent-ils prospérer à jamais ces honnêtes gens,
si dignes d'être heureux! Eh! qui pourrait ne
pas faire ses vœux les plus ardens pour leur
éternelle prospérité!

Avec ces chiens inutiles, leur charité hos-
pitalière mérite d'autant plus d'éloges, qu'on
peut en abuser contre eux. Et en effet, peu
de tems avant que je les visitasse, on les
avait volés. C'est à Thiers que je l'ai appris;
et ils jouissent là d'une telle considération,
qu'on ne me parlait de leur malheur qu'avec
indignation et colère.

Cette bienfesance inépuisable, cette renom-

mée, si justement aquise, avait prévenu en leur faveur le cit. Chazerat. Comme intendant, il leur rendait tous les services qui dépendaient de sa place. Souvent, lorsqu'il habitait sa terre de Ligones, il allait les voir. Il les accueillait chez lui avec distinction; et leur montrait en tout une affection, qui à mes yeux l'honorait beaucoup. C'est même à lui, lors de mon second voyage, que j'ai l'obligation de les connaître; et lui, qui pendant mon séjour à Ligones, m'engagea d'aller les voir.

J'y allai en effet, après avoir visité Thiers; mais quand j'entrai chez eux, je les trouvai prévenus de mon arrivée. De la maison où j'avais dîné dans la ville, quelqu'un s'était détaché en avant; et sans me prévenir, avait daigné m'annoncer. Les Guittards, par une attention à laquelle je fus d'autant plus sensible que je ne la méritais à aucun titre, s'étaient tous rassemblés, et avaient quitté leur habit de travail. Ils me reçurent avec une amitié touchante. Ces égards, cet accueil, le spectacle de cette famille patriarchale, composée de tous les âges depuis la vieillesse jusqu'à la plus tendre enfance, auraient suffi seuls pour m'intéresser. Mais ce que je ne pus voir sans émotion,

c'était les groupes que formaient les petites filles, en se pressant avec amitié autour de leurs mères ; c'était ces mères, en coëffes et en linge parfaitement blanc, dont les unes tenaient leurs enfans par la main, tandis que d'autres portaient dans leurs bras ceux qu'elles nourrissaient ; c'était sur-tout le tableau de concorde et d'union, de bonheur et de santé, que me présentait cette république de parens. Je ne doute plus à présent qu'une longue pratique de vertus n'influe, à la longue, sur les traits du visage ; et qu'elle ne lui imprime, avec le tems, un caractère particulier, qui, devenant ineffaçable, finit par distinguer réellement une race d'avec une autre. Non, ce n'est point l'enthousiasme qui m'aveugle ; mais à Pinon, la physionomie des hommes porte un empreinte de loyauté ; et celle des femmes, un air de décence, de candeur et de vertu, qu'on ne peut méconnaître, et qui est chez elles ce qu'est chez d'autres ce caractère originel, qu'on appelle air de famille. On le distingue même dans les traits des petites filles, quoique moins développé. Je l'ai fait remarquer à deux personnes qui m'accompagnaient ;

et j'en atteste tout voyageur, que la curiosité pourra, comme moi, conduire à Pinon.

Au milieu de cet intérêt général, si puissant, le maître attirait particulièrement mes regards. Cet homme, sans aucune parure distinctive, avait des cheveux blonds, pendans sur ses épaules; mais avec une figure noble et imposante, il a encore une haute taille et une stature vigoureuse, qui indépendamment de son titre suffiraient seuls pour lui attirer le respect de ses égaux. C'est un pareil modèle, sans doute que les poëtes avaient sous les yeux, quand ils ont peint avec tant d'énergie la majesté de l'homme; et qu'ils nous l'ont représenté comme le roi des animaux et le souverain de la terre. Celui-ci avait à ses côtés, son jeune fils; enfant charmant, qui, à la belle physionomie de son père, joignait des joues de lis et de roses, et deux grands yeux pleins de feu, les plus beaux qu'à cet âge j'aie encore vus.

J'allai, avec la troupe, m'asseoir, et causer sur tout ce qui la concernait. Les mères vinrent se placer et se serrer autour de moi; leurs enfans s'approchèrent pour me caresser; les hommes firent cercle, et nous entourrèrent;

c'était à qui me témoignerait plus d'amitié. Ému, jusqu'aux larmes, par ce spectacle attendrissant, bientôt je le fus davantage encore par ce que j'entendis. Tout ce que me disaient ces braves gens, tout ce qu'ils répondaient à mes questions, me les montrait doux, simples, bons, et, quoiqu'infiniment respectables, plus aimables encore. Je me voyais dans le séjour du bonheur et de la vertu; il me semblait être sous un autre ciel, et avec une autre espèce d'hommes.

Cependant, comme le cœur humain est par-tout le même; comme par-tout il a ses faiblesses, ses passions et ses vices, je voulus savoir si Pinon était intérieurement ce qu'il me paraissait au dehors; et en parcourant la ferme avec le maître, je lui demandai quels moyens il avait pour faire exécuter ses ordres, et quelles punitions lui étaient permises, quand par hasard on refusait de lui obéir. « Je n'en » sais rien, me répondit-il; jamais, depuis » que je suis maître, je n'ai eu à me plaindre » de personne. Nous sommes tous intéressés à » ce que les choses soient au mieux. Moi, en » conséquence, je tâche de bien ordonner; » eux, ils tâchent de bien faire; et nous nous

» accordons toujours. — Mais enfin, un cer-
» tain nombre d'hommes et de femmes ne
» peuvent pas toujours être d'accord. Des
» femmes même, si l'on en réunit plusieurs en-
» semble, le seront peut-être encore moins long-
» tems; et il est impossible que ces dissentions
» ne nuisent par fois au bon ordre et à la paix.
» — Il y a bien, de tems à autre, un peu
» de bisbille; mais jamais nous ne nous cou-
» chons en rancune. Le soir, on s'explique à
» table; je fais boire chopine, on trinque; et
» tout est raccommodé avant la prière.

Pendant que le maître me donnait ces explications, nous arrivions à la maison qu'avait fait construire son oncle le chanoine. En y entrant, je fus surpris de voir une collation préparée pour moi. C'était du pain, du vin, du fromage; mais le motif qui m'offrait ce régal d'hermite me flattait beaucoup. Je goûtai le vin de Pinon; et bus, avec toute l'affection dont je suis capable, au bonheur et à la prospérité de tous ceux qui l'habitent.

Peu de tems auparavant, ils avaient voulu témoigner au cit. Chazerat leur reconnaissance; et le maître, accompagné de quelques membres de la communauté, était venu à Ligones,

lui témoigner le désir qu'ils avaient de lui donner à dîner. Non seulement l'intendant et son épouse s'étaient fait un devoir et un honneur d'accepter ; mais plusieurs personnes de leur société avaient demandé d'assister à la fête. Le lieu du festin fut un vaste hangard, dont le sol était jonché de fleurs et d'herbes odorantes ; tandis que les murs et la charpente, couverts de feuillages, ne présentaient plus qu'un berceau de verdure. Les convives se disputèrent entre eux à qui aurait les Guittard ; et ils n'en furent que plus aimables. Le repas, quoique préparé par le cuisinier de l'intendant, ne fut qu'un repas champêtre ; mais la liberté, la joie, l'égalité, le rendirent charmant. Après le dîner, on dansa. La fête dura jusqu'à la nuit ; et elle fut si agréable que plusieurs des personnes qui s'y trouvèrent, ne m'en ont parlé qu'avec ravissement.

Le cit. Chazerat, à son tour, en donna une magnifique aux Guittard, dans Ligones. Il avait même, depuis mon départ d'Auvergne, sollicité auprès du gouvernement, et obtenu pour eux, une marque distinctive et honorifique, que devait porter le chef de la famille ; mais qui malheureusement ordonnée d'après les préjugés

de l'ancien régime, est de nature a être proscrite aujourd'hui. C'était une ceinture, dans le goût de celle qu'ont les laboureurs Auvergnats. Celle-ci était en velours bleu, liséré de rouge; et sur le devant, elle avait une plaque d'argent, avec l'écu de France en relief, et des ornemens relatifs à l'agriculture et au jardinage. L'écu, ainsi que ses ornemens, était en or moulu; et, au bas, on avait gravé ces quatre vers, plus remarquables par le sentiment qu'ils expriment, que par leur élégance.

> Chazerat, de l'état obtint cette ceinture;
> Les Guittard en sont revêtus.
> Elle honore l'agriculture,
> Elle est le prix de leurs vertus.

Ce fut moi que l'intendant pria de faire exécuter à Paris cet ouvrage; et, en me chargeant de l'ordonner, il savait d'avance combien c'était me procurer de plaisir. Il connaissait ma tendre vénération pour la famille qu'il voulait honorer, et n'avait pas dû oublier avec quels transports je lui parlai d'elle, quand, après l'avoir visitée, je revins à Ligones. Oui, les Guittards seront toujours pour moi les plus estimables des hommes; et si je n'avais pas eu

le projet d'écrire sur l'Auvergne, je me serais cru obligé à écrire sur eux, et à faire connaître aux Français ces cultivateurs honnêtes, qui attachés à leur état, malgré le peu de considération dont il a joui dans tous les tems, y ont introduit un gouvernement paternel qu'on ne voit nulle part ailleurs, et montré un assemblage de vertus qu'on y voit très-rarement.

S'il m'eût été permis de demeurer quelques jours parmi eux, j'aurais cherché à deviner comment put se former, chez leurs ayeux, une pareille institution. Tout, au moral, ainsi qu'au physique, a une cause. Voici plusieurs communautés, que je trouve établies dans un coin de l'Auvergne; et toutes y vivent, non seulement séparées des autres habitans, mais isolées entre elles; quoique toutes aient, à peu-près, les mêmes mœurs, le même régime, et les mêmes lois. Comment ont germé là ces établissemens, si dignes d'admiration? Pourquoi tous se trouvent-ils près de Thiers? et nulle part ailleurs que près de Thiers? Est-ce à l'influence du climat, à l'enthousiasme d'une opinion religieuse, ou à quelque révolution dans le gouvernement du pays, qu'ils sont dûs?

D'un autre côté, quoique les communautés subsistent depuis plusieurs siècles, toutes cependant sont peu nombreuses. Qui a pu arrêter leur population, dans un pays ou elle est si considérable, et dans un état d'aisance qui devait tant la favoriser ? Malgré l'air de santé qu'elles annoncent, ont-elles quelque cause physique ou morale, qui empêche les races d'y multiplier ? Ou ces races ne sont elles peu fécondes que parce que les mariages y sont presque toujours contractés entre les membres d'une même famille ?

Pour résoudre ces questions, il faudrait vivre quelque tems dans les communautés, suivre le genre de leurs travaux, examiner leur régime de vie, consulter leurs titres, s'ils en ont, faire le relevé des mariages, des naissances et des morts; en un mot, entreprendre un long travail, qui, facile pour un habitant de Thiers, ne l'est nullement pour un simple voyageur.

LETTRE XXX.

HAUTE-AUVERGNE.

Saint-Flour; fondation de son évêché; situation de la ville; ancien commerce; fontaine publique; eaux souterraines; froidure du climat; colonnes volcaniques.

QUOIQUE la nature n'ait donné à certaines chaînes des montagnes de notre France aucun caractère spécial qui en distingue les diverses parties, l'homme néanmoins en a fait des contrées différentes, dans lesquelles les peuplades se sont, en quelque sorte, isolées les unes des autres. En Auvergne, par exemple, rien n'indique qu'elle ait voulu ordonner deux moitiés; et les Auvergnats avaient cependant divisé leur patrie en haute et basse. Ils nommaient Haute-Auvergne ce qui, avant la nouvelle division de la France en départemens, formait les élections de Mauriac, d'Aurillac, et

et de Saint-Flour; c'est-à dire, toute la partie sud-ouest de la province. Celle-ci consiste, comme l'autre, en un assemblage de montagnes et de vallées. A la verité, aucune de ces vallées n'a ni l'étendue ni la fécondité de la Limagne; mais les montagnes, au moins, rapportent plus que dans la Basse-Auvergne; les herbages y sont meilleurs, et le commerce des troupeaux, bien plus considérable.

Sa capitale est Saint-Flour; nommée ainsi d'un évêque de Lodève, qui étant venu porter le christianisme dans ce canton, y mourut en 389. D'abord le lieu n'eut qu'un oratoire, érigé, en l'honneur de l'apôtre, sur son tombeau; mais la dévotion y attira beaucoup de pélerins; et les pélerins donnèrent naissance à un bourg. En 996, l'abbé de Cluny, Odilon, acheta la propriété de cette colonie à reliques de saint; il l'entourra de murs, et y bâtit un monastère, qui bientôt fut accompagné d'une petite ville. Enfin, le Pape Jean XII ayant voulu, au commencement du XIVe. siècle, donner un second évêché à l'Auvergne; et les chapîtres de Saint-Julien de Brioude et de Saint-Géraud d'Aurillac, ayant refusé cette dignité, parce qu'ils étaient exempts de la

jurisdiction de l'ordinaire, l'évêché fut transféré au monastère de Saint-Flour. (1).

Il est vrai que par une sorte de dédommagement, les évêques, pendant quelque tems, furent choisis dans l'ordre des bénédictins. Mais on se lassa de moines, devenus prélats; et après avoir perdu son couvent, l'ordre, fut dépouillé de son évêché; comme aujourd'hui il l'est des immenses possessions qu'il avait successivement eu l'adresse de se faire donner: *Sic vos non vobis nidificatis, aves.*

Saint-Flour occupe la crête d'une montagne à cîme plate, qui autrefois fut volcanisée. La lave, lorsqu'elle s'y épandit, s'applanit comme le terrein; et le tout forma un plateau, haut de 300 pieds, d'une demi-lieue, à-peu-près de circonférence, sur lequel la ville est bâtie. On y jouit d'une vue assez étendue; mais cette vue est peu agréable, parce qu'on n'y a, pour perpective, qu'un pays pauvre et des montagnes stériles.

Avec des rues sans pente, des eaux sans

(1) On dispute sur l'époque précise de cette érection. Le *Gallia Christiana* la place à l'année 1313.

écoulement, et la mauvaise police qui est commune à toute les villes d'Auvergne, Saint-Flour doit être extrêmement sâle ; et il est tel en effet. D'ailleurs, comme on l'a construit et pavé avec les laves du voisinage, dont la teinte est fort noire, les maisons y ont un aspect si triste, et la boue y prend une couleur d'encre, tellement foncée, que je ne suis point surpris si les Auvergnats l'ont appelé par dérision *la ville noire*.

En tems de guerre, sa position au moins lui donnait quelque avantage ; et elle était d'autant plus assurée contre les dangers d'un siége, que la montagne étant escarpée de toutes parts, excepté par un côté, les habitans n'avaient à défendre que cette seule partie. Ils l'avaient fortifiée avec soin ; et l'on y voit encore actuellement une grande tour quarrée, et plusieurs portions d'une double enceinte de murailles.

La population de Saint-Flour, en y comprenant les faux-bourgs qui sont au bas de la montagne, peut être de neuf à dix mille ames. Autrefois il a eu des manufactures de tapisserie ; mais depuis soixante ans, il n'en existe plus le moindre vestige. Les faux-bourgs avaient également beaucoup de tanneries, parce qu'ils ont

un ruisseau. Celles-ci ont disparu à leur tour; et à peine aujourd'hui en reste-t-il huit, qui encore s'occupent bien moins à tanner des cuirs qu'à faire de la colle.

Sans commerce et sans opulence, la ville ne doit avoir, et n'a, en effet, aucun monument digne d'être visité par un voyageur. Le seul que je puisse indiquer est la cathédrale, qui petite, étroite, étranglée, n'eût été, dans beaucoup de villes de la République, qu'une paroisse médiocre; mais qui, depuis qu'on l'avait reblanchie, était très-claire, et beaucoup plus gaie que ne devaient être, ou, au moins, plus que ne l'étaient ordinairement les églises. La place où elle est située n'a de curieux qu'une fontaine publique, devenue remarquable par une mutilation dévote.

Chez les anciens, les ornemens emblématiques qu'on donnait à cette sorte de monument, étaient des nayades, ou des dieux, qui, assis avec grâce sur des roseaux, et appuyés sur une urne, en laissaient tranquillement épancher l'onde à grand flots. En France où la belle architecture et le goût furent long-tems inconnus, où une religion mal entendue anathématisait les divinités payennes, on substitua

aux nymphes, des femmes nues et debout, qui exprimaient et fesaient couler l'eau de leurs mamelles; et, aux dieux-fleuves, des hommes, qui également droits et nus, la lançaient bien plus indécemment encore. Nos pères, dont on nous vante tant les mœurs et la piété, avaient multiplié par-tout, dans leur villes, ces obscénités grossières; et malgré les images de scandale qu'elles offraient à la jeunesse, le clergé lui-même ne les condamnait point.

Un des derniers évêques de Saint-Flour fut plus scrupuleux. La fontaine dont je parle avait plusieurs de ces jets humains. Il voulut les détruire; et son zèle était d'autant plus louable, qu'en donnant au monument une forme d'un meilleur goût, il pouvait contribuer à l'embellissement de la ville. Mais si la dévotion du prélat aimait la décence, elle était en même-tems économe. Une fontaine nouvelle eût exigé de lui quelque dépense; il préféra ce qui ne coûtait rien, fit mutiler les statues, et abattre leur jet, ainsi que la main qui servait à le soutenir: et c'est dans cet état hideux, beaucoup plus indécent que le premier, parce qu'il donne carrière à l'imagination, qu'elles existent aujourd'hui.

Indépendamment de sa fontaine, *Saint-Flour*, dans toute l'étendue de sa roche volcanique, a beaucoup d'eau. Il suffit même de percer la couche de terre végétale qui couvre le plateau de lave, pour avoir un puits; et cette couche, en beaucoup d'endroits, n'a pas deux pieds d'épaisseur. Il est probable que ces eaux ont leur source dans quelqu'une des montagnes voisines, plus élevée que celle de la ville. Elles viennent, par des scyphons souterrains, s'épandre et ramper en nappe sur le basalte de son plateau : et ce fait, qui en rappelle un autre dont je t'ai parlé ailleurs (celui de ces sources qu'on voit si fréquemment jaillir sous des coulées volcaniques), n'est pas une des moindres preuves de l'attraction puissante que les laves exercent sur l'eau. Au reste, la quantité de cette eau sous la ville doit la rendre humide et mal-saine; sur-tout dans les endroits où la terre a peu d'épaisseur. Sans doute l'église cathédrale était telle; puisqu'il a fallu, il y a quelque tems, en exhausser le sol de deux pieds et demi, et abaisser de plusieurs celui de la place.

Au désavantage d'une atmosphère humide et d'un coup-d'œil peu agréable, Saint-Flour joint encore celui d'un ciel très-froid; et pour

comble de malheur, le bois y est aussi cher qu'à Paris. Ce n'est pas que la plupart des montagnes voisines, et particulièrement celles de la Margeride, n'aient des forêts. Mais, outre que la Margeride a une verrerie qui consomme beaucoup des bois qui seraient propres à brûler, ces forêts, par elles-mêmes, deviennent peu utiles, parce qu'elles ne contiennent presque que des sapins, et que cet arbre, à raison de son peu de consistance et de dureté, donnant peu de chaleur, il n'est point employé pour le chauffage. On en fait cependant un mauvais charbon, qui est acheté par les gens du peuple. Au milieu de leur logement, ils placent, en guise d'âtre, une grande pierre creuse. Ils y allument du charbon de sapin; et la famille, assise en rond, se chauffe à ce triste brasier, qui bientôt, sans les courans d'air que laissent passer continuellement des portes et des fenêtres mal closes, ne pourrait manquer, par ses émanations, de leur devenir mortel.

Non-seulement le roc sur lequel la ville est bâtie a été volcanisé; mais la partie des montagnes auxquelles il tient le fut aussi; et celles-ci ont même, dans beaucoup d'endroits, et sur-

tout par-delà l'enclos qu'on nomme la pépinière, de belles colonnes basaltiques, la plupart à cinq et six pans. Le mur de cette pépinière, le mur extérieur de Saint-Flour, et particulièrement celui de la porte Ribeire, sont construits, en grande partie, avec les tronçons de ces colonnes. Placés horizontalement, ceux-ci se présentent par leur base ; et dans cette position, dont le coup-d'œil est vraiment très-singulier, ils ressemblent à ces carreaux poligones, avec lesquels sont pavés certains antichambres et certaines salles-à-manger.

Pour monter du faux-bourg à la ville, on a pratiqué, sur le penchant d'une des montagnes, un chemin, en rampe, qui sera fort large et fort beau. Mais il se trouvait là également un massif immense de basalte en colonnes, qu'il a fallu entamer. Comme elles occupent un espace considérable, les travaux en ont mis à découvert une très-longue suite. Tu les verras, pendant une partie de la route, s'élever à côté de toi, y former un mur de souténement, d'un genre nouveau ; et par leur forme et leur couronnement, ainsi que par l'inégalité de leur hauteur, présenter une décoration très-pittoresque. Tels étaient ces produits volcaniques,

lorsque je les ai vus ; et quoique depuis on ait dû en détruire beaucoup, parce qu'alors on travaillait à élargir le chemin, je ne doute pas qu'actuellement ils ne soient tels encore.

La lave qui donna naissance à cette étrange colonnade, descendit des hauteurs voisines, et vint couvrir le plateau de Saint-Flour. Dabord elle forma des prismes, qui n'ont qu'une apparence de pans et un commencement de régularité, et qui, dans l'état actuel des choses, paraissent sortir de terre. Un peu plus loin, en continuant de descendre la montagne, les colonnes sont plus hautes et deviennent plus régulières. Enfin, on les voit croître en grandeur et s'élever, dans quelques endroits, jusqu'à vingt-quatre pieds. Mais, par-tout, elles font masse ; et quoiqu'on puisse distinguer chacune d'elles, et compter même une partie de ses pans, toutes néanmoins se touchent et adhèrent ensemble par plusieurs de leurs côtés.

L'inclinaison du sol a pareillement influé sur leur hauteur respective. Leurs têtes, loin d'être dans un plan horizontal, baissent comme le terrein, et gardent entre elles l'inégalité de nos tuyaux d'orgue. Mais ce qui est remarquable, c'est que quand elles furent formées, le volcan

y envoya un nouveau courant de lave, qui les couvrit. Celui-ci, d'une nature différente, n'a produit que des blocs et des masses informes, sans aucune régularité. Pareil à un torrent de boue, il est venu s'épandre sur les colonnes, s'y est élevé à une certaine hauteur, et leur a donné une sorte de couronne ou de crête, d'autant plus bizarre qu'elle suit, comme elles, la pente et l'inclinaison du terrein.

Selon la plupart des naturalistes, les basaltes n'ont aquis une configuration régulière, que parce qu'au moment où leur matière était fluide, ils ont plongé dans l'eau. « Au moins, tous » les courans de lave qui se sont précipités » dans la mer y ont éprouvé ce retrait régulier, » qui les a divisés en colonnes prismatiques; » et il n'ont reçu cette forme que dans les » seules parties qui ont été en contact avec » l'eau de la mer. » Telle est l'opinion du commandeur Dolomieu, auteur d'un des plus modernes et des meilleurs ouvrages qui aient paru sur la théorie des volcans, (*mémoires sur les îles ponces.*) « Depuis Catane jusqu'au » château d'Iaci, ajoute ce naturaliste, si » excellent observateur, toutes les laves qui » sont arrivées jusqu'à la mer, sont figurées

» en colonnes prismatiques régulières, qui
» s'élèvent du sein des eaux jusqu'à un ou deux
» pieds au-dessus de leur surface. La partie
» supérieure du courant qui ne s'est pas plongée
» dans la mer, est divisée en blocs informes
» qui reposent sur la tête des colonnes.... On
» trouve des colonnes de basalte dans tout le
» contour de l'Etna. Elles lui font une espèce
» de ceinture circulaire, à une hauteur de deux
» ou trois cents toises au-dessus de la surface
» de la mer. Il est évident que le pied de
» cette montagne étoit submergé dans les pre-
» miers tems. de son inflammation. La mer
» s'élevoit à plus de 400 toises au-dessus de
» son niveau actuel; ainsi que le prouvent les
» coquillages marins qui se trouvent à cette
» hauteur. Il y a encore des laves prismatiques
» à une plus grande élévation, à plus de 800
» toises; et on ne peut pas douter que la mer
» ne soit montée encore plus baut, et qu'elle
» ne surpassât les plus hauts sommets calcaires.
» Il n'y avait peut-être alors en Sicile que le
» cratère de l'Etna qui fût au-dessus de la
» surface des eaux. »

Je ne mets point en doute que la mer n'ait eu jadis une très-grande hauteur, comme le dit

le commandeur Dolomieu. Mais il est difficile d'expliquer, avec cette théorie, la formation des colonnes de Saint-Flour. Si c'est l'océan qui leur a donné naissance, les premières se trouvant vers le haut de la montagne, il faut qu'au moment de leur formation il ait été élevé jusques là. Ainsi, tout le basalte qui se trouve inférieur à cette ligne doit être régulier, puisqu'il avait le contact de l'eau ; et il ne doit y avoir d'informe que ce qui était supérieur au liquide.

Ce n'est pas tout. Comme les eaux gardent toujours un niveau parfait, il est évident qu'elles ont dû niveler les têtes des colonnes, et leur donner à toutes l'horizontalité qu'elles avaient elles-mêmes.

Cependant, ce n'est point ce qui est arrivé. Non-seulement le plan de la colonnade est incliné comme la montagne, et dans le même sens qu'elle ; mais la lave informe dont est formée sa crête, a la même inclinaison, et elle se trouve, presque toute entière, plus bas que les premières colonnes.

L'auteur a remarqué, dans plusieurs des courans de l'Etna, que les parties basses qui avaient eu le contact de l'eau, étaient toutes régulières, et que les parties hautes, supérieures au liquide,

étaient restées informes. Eh bien qu'il aille en Auvergne; et, dans beaucoup d'endroits, spécialement sur la chauds de Salers, il verra, tout au contraire, le haut de la montagne avoir des colonnes de basalte, et tout le reste, jusqu'au bas du vallon, être irrégulier.

D'ailleurs, si c'est l'eau qui, par le refroidissement subit qu'elle donne aux laves, leur fait contracter un retrait régulier et leur imprime une forme déterminée, pourquoi ne la leur imprime-t-elle pas également à toutes? Comment, à côté de colonnes prismatiques et régulières, en trouve-t-on beaucoup, sur la montagne de Saint-Flour, qui sont tortueuses, contournées, plus renflées dans certaines parties que dans d'autres? Pourquoi quelques-unes ont-elles leur moitié supérieure régulière, tandis que l'inférieure ne l'est point, et qu'elle repose sur du basalte en table? Pourquoi enfin la lave, en coulant dans l'eau, s'effile-t-elle en pans, au lieu de prendre, comme le plomb fondu qu'on y jette, des formes arrondies?

Il paraît qu'on n'a encore rien de certain sur la cause de ces faits; et le commandeur lui-même semble en convenir. « Dans l'île Ponce, » dit-il, il y a de petits basaltes dont aucun

» ne paraît avoir pu se former dans la mer. Ils
» n'ont jamais coulé dans l'eau ; et cependant
» leur régularité est parfaite. Ils pourraient donc
» indiquer des doutes sur la manière dont ont été
» produits les basaltes en général, et indiquer
» que la nature a plus d'un moyen pour opérer
» le même effet. »

LETTRE XXXI.

Route de Saint-Flour à Chaudesaigues. Lynx tué aux Ternes. Chemin superbe tracé sur le penchant d'une montagne. Situation et commerce de Chaudesaigues. Eaux thermales. Source du Parc *; variation de sa température ; plantes qui croissent dans la vapeur chaude ; usages auquel l'eau est employée, Etuves dans les maisons ; maladies qu'elles occasionnent. Bains pour les malades.*

CHAUDESAIGUES dont j'ai à te parler dans cette lettre, mon cher ami, est une petite ville, sâle et laide, comme presque toutes les villes d'Auvergne ; et qui ne jouit d'aucune célébrité ; mais qui mérite d'en avoir beaucoup pour ses eaux thermales.

Située à l'extrémité de la ci-devant province et sur la frontière du Gévaudan, c'est un objet isolé qui ne conduit à aucun autre. On

y va de Saint-Flour; et, quand on l'a vu, on se trouve obligé de revenir à Saint-Flour. Au reste, la distance entre les deux villes n'étant que de 16000 toises, peut-être, avec un bon cheval, suffirait-il d'une journée pour ce voyage. Mais comme, sur la route et au terme, sont plusieurs objets à examiner, et quelques observations à faire, je crois qu'on ne peut se dispenser de passer une nuit à Chaudesaigües.

Parmi les objets de la route, je compte d'abord un petit canton particulier, nommé la Planèse. J'en ferai mention plus bas; en parlant d'un autre, du même nom, que j'aurai lieu de décrire. En ce moment, je me borne à dire de celui-ci, qu'on commence à le cotoyer à une lieue de Saint-Flour, qu'on y entre au village des Ternes, et qu'après l'avoir traversé, on en sort à Cordesse.

C'est aux Ternes, près du pont, et dans le bois qui est là sur la droite, qu'a été tué, en 1787, ce lynx, dont le journal de physique et les autres papiers de ce genre ont fait mention.

Selon Pline, les premiers lynx qu'on ait vus à Rome n'y parurent qu'au tems de Pompée; et ils venaient des Gaules : ce qui prouve qu'ils étaient inconnus dans l'Italie, et fort communs

dans

dans nos climats. Quand un pays est inculte et couvert de forêts, les bêtes féroces et les animaux sauvages y multiplient beaucoup. Mais, à mesure qu'on le défriche et qu'il se peuple, l'homme les chasse du domaine qu'ils ont usurpé, et qu'il usurpe à son tour; il leur fait la guerre, les repousse au loin, et souvent même il parvient à détruire autour de lui leur espèce. Voilà ce qui est arrivé pour ces animaux si redoutables, pour ces taureaux sauvages, dont parle César sous le nom d'*Urus*. Nos pères les ont détruits chez eux. Quant aux ours, aux isards, chamois, lynx et bouquetins, qui jadis occupaient les forêts et les montagnes de notre Gaule, ils ont été rélégués dans les cîmes des Pyrénées et des Alpes, où leur constitution leur permet de vivre.

Probablement c'est d'une de ces dernières montagnes qu'était venu le lynx des Ternes. On ignorait, dans le canton, sa présence; mais, tous les jours, quelque berger du voisinage se plaignait de trouver, dans son troupeau, un mouton de moins; et aucun d'eux ne pouvait découvrir quel était le maraudeur.

Enfin, un hasard heureux, en le fesant connaître, en délivra le pays.

Des chasseurs battaient le bois pour tuer quelques lièvres. Près du pont des Ternes, ils firent lever le lynx ; et un d'eux le tira. L'animal, blessé, poussa un cri horrible ; mais se voyant poursuivi par les chiens, il sauta sur une très-grosse pierre, et s'y défendit long-tems contre eux. Pour l'abattre, il fallut lui tirer plusieurs coups ; et ce ne fut qu'au quatrième qu'il tomba. On l'envoya aussitôt à l'intendant, qui, après l'avoir mis entre les mains du cit. Mossier, afin que ce naturaliste en donnât la description, le fit passer à Paris, pour être déposé au cabinet d'histoire-naturelle.

Le chemin qui ci-devant conduisait de Saint-Flour à Chaudesaigues était, en quelques endroits, si serré ; il avait des parties si roçailleuses, des montées et des descentes si rapides, qu'il n'était point praticable aux voitures. On l'a élargi, adouci, mieux dirigé. C'est maintenant une grande route, douce, facile, et vraiment étonnante par les difficultés qu'on a eues à vaincre dans certains passages. Telle est spécialement la partie qu'on a nommée le *Saut-du-loup* ; et qui, commençant au dessous

de Sioujac, cotoie le ruisseau de ce nom jusqu'à son embouchure dans la Truyère, puis la Truyère jusquès vers l'endroit où on la traverse.

Ce nom de *Saut-du-loup* lui a été donné, parce qu'elle règne sur la croupe d'une montagne très-escarpée, du haut de laquelle se précipita, il y a quelques années, un loup, poursuivi par des chiens de bergers. La mort de l'animal, qui dans sa chûte périt brisé, annonce quelle pente rapide a la montagne. Et en effet, lorsqu'il fallut y tracer le chemin, on fut obligé, m'a dit l'ingénieur lui-même, de suspendre avec des cordes les ouvriers qui plantèrent les jallons. La roche est un granite, à élémens très-fins, mais dont la dureté est telle qu'on n'a pu l'entamer qu'avec la poudre à canon. Pour la seule opération de la mine, il en a coûté autant en instrumens de fer qu'en poudre; et néanmoins cette roche si dure, cette montagne si roide, on les a ouverts et creusés dans une longueur de plus de mille toises.

Des travaux si hardis te rappéleront ici probablement, mon ami, la description, que nous a laissée l'histoire grecque, de ce fameux chemin de Corinthe, qui, tracé pareillement

dans un roc, s'avançait, comme une corniche, au dessus de la mer, et d'où le brigand Sciron précipitait, dit-on, ceux des voyageurs qu'il avait dépouillés.

Si j'écrivais à certains savans, je me garderais bien de paraître croire qu'en France on peut faire une route aussi belle que dans la Grèce. Mais toi, mon ami, qui, avec de l'instruction, es sans préjugés, je te dirai que si le Saut-du-loup ne domine point sur la mer, comme le chemin de Corinthe; il a, au dessus de la Truyère et du ruisseau, depuis 350 jusqu'à 400 pieds d'élévation; et que dans toute son étendue de 1000 toises, il ne présente qu'un long précipice qui fait frémir.

A ta droite est la montagne avec sa hauteur rapide et ses roches menaçantes : à gauche, cette gorge profonde dans laquelle les eaux roulent en grondant. On les voit, presque perpendiculairement sous ses pieds; le moindre faux-pas ferait rouler dans l'abîme qu'elles parcourent; et ce danger, dont on ne peut s'empêcher d'être effrayé, ne laisse pas admirer assez la hardiesse de l'ingénieur qui osa tracer là un chemin, le courage de ceux qui l'exécutèrent, et la beauté de cette route, qui

conduite avec un art infini, ne marche que par une pente presque insensible.

Il y avait très-peu de tems qu'elle était ouverte et percée en entier, quand j'y ai passé; et quoique plusieurs parties eussent déjà une certaine largeur, presque par-tout cependant ce n'était encore, pour ainsi dire, qu'un sentier de chèvres. Si par hasard deux cavaliers se fussent rencontrés, il aurait fallu (et c'est ce qui m'arriva) que de loin l'un des deux eût cherché un endroit moins serré, et qu'en se rangeant il eût laissé passer l'autre. Dès le commencement, mes compagnons et moi nous avions été obligés de mettre pied à terre. Je les précédais; et ils avaient la complaisance de s'arrêter, quand je croyais avoir quelque observation à faire. Mais, comme eux, je tenais mon cheval par la bride; prêt à le lâcher, s'il bronchait; de peur d'être entraîné par lui dans l'abîme.

A Chaudesaigues, je trouvai plusieurs personnes qui venaient, ainsi que moi, de passer par le chemin du Saut-du-loup. Elles n'en parlaient qu'avec terreur; et l'une d'elles assurait même, que quand on lui eût offert, pour y repasser, la couronne de France, (c'était sont

expression,) à ce prix elle ne l'aurait point acceptée. Moi, je revins par l'ancienne route, pour connaître celle-ci; mais arrivé vers Sioujac, je retournai en arrière, pour revoir la nouvelle et pour jouir, une seconde fois, de l'émotion puissante que m'avait causée un pareil spectacle.

Il me parut, cette fois-ci, plus beau encore. Dans la nuit, un orage avait fait grossir les eaux. Le mugissement sourd et prolongé qu'elles fesaient en se brisant contre les roches de leur haut rivage, me ravissait de plaisir, en me pénêtrant d'horreur. Je m'arrêtais pour l'entendre, pour les voir écumer; et admirant le précipice qu'elles ouvraient sous moi, je mesurais de l'œil sa profondeur effrayante. Une chûte fût devenue ma mort. Je ne serais arrivé au pied de la montagne que meurtri, déchiré; et là, était la rivière, qui m'engloutissait et devenait mon tombeau.

Dans l'état de fermentation où ce tableau sublime avait mis ma tête, je réfléchissais sur l'attrait bizarre et inconcevable que nous trouvons à nous repaître d'objets de terreur; quand j'aperçus une paysanne, suivie de son mari. Tous deux serraient le côté de la montagne,

le plus qu'ils pouvaient; et tous deux paraissaient annoncer beaucoup de frayeur. La femme s'était mis sur la tête un mouchoir, qui avançant de côté, lui cachait la vue du précipice. Elle me demanda si le chemin finirait bientôt; et, en me parlant, sa voix était tremblante. Son épouvante et sa pâleur m'étonnèrent. Je me dis que si des Auvergnats, accoutumés aux sentiers scabreux des montagnes, tremblaient au Saut-du-loup, j'avais raison d'y voir, dans son état actuel, de grands dangers.

Quand il sera fini entièrement; quand on lui aura donné toute sa largeur, et que le voyageur y marchera en sûreté, suspendu en quelque sorte au dessus des précipices, on s'écriera, selon l'expression ordinaire, que ce bel ouvrage est digne des Romains. Vraisemblablement, pour le rendre utile, on continuera la route jusqu'au département de l'Aveiron; et l'on ouvrira ainsi l'Auvergne à ce département. Sans cela, en admirant la beauté des travaux, il faudrait s'écrier: que de dépenses, pour conduire à Chaudesaigues!

Depuis le passage de la Truyère jusqu'à cette ville, tu ne marcheras plus que sur des montagnes escarpées et rapides; tu ne cotoyeras

plus que précipices, gorges, ravins et lits de torrens. Sans quelques maisons, que tu rencontreras de loin en loin dans les fonds, tu croirais le pays inhabitable. En quelque parties cependant l'Auvergnat a trouvé moyen de le cultiver. Dans ces gorges qu'il est venu habiter, il a lutté contre les torrens. Son long travail y a conquis un peu de terrein, qu'il a changé en prairies; et qu'il sait défendre contre leurs ravages par des murs en pierres sèches, et arroser par des filets d'eau déviés de leur courant. Si la vue est attristée de l'aspect hideux du sol, au moins elle peut de tems en tems se reposer avec plaisir sur l'herbe fine et touffue de ces pelouses charmantes. Peut-être l'aridité des côteaux qui les entourent contribue-t-elle à faire paraître leur verdure plus délicieuse encore; mais l'œil ne peut rien voir de plus doux et de plus frais; les gazons de nos jardins ne sont, auprès d'elles, que des beautés flêtries et hâlées.

C'est à l'extrémité de cette suite de gorges, et dans une autre gorge vraiment horrible, qu'est situé Chaudesaigues.

Déjà il était célèbre, au tems des Romains. Sidoine Apollinaire, le comparant à Baies, qui

avait des eaux pareilles aux siennes, l'appelle *calentes Baïæ* ; et il nous en représente la source, comme sulfureuse, comme sortant d'une montagne, comme salutaire pour la phthisie et les maladies du foie : *calentes te Baïæ et scabris cavernatim ructata pumicibus aqua sulphuris, atque jecorosis ac phthisiscentibus languidis medicabilis piscina delectat.* Le nom de Chaudesaigues, que le lieu porte aujourd'hui, est la traduction de ce *calentes Baïæ* ; car tu sais que dans le patois de nos contrées méridionales, le mot *aigues* signifie *eau*.

La ville a 1500 habitans. Je ne sais rien sur son histoire et son commerce; sinon qu'au tems des guerres civiles, elle fut prise et incendiée par les calvinistes; qu'on y fait beaucoup de bas de laine, tricotés; et qu'elle a eu autrefois un grand nombre de tanneries, des fabriques de colle-forte, qui sont totalement détruites; et des manufactures de cadis, qui, maintenant bien diminuées et languissantes, auront bientôt le sort des tanneries.

Les laines du pays n'en sortent guère qu'ouvrées. Mais ce commerce ne peut jamais être fort étendu, parce que les brebis y dégénèrent; et il en est de même pour une grande partie

de la Haute-Auvergne. Au printems, on achète des moutons dans les contrées voisines; on les engraisse pendant la belle saison, pour les revendre en automne; et l'on gagne la toison. Si l'on veut attendre jusqu'au printems suivant, on a, pour profit, la laine avec 40 sous ou un écu.

Le pays ne produit que du sègle et de l'avoine. Aussi, n'y a-t-il que les gens aisés qui se permettent de manger un peu de froment. Avec quelque industrie et quelque dépense, la ville aurait pu se faire, de ses eaux thermales, un revenu considérable. Les habitans du Mont-Dor ont su accréditer celles de leur sâle et dégoûtant village; et Chaudesaigues, compté au nombre des petites villes d'Auvergne, ne voit encore les siennes citées que dans les livres de géographie.

Les habitans eux-mêmes, et ceux d'alentour, n'en usent, comme remède, qu'une fois l'année: la veille de la St.-Jean. Ce jour-là il y a, en France, une quantité incroyable de superstitions diverses, qui ont lieu. Celle de Chaudesaigues consiste à venir boire des eaux minérales; mais l'usage est d'en boire tant qu'il est possible d'en avaler. C'est une question générale que

le peuple se donne à lui-même; et souvent cette torture est telle que plusieurs buveurs en périssent.

Les eaux sortent d'une montagne à plateau, jadis volcanisée, dont la cîme porte du basalte en table; mais dont la roche est un granite schiteux, mêlé de quelques veines de quartz et de couches d'une terre argilleuse. On ne peut douter qu'elles ne soient très-abondantes, puisqu'on en connaît douze différentes sources; sans compter beaucoup de filets particuliers, qu'on voit jaillir de toutes parts sous les maisons de la ville, et jusques sous le courant de son ruisseau. Il ne faut même que fouiller au pied de la montagne pour en voir sourdre de nouvelles.

Toutes étant ferrugineuses, toutes déposent sur leur route une ocre d'un jaune rougeâtre. Mais, plus ou moins réfroidies dans leur passage, à mesure qu'elles s'éloignent de la source principale, toutes n'ont pas la même chaleur. Quelques-unes ne font monter le thermomètre qu'à vingt degrés. Une autre, située à deux cents pas de la ville, le fait monter à quarante-deux; en un mot, les jets varient en température comme en grosseur.

Le principal, ainsi que le plus abondant et le plus chaud, est celui qu'on nomme du *Parc*. Il sort par un aqueduc en pierre; et, comme on ne le voit pas diminuer en quantité dans les sécheresses, on est porté à croire qu'il est une décharge directe du réservoir intérieur de la montagne. Son eau est claire et limpide. Elle garde même sa transparence, étant réfroidie; mais elle fait rougir la teinture de tournesol; ce qui prouve qu'elle contient un acide et qu'elle est gazeuse. Ainsi que toutes les eaux thermales, il lui faut plus de tems, pour réfroidir, qu'une eau ordinaire, chauffée au même degré. Sans doute, les principes de fermentation qui occasionnent sa chaleur, continuent d'agir encore quelque tems à l'air libre, avant de se dégager; et delà vient la difficulté d'imiter, dans nos laboratoires, les eaux thermales naturelles.

Celle-ci, quoi qu'en disent beaucoup de personnes, n'a point toujours, et en tout tems, la même température; et physiquement elle ne peut même l'avoir. Le citoyen Mossier lui a trouvé 70 degrés de chaleur; c'est-à-dire, qu'avec dix ou douze degrés de plus, elle aurait été aussi chaude que l'eau bouillante. Un voyageur,

qui l'avait visitée au mois de juillet, m'a dit lui en avoir trouvé 64. Dans un mémoire manuscrit, que m'ont fourni les bureaux de l'intendance, on lui donne 60 degrés; et moi, le 12 septembre, à six heures du soir, elle ne m'en a donné que 57.

Je sais que la différence des thermomètres et des saisons doit en faire une dans les résultats; mais indépendamment de la variation respective des instrumens et de celle de l'atmosphère, il en existe une réelle; et je m'en suis assuré par une preuve sans réplique. Le lendemain de ma première expérience, à six heures du matin, étant retourné à la source, elle n'a plus fait monter mon thermomètre qu'à 56 degrés. En vain, je l'ai tenu dans le jet de sortie pendant vingt minutes, ainsi que j'avais fait la veille; il est resté constamment au degré 56. Mais si la fraîcheur d'une nuit, en réfroidissant l'enveloppe extérieure de la montagne, a influé sur la température des eaux, que doit donc faire l'hiver, avec ses longs frimats et ses neiges?

Malgré ces variations de chaleur, la vapeur qui s'exhale du jet est telle encore, qu'on ne

peut y tenir la main sans l'avoir enveloppée. Et cependant, au milieu de ces tourbillons de fumée, sur le roc même d'ou l'eau sort, il y a deux plantes qui végètent. L'une est celle que les botanistes appellent *tremella reticulata*; l'autre est une espèce de *fucus*, ou de mousse. Celle-ci était d'un verd éclatant, le plus beau possible; mais quoique croissant dans la vapeur, elle en occupe néanmoins l'extrémité. La *tremella*, au contraire, se trouve au dessus de la bouche même de sortie, à l'endroit où la fumée est plus épaisse et plus brûlante. Cette plante a besoin d'une chaleur aussi considérable pour sa végétation; tandis que d'autres, telles que ce lychen dont se nourrissent les rennes de Laponie, veulent, ou au moins supportent pour la leur, un froid extrême. Peut-être y a-t-il entre la température qu'exige le lychen lapon et celle qu'il faut à la tremella, une différence de plus de cent degrés. Mais c'est en voyant l'un croître sous un ciel de glace, où tout gêle jusqu'au mercure; et l'autre, dans une chaleur par laquelle les corps animaux seraient détruits, qu'on peut connaître l'énergie puissante de la nature, et apprendre à l'admirer.

L'eau thermale, en sortant de sa montagne, descend, par une pente rapide, dans la rue du Parc, et va, plus loin, se perdre dans la petite rivière qui traverse Chaudesaigues. Les vapeurs qu'elle élève dans son cours, couvrent en partie la rivière et la rue. Il en est de même des autres sources et filets d'eau. Chacun fumant de son côté, la ville est enveloppée du nuage humide qu'ils exhalent. Un voyageur, qui, sans connaître la cause de tout ceci, le verrait à quelque distance, et dans un tems où l'atmosphère serait assez fraîche pour rendre les vapeurs très-sensibles, ne manquerait pas d'en être effrayé. A coup-sûr, il croirait qu'un moment auparavant, Chaudesaigues était en feu, et que la fumée qu'il voit est celle des flammes qu'on vient d'éteindre.

Arrivé dans la rue du Parc, tout change. C'est un tableau charmant qu'il aperçoit. A l'extrémité, en perspective, est la fontaine avec sa roche, sa gueule béante, son jet à bouillons, et ses tourbillons de fumée. A chaque instant, des femmes, chargées de cruches, viennent y puiser de l'eau; et quelquefois leur affluence est telle qu'elles font foule. Leur tête

est couverte d'un petit chapeau rond, noir et sans fond, selon la mode du pays; mais, sous cette ridicule coëffure, on trouve de beaux yeux; quelquefois même des figures agréables, et sur-tout de la physionomie. Aux heures des repas, les femmes de la classe du peuple viennent, le long du canal d'écoulement, préparer leur nourriture. Dans un pot, est du pain, coupé en tranches; avec un peu de beurre et du sel. Elles emplissent le pot d'eau minérale; puis le mettent dans le canal, comme dans un bain-marie; et en moins d'une demie heure, leur soupe est faite.

On vient là cuire des œufs, épiler des cochons, plumer des volailles, etc. L'eau sert également à la fabrication du pain et aux usages ordinaires de la vie. La propriété qu'elle à de bien dissoudre le savon la fait sur-tout employer aux savonnages domestiques et au dégraissage des laines. On cite même un teinturier de Chaudesaigues, qui après avoir aquis de la réputation dans son metier, était allé l'exercer en Rouergue; et qui là ne put jamais réussir, parce qu'avec les mêmes matières pour ses teintures il n'avait plus les mêmes eaux.

En

En hiver, c'est avec cette eau que les maisons du lieu sont échauffées. Son abondance est telle qu'on en laisse perdre une grande quantité. Celle-ci coule à canal découvert; et c'est dans ce canal que les femmes vont, comme je viens de te le dire, préparer leur soupe. Mais, en même tems, on recueille à la source un certain volume d'eau, qui, conduit sous les rues dans des canaux en bois, va, par des embranchemens particuliers, se distribuer dans le rez-de-chaussée de chaque maison. A l'entrée du logement est pratiqué un canal en maçonnerie, avec son écluse; et, au milieu, un petit bassin, recouvert d'une pierre mobile. L'eau, entrant par le canal, vient se répandre et circuler dans le bassin; elle échauffe le pavé, puis, sort au dehors pour aller se perdre dans la rivière. En ouvrant plus ou moins la petite écluse, et par conséquent en admettant un volume d'eau plus ou moins grand, il est possible de donner au chauffoir la température qu'on désire. Quand l'air extérieur devient plus doux, veut-on n'avoir plus la chaleur de l'étuve, on ferme l'écluse; et l'eau arrêtée dans son cours, est rejettée vers le ruisseau sans entrer dans le logement.

Celles des maisons qui sont situées de l'autre côté de la rivière, ont leurs canaux particuliers, qu'on leur fait parvenir à l'aide du pont. Il n'y a sans étuve, que celles dont la position est plus élevée que la source. En hiver, les habitans de celles-ci sont obligés d'aller se chauffer et travailler chez des amis. Quant aux logemens les plus voisins de la fontaine, la plupart ne tirent point leur eaux du tuyau de conduite. Ils ont des sources particulières, qui les échauffent; mais aussi cet écoulement perpétuel, dont ils ne peuvent se débarrasser en aucun tems de l'année, les rend mal-sains, et donne à leurs habitans un teint hâve qui les distingue.

Je ne te parle point du désagrément qu'occasionnent toutes ces eaux dont l'effet est de rendre, pendant le cours de l'année, la ville sâle et boueuse. Un inconvénient, bien plus important par ses suites, est celui de leurs vapeurs continuelles, qui nécessairement rendent l'atmosphère insalubre. Est-il un séjour plus nuisible à la santé que ces étuves d'hiver, dans lesquelles des familles entières, enfermées pendant une grande partie du jour, ne respirent qu'un air humide et chaud, qui ne se renouvelle jamais. Dans ce bain perpétuel de

vapeurs, la fibre se relâche, les organes excrétoires perdent leur ressort, le sang se décompose; et delà ces hydropisies, pâles-couleurs, obstructions de viscères, goîtres, écrouelles, asthmes humides, affections scorbutiques, et autres maladies ou infirmités, auxquelles le peuple sur-tout est sujet. Dans les deux séances que j'ai faites près de la fontaine, j'ai passé beaucoup de tems à observer les femmes qui venaient y puiser de l'eau. Beaucoup d'entr'elles, ainsi que je l'ai déjà dit, portaient une jolie figure. Les jeunes avaient même, en général, des couleurs fort fraîches; mais plusieurs parmi elles, et la plus grande partie, dans un âge plus avancé, avaient le teint plombé et malade.

J'ai entendu les habitans de Chaudesaigues faire des plaintes sur la mauvaise police des tuyaux de conduite et sur la distribution des eaux dans les maisons. Mais ce qui m'a bien étonné, c'est de n'en entendre aucune sur l'inutilité dont elles sont pour les usages de la médecine. Capables d'agir à la fois sur le corps humain par leur fer, par leur gaz et par leur chaleur, elles pourraient donner aux malades, non-seulement une boisson, mais encore des bains de vapeur, des bains chauds, et des douches; et

cependant hors du canton elles sont inconnues.

A la vérité, il y a un habitant qui, dans sa maison, ayant une source particulière, y a construit une grande baignoire en pierre, et une petite étuve, en forme de caveau; laquelle, établie près de la baignoire, est échauffée par l'eau qui coule dans celle-ci. Quoique cette eau ait cinq degrés de chaleur moins que la source du parc, tu conçois qu'elle est encore trop brûlante pour qu'un malade puisse y entrer. Il faudrait établir dans la ville plusieurs bains et étuves commodes; il faudrait savoir leur donner à volonté la température qu'on désirerait, il faudrait sur-tout faire analyser l'eau par un chymiste habile, pour connaître ses principes, et par conséquent pour faire connaître dans toute la France quels malades elles peuvent guérir. Or voilà ce qu'on n'a pas fait. Soit inexpérience des médecins du lieu, soit inconvéniens du local, les sources minérales de Chaudesaigues ont produit jusqu'ici plus de mal que de bien; le peu de personnes qui en ont fait usage les ont discréditées; et tandis qu'ailleurs les eaux du même genre opèrent des résurrections, celles-ci ne servent encore qu'à donner, aux habitans, des maladies.

Fin du tome premier.

TABLE DE CHAPITRES

Du premier volume.

Nota. La table générale et alphabétique des matières se trouve à la fin du troisième.

Fin de la Table du premier volume.